

LA SERBIE ET LE TPI

Le procès Milosevic source de tensions à Belgrade p. 2

À MONTERREY

Développement : les divergences entre Europe et Etats-Unis p. 4

ANTISÉMITISME

L'incendie de la synagogue de Trappes était accidentel p. 13



M6 A QUINZE ANS
Un entretien exclusif avec Jean Drucker p. 24

SPORTS

Le délicat règlement des comptes du Mondial 98 p. 27

SCIENCES

Enquête sur les nouveaux détecteurs de mensonges p. 28

International.....	2	Marchés.....	25
Union européenne.....	7	Aujourd'hui.....	27
France.....	8	Météorologie.....	31
Société.....	12	Jeux.....	31
Régions.....	15	Culture.....	32
Horizons.....	16	Radio-Télévision.....	37
Entreprises.....	20	Carnet.....	38
Communication.....	24	Abonnements.....	38

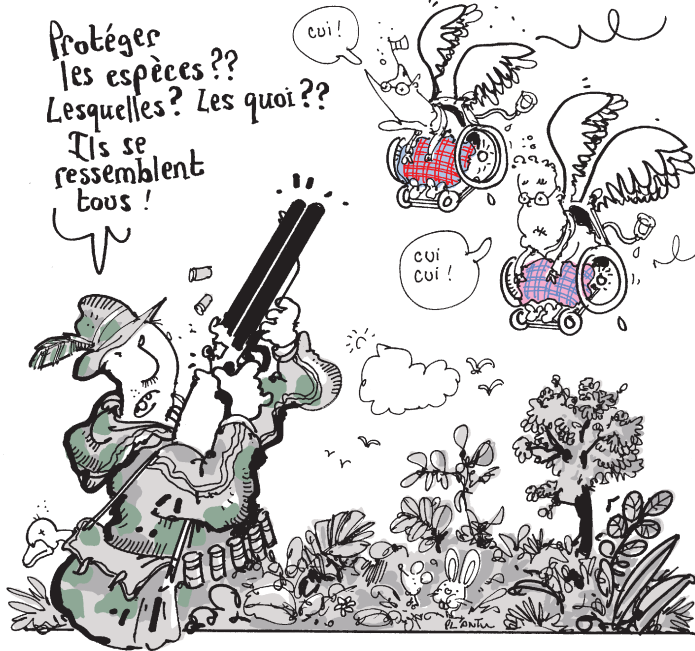
QUARANTE ANS APRÈS

Mémoires d'Algérie et d'en France



DAHBIA, l'Algérienne, et Sakina, sa fille née en France, racontent un passé mal apaisé. Lire l'enquête page 16 et les reportages page 6

CANDIDAT de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) à la présidentielle, Jean Saint-Josse souhaite désormais élargir sa base électorale en s'adressant, au-delà des chasseurs, à l'ensemble du monde rural, en défendant notamment la présence des services publics dans les très petites communes. Une stratégie qui lui vaut un certain succès dans ses meetings, en province comme à Paris. Mais la présidentielle n'est pas le véritable objectif de M. Saint-Josse. Grâce à cette campagne, il prépare activement les élections législatives. Selon lui, un succès au scrutin de juin - où il vise entre deux et six élus au détriment des sortants de gauche - lui permettrait d'implanter durablement sa formation dans le paysage politique. Malgré un électorat plutôt conservateur, il se défend pourtant d'être un candidat de droite supplémentaire.



► Jean Saint-Josse, leur candidat, veut élargir la base électorale de CNPT

► Comment il se pose en défenseur de la « ruralité »

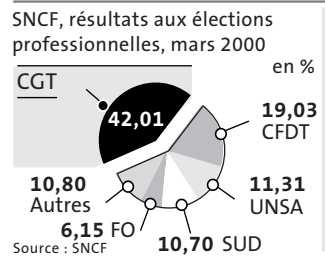
► Chirac juge « irréaliste » le programme de Jospin

► Les réactions des syndicats

Lire pages 8 à 11 et le carnet de campagne page 39

Présidentielle : à quoi jouent les chasseurs ?

QUATRIÈME ORGANISATION



SUD continue de progresser

APRÈS avoir réalisé, la semaine passée, un score inattendu (23,84 %) parmi les « cols blancs » d'EDF, SUD devrait renforcer ses positions à la SNCF, où les 200 000 cheminots sont conviés, jeudi 21 mars, à élire les représentants du personnel. Aux dernières élections, SUD-Rail avait dépassé les 10 %. Porté par la vague antimondialisation, ce syndicalisme radical étend aussi son influence dans le secteur privé, tant dans l'industrie (Michelin, RVI...) que dans les services (Fnac, La Redoute notamment). A moins d'un an des élections prud'homales, cette percée embarrassée les grandes centrales.

Lire pages 20 et 21

La gestion contestée de la crise de Tchernobyl

LES AUTORITÉS françaises ont-elles commis des négligences lors de la gestion de la crise de Tchernobyl, en 1986 ? C'est la question à laquelle devra répondre la juge d'instruction, Marie-Odile Bertella-Geffroy, qui est saisie de 200 plaintes émanant de victimes de cancers de la thyroïde, qui estiment que leur maladie est liée à l'absence de mesures de précaution prises après le passage du nuage radioactif au dessus de la France, entre le 30 avril et le 5 mai 1986.

Dans les jours qui ont suivi l'ex-

plosion de la centrale nucléaire ukrainienne, le 26 avril 1986, la plupart des pays européens ont pris des mesures préventives : l'Allemagne et l'Italie ont ainsi interdit la consommation de légumes verts et de lait pour les enfants. Dans les pays scandinaves, les bacs à sable ont été interdits aux enfants.

En France, le gouvernement s'est montré rassurant : le 6 mai, le ministère de l'agriculture affirmait ainsi que « le territoire français, en raison de son éloignement, a été totalement épargné par les retom-

bées de radionucléides consécutives à l'accident de la centrale de Tchernobyl ». Une seule saisie administrative était opérée : des épinards alsaciens étaient interdits à la consommation pendant une petite semaine.

Pourtant, une note interministérielle du 16 mai 1986 montre que les autorités avaient connaissance des taux de contamination des aliments : le document fait état de doses de 10 000 becquerels dans du lait de brebis et de plus de 3 000 becquerels dans des salades

alors que la Commission européenne avait recommandé de ne pas consommer des aliments contenant plus de 600 becquerels. « Nous avons des chiffres qui ne peuvent pas être diffusés », soulignait ce document. Il expliquait également que des valeurs de contamination élevée du sol et de l'air étaient relevées dans certains endroits mais que seules des moyennes étaient rendues publi-

Lire page 12

Suspecté du meurtre d'un rival, un ancien ministre belge se donne la mort

BRUXELLES

de notre correspondant
« Je veux que mon calvaire s'arrête, je suis innocent. » Même augmenté de deux mots d'amour à son épouse, le testament laissé par l'ancien ministre belge Alain Van der Biest (notre photo), retrouvé suicidé dans la nuit du dimanche 17 au lundi 18 mars, à Grâce-Hollogne, près de Liège, est resté particulièrement bref. Il n'aura rien dévoilé sur ce qui a entraîné l'acte désespéré de cet homme de 58 ans, qui fut l'un des grands espoirs du PS francophone : son inculpation pour l'assassinat de l'ancien président de son parti, André Cools, tué par balles en 1991, un des événements les plus retentissants de l'après-guerre dans le royaume.

Pas plus qu'elle n'est parvenue à élucider d'autres épisodes terribles de son histoire récente, comme celui des tueries du Brabant (trente morts dans les années 1980), la justice belge n'a



STR. REUTERS

pas éclairci les causes de ce meurtre. Instruite depuis une décennie, l'affaire Cools devait cependant déboucher prochainement sur un procès. Dénoncé par l'un des huit autres inculpés en 1992, présenté comme le vrai commanditaire de l'assassinat en 1996, Alain Van der Biest avait été réincarcéré en décembre 2001, puis, curieusement, libéré deux jours plus tard. Il a toujours clamé son innocence, affirmant qu'il avait été victime d'une machination ourdie par des truands qui s'étaient infiltrés dans son entourage. Il avait dit aussi qu'il ne se suiciderait jamais.

Un assassinat sans doute politique, suivi d'un suicide onze ans plus tard : la Belgique a beau s'être habituée au climat étrange des « années de plomb », alourdi par les mystérieux dossiers de pédophilie, elle s'interroge aujourd'hui tant sur les lenteurs judiciaires que sur la vraie personnalité du défunt. D'anciens amis politiques

d'Alain Van der Biest ont affirmé qu'ils l'avaient toujours cru innocent. L'ex-premier ministre Wilfried Martens, chrétien et flamand, l'a dépeint comme « un artiste » et déclaré qu'il ne pouvait croire qu'il avait été le commanditaire d'un assassinat. Déjà condamné pour mauvaise gestion et détournement, entouré de personnages douteux, éprouvé par ce que M. Martens appelle « un manque d'autodiscipline » (en fait, un problème d'alcoolisme), M. Van der Biest était, selon d'autres versions, aigri et désireux de punir André Cools, qui, après l'avoir porté au sommet, l'avait brutalement rétrogradé.

Brillant intellectuel, l'ancien ministre avait illustré dans plusieurs livres les aspects tragiques de la vie publique. Dans *La Nuit, la vie* (1998), il avait évoqué son expérience carcérale. Il n'a, en revanche, pas voulu écrire ce qu'il savait vraiment de la mort de son ancien « parrain ». Mais peut-être l'affaire Cools, qui n'en a jamais été averse, réservera-t-elle encore une énième surprise à un pays effaré.

Jean-Pierre Stroobants

CINÉMA

La partie de Cluedo de Robert Altman



LE METTEUR en scène américain porte, dans *Gosford Park*, un regard sans pitié sur la gentry britannique. Parmi les autres sorties remarquables de la semaine, *Monstres & Co*, le nouveau film d'animation des studios Pixar, et *A l'ombre de la haine*, un mélodrame au ton juste dans la Géorgie raciste. Lire pages 32 à 35

MARK TILLIE

POINT DE VUE

1397, une résolution historique ?

par Elie Barnavi

LA RÉOLUTION 1397 du Conseil de sécurité des Nations unies, ou comment faire du neuf avec du vieux. Car, si aucune des dispositions de ce document n'a le mérite de l'originalité, prises ensemble elles constituent tout de même une véritable percée diplomatique. Voici, point par point, une explication de texte, côté israélien de la barricade proche-orientale :

1. Comme il est d'usage, le Conseil de sécurité commence par faire référence à ses résolutions antérieures, notamment la résolution 242, adoptée en novembre 1967, dans la foulée de la guerre de six jours (la résolution 338, qui

a sanctionné la guerre d'octobre 1973, ne fait que reprendre les clauses de la précédente). Le rappel de cette résolution relève du rituel diplomatique.

Acceptée, en raison de son ambiguïté même (retrait d'Israël « de » territoires ou « des » territoires saisis par Tsahal en juin 1967), par toutes les parties - sauf, à l'époque et pendant une bonne vingtaine d'années, par l'OLP -, elle a constitué la base de tous les accords conclus par l'Etat hébreu avec ses voisins, ainsi que la plateforme du gouvernement d'union nationale d'Ariel Sharon.

2. Le Conseil offre ensuite sa « vision » d'un Proche-Orient paci-

fié, « où deux Etats, Israël et la Palestine, vivraient côte à côte dans des frontières sûres et reconnues ». Cette « vision » est, rappelons-le, vieille de plus d'un demi-siècle. Suggérée pour la première fois en 1937 par la commission Peel, venue enquêter en Palestine sur les causes de la révolte arabe, la partition du pays en deux Etats est devenue dix ans plus tard loi internationale.

Lire la suite page 18 et nos informations page 3

ELIE BARNAVI est ambassadeur d'Israël en France.

Stéphane Hessel

DIX PAS DANS LE NOUVEAU SIÈCLE

Face aux dérives de l'économie mondiale, Stéphane Hessel et dix spécialistes nous proposent leur réflexion et les actions à entreprendre pour une collaboration équilibrée entre pays riches et pays en développement.

www.seuil.com

Seuil

INTERNATIONAL

BALKANS

La coopération avec le **TRIBUNAL PÉNAL INTERNATIONAL** pour l'ex-Yougoslavie continue d'envenimer la vie politique yougoslave. Les tensions entre le gouvernement serbe réformateur de Zoran Djindjic et le

président yougoslave, Vojislav Kostunica, qui étaient apparues au grand jour avec l'arrestation puis le transfert à La Haye de Slobodan Milosevic, au premier semestre 2001, ont franchi un nouveau palier

avec l'interpellation, jeudi 14 mars, du général Perisic pour une **SOMBRE AFFAIRE D'ESPIONNAGE** au profit des Etats-Unis. Cette affaire pose la question de l'influence de l'armée sur les politiques. Le TPI et les

Etats-Unis réclament l'**EXTRADITION** du général bosno-serbe Radko Mladic et de Radovan Karadzic. L'ancien leader des Serbes de Bosnie aurait trouvé refuge dans les montagnes du Monténégro.

Le procès Milosevic renforce le sentiment nationaliste en Serbie

L'arrestation du général Perisic, accusé d'espionnage au profit des Etats-Unis, fragilise les réformateurs au pouvoir en Serbie. Elle relance le débat sur la nécessité de collaborer avec le TPI, dont l'action est jugée globalement antiserbe par la population

BELGRADE

de notre envoyé spécial

Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) domine la vie politique serbe. L'extradition de Slobodan Milosevic l'an dernier et l'actuelle affaire d'« espionnage » ont fait éclater la coalition qui avait renversé le dictateur à l'automne 2000. Washington, qui dénonce le manque de collaboration de Belgrade avec le TPIY, a de nouveau réclamé, par la voix du secrétaire d'Etat Colin Powell, lundi 18 mars, de nouvelles arrestations d'ici la fin du mois sous peine de retenir son aide financière. L'armée s'énervait. Le premier ministre réformateur, Zoran Djindjic, est fragilisé.

Le procès Milosevic en lui-même, au-delà de l'effet de curiosité des premiers jours, ne déclenche guère de passion. Tout juste a-t-il permis aux nationalistes de relancer leur campagne sur le thème de « la Serbie seule contre le monde entier », une logique d'iso-

lement dont la population refuse désormais d'assumer les conséquences, quelle que soit son aversion pour une justice internationale qu'elle estime partisane.

« Les sondages restent constants par rapport à l'an dernier : 75 % des

« Les Serbes ne sont toujours pas prêts à reconnaître qu'ils se sont menti dix ans à eux-mêmes »

gens pensent que le TPIY est un tribunal antiserbe, résume Srdan Bogosavljevic, de l'institut Marketing & Média. Les Serbes ne sont toujours pas prêts à reconnaître leurs crimes ni qu'ils se sont menti dix ans à eux-mêmes. »

Cela n'empêche pas cette même

population de considérer à 85 % que la Serbie doit coopérer avec le TPIY, « afin de s'intégrer dans la communauté internationale », note M. Bogosavljevic. Et si la côte de popularité de Slobodan Milosevic a doublé, ce n'est jamais que de 10 % à 20 %.

Le premier procès d'un ex-chef d'Etat pour « génocide » et « crimes contre l'humanité » fait l'unanimité contre lui. Les partisans de Slobodan Milosevic pensent qu'il va démontrer que le peuple serbe fut victime des Croates, des Bosniaques, des Kosovars albanais et de l'OTAN. Les nationalistes anti-Milosevic critiquent plus que jamais la cour internationale et commencent à trouver l'homme qu'ils ont abattu un brin sympathique. Et même les antinationalistes s'inquiètent de l'attitude d'un procureur jugé partial et maladroit face à un Milosevic qu'ils estiment habile et déterminé.

Le premier des Serbes, Vojislav Kostunica, un démocrate désireux

d'ouvrir la Serbie sur le monde sans renier un farouche nationalisme, a parfaitement résumé, au terme de la première semaine du procès, l'opinion de l'écrasante majorité de l'opinion publique : « Je ne peux pas m'empêcher de penser qu'il n'y a pas beaucoup de droit mais beaucoup d'histoire superficielle, abrégée, manipulée, qu'il y a de la politisation et de l'hypocrisie. »

Jugeant que « c'est l'Histoire qui

est en train de s'écrire au TPIY », le président yougoslave, tendant une main secourable à Slobodan Milosevic pour sa défense, a prévenu : « nous devons tout faire pour exercer une influence sur l'écriture de cette Histoire ! » Il a conclu sa diatribe en affirmant que « ceux qui disent que Milosevic n'est plus notre problème ont tort ».

Un épisode a engendré des suspicions sur la panique qui se serait

Suspension d'audience au procès de La Haye

Le procès de Slobodan Milosevic devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) sera suspendu au moins jusqu'à jeudi, l'ancien président yougoslave souffrant d'une grippe, a-t-on appris lundi 18 mars auprès du TPI. « Il a la grippe. Son procès sera interrompu durant au moins trois jours », a indiqué à l'AFP le porte-parole du TPI Jim Landale. « On ne peut rien faire sans lui, étant donné qu'il assure lui-même sa défense », a précisé le juge Richard May.

Slobodan Milosevic comparait depuis le 12 février devant le TPI de La Haye pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre. Il risque la prison à perpétuité. L'ancien homme fort de Belgrade est accusé pour sa responsabilité dans les trois conflits majeurs qui ont déchiré l'ex-Yougoslavie dans les années 1990 : la Croatie (1991-1995), la Bosnie (1992-1995) et le Kosovo (1998-1999). — (AFP, AP.)

emparée, affirment les fidèles de Slobodan Milosevic, du gouvernement de Zoran Djindjic, artisan de la coopération entre Belgrade et le TPIY. Après un mois de procès, la RTS 3, troisième chaîne publique nationale, a brusquement interrompu la retransmission des audiences. Raison invoquée : la liaison-satellite trop onéreuse. « Le gouvernement a lu nos sondages sur la côte de popularité de Milosevic, estime Srdan Bogosavljevic. L'argument financier n'est pas convaincant. »

En Serbie, chacun croit que la véritable raison est politique. Pourtant, selon un responsable de l'OSCE, chargée notamment d'étudier l'évolution des médias et de les soutenir dans cette époque de transition, « la principale raison est éditoriale ». « Le gouvernement est inquiet mais je suis certain qu'il n'y a eu aucun ordre politique, dit-il. En revanche, l'audience s'est effondrée au fil des semaines, et le procès interdit d'entreprendre le programme d'écrans publicitaires. Quelle chaîne voudrait conserver plusieurs années un programme que personne ne regarde et qui fait perdre de l'argent ? »

A Belgrade, le procès est en fait motif à de nouvelles blagues, essentiellement racistes. Dans les cafés, on se moque des paysans kosovars albanais déstabilisés à la barre par M. Milosevic, sans vouloir entendre leurs récits de meurtres et de déportation. Comme on ne peut pas croire à la parole du non-Serbe, on ne veut voir que le fait que le parquet n'a pas présenté LA preuve irréfutable de l'existence d'un projet criminel conçu par l'accusé. « Or, si la preuve existait, s'interroge une journaliste, pourquoi le procureur ne l'aurait-il pas déjà présentée ? »

On refuse de comprendre une procédure longue et peu spectaculaire. On veut, avant même d'avoir examiné les faits, tourner la page. La Serbie veut oublier.

R. O.

R. O.

Le premier ministre Zoran Djindjic et les réformateurs fragilisés par l'affaire Perisic

BELGRADE

de notre envoyé spécial

L'affaire d'« espionnage » qui secoue Belgrade, malgré la libération du vice-premier ministre Perisic accusé d'avoir transmis des documents militaires à un diplomate américain, accentue encore la crise politique entre les deux hommes qui ont vaincu Slobodan Milosevic : le président Vojislav Kostunica et le premier ministre Zoran Djindjic.

Le Parti démocratique de Serbie (DSS) de M. Kostunica a réclamé, lundi 18 mars, la démission de M. Djindjic, tandis que ce dernier a demandé au général Perisic de quitter le gouvernement. L'officier mis en cause « clame son innocence », selon M. Djindjic, et devait donner une réponse, mardi, au chef du gouvernement.

Si personne n'a jusqu'à présent été inculpé, Momcilo Perisic, un ex-chef d'état-major de l'armée yougoslave (1994-1998), fait l'objet d'une enquête pour « espionnage et divulgation de secrets militaires », de même que le

colonel Miodrag Sekulic, qui aurait apporté les documents militaires au restaurant où les deux militaires dînaient avec le premier conseiller de l'ambassade des Etats-Unis, John Neighbor. Le colonel Sekulic, qui a été en fonction au cabinet du général Perisic lorsque celui-ci commandait l'armée yougoslave, occupe un poste similaire au cabinet de son successeur, le général Nebojsa Pavkovic.

Zoran Djindjic, le réformateur qui a engagé sa responsabilité sur la voie d'une coopération avec le Tribunal pénal international, aort fragilisé de cette première étape de l'« affaire Perisic ». Il s'est publiquement indigné que les services de renseignements semblent avoir agi hors du contrôle du pouvoir politique, mais chacun semble persuadé que Momcilo Perisic a effectivement collaboré avec un espion américain et le TPIY. Zoran Djindjic, déjà qualifié de « traître à la nation » pour avoir transféré Slobodan Milosevic à La Haye, n'avait guère besoin d'un tel scandale. Et Vojislav Kostunica, en dépit des zones d'ombre qui entourent

l'arrestation, soutient l'armée et la « légalité » de l'opération. Il affirme n'avoir été que « superficiellement et tardivement informé » de l'affaire, malgré les informations faisant état d'une préparation concertée entre le chef des renseignements militaires, le général Aco Tomic, et son conseiller pour la sécurité nationale à la présidence, Rade Bulatovic.

PROTECTION DE L'ARMÉE

On ignore encore le fond de l'affaire. Il n'y a aucun doute que le gouvernement de Zoran Djindjic, comme désormais presque tous les gouvernements en ex-Yougoslavie, transmet des dossiers aux enquêteurs du TPIY. Pourquoi l'armée a-t-elle, cette fois, décidé de réagir ? Les Etats-Unis réclament des arrestations d'ici le 31 mars. Or, les regards se tournent vers des militaires, notamment le général bosno-serbe Ratko Mladic et trois officiers inculpés pour la tuerie de l'hôpital de Vukovar. L'armée tenterait de protéger les siens.

Une autre hypothèse est que l'armée veut

troubler la comparution au procès Milosevic de ceux que le procureur appelle les « insiders », les « initiés », les témoins serbes ayant appartenu au système Milosevic. D'autres raisons peuvent exister. Le général Perisic, comme le général Pavkovic, sont susceptibles d'être inculpés de « crimes contre l'humanité » pour avoir commandé l'armée yougoslave serbe en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo.

« Qui, de Kostunica et de l'armée, contrôle l'autre ? » s'interroge Biljana Kovacevic, une avocate engagée dans la défense des droits de l'homme. Elle juge l'affaire « catastrophique ». « Quel initié ira désormais témoigner contre Milosevic ? Quel ministre prendra la responsabilité de fournir des preuves des crimes aux Occidentaux ? » La militante est convaincue que les responsables d'une décennie de crimes de guerre sont passés à l'offensive. « En Serbie, accuse-t-elle, des forces de l'ombre contrôlent les politiques. »

Radovan Karadzic poursuit sa vie mystérieuse de fugitif insaisissable

Il serait réfugié dans les montagnes du Monténégro, hors de portée des forces de l'OTAN qui l'ont raté de peu fin février

SARAJEVO, FOCA et PALE

de notre envoyé spécial

Radovan Karadzic poursuit sa vie mystérieuse de fugitif insaisissable. Depuis l'échec de deux opérations militaires de l'OTAN destinées à le capturer dans le sud de la Bosnie, les 28 février et 1er mars, le chef de guerre bosno-serbe, recherché pour « génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre », se serait réfugié, selon des sources

diplomatiques et militaires occidentales, dans les montagnes du Monténégro, hors de portée des soldats de l'Alliance atlantique.

« Karadzic vivait bien de temps en temps dans la région de Celibici. La frontière avec le Monténégro est à un kilomètre. Or, non seulement il semble avoir été prévenu de l'imminence d'une arrestation, mais certains de ses protecteurs l'attendaient de l'autre côté, confie un

officier de renseignement européen. C'est foutu pour quelques mois, sauf si... » Sauf si ? « Les Américains souhaitent transformer l'échec en succès. Ils espèrent que Karadzic a eu peur et va se rendre. Ils lui font passer des messages. »

A Pale, Liljana Karadzic est, en ce 8 mars, Journée internationale de la femme, resplendissante dans son tailleur fushia. Elle s'apprête à trinquer avec ses conseillers de la Croix-Rouge bosno-serbe, dont elle est la présidente. Elle refuse de s'entretenir des aventures de son époux. Il y a près de quatre ans que celui-ci a quitté le domicile conjugal pour des résidences secrètes.

NOMBREUSES INTERROGATIONS

Des questions demeurent en suspens sur l'opération américaine du 28 février à Celibici et l'opération franco-allemande du 1er mars à Zavajt et Mestrevac, trois villages situés au sud de Foca. Qui a prévenu, si tel est le cas, M. Karadzic, et quels « protecteurs » veillent à sa sécurité ? Dès le lendemain de l'action américaine, deux journaux, le Times de Londres et l'Hamburger Adenblatt allemand, affirmaient, citant respectivement des sources militaires britanniques et une source diplomatique américaine, qu'un officier français avait fait échouer l'arrestation en prévenant un policier serbe. La France, les Etats-Unis et l'OTAN ont démenti, et le script de la conversation téléphonique publié par l'Hamburger Adenblatt n'apporte pas de preuve formelle. D'autres versions circulent au sein de la Force de stabilisation (SFOR) de l'Alliance atlantique, notamment celle d'une intervention trop lente des commandos américains après la réception

d'une information. Des officiers n'excluent pas non plus une manipulation du service de sécurité du fugitif.

« Les services secrets américains, français et allemand jouent un drôle de jeu avec des policiers et d'ex-paramilitaires de Foca afin d'obtenir des informations crédibles, témoigne un officier de l'OTAN. Or nul ne sait si ces Serbes sont prêts à vendre Karadzic pour toucher la prime de cinq millions de dollars offerte par Washington, ou s'ils travaillent pour Banja Luka, pour Belgrade, pour l'armée yougoslave, pour l'Eglise orthodoxe ou pour Karadzic lui-même... » Et les écoutes téléphoniques ne seraient pas non plus d'une utilité cruciale. « Ses hommes lancent de fausses pistes, raconte l'officier. Karadzic n'a pas besoin du téléphone pour communiquer. Il a son réseau de partisans. C'est eux qu'il faut retrouver, et c'est un échec ! »

La région de Foca et la frontière avec le Monténégro seraient maillées d'hommes travaillant pour Radovan Karadzic, par conviction ou pour l'argent, ou parfois même sans le savoir, et chargés de donner l'alerte en cas d'arrivée de colonnes de l'OTAN ou de convoie des messages écrits. Ces partisans nationalistes seraient recrutés au sein de la police routière, des sociétés de transport et de travaux publics. Camionneurs et cantonniers feraient d'efficaces indicateurs et messagers. D'ex-volontaires d'unités paramilitaires seraient aussi mis à contribution pour sillonner la région lorsqu'une menace plane.

Ainsi, si des ouvriers travaillent intensément ces jours-ci à la réfection des routes et sentiers autour

UNE ZONE DIFFICILE D'ACCÈS

■ République serbe (Republika Srpska)
□ Fédération croato-musulmane



noires de son Parti démocratique serbe (SDS), au pouvoir dans l'entité serbe de Bosnie-Herzégovine. Il s'agit aussi de prêtres et d'agents de l'Eglise orthodoxe, qui fut très engagée aux côtés de M. Karadzic durant la guerre. D'autre part, l'armée yougoslave, que le TPIY accuse de protéger en Serbie le co-accusé de M. Karadzic, le général Ratko Mladic, aurait repris contact depuis l'été dernier avec l'homme de Pale. Ses officiers de renseignements au Monténégro joueraient un rôle dans sa fuite.

MOUVEMENT INTELLECTUEL

Les liens éventuels entre M. Karadzic et l'armée yougoslave ne sont sans doute pas un élément déterminant comparés aux réseaux des fidèles du SDS et de l'Eglise. Ils seraient néanmoins un nouveau paramètre, parce que ces liens étaient inexistantes au temps de la fâcherie entre Slobodan Milosevic et Radovan Karadzic.

Il n'est pas exclu que l'union sacrée des nationalistes, un temps laminée par l'isolationnisme et les capitulations de Slobodan Milosevic, ait retrouvé une certaine vigueur depuis la chute du dictateur. Et le président Vojislav Kostunica, qui ne cache ni ses liens étroits avec le SDS bosno-serbe et l'Eglise orthodoxe, ni son aversion pour la justice internationale, joue un rôle essentiel dans ce mouvement politique et intellectuel. Au nom d'un nationalisme serbe réformé et ouvert sur le monde, mais dont les piliers continuent d'éviter à Radovan Karadzic et Ratko Mladic de comparaître devant les juges internationaux.

Rémy Ourdan

LA BAGAGERIE

Porte monnaie euros GM

Porte monnaie euros PM

PARIS • NEW YORK • TOKYO

Israël annonce le retrait de ses forces armées des zones autonomes palestiniennes

Le vice-président américain, Richard Cheney, s'est entretenu lundi pendant trois heures avec Ariel Sharon, mais il a réservé ses intentions quant à un entretien avec Yasser Arafat

JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'armée israélienne a annoncé mardi matin 19 mars son retrait des zones autonomes palestiniennes qu'elle avait occupées au cours des grandes offensives lancées à partir du 28 février dans la région de Bethléem et du nord de la bande de Gaza. Ce retrait est intervenu à la suite de rencontres israélo-palestiniennes tenues sous les auspices de l'émissaire des Etats-Unis, Anthony Zinni, quelques heures après l'arrivée en Israël, lundi, du vice-président américain, Richard Cheney. Ce dernier s'est entretenu pendant trois heures avec le premier ministre israélien, Ariel Sharon. M. Cheney devait rencontrer des responsables israéliens mardi matin, avant de retrouver M. Sharon pour un nouvel entretien.

Le vice-président américain n'avait toujours pas fait savoir, mardi matin, s'il était disposé à rencontrer également le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, auquel il a demandé publiquement, dès son arrivée en Israël, de « renoncer une fois pour toutes à la violence comme arme politique ». Cet éventuel boycottage a suscité les critiques acerbes des responsables



Le vice-président américain, Dick Cheney, écoute les hymnes nationaux en compagnie du premier ministre israélien, Ariel Sharon, lors de sa visite à Jérusalem, lundi 18 mars. Les deux hommes ont discuté de la situation au Proche-Orient et de la possibilité d'établir un cessez-le-feu dans le conflit israélo-palestinien.

palestiniens. « Comment pouvez-vous expliquer que le vice-président américain, qui vient dans la région pour rechercher la paix, rencontre Sharon et pas Arafat ? », s'est ainsi interrogé le négociateur Saëb Erekat. Une rencontre était programmée mardi en fin de matinée entre M. Cheney et des responsables palestiniens, mais l'Autorité

palestinienne a menacé de la boycotter à son tour, si M. Arafat en était tenu à l'écart.

Sur le terrain, et alors que M. Zinni a fait part de son « optimisme » au président américain George W. Bush sur les chances de parvenir rapidement à un cessez-le-feu, un Israélien a été tué, mardi matin, par des tirs palestiniens dans le nord de

la vallée du Jourdain. Ses deux assaillants ont été ensuite tués par des forces de sécurité israéliennes. Lundi, deux roquettes artisanales de type Qassam 2 avaient été tirées de la bande de Gaza en territoire israélien par le Mouvement de la résistance islamique Hamas, sans faire ni dégâts ni blessés. A la suite de ces tirs, l'armée israélienne avait effectué une nouvelle incursion dans la bande de Gaza.

Par ailleurs, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a écrit à M. Sharon pour protester contre « les moyens et les méthodes utilisés par l'armée israélienne », qui font que « le combat a pris toutes les caractéristiques d'une guerre conventionnelle ». M. Annan a particulièrement critiqué le comportement de Tsahal vis-à-vis des civils palestiniens et des personnels chargés des secours humanitaires.

G. P.

Les trente-neuf heures les plus longues à Ramallah

RAMALLAH

de notre envoyé spécial

Une pelleuse s'affaire devant la façade et des sacs de ciment encombrant l'entrée de la maison du pharmacien Abou Hafif. Ici, comme partout ailleurs dans la ville, on s'efforce de remédier aux dégâts causés par Tsahal. « Ils sont arrivés mercredi matin », raconte Abou Hafif, un petit homme d'une cinquantaine d'années. Depuis le lundi soir 11 mars, Ramallah était la cible de la plus grande opération militaire jamais lancée contre les territoires palestiniens depuis la guerre de 1967. L'armée israélienne s'était établie à côté de la maison du pharmacien, dans une école où elle retenait six professeurs, selon certaines sources.

« Trois blindés ont pris position devant ma maison. Nous étions réfugiés avec ma femme, ma fille, mon fils et deux voisins au rez-de-chaussée. Ils ont commencé à ouvrir le feu à la mitrailleuse sur cette porte », poursuit le pharmacien, qui montre les vantaux de fer littéralement criblés d'une centaine d'impacts, à hauteur d'homme. Dans la maison, des tirs d'une arme lourde ont transpercé quatre cloisons avant de terminer leur course dans la cuisine. Des miettes de livres pulvérisés par la mitraille et du mobilier transpercé jonchent encore les pièces dévastées.

« Nous étions terrorisés », poursuit Abou Hafif. J'ai hurlé en hébreu : "Nous sommes des civils, nous sommes des civils." Deux fois, trois fois, sans succès. Puis on m'a répondu en nous demandant de sortir. Nous nous sommes avancés les bras en l'air, ma fille agita une étoffe blanche. On nous a séparés des femmes, mon fils et moi, et un soldat a braqué son fusil sur mon

abdomen en hurlant : "Où sont les martyrs ? Où sont les martyrs ?" Il cherchait des combattants. Son fusil tremblait. J'avais peur moi aussi. J'ai essayé de discuter. Il a demandé à voir nos papiers d'identité. La tension a baissé, j'ai pensé alors que nous ne serions pas tués. » Les occupants de la maison ont été regroupés dans une pièce. Au bout d'un certain temps, on leur a apporté une bouteille d'eau. Une vingtaine de soldats ont pris position dans les étages et un autre siège a commencé.

« Pendant trente-neuf heures, nous sommes restés ici. Sans pouvoir bouger. A la fin, ma fille a fait une crise d'hypoglycémie. Je m'en suis occupé tant bien que mal. Il n'était pas question d'être secouru. D'ailleurs, on nous a dit que les ambulances du Croissant-Rouge ne pourraient pas venir jusqu'à nous », raconte encore le pharmacien. Pendant ces longues heures, sa fille avait servi d'intermédiaire auprès des soldats. Les seuls déplacements autorisés, vers les toilettes, se faisaient sous surveillance. Aucune intimité n'était possible, même pour les femmes, à la grande honte du pharmacien, encore ému par cette humiliation.

« Ils se disent démocrates. Ils disent qu'ils sont comme vous, les Européens, qu'ils ont vos valeurs. Ce sont des mensonges. Ce que nous voyons, nous, c'est la colonisation, s'indigne-t-il. Malgré tout cela, je suis prêt à pardonner, mais à la seule condition qu'ils me reconnaissent mes droits. » Autour de lui, les artisans s'affairaient. Il faudra du temps pour réparer les murs, et plus encore pour chasser le cauchemar des têtes.

Gilles Paris

Gala à la gloire de Tsahal sous haute protection

Trois mille personnes réunies à Paris, au Palais des sports

UNE QUARANTAINE de manifestants s'époumonent sous la pluie : « Palestine vivra ! Palestine vaincra ! » ; « Armée sioniste, armée criminelle ! » Tenus à bonne distance par un cordon de CRS, ils n'approcheront pas à plus de 300 mètres du Palais des sports de Paris. Militants rassemblés à l'appel de plusieurs associations pro-palestiniennes, ils s'emmitouffent dans leurs keffieh et brandissent sous les parapluies un drapeau palestinien.

Le Palais des sports accueille, lundi 18 mars dans la soirée, le gala annuel de l'Association pour le bien-être du soldat israélien - Keren Or (ABSI) -, organisé « en l'honneur de Tsahal ». Les invités d'honneur sont Dalia Rabin-Philosof, vice-ministre israélien de la défense et fille de l'ancien premier ministre Itzhak Rabin, le général Yedidia Yaari, chef d'état-major de la marine israélienne, et la chanteuse Rika Zaraï, présidente d'honneur de l'ABSI.

Trois barrages, des questions sur la provenance de l'invitation et une fouille : la sécurité est toute militaire. On est venu en famille. Des sandwichs sont distribués aux premiers arrivants, les filles reçoivent des dragées et les garçons une kippa. Grâce à un satellite israélien, la soirée est suivie en direct par les soldats de la marine stationnés à Eilat, ovationnés par un public nombreux : 3 000 personnes, selon les organisateurs. Il ne reste pas une seule place libre. La fête peut commencer.

La presse n'est pas invitée. « Compte tenu de la médiatisation incontrôlée de notre gala, nous avons pris cette décision pour éviter toute déformation », a justifié au Monde Gil Taieb, président de l'ABSI et vice-président du Consistoire de Paris. « Les médias nous présentent comme une association militariste qui finance des chars. En réalité, nous sommes un organisme à caractère caritatif. Nous distribuons des bourses aux soldats qui quittent les drapeaux et nous orga-

« Nous sommes comme le fer, plus on nous frappe, plus on nous durcit »

nisons des colonies de vacances pour les orphelins de Tsahal. »

Un journaliste du Monde parvient à entrer, en achetant un billet à la sauvette. A l'intérieur, les médias sont régulièrement censurés par les invités et le public, pour « la désinformation », « les manipulations » et « les réécritures de l'histoire » dont ils se rendraient coupables. Au micro, Gil Taieb explique que le succès de ce gala est « la seule réponse à tous les hypocrites, à tous les menteurs ». « L'échec des tentatives d'annulation de notre soirée par les bien-pensants est la meilleure réponse à tous les

hypocrites, à tous les menteurs. Nous sommes comme le fer, plus on nous frappe, plus on nous durcit », poursuit-il. La foule agite des drapeaux israéliens.

Pour encourager les dons, deux films présentent la vie idéalisée au sein de Tsahal, accompagnés d'une musique émouvante, d'images de soldats en action. La salle s'enflamme et crie en chœur : « Israël, Israël ! » Un troisième film, très dur, montre quelques moments choisis du quotidien des soldats, entre l'attentat de Kissufim, en février 2002, les interventions dans la bande de Gaza, à Hébron, et la découverte de 50 tonnes d'armes à bord du *Karine-A*, le 3 janvier, en mer Rouge. Le discours d'Ariel Sharon accusant Yasser Arafat est diffusé. « Arafat assassin ! », scande une partie du public.

A l'extérieur du Palais des sports, les journalistes en sont réduits à battre le pavé. Les caméras de télévision cherchent en vain à glaner quelques images : la police leur interdit de filmer les invités. « C'est une soirée privée, explique un policier un peu gêné. Les participants ne veulent pas être filmés. » Cette interdiction ne s'applique pourtant pas au service d'ordre, dont l'un des membres dirige une caméra vidéo sur les journalistes présents. Un photographe de Libération est frappé au visage par des membres du Bétar et hospitalisé.

Jessica Fontaine et Xavier Ternisien

Mary Robinson renonce à défendre les droits de l'homme aux Nations unies

Elle était contestée par la Russie et les Etats-Unis

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondante

A la grande déception des défenseurs des droits de l'homme, Mary Robinson a annoncé, lundi 18 mars à Genève, qu'elle ne se représenterait pas pour un second mandat à la tête du Haut Commissariat de l'ONU pour les droits de l'homme.

En fait, l'ancienne présidente irlandaise voulait un deuxième mandat et l'avait dit, début mars, au secrétaire général de l'ONU. Mais les Américains s'y opposaient, rejoignant ainsi les Russes. Quant aux autres Occidentaux, ils reprochent à M^{me} Robinson sa gestion « désastreuse » de la conférence sur le racisme à Durban, mais avaient, en fait, déjà été fortement irrités par ses dénonciations « mal venues » de l'OTAN pendant la guerre au Kosovo et, surtout, sa demande d'enquête sur le nombre de victimes civiles.

Les seuls alliés de Mary Robinson ont été les défenseurs des droits de l'homme, avec qui elle avait de facto formé une alliance contre les gouvernements abusifs, devenus plus nombreux, selon elle, depuis le 11 septembre « sous prétexte de lutte antiterroriste ».

UNE DÉCISION DIFFICILE

Kofi Annan devait prendre une décision difficile. Fallait-il reconduire Mary Robinson, qui n'avait pas hésité à heurter de front des chefs d'Etats comme Vladimir Poutine, qui ne la recevait d'ailleurs plus, qui avait critiqué les Américains au sujet du Kosovo mais aussi de l'Afghanistan et de Guantanamo Bay ? Ou valait-il mieux opter pour une personnalité qui, selon une source au secrétariat général, aurait « un meilleur jugement politique » et serait capable de « maintenir les lignes de communications

avec les Etats, comme par exemple Lakhdar Brahimi ? ». Poser la question en ces termes, c'était y répondre...

A présent, au nom des ONG, Human Rights Watch formule deux revendications. « Pour nous, il est indispensable que le haut-commissaire soit une personnalité avec une stature politique à la hauteur de la tâche », a expliqué au Monde son président, Kenneth Roth. Il est aussi essentiel que la personne nommée soit au sommet de sa carrière et qu'elle n'utilise pas le poste comme un tremplin pour accéder à un autre, ce qui l'obligerait à éviter des confrontations avec des Etats puissants. »

Plusieurs noms de candidats circulent, dont celui du président malien Alpha Oumar Konaré ou de l'ex-président bulgare Petar Stoyanov. Les ONG avancent aussi celui de l'ancien ministre canadien des affaires étrangères, Lloyd Axworthy. Certains défendent la thèse d'un expert du sein du système, comme le Brésilien Sergio Vieira de Mello, qui termine, juste à temps, son mandat à Timor-Oriental et dont le contrat a déjà été renouvelé pour trois ans comme secrétaire général sans portefeuille. On parle également de l'ancien ministre algérien des affaires étrangères, M. Brahimi, représentant de l'ONU en Afghanistan, du Malaisien Ismail Razali, « facilitateur » en Birmanie, ou encore du secrétaire général adjoint et avocat des droits de l'homme, le Slovène Danilo Turk qui, cependant, réfute les rumeurs, expliquant : « Ceux qui souhaitent le poste ne savent pas ce qui les attend. C'est une mission impossible dont personne ne peut s'acquitter vivant ! »

Afsané Bassir Pour

« L'une comme l'autre étaient en effet des montres Breguet, merveilleusement précises, étonnamment résistantes (...) »

Patrick O'Brian, "Blue at the Mizzen", 1999

Breguet. La passion laisse des traces.

Chronographe Type XX Transatlantique en acier, avec fonction "retour en vol". Mouvement à remontage automatique avec date et petite seconde. Compteurs de 30 minutes et de 12 heures. Lunette tournante graduée. Chiffres et aiguilles luminescents. Couronne vissée. Étanche à 300 mètres.

Boutique et Musée Breguet, 20, Place Vendôme, 75001 Paris, tél. 01 47 03 65 03
Boutique Breguet, 26, La Croisette, 06400 Cannes, tél. 04 93 38 10 22
Boutique Tourbillon, 6, Rue Royale, 75008 Paris, tél. 01 85 35 01 50

Depuis 1775

Inauguration d'un « village du sida » en Afrique du Sud

JOHANNESBURG

de notre correspondante

« Je suis en chemin vers le paradis. Ô joie, joie. » L'ambiance est à la fête, dans la banlieue ouest de Johannesburg. Mais l'allégresse des chants religieux matinsés de rythmes africains n'est qu'apparente. Les enfants qui battent le tambour sont ici pour mourir. Tous séropositifs, ils habiteront bientôt le « premier village mondial » de malades du sida. Critère de sélection : être en phase terminale.

Bâti sur un grand terrain arboré, le village n'est pas encore complètement terminé, en ce jour d'inauguration. Les premiers habitants y seront installés dans quelques mois. L'ensemble, peint en vieux rose, est plutôt gai. Les maisons, toutes sur le même modèle, sont constituées de quatre ou cinq dômes, un pour la pièce commune avec cuisine, les autres pour les chambres et salles de bain. Une partie du complexe est consacrée à la vente de produits artisanaux, une autre à la culture de fruits. A l'entrée, il y a une buvette qui sera ouverte au public. Rien ne laisse deviner qu'il s'agit d'un mouroir.

L'histoire de ce village a débuté, il y a dix ans, quand le révérend Corine McClintock, qui a fondé une organisation caritative chrétienne, Sparrow Ministries (l'Eglise des moineaux), a commencé à accueillir les malades délaissés par tous. « Nous avons recueilli des gens retrouvés dans des décharges », raconte-t-elle. Aujourd'hui encore, certains des pensionnaires de la mission ont été amenés là par la société protectrice des animaux, au hasard des recherches de chiens errants. « Ces gens sont rejetés. La famille, la communauté, les hôpitaux, personne n'en veut », dit Corine McClintock. Il ne reste qu'à leur offrir « une mort dans la dignité ». En dix ans, l'organisation a pris en charge plus de 700 personnes. « En Europe, nos patients ne seraient pas considérés comme en phase terminale. Mais ici, ils n'ont pas à manger, ils sont faibles et ne peuvent pas faire face à la moindre maladie opportuniste. Ils sont condamnés », explique Michèle, l'une des jeunes bénévoles.

Les anciens locaux étaient devenus trop étroits. Ils regroupaient 57 personnes, dont 50 enfants. Seuls cinq d'entre eux bénéficiaient de traitements à base d'antirétroviraux. Un hasard. Celui qui, un jour, a mené une Américaine surfant sur Internet jusqu'au site d'un quotidien ayant publié un article sur Sparrow. Sur photos, elle a choisi deux enfants dont elle paie le traitement. Trois de ses amis ont fait de même. Les 45 autres enfants attendent le bon vouloir de donateurs. Le président sud-africain s'oppose à la distribution d'antirétroviraux par les services de santé publique, au prétexte que ceux-ci seraient « pires que le mal ». Le terrain a été offert par la municipalité, les médicaments sont fournis par les hôpitaux, mais, pour l'essentiel, le village, d'un coût de près d'un million d'euros, est financé par des dons privés. Il pourra accueillir 450 personnes. Face à 4,7 millions de contaminés du VIH, soit un Sud-Africain sur neuf, le révérend McClintock ne se fait pas d'illusion : « Nous sommes face à une catastrophe et dans les années à venir nous aurons besoin de beaucoup d'autres villages comme celui-ci. »

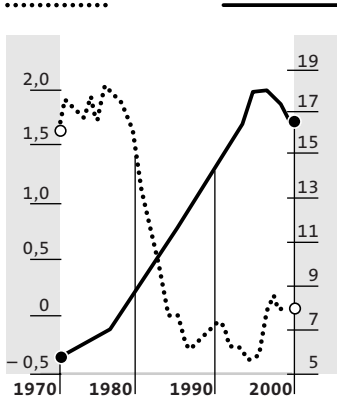
Fabienne Pompey

Américains et Européens divergent sur la fracture mondiale

Pour la conférence de l'ONU sur le financement du développement qui s'est ouverte, lundi, à Monterrey (Mexique), Washington annonce, certes, une hausse de son aide mais remet en question la mission de la Banque mondiale

L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

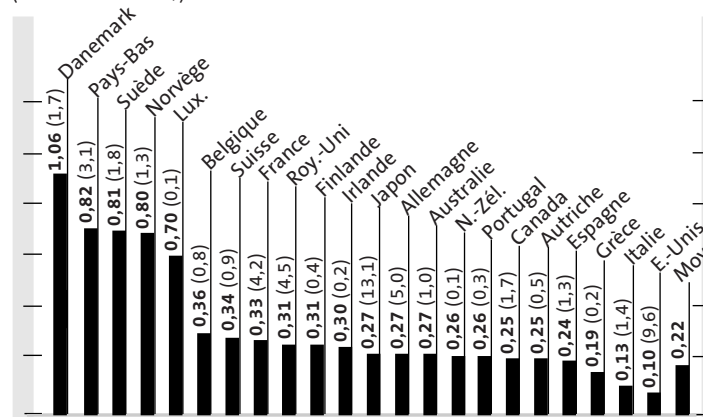
En Afrique
Croissance par hab. (en %)
Aide (en % du PIB)



Source : OCDE

Comptable des deniers publics, le secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neill - proche de M. Bush - n'a jamais caché sa méfiance à l'égard de l'aide publique au développement ni sa conviction qu'« elle ne servait à rien ». Il s'est toujours opposé

Aide publique au développement nette en 2000, en % du PNB (et en milliards de \$)



aux appels lancés par le président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, et quelques autres de doubler le montant de l'aide aux pays pauvres (de 50 à 100 milliards de dollars par an). Dans le même

registre, M. O'Neill a toujours douté de l'utilité de la Banque mondiale. Commentant le rapport publié la semaine dernière par la Banque sur l'efficacité de l'aide, il s'est contenté d'ironiser en soulignant « qu'une part encore très importante de la population mondiale vit avec moins de 1 dollar par jour. Cela ne me semble pas être la conclusion d'un demi-siècle de succès », tout en admettant qu'il ne l'avait pas lu.

Les Européens n'ont pu officiellement qu'applaudir l'initiative de la Maison Blanche qui porterait à 15 milliards de dollars le montant consacré au développement dans le budget américain. Quelques jours après, au sommet de Barcelone, vendredi 15 mars, les Quinze sont eux-mêmes convenus de faire tout leur possible pour porter leur aide publique au développement à 0,39 % de leur PIB en 2006, contre 0,33 % actuellement.

PRÊTS OU DONS ?

En revanche, la proposition de M. Bush de transformer 50 % des prêts de la Banque mondiale en dons est loin de faire l'unanimité. « Lorsqu'un pays lutte contre le sida, est dans une situation de post-conflit, dévasté par la guerre ou par des conflits ethniques, c'est une erreur de lui fournir une assistance sur la base de prêts car cela conduit à des niveaux de dette insoutenable », a expliqué, lundi à Monterrey, Alan

Larson, chargé des questions économiques au département d'Etat. L'idée du président Bush est donc de ne pas passer par la case « prêts », mais de faire tout de suite des dons aux pays dans le besoin qui, de toute façon, ne remboursaient pas. Les Européens ne sont d'accord ni sur le mécanisme ni sur la philosophie qu'il sous-tend.

Ils soupçonnent les Américains de ne pas avoir abandonné le projet de recentrer les institutions de Bretton Woods dans le sens des recommandations du rapport remis au Congrès par le professeur Allan Meltzer il y a deux ans (« au FMI les crises financières, à la Banque mondiale les pauvres ») et de leur ôter leur caractère universel.

Demander à la Banque mondiale de renoncer à ses prêts concessionnels reviendrait à l'asphyxier financièrement, puisque le remboursement des prêts lui permet de prêter à nouveau, estiment-ils. De plus, admettre que certains pays ne seront jamais capables de rembourser équivaut à créer une catégorie de pays perdus pour le développement.

« C'est une vision qui n'est pas la nôtre », affirme un diplomate européen. Enfin, porter à 50 % la part de dons pourrait remettre en question le niveau, déjà faible, de l'APD, comme le laisse entendre Alan Larson. Pour lui, elle « n'est qu'une partie de la stratégie en faveur du développement, le commerce et l'investissement privé en sont aussi des parts importantes ».

Jim Wolfensohn, le patron de la Banque mondiale, depuis toujours dans le collimateur de l'administration républicaine, et qui n'a sauvé sa tête que grâce aux événements du 11 septembre, se montre prudent et renvoie la balle du côté de ses actionnaires. « Je n'ai rien contre le principe des dons, qui jouent un rôle important dans les domaines tels que l'éducation, la lutte contre le sida et certaines situations d'après-conflit, a-t-il déclaré au Monde. Le problème est d'avoir la capacité de les financer. Si nos actionnaires sont prêts à augmenter leur contribution pour remplacer l'argent transformé en dons, j'en serais très heureux. Mais c'est à eux de décider. »

Babette Stern

TROIS QUESTIONS À... GEORGE SOROS

1 Le secteur privé, tel le fonds d'investissement Soros Fund Management, que vous présidez, est la grande vedette de la conférence de Monterrey : est-ce la reconnaissance du rôle qu'il peut jouer pour le développement ?

J'y vois plutôt une forme de démission de la part des gouvernements. En accordant autant d'importance au secteur privé, ils cherchent à se décharger de leurs responsabilités. Je suis persuadé que les entreprises sont plus qualifiées que l'Etat pour créer de la richesse, mais il faut pour cela des conditions préalables que seuls les gouvernements sont capables de mettre en place. La raison d'être des entreprises est de faire du profit, elle ne sera jamais d'assurer des politiques économiques stables et une bonne gouvernance, ingrédients indispensables du développement. Les pays les plus pauvres doivent faire ce chemin avec l'aide des institutions financières internationales, car ils n'ont pas les moyens de le faire seuls.

2 Vous êtes en train de plaider pour une augmentation de l'aide publique au développement ?

Oui, il faut plus d'aide publique et il faut qu'elle soit mieux utilisée. J'ai souvent dit que les gouvernements des pays pauvres, corrompus, autoritaires, étaient les premiers responsables de la misère de leur population, mais il faut aussi dénoncer l'hypocrisie des pays riches, qui prétendent faire beaucoup alors qu'en réalité ils ne font pas grand-chose. George W. Bush a annoncé que les Etats-Unis donneraient 5 milliards de dollars de plus à partir de 2004. C'est très bien, mais pourquoi ne le font-ils pas tout de suite ? Je suis aussi inquiet des critères d'attribution de cette aide. Si c'est le critère du « pour ou contre moi » qui l'emporte, cela ne sera pas bon pour le développement. Le soutien accordé au régime répressif ouzbek va dans ce sens. Alors que, au contraire, il faudrait aider en priorité les pays

qui sont exemplaires, comme le Sénégal, le Mali ou le Mozambique, et condamner le Zimbabwe de M. Mugabe.

3 Est-ce que le financier-spéculateur que vous êtes est le mieux placé pour donner ces conseils ?

J'ai l'habitude de dire que la différence entre un investisseur et un spéculateur, c'est simplement que le second a mieux réussi. Cela dit, je crois qu'en tant que praticien de ce capitalisme global, j'ai quelque crédibilité à en dénoncer les travers et à pouvoir faire la part entre ce que l'on peut attendre ou pas du secteur privé. Enfin, j'ajouterai qu'à travers ma fondation, j'ai donné l'an dernier 500 millions de dollars pour mener des actions en faveur du développement. Cela me place parmi les plus importants donateurs, même au regard de certains Etats.

Propos recueillis par Laurence Caramel

A Daqing, les ouvriers chinois résistent à la modernisation sociale

Dans ce bastion mythique du maoïsme, ils protestent par milliers contre les contraintes de la Bourse et de l'OMC

DAQING (Chine du Nord-Est)

de notre envoyé spécial

La place des Hommes-de-Fer de Daqing est un musée d'antiques rêves prolétaires. L'auguste statue de Wang Qingxi, ouvrier modèle du pétrole des années 1960, domine l'esplanade de sa masse de bronze vert. Casquette ouvrière et paumes calées sur les hanches, le héros a fière allure. Un peu plus loin, des parois de pierre sont gravées de scènes épiques : corps à la peine s'affairant autour de derricks, muscles activant des roues d'acier dentelées. C'est Fernand Léger en Mandchourie rouge.

Image surréelle : ces « hommes de fer » occupent aujourd'hui la place, leur place, leur lieu de mémoire. Ils se mêlent aux grappes de familles qui filent le cerf-volant dans le soleil orange de la fin de

l'après-midi. On les dirait sortis des tableaux de légende. Ils sont là, un peu fripés, un brin voutés, mais ils sont là. Et ils sont en colère.

Appelons-les Wang Xiaohan et Zhu Xindong - noms modifiés par précaution. Ils n'ont accepté de parler qu'avec réticence, car ils craignaient un piège. Les agents de police en civil traînent en permanence sur l'esplanade. Depuis le 1^{er} mars, Wang et Zhu viennent manifester tous les jours au pied du bouquet d'icônes révolutionnaires trônant devant le siège de leur société, le Bureau d'administration du pétrole de Daqing. Ils sont les irréductibles d'un mouvement de protestation ouvrière. Ils sont les fantassins d'une résistance sociale à laquelle se heurte la restructuration du secteur d'Etat dans une Chine aspirée par les nouvelles contraintes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

La société de Wang et Zhu est liée à PetroChina, fleuron de l'industrie pétrolière nationale, qui, depuis son introduction en Bourse à New York et à Hongkong, commence à dégraisser pour satisfaire aux critères de rentabilité. Les deux « hommes de fer » font partie de ces sacrifiés, mais ils se rebiffent. Chaque jour, les rassemblements mobilisent sur l'esplanade plusieurs milliers de protestataires - avec des pics à dix mille, voire vingt mille personnes.

Le contentieux porte sur les conditions de leur départ à la retraite anticipée. Ils estiment avoir été « floués » par des promesses qui n'ont pas été tenues. Outre une indemnité correspondant à 3 400 francs par année passée dans l'entreprise, on leur avait promis une retraite mensuelle de près de

1 000 francs sous réserve qu'ils versent une cotisation de près de 300 francs par mois. Or la direction a brutalement augmenté cette cotisation à 800 francs. Les 90 000 ouvriers qui avaient donné leur accord pour un départ à la retraite selon les termes initiaux se sentent donc « trompés », expliquent Wang et Zhu.

« OFFICIELS CORROMPUS »

Ils sont amers, ces « hommes de fer ». Anciens héros de la mythologie maoïste, ils sont aujourd'hui envoyés à la casse comme des essieux rouillés. Agé de 56 ans, Wang Xiaohan était chauffeur de camion transportant l'outillage mécanique dans les champs d'hydrocarbures de la province du Heilongjiang, autour de Daqing, qui produit aujourd'hui le tiers du pétrole chinois. Son compère Zhu Xindong, 57 ans, était un ouvrier de prospection sur la « ligne de front ». Il fouillait les entrailles de la terre mandchoue en quête de gouttes d'or noir. « Nous avons construit Daqing de nos mains », lance-t-il.

Zhu esquisse un sourire triste. Il est lui-même un membre du Parti communiste. Il s'amuse de constater à quel point on l'ignore désor-




représente plus les ouvriers. Il est devenu le parti d'officiels complètement corrompus. » La corruption, voilà la source de la colère des « hommes de fer ». « Daqing est l'endroit le plus corrompu de Chine, tempête Wang. Les officiels volent l'argent du petit peuple. Ils le détournent pour s'acheter de superbes maisons où ils logent leurs maîtresses. »

Pour l'heure, les ponts ne sont pas complètement rompus. Wang et Zhou continuent d'espérer que le gouvernement de Pékin finira par intercéder en leur faveur. « Le problème, en Chine, disent-ils, c'est que les bonnes politiques du gouvernement central sont dévoyées par les officiels locaux corrompus. » Du côté du pouvoir, la prudence prévaut pour l'instant. Deux semaines après le début du mouvement, les forces de l'ordre se sont bien gardées d'intervenir.

Des renforts ont été dépêchés à Daqing, mais ils étaient invisibles en fin de semaine dernière sur la place des Hommes-de-Fer. A l'évidence, la police ménage la masse. Elle ne disperse pas les attroupements autour des dazibaos (affiches murales) dénonçant « l'illégalité » de la politique de la direction d'entreprise.

Mais elle traque discrètement les meneurs. « Les premiers jours, des ouvriers ont pris la parole à l'aide de mégaphones, raconte Wang. Le lendemain, on ne les a plus revus. Ils ont été arrêtés ou assignés à résidence. » Aussi les deux « hommes de fer » préfèrent-ils rester silencieux en public. « Mais on continuera à venir le temps qu'il faudra. C'est trop injuste de nous maltraiter comme ça. »

Frédéric Bobin



MEDECINE - PHARMACIE
Prépa. annuelle aux concours de 1ère année

PARAMÉDICAL
CARRIÈRES SOCIALES
Prépa. annuelle aux concours

DROIT - SCIENCES PO.
Prépa. annuelle et d'été aux concours

BTS OPTICIEN LUNETIER
Prépa. à l'examen national

PROFESSEUR DES ECOLES
Prépa. au concours du CRPE

Direction : Docteur JF PONCET

Etablissement d'enseignement supérieur privé déclaré auprès des Rectorats régi par la loi du 12 juillet 1987.

COURS GALIEN - Site internet : www.cours-galien.fr

Paris : 92 rue de Rennes 75006 Tél. 01 53 63 00 22
Lyon : 10 rue Antoine Luminère 69008 Tél. 04 78 00 06 20
Dijon : 32 rue Chabot Charny 21000 Tél. 03 80 66 26 00
St Etienne : 31 rue du 11 novembre 42100 Tél. 04 77 43 95 00
Montpellier : Pitot Bât. E - Place Mirouze 34000 Tél. 04 67 61 95 42
Grenoble : 18 rue Aimon de Chissé 38000 Tél. 04 76 03 15 99
Cl Ferrand : 4 avenue Marx Dormoy 63000 Tél. 04 73 29 32 32

Batna est devenue le « gardien du temple » de la révolution algérienne

Dans la capitale des Aurès, d'où est partie l'insurrection il y a quarante ans, on se désolé que l'ancienne colonie soit si mal connue des Français

BATNA

de notre envoyée spéciale

Batna est une ville moderne sans cachet, mais à laquelle ses habitants, les Chaouis (Berbères des Aurès), sont foncièrement attachés. « Ici, à la différence d'Alger, on a de l'espace et un air pur », disent-ils, en contemplant leurs larges avenues, les cigognes perchées sur le sommet des toits et les montagnes enneigées environnantes. C'est ici qu'a été donné le coup d'envoi de l'insurrection algérienne contre le colonisateur français, le 1^{er} novembre 1954.

« La première balle est sortie des Aurès », disent les habitants, entre fierté et dérision. Ben Boulaïd, l'un des héros de la révolution, en est originaire, ce qui lui vaut d'avoir son buste dans un petit square du centre-ville. « On est devenu les gardiens du temple, et ça nous gonfle !, dit en souriant Syphax, correspondant du journal *Le Matin*. Le triomphalisme hérité de l'indépendance, c'est une corde usée. Dans les films à la télévision, on anoblit nos martyrs et on les fait parler l'arabe du livre [du Coran] ! Comme si on ne savait pas que nos Amirouche et Ben Boulaïd étaient des paysans qui ne parlaient que le berbère ou l'arabe dia-

lectal ! Notre histoire ne démarre pas en 1954, tout de même ! »

A Batna règnent la même révolte qu'à Alger, la même envie de tout casser. Beaucoup en viennent à « souhaiter que ça explose ». Sur les murs, les graffitis sont éloquentes : « Ici s'arrête la vie », « Réveillez-vous ! » ou encore « Mineurs à vie ». Plus significatif encore : le nombre de suicides. « Dans les plus petits villages, les gens se donnent la mort. Dans 90 % des cas, il s'agit de jeunes », raconte Syphax. A Lambèze, à 10 kilomètres d'ici, j'ai recensé huit cas de suicides en l'espace d'un an. » Les sept salles de cinéma ayant été fermées à la fin des années 1980 par les islamistes du FIS et jamais réouvertes depuis, les jeunes ont dû se trouver d'autres distractions. Internet en est une, et

se développe à une vitesse impressionnante, comme partout ailleurs en Algérie. On ne compte pas moins de 70 cybercafés aujourd'hui à Batna. L'autre passe-temps, c'est la télévision française. Toutes les chaînes, à commencer par Canal+, sont piratées. « Je connais mieux Jospin et tous vos ministres que le gouvernement algérien, rigole Selim, vingt-trois ans, au chômage. Je suis tous les débats politiques, et j'adore cela ! »

PAS DE VISA

L'histoire de Mohammed Garne, ce « Français par le crime », né en 1960 du viol collectif de sa mère par des soldats français et qui vient d'obtenir réparation de la part du ministère français de la défense a été suivie avec passion à la télévi-

sion. Depuis lors, trois habitants de la wilaya de Batna ont entamé eux aussi une procédure auprès des autorités françaises.

Si la France ne fait plus illusion, elle n'est pas l'objet de ressentiment dans cette région qui a pourtant particulièrement souffert, il y a quarante ans. Elle est même évoquée avec plaisir et affection, bien qu'une sourde lutte oppose les arabophones aux francophones, accusés d'être le « Parti de la France ».

Un regret pour les jeunes : ne pas pouvoir obtenir de visa pour y émigrer, dans l'espoir d'une meilleure vie. Quant à leurs parents, beaucoup déplorent que l'Algérie soit si mal connue des Français. « L'opinion française nous prenait tous pour des fellaghas et des terroristes dans les années 1950, sans savoir le mal que le colonialisme nous avait fait et ce qui nous avait conduits à nous soulever, s'attriste un cadre de cinquante ans. Et voilà que ça continue, avec nos 150 000 morts de ces dix dernières années. Maintenant, on nous voit comme des égocentriques ! Est-ce qu'un jour les Français s'intéresseront à nous comme nous nous intéressons à eux ? »

Florence Beaugé

Treize blessés dans un attentat à Alger

Un attentat à la bombe, lundi après-midi, au cœur de la capitale algérienne, a fait treize blessés, dont trois dans un état grave. Une bombe de fabrication artisanale avait été déposée en face de la Grande Poste et a explosé à 17 heures, heure locale, moment de forte affluence. C'est le troisième attentat de ce type intervenu à Alger depuis novembre 2000, après une accalmie de près de deux ans. Les autorités et la presse algériennes en imputent la responsabilité au Groupe islamique armé (GIA), dont le chef, Antar Zouabri, a été tué par les forces de sécurité le 8 février, à Boufarik, sa ville natale (35 km au sud d'Alger). — (AFP.)

Mahfoud Kaddache, historien

« Le débat qui a eu lieu en France a passionné en Algérie »

ALGER

de notre envoyée spéciale

Mahfoud Kaddache, vous êtes historien, auteur notamment de *L'Histoire du nationalisme algérien* (Sned éditions). Y a-t-il encore des sujets tabous en Algérie concernant la guerre de libération ?

Il y a un effort réel, depuis quelques années, pour faire admettre une histoire objective. Plusieurs colloques ont eu lieu ces derniers temps sur Messali Hadj ou sur Ferhat Abbas, par exemple, alors que ces noms étaient tabous jusqu'à une date récente. On assiste à de vifs débats, mais sans incidents graves. Même s'il y a encore des réticences ou même des oppositions (récemment à Batna, un universitaire a été empêché de tenir un colloque sur Messali Hadj), on constate un vrai désir de faire la vérité sur la guerre de libération.

Nous ne sommes cependant qu'au début de ce processus. On commence tout juste à faire la critique du FLN, question jusque-là sacralisée. De même, on ose à présent critiquer les assassinats et réglé-

ments de comptes entre mouvements algériens rivaux pendant la guerre, entre FLN et messalistes.

Comment a été accueillie la résurgence de la mémoire de ces deux dernières années en France ?

Le débat qui a eu lieu en France a passionné en Algérie. Il y a eu ici en écho toute une série de colloques,



« On constate un vrai désir de faire la vérité sur la guerre de libération »
MAHFUOD KADDACHE

de débats, de mises au point dans les journaux, etc. Nous, nous savions évidemment ce qui s'était passé il y a quarante ans, et nous étions reconnaissants à des gens comme les chrétiens de gauche, ou les militants antitorture tels que le général de Bollardière, d'avoir eu le courage de tenter de faire connaître la vérité. Mais nous étions découragés que notre parole ne soit pas entendue, et qu'on ose maintenir certaines versions officielles, comme le suicide de

Larbi Ben'Mhidi, ou celui d'Ali Boumendjel. Aussi, quand le général Aussaresses a révélé avoir abattu de sang-froid vingt-quatre personnes, ça a été un choc ici. Ces aveux ont révolté, mais en même temps ils ont constitué un événement inespéré. Enfin, on nous croyait.

Qu'est-ce qui a le plus intéressé ?

Ce qui a le plus impressionné, c'est la question des femmes et des viols. En levant le plus fort des tabous, et en reconnaissant publiquement qu'elle avait été violée pendant la guerre de libération, Louisset Ighilahriz nous a stupéfiés. Nous n'aurions jamais imaginé qu'une Algérienne puisse dire cela publiquement. Elle est la seule à l'avoir fait, et cela demande un courage extraordinaire. D'autres témoignages de femmes suivront peut-être, mais ils resteront individuels car ce sujet est trop douloureux en Algérie pour pouvoir être reconnu collectivement. Et si beaucoup d'hommes refusent obstinément, eux aussi, d'évoquer leurs tortures, c'est pour les mêmes raisons : par pudeur et par honte. Avouer le supplice de la bouteille de verre (pratique couran-

te pendant la guerre d'Algérie, et bien avant 1954), c'est pour un homme la même souffrance que pour une femme reconnaître ses viols.

Comment a été interprétée l'attitude des responsables politiques français, depuis deux ans ?

Elle a déçu et a été ressentie comme une série de faux-fuyants. Il nous a paru intolérable que le président Chirac renvoie dos à dos les crimes de l'armée française et ceux du FLN, négligeant le fait qu'il s'agissait d'actes de résistance. Il serait important que l'Etat français reconnaisse les faits et les désavoue. Le peuple algérien est très sensible aux gestes et aux symboles. M. Chirac, en venant il y a quelques mois à Bab el-Oued, a marqué les esprits. En revanche, sa décision de consacrer une journée aux harkis, considérés ici comme des collaborateurs, a beaucoup choqué. Même si on peut comprendre que l'Etat français ait une dette de reconnaissance à l'égard des harkis, ce n'était pas, psychologiquement, le geste à faire.

Propos recueillis par
FI. B.

L'arrivée du « Monica » fait craindre une vague de clandestins

Depuis le début de l'année, 6 000 immigrés sont parvenus sur les côtes italiennes

ROME

correspondance

L'état d'urgence doit bientôt être proclamé en Sicile. Le ministre de l'intérieur, Claudio Scajola, a annoncé un décret en ce sens. Les images en provenance du port de Catane illustrent la gravité de la situation. Les centaines d'hommes, de femmes et d'enfants serrés sur le pont du *Monica*, l'énorme « charrette de la mer » arrivée, lundi après-midi 18 mars, rappelle en effet les débarquements massifs d'Albanais du début des années 90 dans les ports des

Pouilles. Les autorités italiennes craignent qu'une nouvelle « invasion » se reproduise. Selon les services secrets de la péninsule, une dizaine d'autres bateaux comme le *Monica*, avec 50 000 réfugiés, seraient prêts à prendre la mer.

Depuis le début de cette année, 6 000 personnes ont déjà fait le « voyage de l'espoir » vers l'Italie. Les centres d'accueil sont pleins. Les derniers arrivés ont été acheminés vers Bari, dans les Pouilles, après les premiers soins d'urgence. Les procédures d'identification ont commencé. Selon le

UN DÉBARQUEMENT MASSIF DE RÉFUGIÉS



ministre de l'intérieur, des éléments suspects, liés à la criminalité internationale et au terrorisme, pourraient en effet se cacher parmi les passagers du *Monica*. Des armes et de la drogue auraient également été trouvés et on cherche toujours les membres de l'équipage qui pourraient s'être mêlés aux réfugiés.

LONGUE TRACTATION

La fin du voyage a été particulièrement mouvementée. Le *Monica* avait été repéré dès samedi après-midi par une frégate de la marine française qui a tenté en vain de l'aborder. Les autorités navales italiennes l'ont ensuite pris en charge. Les immigrés ont menacé de jeter les enfants par-dessus bord s'il ne leur était pas permis de poursuivre

le voyage. Ce n'est qu'au terme d'une longue tractation que le *Monica* a enfin pu être remorqué vers Catane. Une femme a accouché en mer. Son bébé a été prénommé Marina. Tous deux ont été transportés en hélicoptère dans un hôpital de la ville. Une vingtaine d'autres clandestins ont dû être hospitalisés à leur arrivée. Les réfugiés ont voyagé dans des conditions pénibles pendant une dizaine de jours. Le *Monica* serait parti du port turc de Mersin. La majorité des clandestins est d'origine kurde irakienne.

L'arrivée du *Monica* a relancé les polémiques sur l'immigration. La nouvelle loi qui durcit la législation est sur le point d'être adoptée définitivement par le Parlement.

Salvatore Aloïse

George W. Bush toujours résolu à contrer l'Irak

WASHINGTON. Le président George W. Bush s'est déclaré, lundi 18 mars, toujours résolu à empêcher l'Irak de prendre en otage les Etats-Unis avec des armes de destruction massive, en dépit des réserves des dirigeants arabes face aux efforts de Washington pour renverser Saddam Hussein. « J'apprécie leurs conseils, mais nous ne laisserons pas l'un des dirigeants les plus dangereux acquérir les armes les plus dangereuses du monde, pour tenir en otage les Etats-Unis, leurs amis et leurs alliés. Cela ne se produira pas », a déclaré M. Bush, lors d'un déplacement dans l'Etat du Missouri. D'après un sondage réalisé pour la chaîne de télévision CNN et le magazine *Time* publié lundi, plus des deux tiers (70 %) des Américains pensent que « les Etats-Unis devraient recourir à une action militaire pour renverser le régime de Saddam Hussein en Irak ». En revanche, d'après un sondage publié par le quotidien britannique *The Guardian*, plus de la moitié des Britanniques s'opposent à ce que leur gouvernement appuie une offensive américaine contre l'Irak. D'après cette enquête ICM, 51 % des 1 001 adultes interrogés par téléphone se sont prononcés contre une extension à l'Irak de l'offensive en cours en Afghanistan. — (AFP, Reuters.)

En Afghanistan, 1700 britanniques renforcent les troupes de l'ISAF

KABOUL. A la demande des Etats-Unis, la Grande-Bretagne va déployer 1 700 soldats de plus en Afghanistan. Contrairement aux 1 800 soldats britanniques qui opèrent à Kaboul dans le cadre de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF), les nouvelles troupes – des commandos des Royals Marines – seront intégrées aux forces américaines en lutte contre les talibans et leurs alliés d'Al-Qaïda. Visitant la base militaire de Bagram (nord de Kaboul), le général américain Tommy Franks, qui commande les opérations militaires en Afghanistan, a reconnu lundi 18 mars que des combattants ennemis pourraient encore se regrouper en Afghanistan et que des opérations aussi importantes qu'Anaconda pourraient se reproduire. D'autre part, des forces spéciales américaines ont tué dimanche 16 personnes, présentées comme membres d'Al-Qaïda, qui circulaient dans trois voitures près du village de Shikin, proche de la frontière pakistanaise. C'est dans cette même zone qu'une attaque aérienne américaine sur un véhicule avait tué 14 personnes, le 6 mars, y compris des femmes et des enfants. — (Corresp.)

L'un des dirigeants d'Al-Qaïda serait détenu au Soudan

WASHINGTON. Un haut responsable d'Al-Qaïda, qui figure sur la liste des 22 terroristes les plus recherchés par les Etats-Unis, Abou Anas Ali-Libi, est détenu au Soudan, a rapporté, mardi 19 mars, le *Washington Post*, confirmant ainsi l'information publiée ce week-end par le *Sunday Times* de Londres. Dans un premier temps, dimanche, une source anonyme, à la présidence soudanaise, avait démenti cette révélation. Selon le quotidien américain, Washington, qui tient Ali-Libi pour responsable de deux attentats meurtriers perpétrés en 1998 contre deux de ses ambassades en Afrique de l'Est, négocierait « depuis un mois » le transfert en Egypte de l'islamiste capturé, pays où il serait plus accessible aux enquêteurs américains. Ali-Libi est également soupçonné d'avoir organisé une tentative d'assassinat, en 1995, contre le président égyptien Hosni Mubarak, indique le journal. Il serait le premier homme figurant sur la liste dressée le 10 octobre par George Bush à être arrêté et le plus haut responsable du réseau d'Oussama Ben Laden à être capturé depuis le début de la « guerre antiterroriste » engagée par les Etats-Unis. — (AFP, Reuters.)

Washington inculpe trois membres des FARC pour trafic de drogue

WASHINGTON. Au terme d'une enquête de dix-huit mois, la justice américaine a inculpé trois dirigeants des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), soupçonnés d'avoir introduit de la drogue aux Etats-Unis, ainsi que quatre trafiquants brésiliens, a annoncé, lundi 18 mars, le ministre de la justice, John Ashcroft. Parmi les trois dirigeants des FARC inculpés figure Tomas Molina Caracas, chef du front 16 des FARC opérant près de la frontière avec le Venezuela. Il est accusé d'avoir envoyé « de multiples cargaisons » de cocaïne vers les Etats-Unis. Le deuxième Colombien inculpé est Carlos Bolas et l'identité du troisième n'a pas été révélée. Washington va demander à la Colombie l'arrestation et l'extradition des trois hommes, qui risquent jusqu'à quarante ans de prison aux Etats-Unis. John Ashcroft a expliqué que leur inculpation n'a pas été décidée « parce qu'ils sont guérilleros ou terroristes, mais parce que ce sont des trafiquants de drogue ». Parmi les quatre Brésiliens mis en accusation, figure Luiz Fernando Da Costa, détenu au Brésil, et dont les Etats-Unis vont également demander l'extradition. — (AFP.)

■ **CUBA : La Havane a révélé, lundi 18 mars**, dans un communiqué publié en première page de l'organe officiel du comité central du parti communiste cubain, *Granma*, avoir remis aux autorités américaines et à leur demande, en janvier dernier, Jesse James Bell, un citoyen américain en fuite, lié au trafic de drogue et arrêté à Cuba en possession de faux papiers. Le gouvernement cubain souligne que l'extradition de Jesse James Bell s'est réalisée « de manière exceptionnelle, car en dépit de la volonté manifestée par le gouvernement cubain et de ses propositions, il n'existe aucun accord de coopération en matière de lutte contre la drogue » entre les deux pays. — (AFP.)

vente aux enchères publiques
47, rue Louis Blanc – 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 – Fax. 01 49 04 01 80

94 Vente aux enchères publiques, Jeudi 11 avril 2002 à 9h30 au Palais de Justice de Créteil, Rue Pasteur-Valléry-Radot
EN 14 LOTS : APPARTEMENTS, LOCAUX COMMERCIAUX et d'HABITATION et CAVES situés à VINCENNES
85-87, Rue de Fontenay
Ces biens sont partiellement occupés
Mises à Prix : de 3.049 à 14.803 euros selon le lot
Total des Mises à Prix : 79.652 euros
S'adr. à Maître LEIPP, Avocat à Créteil (94), Immeuble La Réale, 9, rue du Général-de Larminat - Tél. : 01 49 80 42 06 - à Maître AMIGUES, Avocat à PARIS 7^{ème}, 26, boulevard Raspail - Tél. : 01 45 44 43 01 - Au greffe des Créés du TGI de Créteil où le cahier des charges peut être consulté
Sur les lieux pour visiter où une visite sera organisée

LA FEDERATION INTERNATIONALE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS (90 000 adhérents) soutient les professeurs de français partout dans le monde

AIDEZ-NOUS A FAIRE VIVRE LE FRANÇAIS !

Pour connaître et soutenir notre action en direction des enseignants disposant de peu de moyen, prenez un abonnement à notre lettre de liaison "Echanges" (trimestrielle).

Je m'abonne à "Echanges" 12 €
 Je prends un abonnement de soutien..... 100 €

J'envoie cette annonce, mon chèque à l'ordre de la FIPF et mes coordonnées précises, à l'adresse suivante : 1 avenue Léon Journault 92311 SEVRES CEDEX

Sites : http : www.fipf.com
www.franc-parler-org
www.fdlm.org

Les agriculteurs de l'Est vont voir leurs revenus augmenter de 30 %, une fois dans l'Union

Bruxelles défend ses propositions

BRUXELLES

de notre bureau européen

Les agriculteurs des pays de l'Est vont voir leur revenu augmenter d'au moins 30 % d'ici à 2007 en entrant dans l'Union européenne, grâce à la politique agricole commune (PAC). C'est ce qu'assure une étude de la Commission publiée lundi 18 mars, à la veille d'une rencontre à Bruxelles entre les ministres de l'agriculture des Quinze et des pays candidats.

Les conclusions de cette étude seront opposées aux récriminations des candidats à l'élargissement, qui ont vivement contesté les propositions faites par la Commission, en janvier. Ils ont dénoncé une PAC à deux vitesses, au motif que Bruxelles ne voudrait pas accorder immédiatement à leurs agriculteurs les mêmes droits que ceux de l'Union actuelle : ils réclament le même montant d'aides directes au revenu que pour leurs concurrents de l'Ouest. La Commission propose que l'alignement ne se fasse qu'en 2013, après une phase transitoire. Ces paiements ont été instaurés dans l'Union à partir de 1992, pour compenser les pertes de revenus dues à la baisse des prix garantis, ce que n'ont pas connu les pays de l'Est.

Même sans paiements directs, l'entrée dans la PAC, selon la Commission, ferait augmenter les revenus des agriculteurs de l'Est – sans compter la Roumanie et la Bulgarie – de 30 % (35 % en Pologne, gros producteur agricole). S'ils restaient en dehors de l'Union, le revenu de ces pays reculerait de 4 % (3 % en Pologne) d'ici à 2007. « Les conclusions sont sans ambiguïté. Mieux vaut être dedans que dehors », a commenté le commissaire à l'agriculture, Franz Fischler.

Arnaud Leparmentier

Bruxelles estime que, si l'Union accédait aux revendications des pays candidats, le revenu des agriculteurs de l'Est serait multiplié à l'élargissement par 2,2 (2,3 pour la Pologne). Or, les membres actuels de l'Union, en particulier les pays du Nord et l'Allemagne, verraient, du même fait, leur contribution au budget européen s'envoler. Et un tel afflux d'aide créerait, au sein même des pays candidats, des disparités énormes entre les agriculteurs et les autres salariés. « Le paiement d'aides directes au niveau de 100 % entraînerait une situation dans laquelle l'agriculteur hongrois ou tchèque moyen recevrait, du jour au lendemain, plus du double du salaire national moyen », a déclaré M. Fischler, estimant que ce serait « source de distorsions et d'inégalités sociales ».

Second problème, un tel niveau d'aide retarderait la nécessaire restructuration de l'agriculture de ces pays, où subsistent beaucoup d'exploitations de petite taille. Il serait plus avantageux pour la main d'œuvre de demeurer dans l'agriculture – qui emploie 20 % de la main d'œuvre en Pologne – plutôt que de chercher des emplois en dehors, précise la Commission. Bruxelles doit donc trouver un équilibre entre aide au développement rural et incitation à la restructuration.

Outre ces problèmes financiers, les ministres devaient également aborder le problème des règles de sécurité vétérinaires et phytosanitaires. Après la crise de la vache folle et l'épizootie de fièvre aphteuse, les Quinze veulent que les normes draconiennes édictées dans l'Union soient respectées au jour de l'adhésion.

Les Européens de l'Est sont attachés à l'élargissement

Selon Eurobaromètre, l'Union y est mieux perçue que chez les Quinze, malgré les difficultés d'adhésion

ET QUE PENSE l'opinion publique des pays candidats à propos de l'élargissement de l'union européenne ? C'est la question à laquelle a tenté de répondre la Commission dans une enquête publiée le 18 mars à Bruxelles.

Dans la dernière ligne droite des négociations d'élargissement, l'agitation des lobbies nationalistes et la nervosité des gouvernements d'Europe de l'Est donnent souvent une idée confuse des attentes des populations. Pour tenter d'y voir plus clair, la haute instance a, pour la première fois, fait sonder les habitants des 13 pays candidats dans le cadre d'une des enquêtes « Eurobaromètre » qui prennent régulièrement le pouls des citoyens de l'Europe des Quinze.

Une cinquantaine de questions ont été posées à plus de 12 000 personnes au cours du mois d'octobre 2001. A la lecture des résultats, « les habitants des pays candidats, dans leur grande majorité, soutiennent l'adhésion de leur pays à l'Union et souhaite pouvoir jouir à ce titre des bénéfices que celle-ci leur procurera dans leur vie quotidienne », observe le commissaire à l'élargissement, l'Allemand Günther Verheugen.

Six habitants des pays candidats sur dix (59 %) pensent que l'adhésion à la communauté européenne sera une « bonne chose » pour leur pays. En mai 2001, les habitants de l'actuelle Union n'étaient que 49 % à penser la même chose sur leur appartenance. Les réponses négatives sont encore plus significatives : 13 % des habitants des pays membres actuels voient comme une « mauvaise chose » l'appartenance à l'UE, contre 10 % en moyenne dans les pays candidats – avec une échelle allant de 3 % pour la Roumanie à 31 % pour Malte. Les habi-



tants qui ont l'image la plus « positive » de l'UE (70 % des opinions) se retrouvent dans les deux pays, la Bulgarie et la Roumanie, où l'adhésion semble la plus éloignée dans le calendrier. Près de 51 % des Turcs, qui sont pourtant encore plus loin d'intégrer l'Union, sont dans le même état d'esprit positif. L'Estonie, le plus au nord des pays baltes, ferme la marche avec seulement 24 %.

Globalement, si un référendum était proposé sur l'entrée dans l'Union, 65 % déclareraient soutenir la candidature de leur pays et près de 18 % voteraient contre. Seule la République de Malte, avec 53 %, n'obtient pas une large majorité en faveur de l'accession. A la question « Etes-vous fier d'être

Européen ? », les Roumains (à 90 %) devançant les Hongrois (87 %), les Maltais (84 %) et les Polonais (82 %). En bas de l'échelle, les Bulgares, les Estoniens et les Turcs ne le sont qu'à respectivement 50 %, 48 % et 41 %. La plupart des citoyens de pays candidats estiment ne pas être suffisamment informés au sujet du processus d'élargissement. Seuls 28 % d'entre eux affirment le contraire. « Alors que les négociations à l'élargissement se poursuivent, la Commission va poursuivre ses efforts de communication, afin de fournir les réponses aux nombreuses questions que se posent les pays candidats », indique M. Verheugen.

Nicolas Bourcier

ECHOS

■ GIBRALTAR : près de 25 000 habitants de Gibraltar – sur une population de 30 000 – se sont rassemblés, lundi 18 mars, à l'appel du gouvernement local pour protester contre les négociations anglo-espagnoles en cours, qui visent à redéfinir le statut de la colonie britannique. Le chef du gouvernement, Peter Caruana, a appelé Londres à mettre fin aux pourparlers avec Madrid sur l'avenir de Gibraltar. Au même moment, devant la Chambre des Communes à Londres, Tony Blair réaffirmait qu'un accord entre la Grande-Bretagne et l'Espagne était « dans l'intérêt de Gibraltar ».

■ BŒUF BRITANNIQUE : David Byrne, commissaire en charge de la santé et de la protection des consommateurs, a annoncé, lundi 18 mars, que la Commission va bientôt mettre la France en demeure de lever l'embargo sur les importations de bœuf britannique. La Commission estime que Paris doit respecter un arrêt de la Cour de justice qui, en décembre 2001, lui a enjoint de lever l'embargo observé depuis mars 1996 sur les importations de viande de bœuf britannique en raison de craintes liées à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). « Si rien ne se passe dans les tout prochains jours, c'est la procédure qu'on va suivre », a précisé M. Byrne.

■ MARGARET THATCHER : « Tout au long de ma vie, la plupart des problèmes qu'a connus le monde sont venus, d'une façon ou d'une autre, de l'Europe continentale, et les solutions de l'extérieur », écrit la Dame de fer, âgée de 76 ans, dans son nouveau livre intitulé « Statecraft » (l'art de la politique). M^{me} Thatcher, dont les positions anti-européennes sont restées célèbres, estime que tout futur gouvernement conservateur devrait « complètement renégocier » ses relations avec l'UE. « La vérité, c'est que le reste de l'Union européenne a plus besoin de nous que nous d'elle. »

Les syndicats agricoles obtiennent que les Quinze continuent à subventionner la culture du tabac

BRUXELLES

de notre bureau européen

Faut-il continuer à subventionner la culture d'une plante qui sert à fabriquer un produit nocif pour la santé ? Cette question, relative au tabac, a fait l'objet d'un long débat, au conseil des ministres de l'agriculture, lundi 18 mars à Bruxelles. Les Quinze y ont répondu par l'affirmative, les pays producteurs de tabac (dont la France) étant majoritaires autour de la table. Seuls les Suédois et les Danois s'y sont opposés, la Grande-Bretagne s'abstenant.

Le commissaire en charge de la santé, David Byrne, défend qu'il faut mettre fin, progressivement, aux subventions. Il a obtenu que la Commission introduise ce principe dans un règlement censé fixer les primes au tabac ainsi que les quotas éligibles à ces primes pour 2002, 2003 et 2004. Le Comité général de la coopération agricole de l'Union européenne (COPA), qui regroupe les syndicats agricoles européens, a vivement protesté contre cette « intervention politique dans un texte technique ». Il a fait jouer ses relais au Parlement européen, où le texte de la Commission a été rejeté (symboliquement, le Parlement ne donnant qu'un avis en la matière), ainsi qu'au Conseil.

L'argument du COPA, repris par les députés (à l'exception des Verts et des Libéraux) puis par la majorité des ministres (France, Espagne, Grèce, Italie, Portugal, Belgique, Autriche), consiste à dire qu'il ne sert à rien de couper les vivres à de petits agriculteurs dont la production ne représente que 20 % du tabac consommé en Europe. Supprimer leur activité, qui permet de maintenir le tissu socio-économique des régions rurales défavorisées, n'entraînerait, disent-ils, aucune baisse de la

consommation, mais donnerait aux multinationales un prétexte pour exporter encore plus en Europe. Devant la presse, le nouveau ministre français de l'agriculture, François Patriat, a remarqué que « personne ne veut prendre de mesures sur les importations, qui sont le vrai problème ».

Les ministres ont donc refusé de valider le principe de l'élimination progressive des subventions. Cette phrase figure à part, dans une « déclaration » de la Commission qui n'a pas de valeur juridique, mais qui entend prendre date pour l'avenir. Tout en faisant part de son « insatisfaction », lors d'une conférence de presse, le commissaire Byrne a affirmé que « les jours de l'aide au tabac sont comptés ».

ACTIONS DE RECONVERSION

En revanche, les ministres ont accepté de réorienter le Fonds communautaire du tabac qui finance des actions de recherche agronomique destinées à rendre le tabac moins nocif. Désormais, il devrait permettre de soutenir des actions de reconversion vers d'autres cultures. Les retenues sur les primes destinées à alimenter ce fonds seront toutefois moins élevées que ne le souhaitait la Commission : 2 % pour la récolte 2002, 3 % pour la récolte 2003, et, de façon facultative seulement, « jusqu'à 5 % » en 2004, sur la base d'un rapport de la Commission. M. Byrne s'est dit « tout à fait déterminé à rédiger ce rapport pour convaincre le Conseil ». Son collègue, Franz Fischler, en charge de l'agriculture, a expliqué qu'il serait difficile d'y « revenir » avant 2003 : les producteurs disposent donc d'aides assurées jusqu'en 2004.

Rafaële Rivais

Le lobby nucléaire soupçonné d'entrisme à la Commission

BRUXELLES

de notre bureau européen

Lorsque Margot Wallström, commissaire à l'environnement, a appris la nouvelle, elle a piqué une colère noire : le jour où les Quinze décidaient de ratifier le protocole de Kyoto, son ancien directeur général chargé de l'environnement, James Currie, rejoignait le lobby nucléaire. Depuis le début du mois de mars, ce haut fonctionnaire britannique est « directeur non exécutif » à la British Nuclear Fuels (BNFL), l'entreprise publique anglaise qui gère l'usine de retraitement nucléaire de Sellafield. Cette fonction est rémunérée 20 000 livres par an (28 350 euros).

M^{me} Wallström, questionnée par des eurodéputés Verts sur la nature des missions exercées par M. Currie, a répondu le 12 mars

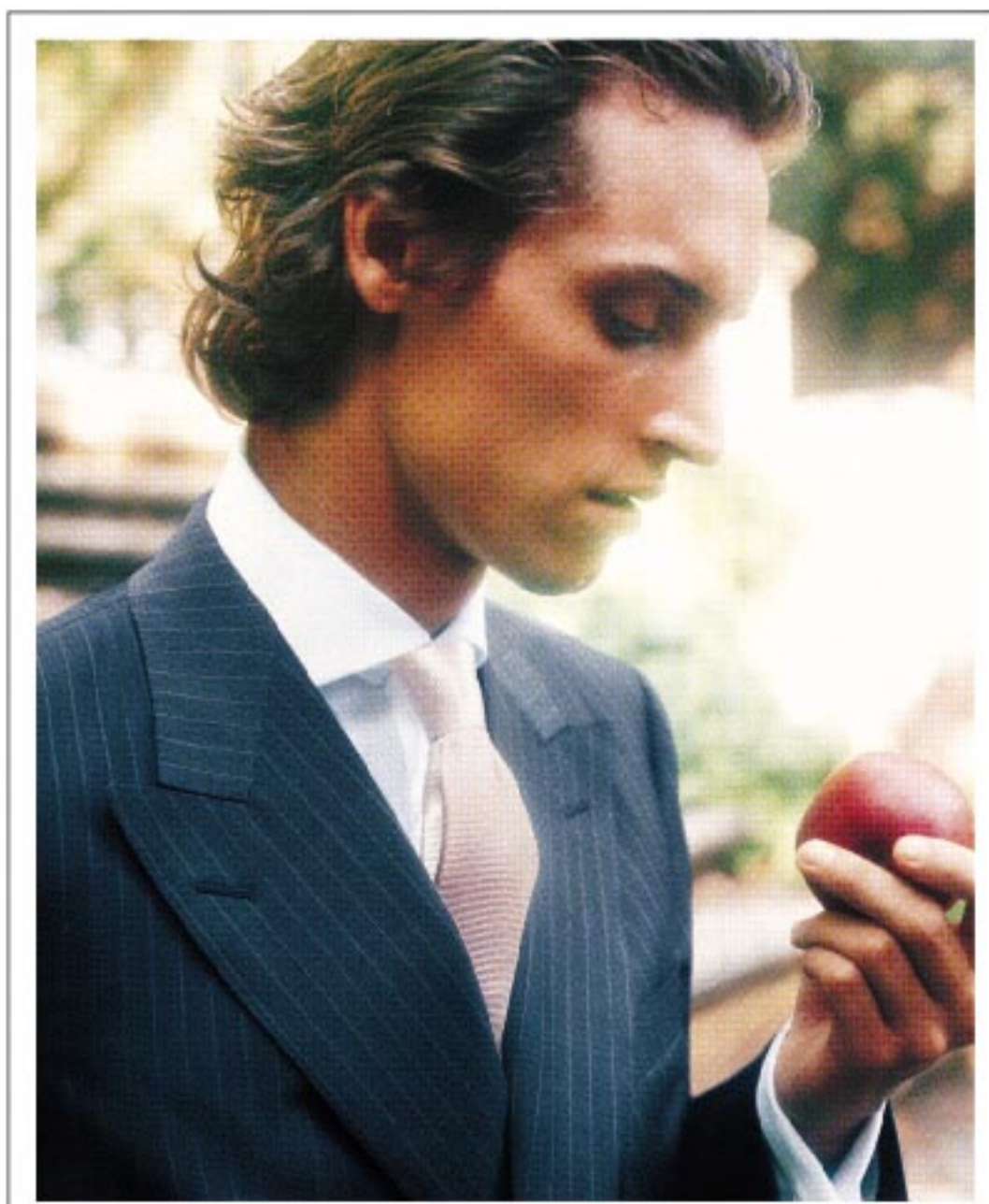
qu'il ne l'avait « pas contactée à l'avance pour l'informer de ce nouvel emploi ». Eric Mamer, porte-parole du commissaire Neil Kinnock, en charge de la réforme administrative, a déclaré au Monde, lundi 18 mars, que cette fonction « présente pourtant un risque de conflit d'intérêts » : M. Currie travaille pour une industrie qu'il avait la mission de réguler ; il devait par exemple établir les normes de protection des travailleurs contre les radiations. M. Mamer affirme que « M. Currie aurait dû prendre contact avec la Commission avant d'accepter un tel poste ».

M. Currie est parti de la Commission avec un « article 50 », formule de licenciement réservée aux hauts fonctionnaires, qui permet de toucher pendant trois mois son salaire (environ 14 000 euros) et, par la sui-

te, une indemnité dégressive (de 85 % à 60 %), susceptible d'être diminuée par la Commission, en fonction des nouvelles occupations exercées.

Monica Frassoni, coprésidente du groupe des Verts du Parlement européen, estime que « le geste de M. Currie confirme les soupçons que les élus écologistes nourrissent sur ses liens avec les lobbies industriels ». A Greenpeace, on estime que « M. Currie a jeté le masque » : en janvier 2001, l'ONG avait vivement dénoncé deux restructurations dans les services chargés respectivement de la politique des déchets et de la protection de la nature : elles avaient eu pour conséquence de mettre à l'écart deux fonctionnaires extrêmement pugnaces.

R. Rs



Ermenegildo Zegna

10 rue de la Paix 75002 Paris
40 avenue George V 75008 Paris
www.zegna.com

FRANCE

PRÉSIDENTIELLE

Le candidat de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) a tenu un meeting, lundi 18 mars, à Paris. Créédité de **1,5 % à 3,5 % d'intentions de vote** selon les sondages, le candidat des chasseurs a l'in-

tenion de se servir de la présidentielle pour asseoir son parti et **ÉLARGIR SA REPRÉSENTATIVITÉ**. C'est ainsi qu'il cherche désormais à capter l'électorat rural, en défendant, notamment, la présence des ser-

vices publics dans les très petites communes. Mais le véritable objectif de Jean Saint-Josse reste les **LÉGISLATIVES**. Il espère faire élire entre « **DEUX ET SIX DÉPUTÉS** » dans les départements du Sud-Ouest et

de Picardie, où son parti est bien implanté. Après son succès aux européennes, M. Saint-Josse veut **ALLER PLUS LOIN** : « *Nous voulons entrer à l'Assemblée pour changer les choses* », déclare-t-il.

Les vraies cibles de Jean Saint-Josse, candidat des chasseurs

Au-delà de l'élection présidentielle, le candidat de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) cherche à installer durablement son parti et à élargir sa base électorale. Désormais, il entend être le représentant de la « ruralité ». Son prochain objectif : les législatives

CANDIDAT à contrecœur à l'élection présidentielle, Jean Saint-Josse prend goût à la campagne. Lundi soir 18 mars, il tenait à Paris, au Palais des congrès, son douzième meeting présidentiel. Il ressemblait à s'y méprendre à un vrai candidat, appréciant l'enthousiasme de la foule, le son des cornes de brume, les cris et la chanson des Bleus - *I will survive* - entonnée à pleins poumons par 900 personnes debout, bras levés. Candidat par obligation, vraiment ?

Il suffit d'entendre le leader des chasseurs faire le bilan de sa campagne, à mi-parcours, pour comprendre qu'il se sent dans la course. Il égrène meetings et affluence comme un général ses batailles : « *Palavas, 4 500 personnes ; Amiens, 3 000 ; La Rochelle, 2 000 ; Besançon, 1 000.* » On observe que la courbe baisse régulièrement. Qu'importe, il donne rendez-vous le 21 avril, à Coaraze, son village des Pyrénées-Atlantiques, où il promet de rester, le soir du premier tour. Quel que soit le résultat, il jure qu'il n'appellera à voter pour personne et qu'il ne fera « *pas de plateau télé* ».

Le candidat de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) fait mine de se tracasser pour son temps d'antenne à la télévision - 12 secondes jusqu'à présent -, s'indigne du retard pour l'impression sa profession de foi et constate que ses 110 parrainages annoncés tardent à se changer en signatures. Mais son argumentaire est bien rodé : défense des services publics à la campagne, attaques en règle contre « *l'Europe technocratique* » et contre les politiques en général, défense des « petits » : un poujadisme à la mode du XXI^e siècle. Lundi, le sommet de Barcelone lui a fourni un prétexte d'actualité : M. Saint-Josse a critiqué le chœur de l'exécu-



PATRICK ARTINIAN POUR LE MONDE

LA PHOTOGRAPHIE DE PATRICK ARTINIAN

A Amiens, le 28 février, dans la grande halle du Palais des expositions, 2 500 chasseurs de la Somme accueillent le candidat à la présidentielle Jean Saint-Josse. Ce soir-là, le public avait aussi ovationné Nicolas Lottin, désigné par CPNT pour affronter le socialiste Vincent Peillon aux élections législatives de juin.

tif français sur la question de l'énergie, regrettant que « *Chirac et Jospin ne mettent pas plus d'énergie contre la libéralisation de La Poste, à Bruxelles* ».

Son auditoire rit aux mêmes plaisanteries, de Douai à Montpellier. Les attaques contre les Verts - même si le candidat de CPNT a donné consigne pour qu'on ne perturbe pas leurs meetings - déclenchent instantanément les grondements du public. Dominique Voinet et Yves Cochet sont régulièrement hués pour la loi sur la chasse, que CPNT veut faire payer à la gauche, ou pour les directives Natura

2000. Mais, derrière ses allures de jacquerie brouillonne et vitupérante, CPNT « *tisse patiemment sa toile* », selon l'expression de Thierry Coste, conseiller politique du candidat. L'objectif avoué est de préparer les législatives et de franchir une nouvelle étape dans la quête d'une pérennité politique. Scrutin après scrutin, le vote s'ancre dans les campagnes. Le mouvement s'avance parfois à visage découvert, comme aux régionales, parfois masqué, comme lors des municipales de mars 2001. Les dirigeants de CPNT assurent avoir profité de ce scrutin pour placer des sympathi-

sants dans un tiers des conseils municipaux, sous d'anonymes bannières d'intérêt général.

Le mouvement, qui annonce 33 000 adhérents, compte aussi six députés européens : deux « *plutôt socialistes* », deux « *plutôt de droite* » et deux sans étiquette ; 31 conseillers régionaux, et quelques vice-présidences de régions. Ces élus sont très influents là où les majorités sont friables. A l'image de M. Saint-Josse, parti de la chasse pour élargir son discours au thème de la ruralité puis à l'aménagement du territoire, ces élus dépassent les revendications classiques

des chasseurs, utilisant des sujets localement sensibles pour asseoir leur influence : marée noire sur le littoral atlantique, inondations en Picardie, tempêtes en Charente-Maritime ou en Gironde. Le territoire des Verts, en somme. Ils jouent aussi de la fibre régionaliste, d'inquiétudes locales ou du sentiment d'abandon.

UNE IMAGE CATÉGORIELLE

Les prochaines élections pourraient aussi conforter la situation financière de CPNT en lui permettant d'engranger plusieurs millions d'euros de subventions d'Etat. Le

calcul est incertain pour la présidentielle, puisqu'il faudrait que M. Saint-Josse atteigne 5 %, mais moins hasardeux pour les législatives : M. Coste annonce que 400 candidats sont déjà prêts (dont 21 à Paris), respectant la parité hommes-femmes.

Cette manne clarifierait la trésorerie du mouvement. La justice enquête toujours en effet sur un éventuel financement par les fédérations de chasseurs - ce qui pourrait être assimilé à un détournement de l'argent des redevances. Le prédécesseur de M. Saint-Josse, André Goustat, est mis en examen depuis le mois de mars 1999 pour « *détournement de fonds publics* » et « *abus de confiance* ». M. Saint-Josse avait été interrogé comme témoin dans cette instruction, la fédération de Gironde ayant souscrit massivement des abonnements à *La Gazette de la chasse et de la nature*, revue gérée par la famille du candidat. Mais aucune charge n'a été retenue contre lui.

Si le mouvement se défend d'interactions financières, il ne cache pas son implication dans les instances de la chasse. Nombre d'élus de CPNT sont à la tête de fédérations départementales. Mais les dirigeants tentent de se départir de cette image catégorielle, comme d'un marquage trop prononcé à droite. L'affiche conçue par la fédération socialiste de la Somme les rend fous. Sous le titre « *Le vrai visage de CPNT* », on voit le portrait de M. Saint-Josse désigné comme « *le candidat* » à côté de celui de Jacques Chirac, présenté comme « *le suppléant* ». Sur les murs, les partisans du premier s'emploient à couvrir de peinture le visage du second.

Béatrice Gurrey et Benoît Hopquin

Un électorat rural, jeune, ouvrier et géographiquement stable

L'ÉLECTION présidentielle est une première pour Chasse, pêche, nature et traditions. Fondé en 1989, ce parti a créé la surprise aux élections européennes de 1999 en récoltant 6,77 % des suffrages, soit près de 1,2 million de voix. Peut-il réitérer un tel score à la présidentielle ? S'il gardait le même nombre d'électeurs, en corrigeant le taux de participation, traditionnellement plus bas aux européennes, Jean Saint-Josse pourrait atteindre 4 % des voix, selon Jérôme Fourquier, spécialiste de CPNT à l'institut CSA.

Ce calcul reste théorique, les deux types de scrutin étant par nature très différents. Néanmoins, pour la population rurale, qui représente 24 % de l'électorat, soit 10 millions d'électeurs, le thème de l'aménagement du territoire, du maintien des services publics à la campagne, ainsi qu'un rejet affiché de la politique traditionnelle peuvent représenter un attrait certain, estime M. Fourquier.

S'il est, sans surprise, à 60 % masculin, l'électorat de CPNT est,

contrairement aux idées reçues, plutôt jeune et surtout très ouvrier. Entre un quart et un tiers des votants viennent de la gauche, souligne le sondeur, entre 30 % et 40 % de la droite, le reste ayant du mal à se situer sur l'échiquier politique ou étant tenté par l'abstentionnisme.

Il est remarquablement stable sur le plan géographique. Sud-Ouest, Midi, Nord, Picardie et Basse-Normandie sont ses principaux bastions depuis 1989. Aux européennes, CPNT avait recueilli 16,2 % des voix dans les Landes, 12,5 % en Gironde, entre 10 % et 12 % dans l'Aude, l'Hérault, l'Ariège, le Gers, les Hautes-Pyrénées, le Tarn-et-Garonne, sans oublier les 27 % dans la Somme. En septembre 2000, lors du référendum sur le quinquennat, la consigne de vote blanc de CPNT avait été largement respectée dans ses départements de forte implantation. M. Fourquier y voit la marque d'un « *électorat qui s'installe* ».

B. G.

Sur une banderole : « Protégeons-nous des démons de la politique »

SURVÈTEMENT bleu électrique, baskets usées, Michaël est fier de dire que, chez lui, on est « *chasseur de père en fils* ». A 18 ans, cet apprenti boulanger de la Somme vote pour la première fois lors de la présidentielle : Saint-Josse, sans hésitation. C'est à cet âge que Jackie, maintenant quadragénaire, a commencé à chasser. « *Après l'usine, on voit la nature, on se promène, c'est extrêmement important pour notre vie* », explique cet ouvrier monteur. 18 ans, c'est aussi l'âge de Johann, qui n'a qu'une chose en tête : passer son permis de chasse. Bernard, 57 ans, « *chômeur à l'heure actuelle* », a travaillé en usine, en pâture, « *un peu partout* ». Sur sa pancarte, soigneusement peinte pour un meeting du candidat, il n'y a aucun slogan : juste « *un siffleur de la baie de Somme, pas un eider, attention !* » Pour un Parisien, l'oiseau a tout l'air d'un canard, c'est toute la différence. Un petit tour au bar a bien échauffé un autre compère, chasseur de gibier d'eau. « *J'aimerais bien que quelqu'un fasse le ménage. On est des sacrifiés, par des gens qui ont des postes. La chasse, c'est important pour nous* », grogne ce mécano soudeur.

Des coques, des moules, des salicornes, voilà la compagnie de Gérard, pêcheur à pied. « *Tout gosse, j'y allais déjà* », raconte ce quadragénaire, qui en a fait un métier. Michel Blondin, vice-président du conseil régional de Picardie, donne l'explication politique : « *Bientôt, les lois européennes vont l'obliger à passer en station de dépollution, à tout classer, pour manger au final un produit sans odeur et sans saveur* », dit-il.

« UNE LIBERTÉ »

Geoffroy et Céline, la trentaine, détonnent un peu, avec leur mise de campagnards chics. Ils affirment pourtant toucher le SMIC, lui dans son exploitation agricole, elle dans sa petite entreprise de terrassement. « *On a une liberté, c'est la chasse, si on nous la retire, ça n'ira plus* », se plaint le couple. Ils ont déjà voté CPNT aux européennes, mais, pour la présidentielle, c'est une autre affaire. « *On attend qu'il nous parle d'autre chose que de la chasse. C'est juste un loisir, on veut qu'il nous parle de l'emploi* », expliquent-ils. Ils ne voteront Saint-Josse « *que si ses propositions tiennent la route* ».

Éleveurs de chiens, de gibier, armuriers, restaurateurs, artisans, commerçants, petits cultivateurs, tout le monde se presse pour entrer aux meetings du candidat de CPNT.

Pour ce maire d'une petite commune, la foule des réunions n'a rien de mystérieux : « *Beaucoup de politiques nous envient notre pouvoir de mobilisation, mais c'est en nous cuisant à petit feu qu'ils nous l'ont donné* », s'exclame-t-il. Il dénonce pêle-mêle la loi chasse, la directive Natura 2000, les technocrates. « *Protégeons-nous des démons de la politique* », proclame l'une des rares banderoles de la salle.

« *Vous savez ce qu'il faut, maintenant, si on veut rester vivre à la campagne ? Deux véhicules !* », peste Guy. Il devrait pourtant être content. Il est mécanicien. Pascal, responsable de l'outillage dans une petite entreprise, est un ancien électeur du PS. « *A l'usine, on est beaucoup de déçus de la politique. On va voter CPNT. Autant donner nos voix pour notre loisir et la ruralité* », témoigne-t-il. Tout comme aux législatives.

B. G.

CPNT espère ravir à la gauche plusieurs sièges de députés

Le parti de M. Saint-Josse pense pouvoir l'emporter dans une demi-douzaine de circonscriptions

LE PARTI des chasseurs ne rêve pas d'un raz-de-marée à l'Assemblée nationale comme celui de Robert Poujade en 1956. Mais Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) espère bien conquérir, au mois de juin, quelques sièges de députés. « *Entre deux et six, le scénario dépendra du score de Saint-Josse à la présidentielle* », observe son conseiller politique, Thierry Coste. Une dizaine de circonscriptions sont considérées comme « gagnables » par CPNT.

Dans presque tous les cas, ce sont des sortants socialistes qui sont dans le collimateur. Au premier rang, Vincent Peillon, porte-parole du PS, et Francis Hamel, élus dans la Somme. M. Peillon ne semble pas prendre la menace au sérieux. « *C'est de l'intoxication : ils savent pertinemment qu'ils n'auront*

aucun siège », assure le député, admettant toutefois qu'« *en cas de triangulaire, ils [les chasseurs] peuvent faire gagner la droite* ».

Le parti des chasseurs a aussi des vues sur deux circonscriptions de Gironde, celle de Pierre Brana et celle de Bernard Madrelle. Dans l'Hérault, deux autres socialistes sont visés : Christine Lazerges et Bernard Nayral. Dans les Landes, c'est Alain Vidalies (PS), proche d'Henri Emmanuelli, qui est en ligne de mire. MM. Brana, Madrelle et Nayral avaient pourtant bravé les consignes de leur parti lors du vote de la loi sur la chasse. Autres cibles : Jean Codognès (Pyrénées-Orientales) et Stéphane Alaize (Ardèche), ainsi que, dans les Vosges, Christian Franqueville (apparenté PS).

CPNT espère, en outre, pouvoir

se maintenir au second tour dans une quarantaine de circonscriptions. La possibilité de provoquer autant de triangulaires pourrait porter son pouvoir de nuisance envers la gauche à la hauteur de ce que fut celui du Front national à l'égard de la droite en 1997. Dans une cinquantaine d'autres circonscriptions, CPNT espère recueillir entre 8 % et 10 % des voix, pour peser sur le second tour.

DES EFFORTS DE NEUTRALITÉ

En 1993, le parti de M. Saint-Josse avait engagé cette stratégie dans quinze circonscriptions, faisant battre douze députés de gauche. Les dirigeants de CPNT reconnaissent aujourd'hui avoir fait sciemment le jeu de la droite en 1993, sous la présidence d'André Goustat, gaulliste revendiqué. Mais ils avaient payé

ce rapprochement trop ostensible aux élections régionales de 1994. Aussi l'actuelle direction s'efforce-t-elle d'apparaître plus neutre.

De son côté, la droite tente de récupérer la montée des chasseurs. Ladislav Poniatowski, sénateur (RI) de l'Eure et président du groupe d'étude sur la chasse au Sénat, a élaboré une plate-forme de propositions qui rejoint en grande partie le programme de CPNT. Son texte a été soumis à MM. Chirac, Bayrou et Madelin. M. Poniatowski propose aussi qu'en cas de triangulaire le candidat de l'opposition se désiste pour celui de CPNT si celui-ci le devance, avec l'espoir d'obtenir la réciprocité. Mais Jean Saint-Josse affirme qu'il n'a pas lu la plate-forme du sénateur-chasseur.

B. G. et B. H.

7 ÉCOLES DE COMMERCE
7 PASSIONS

BAC +5

PARIS
BORDEAUX
LILLE
LYON
NANTES
STRASBOURG
TOULOUSE

ISEG
RESEAU

N° Vert 0 800 16 20 17

Centralisation Concours PRISM
149 av. Victor Hugo 75116 Paris
www.concours-prism.com

CONCOURS PRISM
OUVERT AUX TERMINALES

M. Chirac juge « irréaliste » le projet de M. Jospin et assure que son rival n'aura pas de majorité

« La gauche plurielle est éclatée », a déclaré le président-candidat, mardi. Au Mont-Saint-Michel, la veille, il avait présenté son programme pour l'environnement et dénoncé « l'écologie-alibi »

JACQUES CHIRAC a maintenant sa cible bien en vue : la gauche plurielle en général et les socialistes en particulier. Jusque-là, il a toujours rechigné à attaquer de front Lionel Jospin. « Vous comprenez, dit-il à tous ceux qui l'interrogent, j'ai cohabité cinq ans avec lui, personne ne comprendrait qu'aujourd'hui, je lui tape dessus. » Mais son tassement dans les sondages, la semaine dernière, puis sa légère remontée, qui coïncide avec le glissement sensible de son discours vers la droite, l'ont convaincu de changer de tactique. Puisqu'il fallait bien se démarquer de son adversaire, M. Chirac a donc trouvé un biais : attaquer le candidat socialiste par sa majorité.

Mardi matin 19 mars, sur Europe 1, c'est sous cet angle que le président-candidat s'est montré incisif, qualifiant le projet de M. Jospin d'« un peu irréaliste », avec cette précision : « Pas par les propositions stricto sensu qu'il fait, mais sur ses chances d'être mis en œuvre. » Affirmant que « la gauche plurielle [est] éclatée », M. Chirac estime qu'« il n'y aura pas de majorité pour porter » les engagements de son rival.

D'UN REVERS DE LA MAIN

« Au sein de son propre parti, le Parti socialiste, Lionel Jospin n'a pas pu trancher entre la partie socialiste pure et dure et la partie social-démocrate un peu molle », a dit M. Chirac, ajoutant que « personne n'imagine que la fraction du PS qui appuie ce projet aura [seule] la majorité ». Les divisions de la droite et ses propres hésitations entre la part la plus libérale de ses troupes et ses partisans les plus étatistes sont balayées d'un

revers de main par le président-candidat. Il continue d'exalter la grande réunion de l'Union en mouvement (UEM) à Toulouse, le 23 février, bien que celle-ci avait été largement perturbée par un François Bayrou contestant son hégémonie.

« Aujourd'hui, il y a une espèce d'inversion par rapport à ce qu'on a

Troisième étape en banlieue parisienne

Jacques Chirac devait se rendre pour la troisième fois, mardi 19 mars, dans la banlieue parisienne afin de discuter notamment de sécurité et de prévention de la violence. Cette fois, son équipe a choisi Argenteuil, dans le Val-d'Oise. Le président-candidat a prévu de visiter la maison de quartier du Val-d'Argent-Sud, en compagnie du maire RPR Georges Mothron, élu en mars 2001 dans cette ville qui était gérée depuis plus de soixante ans par le Parti communiste. M. Chirac devait ensuite déjeuner, à huis clos, dans une brasserie, avec une quinzaine de membres d'associations d'aide aux jeunes en difficulté ou de soutien scolaire.

connu dans un passé récent, a poursuivi M. Chirac. [...] Les critiques les plus féroces contre M. Jospin émanent de ses partenaires de la gauche plurielle, que ce soient les communistes, les Verts, les chevènementistes, et vous avez en face un projet porté par l'ensemble de l'opposition, qui est un projet d'une opposition unie. »

La veille, lors d'une visite au Mont-Saint-Michel et à Avranches (Manche), le chef de l'Etat avait déjà attaqué une partie de la gauche plurielle. Présentant son projet pour « une écologie humaniste », il avait fustigé l'« écologie-alibi », et « l'écologie politicienne et sectaire » dans une allusion aux Verts, alliés aux socialistes au sein du gouvernement. Il avait repris les principaux points de son discours-programme d'Orléans, le 3 mai 2001, dans lequel il propo-

te de la montée au créneau, aux côtés de Lionel Jospin, de Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn, qui pourraient exercer une séduction sur l'électorat de centre droit. Aussi le président-candidat s'est-il employé à démentir cette capacité d'attraction. « Je vois dans le programme socialiste un certain nombre de mesures de redistribution, j'en vois peu qui permettent d'encourager, de dynamiser l'économie », a-t-il déclaré. Il a en outre contesté les mesures les plus sociales présentées par M. Jospin. Ainsi, concernant l'objectif « zéro SDF » avancé par le premier ministre pour 2007, M. Chirac a jugé qu'il ne fallait « pas mélanger les choses », indiquant : « C'est un bon sentiment, mais c'est une méconnaissance de la réalité de l'exclusion. »

« Il y a dans cette affirmation une confusion entre la grande pauvreté, qui relève naturellement de mesures en matière de logement, en matière d'emploi, et la grande exclusion, qui relève d'autre chose », a-t-il ajouté, en rappelant que lui-même avait créé, lorsqu'il était maire de Paris, le SAMU social.

catégories de Français, comme les chasseurs.

Mardi matin, sur Europe 1, il a accusé M. Jospin de n'avoir « pas su faire de choix entre les grandes tendances qui se partagent le Parti socialiste » pour élaborer son programme. Depuis plusieurs semaines, l'équipe de M. Chirac s'inquiè-

Serge Lepeltier, l'« écolo » du président, rêve d'une « France humaine »

C'EST NOUVEAU chez les gaulistes : le secrétaire général du RPR, nommé il y a un peu moins d'un an, s'est réservé le suivi des dossiers environnementaux. Et ce n'est pas seulement pour mieux répondre à l'air du temps.

Ancien chef d'une entreprise de bâtiment et de travaux publics, maire de Bourges et sénateur du Cher, Serge Lepeltier est « tombé » dans la lutte pour la protection de l'environnement il y a une dizaine d'années. Grand amateur de plongée sous-marine, il avait en effet constaté, lors d'un séjour aux Maldives, la disparition des coraux, provoquée par le réchauf-

seul et, précise-t-il, « sans a priori ». « A la différence des luttes sociales, où l'on défend ses propres intérêts, individuels ou collectifs, la protection de l'environnement ne va pas de soi. Il faut en quelque sorte être "vertueux" pour s'y engager », estime M. Lepeltier. A Porto Alegre, les journalistes spécialisés dans les mouvements antimondialisation s'étonnent de voir ce sénateur de droite déambuler dans les campements de paysans sans terre. Il y rencontre, pour la première fois et pendant près de deux heures, José Bové, le leader de la Confédération paysanne. « Cela a été un contact fort. On se retrouve au moins sur l'idée qu'il faut trouver des solutions aux problèmes engendrés par la mondialisation », dit-il à son retour en France.

Quitte à être perçu comme « quelqu'un d'un peu atypique » au sein de son mouvement, M. Lepeltier se montre très sévère pour les Etats-Unis, qui n'ont pas ratifié le protocole de Kyoto. Gaulliste « depuis l'âge de douze ans », il se prend à rêver, dans les réunions qu'il anime, d'« une France humaine qui, parce qu'elle réussirait, parviendrait à nouveau à se mettre au service d'un monde pacifié ». Il se veut aussi rassurant en observant avec satisfaction que, « derrière les slogans révolutionnaires, le mouvement antimondialisation se veut réformateur » et que, « à la différence de ceux des années 1960, les jeunes sont très désireux de faire évoluer le monde ». « Je me sens bien dans ces combats humanitaires », ajoute-t-il, non sans rappeler que, jeune étudiant, lui-même avait « fait la route » en Equateur et au Venezuela.

Rêve-t-il, comme tant d'autres de ses compagnons, de se retrouver au gouvernement ? Le secrétaire général du mouvement gaulliste esquive la question dans un sourire : « Plus que l'exercice du pouvoir, c'est la curiosité de comprendre comment fonctionne le monde ou le système qui m'anime. La volonté, en somme, de ne pas mourir idiot. »

Jean-Louis Saux

A gauche, les autres candidats critiquent sur plusieurs points les propositions socialistes

Pour Robert Hue, « le flou demeure »

► Jean-Pierre Chevènement a ironisé, lundi 18 mars, sur ce qu'il a appelé « le nouveau programme commun de MM. Chirac et Jospin ». Le candidat du Pôle républicain, qui doit rendre public son propre projet vendredi 22 mars, est revenu sur le conseil européen de Barcelone où, a-t-il estimé, « la connivence des deux têtes de l'exécutif a éclaté au grand jour ». « Ensemble, a-t-il expliqué, MM. Chirac et Jospin ont capitulé en acceptant l'ouverture totale du marché de l'électricité en 2004 pour les clients professionnels (...). Leur vérité est à Barcelone, pas dans les plaquettes de programme qu'ils distribuent. » A propos de la sécurité, le maire de Belfort a assuré : « L'original, c'est moi, la copie, c'est eux. » Il a affirmé que « la plupart » des propositions de ses concurrents avaient été formulées lorsqu'il était ministre de l'intérieur.

► Arlette Laguiller a évoqué, mardi 19 mars sur France 2, l'objectif de M. Jospin de « zéro SDF » à l'horizon 2007 en affirmant : « Qu'on commence dès aujourd'hui, que le gouvernement interdise les expulsions qui risquent d'avoir lieu dans les semaines qui

viennent et vont créer de nouveaux sans domicile fixe. » A propos du chômage, la candidate de Lutte ouvrière a déclaré : « S'il y avait réellement la volonté de créer des emplois, on devrait tout de suite interdire les plans de licenciements. »

► Robert Hue a dénoncé, lundi 18 mars, les « engagements » de Lionel Jospin, en estimant que « le flou demeure, en bien des domaines, sur la réalité concrète des mesures qui seront prises ». Evoquant la volonté du premier ministre de « courtiser l'électorat de droite dit centriste », le président du PCF a observé : « Ce n'est d'ailleurs pas surprenant puisque les principaux rédacteurs des propositions du candidat socialiste ont la réputation, non usurpée, d'être parmi les responsables les plus à droite de la gauche. »

► Noël Mamère a affirmé, lundi 18 mars à Strasbourg, que « Jospin a choisi la logique du plus petit dénominateur commun pour ne faire peur à personne ». « Rien n'est dit sur les minima sociaux, sur la sortie du nucléaire, sur l'éco-fiscalité », a regretté le candidat des Verts.



Dans ma banque,
mon interlocuteur change tous les ans !

Pas partout.
Tu connais la Banque Sanpaolo ?

Le groupe Sanpaolo, créé en 1563 durant la Renaissance italienne,

est aujourd'hui, au premier plan des banques européennes.

La Banque Sanpaolo s'adresse avant tout à une clientèle de particuliers et d'entreprises recherchant un contact privilégié avec sa banque. Parce qu'elle offre des interlocuteurs impliqués et disponibles

et qu'elle est régulièrement récompensée pour ses qualités

de gestion (Victoire 2001 des Sicav de « La Tribune »,

Trophée d'Or 2001 « Le Revenu », meilleur OPCVM 2001

« La Vie Financière »), vous gagnerez à connaître la Banque Sanpaolo.

Contactez nous : www.sanpaolo.fr ou 01 47 54 47 77



52, avenue Hoche - 75008 Paris - Groupe Sanpaolo-Imi

Les « hussards » chiraquiens à l'assaut du projet de Lionel Jospin

Pour M. Copé, « zéro SDF, c'est un peu gros »

LES PROPOS de Lionel Jospin lors de la présentation de son programme importaient peu. La réplique était prête depuis plusieurs semaines : « *Ce que M. Jospin n'a pas fait pendant cinq ans, c'est-à-dire réformer la France, il ne le fera pas demain.* » Une douzaine de « hussards » de Jacques Chirac avaient pour mission de démontrer la pertinence de la formule, lundi 18 mars, au Théâtre Mogador à Paris. Peu après, sur France 2, dans un long face-à-face l'opposant à Dominique Strauss-Kahn, Nicolas Sarkozy a repris à son compte la phrase miracle.

Sur la sécurité, les retraites, l'éducation, la famille ou encore la politique de défense, les jeunes élus invités par Pierre Lellouche, député (RPR) de la circonscription, se sont donc employés, avec plus ou moins de bonheur, à satisfaire aux contraintes de l'exercice, devant quelque 500 à 600 sympathisants. Secrétaire nationale du RPR chargée des retraites, Marie-Claire Carrère-Gée doute de la crédibilité du premier ministre en égrenant ses « *promesses non tenues* ». Pierre Bédier, maire (RPR) de Mantes-la-Jolie et ancien député des Yvelines, dénonce l'« *illusionnisme Jospin* » : « *Comment lui serait-il possible d'avoir un bon projet alors qu'il a un si mauvais bilan ?* » En arrière-plan, les « *engagements* » de M. Chirac sont projetés sur un écran géant. Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, explique que, « *si le programme de M. Jospin avait un réel contenu, il diviserait la gauche plurielle* ».

Dans l'urgence, tous n'ont pas eu le temps d'étudier véritablement la brochure rendue publique en fin de matinée, et ils s'en tiennent, tel Michel Herbillon, député

(DL) du Val-de-Marne, sur la culture, à une critique de l'action passée du gouvernement. Député (UDF) de ce même département, Henri Plagnol assure : « *Dans ces dix engagements, il n'y a pas un mot sur l'école.* » Françoise de Panafieu, députée (RPR) de Paris, s'en tient à cette formule : « *Jospin, c'est la main sur le cœur et l'autre dans la poche du voisin !* » Pour M. Lellouche, « *Jacques Chirac a voulu l'armée de métier ; Jospin, lui, nous a fait l'armée de moitié* » en rognant sur les crédits de la défense.

LA PATTE DE JACQUES SÉGUÉLA

Auteur du *Devoir d'inventaire* (Albin Michel), livre consacré à une critique de l'action du gouvernement Jospin, le secrétaire général adjoint du RPR, Jean-François Copé, dénonce avec application les « *promesses incantatoires* » de M. Jospin. « *Zéro SDF, c'est un peu gros ! La formule est un peu sexy, on voit que Jacques Séguéla s'en est occupé, mais on n'a pas le droit de jouer avec le désespoir des autres !* », s'exclame l'ancien député. Alors que « *Jacques Chirac a eu le malheur de présenter un programme de baisse des impôts trop ambitieux* », mais « *tout à fait réaliste et crédible* », M. Copé ajoute : « *M. Jospin veut baisser un impôt, la taxe d'habitation. C'est l'un des seuls que l'Etat ne collecte pas.* » Selon ses calculs, cette réduction ne s'élèverait qu'à « *15 euros par Français et par an* ». Succès garanti. Ambassadeur de la « *nouvelle génération* », celle qui « *parle anglais* », qui « *voyage* » et qui ne compte pas « *la langue de bois dans [son] vocabulaire* », le maire de Meaux a pris soin, il est vrai, de faire affréter un car au départ de sa ville.

Jean-Louis Saux

Le programme social du premier ministre candidat suscite le scepticisme des organisations syndicales

SUD, Attac, DAL et des associations de chômeurs envisagent un mouvement quelques jours avant le premier tour. Jean-Christophe Cambadélis (PS) est chargé de recevoir les acteurs sociaux

EPLUCHÉ avec soin, le programme de Lionel Jospin a été accueilli avec prudence par les partenaires sociaux. Censé leur être adressé en fin de matinée, lundi 18 mars, à l'heure où démarrait la conférence de presse du candidat socialiste, il est parvenu en réalité bien plus tard aux sièges des organisations syndicales et patronales. L'opération de communication mise au point par l'équipe de campagne tardant à se concrétiser, plusieurs d'entre elles, comme la CFTC et la CGC, s'étaient déjà procuré le document sur le site Internet de M. Jospin...

Les réactions officielles sont rares, les acteurs sociaux ayant à cœur de ne pas paraître se précipiter. « *On ne veut pas être récupérés par quiconque* », prévient Maryse

Dumas, numéro deux de la CGT. Force ouvrière affiche l'indifférence. Le Groupe des dix-Solidaires (qui comprend les SUD), allié à la Confédération paysanne, à Attac, à Droit au logement (DAL) et à deux associations de chômeurs (AC! et Apeis), envisage d'appeler à un mouvement social « *une semaine avant le premier tour* » de l'élection présidentielle, le 13 avril. De son côté, Ernest-Antoine Seillière n'a rien voulu changer à son agenda : le président du Medef s'exprimera le 25 mars pour porter une appréciation sur tous les programmes – notamment ceux de M. Chirac et M. Jospin –, même si le patronat se félicite d'ores et déjà d'avoir pesé sur le débat électoral.

En réalité, les phocopies ont fonctionné à plein et les commen-

taires officiels vont bon train. La volonté affichée de M. Jospin de laisser plus de place au dialogue social suscite à la fois approbation et ironie. « *Il a le zèle des nouveaux convertis* », s'amuse-t-on à la CFDT. « *Il faut savoir reconnaître ses erreurs* », pointe Alain Deleu, président de la CFTC.

« RIEN DE NOUVEAU »

Plus critiques, M^{me} Dumas et Jean-Luc Cazettes, le président de la confédération des cadres, rappellent qu'en juillet 2001 M. Jospin avait souhaité « *relancer un dialogue social fort* » sans véritablement y donner suite. « *Cela enlève un peu de crédibilité* », juge M. Cazettes. « *Rien de nouveau sous le soleil* », tranche M^{me} Dumas, qui s'interroge sur le bien-fondé d'une conférence

sociale « *alors que moult instances, enfermées dans le formalisme, comme la commission de la négociation collective, existent déjà* ».

La proposition de M. Jospin de revoir les règles de représentativité et de favoriser les accords majoritaires provoque des réactions mitigées. Pour Alain Olive, secrétaire général de l'UNSA, « *c'est une petite révolution que nous réclamions* ». Pour M. Deleu, « *cette approche n'est pas la nôtre* ». « *L'accord majoritaire figure dans le programme du PS depuis 1998* », observe M^{me} Dumas, qui doute ouvertement de l'application de cette règle, chère à la CGT, au sujet des retraites. S'agissant de ce dossier, M. Cazettes relève des contradictions entre le programme du candidat Jospin et l'attitude du premier ministre : au Conseil européen de Barcelone, il a, comme le président de la République, signé un texte qui repousse à 63 ans l'âge moyen de départ à la retraite à l'horizon 2010.

La partie n'est pas finie. A l'atelier de campagne de M. Jospin, Jean-Christophe Cambadélis, chargé des relations extérieures, reçoit sans discontinuer, depuis huit jours, l'ensemble des associations et des syndicats. De la FSU à Reporters sans frontières, des organisations de magistrats à celles de médecins, sans oublier les grandes centrales, pas moins de 140 rencontres sont ainsi programmées. « *C'est une plongée dans la société française* », déclare M. Cambadélis, qui n'oublie pas d'exposer à chacun de ses interlocuteurs le programme du candidat socialiste accompagné d'un « *petit mot* » de ce dernier.

Claire Guélaud
et Isabelle Mandraud

L'objectif « zéro SDF » suppose d'importants moyens

C'EST sans doute l'engagement le plus spectaculaire : « *zéro SDF d'ici à 2007* ». Lionel Jospin a, en effet, promis, lundi 18 mars, « *une action déterminée contre l'exclusion* ». « *Je souhaite que, dans les cinq ans, nous mettions en place une couverture logement universelle et que nous parvenions à ce qu'il n'y ait plus de sans-domicile fixe* », a-t-il ajouté. En lançant ce slogan, le candidat socialiste s'inspire des propositions du réseau associatif Alerte, qui, au cours des derniers mois, avait interpellé les prétendants à la magistrature suprême sur le thème : « *Plus personne à la rue dans cinq ans, le voulons-nous ?* » Marie-Noëlle Lienemann, secrétaire d'Etat au logement, avait, de son côté, suggéré la formulation « *il n'y aura plus de SDF dans cinq ans* » dans une des trois notes qu'elle avait rédigées pour nourrir le programme de M. Jospin.

Certains membres de l'équipe de campagne de ce dernier ont un peu fait la moue en entendant la formule, ambitieuse certes, mais difficile à réaliser. Le candidat a, du reste, quelque peu recalibré son propos, quelques heures plus tard, sur LCI, en indiquant qu'il y aura peut-être encore « *quelques centaines de*

gens à la rue » d'ici cinq ans. De leur côté, ATD Quart Monde, le Secours catholique et la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale ont fait part de leur satisfaction, lundi, tout en précisant que la réalisation de cet objectif suppose la mobilisation de moyens à la hauteur.

Dans son intervention, M. Jospin a, par ailleurs, évoqué une idée nouvelle : la couverture logement universelle (CLU). Dévoilé, il y a quelques semaines, par M^{me} Lienemann (*Le Monde* du 2 février), ce dispositif doit permettre aux familles en difficulté de trouver un toit ou de le conserver ; il prévoit notamment la suppression du dépôt de garantie, pour faciliter l'accès à un logement. La CLU peut sans doute aider bon nombre des 3 millions de mal-logés récemment signalés par la Fondation Abbé-Pierre (*Le Monde* du 6 mars), mais elle ne répondra pas aux difficultés des SDF très désocialisés. M. Jospin souhaite donc que les « *organisations non gouvernementales* » s'emparent de leur cas ; elles « *seront dotées des moyens financiers nécessaires* », a-t-il promis.

Bertrand Bissuel

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN LE 23 MARS, MANIFESTONS

Voilà un an qu'Ariel SHARON est au pouvoir en Israël. Depuis ce moment, la situation n'a cessé de s'aggraver au Proche-Orient.

Sa surenchère guerrière est fatale pour les peuples palestinien et israélien. Ce que soulignent d'ailleurs les voix nombreuses qui s'élèvent aujourd'hui, en Israël, en faveur d'une paix dans le droit et la justice.

En cette fin mars, sera célébrée la Journée de la Terre en Palestine. Elle sera l'occasion, pour le peuple palestinien, de réaffirmer son refus de la colonisation et de l'occupation, son indéfectible attachement à sa terre.

A cette occasion, notre solidarité avec le peuple palestinien doit s'exprimer avec force. C'est pourquoi nous appelons, le samedi 23 mars, à l'organisation de manifestations dans tout le pays.

* **Pour les droits nationaux du peuple palestinien et l'application des résolutions des Nations unies.**

* **Pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, dans des Etats aux frontières sûres et reconnues.**

* **Pour une force internationale de paix et de protection en Palestine.**

A Paris, grande manifestation à 15 h, place de la République

Premiers signataires : Abnah Palistine (Enfants de Palestine), Les Alternatifs, Appel des Cent, Les Amis de l'Archéologue palestinienne, Association de défense des droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM), Association " Dignité ", Association France-Palestine-Solidarité (AFPS), Association des jumelages France-Palestine (AJFP), Association des Marocains en France (AMF), Association des Palestiniens en France (APF), Association de solidarité franco-arabe (ASFA), Association des travailleurs maghrébins en France (ATMF), Association des Tunisiens en France (ATF), Campagne civile internationale pour la protection du peuple palestinien (CCIPPP), Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les universités palestiniennes (CICUP), Collectif des citoyens juifs et arabes pour les droits du peuple palestinien, Comité Azmi Bishara, Comités de solidarité en Ile-de-France, Comité de vigilance pour une paix réelle au Proche-Orient (CVPR), Confédération générale du travail (CGT), Coordination des appels pour une paix juste au Proche-Orient (CAPJPO), Coordination des groupes femmes " Egalité ", Droit-Solidarité, Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), Fédération syndicale unitaire (FSU), Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives (FTCR), Femmes solidaires, Groupe des Dix, Jeunesses communistes révolutionnaires (JCR), Ligue communiste révolutionnaire (LCR), Ligue des droits de l'Homme (LDH), Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), Mouvement de la paix, Parti communiste français (PCF), Parti communiste des ouvriers de France (PCOF), Rencontres progressistes juives (RPJ), SUD-Education, SUD-PTT, SNTIAS-CGT, Union générale des étudiants de Palestine (GUPS-France), Union juive française pour la paix (UJFP), les Verts.

Pour informations, autres signatures et soutien : Association France Palestine Solidarité (A.F.P.S.)
21 ter rue Voltaire 75011 Paris - Tél. : 01 43 72 15 79 Fax : 01 43 72 07 25
Email : afps@france-palestine.org site : www.france-palestine.org
CCP - La Source n°34 521 83 N 033

Le candidat socialiste devra réduire les déficits pour pouvoir tenir ses engagements économiques

LIONEL JOSPIN s'est efforcé, en présentant son « *programme présidentiel* », lundi 18 mars, d'en prouver la crédibilité. Le premier ministre-candidat estime qu'avec une croissance de 3 % par an à compter de 2003 – ce qui est également l'hypothèse de travail de Jacques Chirac –, il dispose d'une marge de manœuvre de 26 milliards d'euros sur la législation et pourra ainsi tenir ses engagements, à savoir, augmenter les dépenses publiques de 1,5 % par an en volume, consacrer 8 milliards d'euros supplémentaires aux dépenses prioritaires, baisser les impôts de 18 milliards d'euros sur cinq ans et revenir à l'équilibre des finances publiques en 2004, conformément aux engagements européens. Pour

représenté 2,26 milliards d'euros et concerné plus de 8 millions de foyers fiscaux. En 2003, comme l'avait prévu le gouvernement Jospin, elle sera augmentée de 1,1 milliard d'euros pour représenter près de 3,4 milliards d'euros. Sur l'ensemble de la législation, elle sera accrue de 5 milliards d'euros et représentera à ce terme plus de 7 milliards d'euros.

► **Une baisse de l'impôt sur le revenu de 5 milliards d'euros.** A peine arrivé à Matignon, en juin 1997, M. Jospin enterra le plan de baisse de l'impôt sur le revenu (IR) de son prédécesseur, Alain Juppé. La France doit se préparer à l'euro et, surtout, le premier ministre comme le PS exclut de réduire la voilure de cet impôt progres-

soit de 5 milliards d'euros, a poursuivi M. Jospin.

Une partie de cette baisse viendra en fait compenser une augmentation du prélèvement libératoire de 25 % sur les intérêts et de l'imposition des plus-values mobilières au taux de 26 %. Aujourd'hui, la majeure partie de l'épargne bénéficie de régimes dérogatoires et échappe ainsi à l'impôt progressif sur le revenu. Ainsi, moins de 13 % des revenus de capitaux mobiliers y sont soumis. M. Jospin veut désormais trouver « *un meilleur équilibre entre taxation des revenus du travail et de l'épargne* » en augmentant la seconde et en baissant la première dans les mêmes proportions, « *euro pour euro* ». M. Jospin veut également mettre en place la retenue à la source.

► **Une taxe d'habitation réduite de 4,3 milliards d'euros sur la législation.** « *La taxe d'habitation est l'impôt le plus archaïque et le plus injuste* », estime M. Jospin. Assise sur des valeurs locatives qui datent de 1970, la taxe d'habitation est aujourd'hui déconnectée du marché de l'immobilier et du revenu des contribuables : « *plus élevée à Sarcelles qu'à Neuilly* », a coutume de répéter Dominique Strauss-Kahn. Mais, à droite comme à gauche, on estime qu'il est impossible d'actualiser ces valeurs locatives, à cause des transferts de charges que cela induirait entre contribuables.

Pour cet impôt si difficile à réformer et si injuste, autant l'alléger, voire le supprimer. C'est en tout cas l'avis de M. Strauss-Kahn, même s'il sait que les collectivités locales, soucieuses de leur autonomie financière, s'y opposeront. M. Fabius, qui défendait pourtant une position identique lorsqu'il était président de l'Assemblée nationale, ne veut plus en entendre parler depuis qu'il est à Bercy. M. Jospin a finalement tranché pour une baisse de moitié de cet impôt local, soit 4,3 milliards d'euros. En 2000, le premier ministre l'avait allégé de 1,7 milliard d'euros.

Virginie Malingre
et Michel Noblecourt

cela, M. Jospin devra être économe en début de législature et privilégier la baisse des déficits. D'autant plus que sont d'ores et déjà prévues pour 2003 la poursuite de la baisse de l'impôt sur le revenu et la hausse de la prime pour l'emploi. Pour satisfaire les ambitions qu'il affiche, M. Jospin devra attendre d'avoir rétabli l'équilibre des comptes publics, c'est-à-dire après 2004.

► **Une hausse de la prime pour l'emploi de 5 milliards d'euros.** M. Jospin veut faire monter en puissance la prime pour l'emploi (PPE). Mise en place en 2001, la PPE est un crédit d'impôt que l'Etat accorde aux salariés gagnant entre 0,3 et 1,4 fois le smic. En 2001 comme en 2002, la PPE a

sif qui ne concerne que la moitié des Français. Depuis, M. Jospin a changé d'avis. En mars 2000, en pleine affaire de la « *cagnotte* », il annonce en catastrophe une baisse de l'IR de 1,7 milliard d'euros, concentrée sur les deux premières tranches du barème. En 2001, sous l'influence de Laurent Fabius, il brise même un tabou socialiste, ce qui ne va pas sans créer quelques polémiques au sein de la gauche : il annonce en effet une baisse de l'IR de près de 7 milliards d'euros entre 2001 et 2003, concernant tous les taux, y compris le plus élevé. En 2003, donc, comme prévu, l'IR baissera encore de 1,4 milliard d'euros. Sur la législation, « *nous envisageons une baisse de l'IR qui pourrait être de l'ordre de 10 %* »,

Jacques Chirac au mensuel gay « Têtu » : « Je me suis toujours refusé à m'engager contre le pacs »

Le président-candidat et Lionel Jospin se prononcent contre le mariage et le droit d'adoption pour les couples homosexuels. Tous les deux veulent améliorer le pacte civil de solidarité

C'EST une première en France pour un président et un premier ministre en exercice. Et sans doute une nouvelle conséquence de l'onde de choc déclenchée par l'adoption au Parlement, le 13 octobre 1999, du pacte civil de solidarité (pacs). Jacques Chirac et Lionel Jospin ont tous deux accordé une interview au mensuel gay *Têtu*, dans le numéro d'avril qui sera en kiosque jeudi 21 mars. Après François Bayrou et Robert Hue, dans le numéro de février, Jean-Pierre Chevènement et Noël Mamère, en mars, les deux têtes de l'exécutif suivent l'exemple de Bill Clinton, qui, avant sa réélection, s'était exprimé dans le magazine gay américain *The Advocate*.

« Chirac/Jospin, duel pour le vote homo », titre *Têtu*, pour finalement constater la grande proximité des positions défendues par les deux candidats à l'élection présidentielle. Sur le pacs, d'abord. M. Chirac, interrogé sur les slogans tels que « les pédés au bûcher » de certains participants à la manifestation anti-pacs de janvier 1999, se défend : « J'ai toujours pensé que de telles réactions étaient choquantes et inadmissibles. Je n'ai jamais combattu le pacs. A l'époque, certains m'ont sollicité pour que je m'engage contre le texte : je m'y suis toujours refusé. » Le président « n'envisage pas du tout » de remettre en question le pacte civil de solidarité s'il est réélu : « Je reconnais l'apport symbolique du pacs. »

Il souhaite désormais l'améliorer : « Une réflexion mérite d'être menée sur plusieurs points, notam-



ment de l'ordre du juridique et du fiscal. (...) Par ailleurs, le pacs ne résout pas, loin s'en faut, tous les problèmes rencontrés par les couples homosexuels, notamment en ce qui concerne le logement et les successions. » M. Jospin préconise également des évolutions. Le délai de trois ans instauré avant le bénéfice d'avantages fiscaux « était nécessaire dans la phase de mise en place du pacs, estime-t-il, afin de pouvoir évaluer les risques éventuels de détournement du dispositif à des fins fiscales. (...) Je ne crois pas qu'il le soit encore », avant de préciser qu'il réfléchit également au lien entre pacs et obtention d'un titre de séjour.

Ni M. Chirac ni M. Jospin n'envisagent l'ouverture du mariage aux homosexuels. « Le mariage doit rester le socle de la fondation de la famille », pose le président. « Le mariage est, par définition, une institution qui concerne le couple mixte désireux de fonder une famille », acquiesce M. Jospin. Les deux candidats se trouvent également d'accord pour pénaliser les propos homophobes ou pour exprimer leurs réticences sur l'homoparentalité. « Pour construire son identité, dit M. Chirac, je pense que tout enfant a besoin d'une mère et d'un père, c'est-à-dire de références féminine et masculine. C'est donc une évolution à laquelle, personnelle-

ment, je ne suis pas favorable. » Autrement dit par M. Jospin : « Pour un enfant, avoir comme parents légaux deux personnes de même sexe ne serait pas de nature à lui permettre une structuration satisfaisante. »

« SUR LA DÉFENSIVE »

Le premier ministre se distingue uniquement sur la question de l'adoption par les célibataires. Le PS, rappelle le magazine, s'est prononcé contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle dans le cadre de la demande d'agrément préalable à l'adoption. « La position adoptée par le Parti socialiste me convient », répond M. Jospin. A l'« atelier » de campagne du candidat, on précise que cette réponse elliptique vaut engagement : pour que la procédure d'agrément ne soit plus discriminatoire, « Lionel Jospin légifèrera s'il le faut ».

Mise à part cette promesse, le rédacteur en chef de *Têtu*, Thomas Doustaly, a jugé M. Jospin « sur la défensive, dans la crainte permanente d'apparaître céder à un lobby » : « Il reste sur son bilan, le pacs, et ne propose rien d'autre de fort. » De son côté, « Jacques Chirac "drape" les homos. La droite a conscience que le combat anti-pacs a été une erreur qui l'a ringardisée », estime M. Doustaly, pour qui les cartes politiques sont désormais brouillées : « On assiste à un décrochage entre le fait d'assumer son homosexualité, de militer, et le fait d'être obligatoirement de gauche. »

Pascale Krémer

Effritement de Lionel Jospin, selon Ipsos et la Sofres

DEUX NOUVEAUX sondages confirment l'effritement, depuis une semaine, des intentions de vote en faveur de Lionel Jospin au premier tour de la présidentielle. Selon le baromètre de la Sofres pour LCI (14-15 mars, 1 000 électeurs), le premier ministre recueillerait 20 % des suffrages, soit une baisse de 2 points et son plus mauvais score depuis des semaines, tandis que Jacques Chirac progresse d'1 point, à 24 %. Jean-Marie Le Pen (11 %) et Arlette Laguiller (9 %) sont stables ; en revanche, avec 7 %, Jean-Pierre Chevènement continue à se tasser. Selon le sondage d'Ipsos (réalisé les 15 et 16 mars auprès de 919 personnes pour *Le Figaro* et Europe 1), Jacques Chirac, à 23 %, et Lionel Jospin, à 21 %, perdent, l'un et l'autre, 1 point. Arlette Laguiller, au contraire, progresse d'1 point, à 9 %, et Jean-Marie Le Pen en gagne 2, à 10 %, ce qui lui permet de rejoindre Jean-Pierre Chevènement (en baisse d'1 point). Au second tour, le chef de l'Etat et le premier ministre seraient à égalité dans les deux enquêtes.

François Bayrou propose un grand ministère de l'environnement

FRANÇOIS BAYROU, candidat UDF à l'élection présidentielle, a prôné, lundi 18 mars, la mise en place d'un « grand ministère de la nature et du développement durable ». Pour le président de l'UDF, qui s'exprimait devant la presse, ce ministère serait organisé autour de trois pôles : « Un pôle de la nature (espace, chasse, pêche, agriculture raisonnée, etc.), un pôle des ressources (énergie, effet de serre, eau) et un pôle de l'homme (alimentation et santé). » M. Bayrou a proposé la création d'une « autorité indépendante chargée de l'alerte » des pouvoirs publics, estimant que la « mauvaise gestion » des affaires du sang contaminé ou de la vache folle venait de l'absence d'une telle autorité.

DÉPÊCHE

■ **PRÉSIDENTIELLE : plusieurs fédérations du Parti radical de gauche** (Ile-et-Vilaine, Rhône, Nord, Pas-de-Calais, Hauts-de-Seine, Loire-Atlantique et Drôme), ont apporté, lundi 18 mars, leur soutien à la candidate du PRG, Christiane Taubira, et dénoncé les « tentatives de déstabilisation interne » dont, elle ferait, selon elles, l'objet.

ECHOS DE CAMPAGNE

► **Sylviane « dort toujours » avec Lionel.** Au cours du portrait que lui a consacré l'émission « 7 à 8 » dimanche 17 mars sur TF1, Sylviane Agacinski s'est livrée à quelques indiscretions sur sa vie avec son mari, au Café de Flore, à Paris, où elle était interrogée. M^{me} Jospin a avoué ne pas « avoir de crainte » sur son bonheur avec son mari qu'il soit ou non élu à l'Elysée. Suit cette autre confidence : « On est tous les soirs ensemble ou presque (...) On dort toujours ensemble. C'est l'essentiel. »

► **Le retour de Jean-François Mancel.** Exclu du mouvement gaulliste, président (div. droite) du conseil général de l'Oise, ancien secrétaire du RPR, Jean-François Mancel a fait son retour à l'occasion d'un meeting de soutien à Jacques Chirac, après avoir été relaxé, fin 2001, par la Cour d'appel d'Amiens, devant laquelle il avait comparu pour prise illégale d'intérêts. A cette occasion M. Mancel a annoncé qu'il serait candidat aux législatives dans la 2^e circonscription de l'Oise, face à la socialiste Béatrice Marre.

ILS ONT DIT

■ **Arlette Laguiller** (candidate de Lutte ouvrière) : A propos de « ceux qui disent que je dors entre deux élections. Excusez-moi, [mais dans ce cas] nous n'aurions pas d'élus dans les conseils régionaux, dans les conseils municipaux, au Parlement européen. Quant à M. Hollande, je vois bien ce qui l'inquiète : c'est qu'il y a une partie de l'électorat du Parti socialiste qui n'est pas contente de sa politique depuis cinq ans et qui peut-être, pour un certain nombre, s'apprête à voter pour moi. » (France 2, mardi 19 mars.)

■ **Jean Saint-Josse** (candidat CPNT) : « Je n'ai pas à évaluer le coût [de mes propositions] (...) Je ne suis pas candidat à la présidence de la République pour être président de la République. Je peux vous raconter n'importe quoi, parce que tous les politiques racontent n'importe quoi. Moi, je suis un type sérieux (...) Quand on dit qu'on va réduire les impôts de 33 %, ça n'est pas sérieux. » (RFI, mardi 19 mars.)

■ **François Bayrou** (candidat UDF) : Sur la Corse, le projet « est dans l'im-passe, pas par hasard mais parce que le gouvernement savait très bien, en promettant, qu'au bout du chemin il aurait un veto du Conseil constitutionnel. Ces promesses étaient des promesses pour endormir ou pour faire semblant, ce qui à mon avis est absolument détestable. » « Zéro SDF, ça a un côté publicitaire sur lequel j'émet quelques doutes (...) Croire que c'est l'Etat qui le fera, c'est naturellement se tromper parce que l'Etat ne l'a pas fait et ne le fera pas. » (RMC Infos, mardi 19 mars.)

■ **Philippe Séguin** (député RPR) : « Mon soutien à Jacques Chirac a d'autant plus de poids que chacun sait que je suis un homme libre. Et que c'est en toute liberté que je fais ce choix. » (RTL, mardi 19 mars.)

■ **Jean-Louis Debré** (président du groupe RPR à l'Assemblée nationale) : « Je vais offrir à Jospin une photocopie. Ça lui permettra d'aller plus vite car un certain nombre de choses ont été recopiées. C'est vrai qu'il y a des similitudes, mais il faut les analyser, ces similitudes. » (BFM, mardi 19 mars.)

Jany Le Pen et Catherine Mégret font aussi campagne

JEAN-MARIE LE PEN ne peut résister au plaisir des bons mots, des formules choc. Il y a une semaine, il envoyait aux journalistes un communiqué dans lequel il se plaignait de Jacques Chirac et Lionel Jospin qui « monopolisent » la campagne et « font de leurs épouses leurs covédettes médiatiques ». « Cette campagne qui dérive vers le roman-photo des princesses "qu'on sort" est indigne des enjeux d'une élection présidentielle », concluait-il.

Pourtant, le candidat Le Pen à l'élection présidentielle n'hésite pas lui aussi à mettre en avant son épouse, Jany. Ainsi, celle-ci s'exprimait-elle pour la journée des femmes, dans *Le Parisien* du 8 mars, aux côtés de Bernadette Chirac, Sylviane Agacinski-Jospin et Nisa Chevènement. Elle y expliquait son rôle d'épouse de responsable politique d'extrême droite. « Il a été largement diabolisé, et je peux, moi, (...) montrer spontanément et avec sincérité ce qu'il est vraiment », disait-elle. Et, dans un long entretien publié dans ce même quotidien, lundi 18 mars, l'épouse du président du Front national remplit scrupuleusement le rôle qui lui a été assigné. Elle

raconte que si elle a voté « Chirac en 1981 », on ne l'y prendra plus car « c'est un faible » qui « s'est mal conduit vis-à-vis de l'homme intègre et respectable qu'est Jean-Marie ». Comme son mari, Jany Le Pen « prête une certaine intégrité » au premier ministre mais n'a « aucune sympathie pour le trotskiste Jospin ». Quand *Le Parisien* s'interroge sur le discours « policé » du candidat Le Pen, elle lance, fausse ingénue, que « sur le fond il est le même. Sur la forme, oui sans doute. Avec l'âge on s'attendrit un peu » et ajoute : « Je l'encourage souvent à surmonter sa pudeur et à ne plus cacher sa grande sensibilité à la souffrance des vivants. »

« UN CAVALIER HORS PAIR »

Dans un livre d'images hagiographique, publié à l'occasion de l'élection présidentielle, M^{me} Le Pen raconte sa rencontre avec le président du FN et décrit ses émois. Il l'invite à « danser une valse ». « Je sens mon cœur battre contre le sien. C'est un cavalier hors pair (...). J'aime, dissimulée au sein de milliers de personnes, l'applaudir durant ses discours. Il sait que je suis là et je n'ai d'yeux que pour



lui... (...) J'aime ses défauts parce qu'ils sont avant tout le prolongement de ses qualités (...). Jean-Marie ne ment jamais. »

Un récit qui s'étale sur tout un chapitre et qu'illustrent des photos de famille. Jany qui s'appuie sur les épaules de « Jean-Marie » à la barre d'un bateau. Jany et « Jean-Marie » enlacés dans une piscine, mais aussi Jany et son

époux en compagnie d'animaux – car M^{me} Le Pen est présidente d'honneur de plusieurs associations de défense des animaux. Et aussi Jany, seule, revêtue d'un tchador en Irak, où elle se rend fréquemment en tant que présidente de l'association France-Irak.

Le président du FN n'est pas le seul à l'extrême droite à utiliser sa femme dans la campagne présidentielle. Son ex-député général et ennemi, le président du Mouvement national républicain (MNR), Bruno Mégret, pose quant à lui avec sa femme, Catherine, sur ses affiches électorales. Une épouse à laquelle – empêché par une décision de justice – il demanda de se présenter à sa place à l'élection municipale partielle de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) en 1997. Elue maire cette année-là, réélue en 2001, Catherine Mégret s'applique à montrer que la politique n'est pas son affaire. Lorsqu'elle est invitée à monter à la tribune pour soutenir son candidat de maire, elle joue elle aussi de sa « spontanéité » pour mettre de son côté les rieurs...

Christiane Chombeau

airfrance.com

TOUT AIR FRANCE
AU MEILLEUR PRIX

Toutes nos promotions, accès au meilleur tarif,
les Coup de Cœur chaque mercredi.

AIR FRANCE

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

DES NÉGLIGENCEs ont-elles été commises par les autorités françaises dans les semaines qui ont suivi l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl, le 26 avril 1986 ? C'est la question à laquelle tente de répondre

la juge d'instruction Marie-Odile Bertella-Geffroy, qui a saisi des documents dans les ministères au cours de perquisitions. Alors que les autres pays européens ont pris des **MESURES DE PRÉCAUTION** — suspension de

la vente des légumes verts, interdiction de la consommation de lait pour les enfants, nettoyage des bacs à sable —, la France s'est contentée de saisir des **ÉPINARDS ALSACIENS** pendant une petite semaine.

Pourtant, une réunion interministérielle, le 16 mai 1986, faisait état de **TAUX DE BECQUERELS** très importants relevés dans du lait et des légumes. Ces chiffres n'avaient pas été rendus publics.

La justice enquête sur la gestion de la crise de Tchernobyl

Alors que la plupart des pays européens avaient suspendu la consommation de lait et de légumes verts, la France n'a pris aucune mesure préventive après le passage du nuage. Une note du 16 mai 1986 atteste pourtant que les taux de contamination élevés des aliments étaient connus des autorités

LES POUVOIRS PUBLICS ont-ils commis des négligences lors de la gestion de la catastrophe de Tchernobyl, le 26 avril 1986 ? C'est la question à laquelle devra répondre l'information judiciaire ouverte, à Paris, le 3 juillet 2001, pour « atteinte involontaire à l'intégrité des personnes » à la suite d'une série de plaintes déposées par 200 malades atteints par des cancers de la thyroïde. Selon eux, ces maladies sont liées à l'absence de mesures de précaution prises lors du passage, au dessus de la France, du nuage radioactif (*Le Monde* du 28 février). La Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (Criirad), un laboratoire qui, depuis quinze ans, conteste les chiffres officiels sur les retombées radioactives, s'est portée partie civile.

La juge d'instruction chargée du dossier, Marie-Odile Bertella-Geffroy, a mené plusieurs perquisitions dans les ministères et les administrations liées au nucléaire. Les documents saisis par la brigade des affaires sanitaires et des libertés publiques représentent près de soixante tomes, que la justice tente actuellement de décrypter. La magistrate a demandé à un expert de faire une étude comparative des données recueillies auprès des autorités et de celles qui ont été communiquées au public afin de déterminer s'il y a eu transparence de l'information.

Au lendemain de l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl, la plupart des pays européens ont pris des mesures préventives : le Luxembourg a interdit à ses citoyens de boire de l'eau de pluie, l'Allemagne a suspendu la vente des légumes verts pendant un mois, et l'Italie a

interdit la consommation de lait aux enfants de moins de dix ans et aux femmes enceintes. Il fallait agir vite : l'iode 131, qui peut provoquer des cancers en se fixant sur la thyroïde, s'affaiblit rapidement. Ce radioélément perd en effet la moitié de son activité au bout de huit jours, contre trente ans pour le césium 137. Pour limiter la contamination, l'Europe avait établi, le 6 mai, une recommandation demandant que ne soient pas consommés des laits contenant plus de 600 becquerels.

Malgré l'inquiétude provoquée en Europe par l'explosion, le gouvernement français se montrait rassurant. Le 6 mai, le ministère de l'agriculture affirmait ainsi dans un communiqué : « Le territoire français, en raison de son éloignement, a été totalement épargné par les retombées de radionucléides consécutives à l'accident de la centrale de Tchernobyl ». Une seule saisie administrative était opérée : des épinards alsaciens étaient interdits pendant une petite semaine.

Parmi les pièces saisies à Matignon, les policiers ont trouvé le compte-rendu d'une réunion interministérielle qui s'est déroulée le 16 mai 1986, soit 21 jours après l'explosion de la centrale. Le gouvernement de Jacques Chirac était alors installé depuis deux mois. Les notes manuscrites, sur du papier à en-tête du ministère de l'intérieur et de la décentralisation, évoquent une liste de relevés de contamination.

« Nous avons des chiffres qui ne peuvent pas être diffusés », griffonnait l'auteur de la note, qui ajoutait : « Lait de brebis : + de 10 000 becquerels/l ». Des taux allant de 2 000 à 4 400 becquerels d'iode 131 par litre avaient été rele-



BERNARD BISSON / SYGMA

Le 24 mai 1986, à peine un mois après la catastrophe de Tchernobyl, une manifestation antinucléaire à Paris. On reconnaît, au premier plan, René Dumont, Antoine Waechter et Alain Krivine, parmi les manifestants.

vés, entre le 7 et le 12 mai, dans du lait de brebis et de chèvre, près de Cadarache (Bouches-du-Rhône) et en Corse. Il est également fait allusion à des taux de plus de 3 000 becquerels relevés, le 2 mai et les jours suivants, par l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), dépendant du Commissariat à l'énergie atomique sur des salades à Mandelieu et à Nice. Malgré ces chiffres nettement supérieurs aux recommandations sanitaires, ces produits sont restés en circulation.

Ces valeurs n'ont été rendues publiques que beaucoup plus tard. Dans la succession des communiqués du début du mois de mai, les autorités font état de maxima de 200, 360 puis 444 becquerels par litre de lait. Le jour même de cette réunion, le 16 mai, alors que des valeurs supérieures à 2 000 becque-

rels avaient été mesurées, le ministère de la santé publiait un communiqué affirmant qu'« aucune précaution particulière ne s'imposait » et que le lait frais pouvait être consommé à tous les âges.

« POINTS CHAUDS »

Dès le 30 avril, à l'arrivée en France du nuage, des contaminations importantes au sol avaient pourtant été constatées grâce à des calculs sporadiques entrepris autour des sites du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) ou des centrales nucléaires EDF. « Le CEA fait des mesures et on trouve des valeurs élevées. Or, on ne publie que des moyennes », souligne la note concernant la réunion du 16 mai. L'Institut de biogéochimie marine avait mesuré, le 30 avril, la multiplication par un million du taux de radioactivité à

Paris. L'Institut national de physique nucléaire avait également constaté une violente hausse à Orsay, Strasbourg ou Lyon.

A partir de juin 1986, l'IPSN lançait une campagne systématique de mesures par modélisation des concentrations au sol de césium. Dans certaines villes, les niveaux dépassaient 30 000 becquerels par mètre carré. En montagne, des « points chauds » accumulaient 500 000 becquerels. Pour l'iode 131, selon l'estimation actuelle de l'IPSN, des valeurs « de 100 000 à plusieurs centaines de milliers de becquerels par mètre carré » étaient atteintes. Une fois encore, ces estimations n'ont pas été connues du public avant fin mai. « Ces données ont été fournies aux autorités, qui n'en ont pas tenu compte », affirme Monique Sené, une physicienne membre du Grou-

pement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (GSIEN).

Les données étaient alors collectées par le Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI), dirigé de 1957 à 1993 par le professeur Pierre Pellerin. Cet organisme, qui était chargé de les interpréter et de les répercuter, accompagnées de préconisations, dépendait de la ministre de la santé, Michèle Barzach, et la gestion de la crise de Tchernobyl avait été confiée au ministre de l'industrie, Alain Madelin. Sollicitées par *Le Monde* de de nombreuses reprises, ces deux personnalités n'ont pas souhaité s'exprimer.

Le 10 mai 1986, sur le plateau de TF1, pressé par M^{me} Sené, M. Pellerin confirmait que la France avait subi les retombées du nuage radioactif mais se voulait rassurant au sujet de leur impact sanitaire. La polémique enflait cependant et inquiétait le gouvernement. Selon la note du 16 mai, Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, préconisait de saisir les produits contaminés et de « faire savoir » à la population. Jacques Chirac le rejoignait, insistant cependant sur le fait de ne pas créer d'inquiétude.

Le gouvernement était-il informé de la contamination exacte durant les deux premières semaines de la crise, quand des mesures préventives auraient pu être prises ? Dans un courrier « confidentiel », saisi à Matignon, adressé le 23 juin 1986 à Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, le secrétaire général du Comité interministériel de la sécurité nucléaire, Michel Lajus, se plaignait d'être mal informé. « Je regrette que, du moins pour ce qui concerne le canal du secrétariat général, le premier ministre semble avoir été placé au régime commun, à la fois quant au contenu et à la rapidité de l'information », expliquait-il, en ajoutant : « Je ne peux pas considérer que ce secrétariat ait reçu toute l'information nécessaire au bon exercice de toutes ses missions. »

M. Pellerin, sollicité par *Le Monde*, nous a fait savoir qu'il se refusait à toute intervention publique pendant la procédure judiciaire. M. Balladur explique aujourd'hui n'avoir gardé aucun souvenir précis de sa participation à ce dossier et Maurice Ulrich, directeur de cabinet de Jacques Chirac à cette époque, n'a pas souhaité s'exprimer. Reste cette déclaration du 18 mai 1986 d'Alain Carignon, alors ministre de l'environnement. Le gouvernement a « commis l'erreur de croire que, parce qu'il n'y avait pas de danger, il n'était pas nécessaire d'informer fortement les Françaises et les Français ».

B. H.

Benoît Hopquin

La prudence des pays européens

La plupart des pays européens ont pris des mesures de prévention dès le début du mois de mai 1986, quand le nuage de Tchernobyl traversait l'Europe. Ils estiment avoir ainsi réduit de 50 % les quantités d'iode 131 ingérées par la population.

● **En Italie.** Interdiction de vente de tous les légumes à feuilles jusqu'au 12 mai ; interdiction de consommation de lait aux enfants de moins de 10 ans et aux femmes enceintes jusqu'au 24 mai ; contrôle des produits aux frontières.

● **En Allemagne.** Interdiction de la consommation de légumes verts pendant un mois ; en Bavière, interdiction de la consommation de lait frais pendant un mois pour les enfants en bas âge, pendant une semaine pour le reste de la population. Des normes sévères de radioactivité sont édictées pour les produits alimentaires. Les piscines sont fermées et les activités de plein air déconseillées dans les écoles.

● **En Autriche.** Normes de radioactivité strictes et multiplication des contrôles ; mise en garde contre l'ingestion de légumes frais et des produits laitiers. Les bacs à sable sont déconseillés aux enfants.

● **En Suède, Danemark et Finlande.** Les bacs à sable sont interdits aux enfants et le sable est ensuite lavé. Les éleveurs sont invités à ne pas mettre le bétail dans les pâturages et de le nourrir à l'étable.

● **En Suisse.** Les autorités recommandent le lait en poudre aux enfants.

● **Au Luxembourg.** Interdiction de boire l'eau de pluie ; maintien du bétail dans les étables ; recommandation de ne pas consommer de légumes frais ; contrôle des importations en provenance des pays de l'Est.

● **En Grèce, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.** Mesures de prévention diverses.

Les pressions de la France sur la Commission européenne de Bruxelles

APRÈS l'accident de la centrale nucléaire ukrainienne, le 26 avril 1986, la plupart des pays européens ont mis en place des mesures préventives : interdiction de boire de l'eau de pluie, de consommer des légumes frais ou de donner du lait frais aux enfants. Des pastilles d'iode avaient été distribuées aux femmes enceintes. Rien de tel en France. Dans un courrier du 2 mai 1986, rendu public par l'association Sortir du nucléaire, Pierre Pellerin, directeur du Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI), écrivait au Centre hospitalier régional de Nancy pour déconseiller toute action. Le responsable estimait que « ni la situation actuelle ni son évolution ultérieure ne justifient dans notre pays quelque contre-mesure sanitaire que ce soit ».

La France semble également avoir fait pression sur la Commission européenne afin qu'elle n'impose pas de précautions trop contraignantes. Parmi les documents saisis par la justice, figure une note transmise par un conseiller au ministère des affaires étrangères le 8 mai 1986. Elle explique que le gouvernement a « obtenu un adoucissement des mesures de contrôle » prévu par Bruxelles et « surtout que les contrôles [de radiation]

soient faits dans les pays exportateurs et non dans les pays importateurs ». Le 2 mai, l'Italie avait en effet décidé un contrôle de contamination à ses frontières qui lui permettait de refouler des produits en provenance de France. « Ces mesures ont provoqué, dès le 3 mai, un important ralentissement des exportations agricoles françaises vers l'Italie, source de pertes importantes pour les exportations françaises », expliquait la note.

« ENTRAVES AUX ÉCHANGES »

Le 4 mai, la France a donc saisi la Commission européenne, estimant que « les mesures italiennes constituaient des entraves aux échanges non justifiées ». La Commission s'est alors attelée à fixer une limite sanitaire, à partir du 5 mai. « La France demande un vote à l'unanimité », poursuivait le conseiller. S'appuyant sur ce droit de veto, elle obtenait que les valeurs soient une simple « recommandation » sans caractère obligatoire.

Une seconde note, adressée au premier ministre, Jacques Chirac, par un conseiller de Matignon, le 18 janvier 1988, résumait les tractations dans le renouvellement des normes Euratom, à la fin de 1987. Ces normes devaient fixer les niveaux

maximaux admissibles de contamination radioactive pour les denrées alimentaires et les aliments pour bétail. Les seuils avaient été abaissés à titre provisoire par la Communauté européenne après Tchernobyl. L'Allemagne, les Pays-Bas, le Danemark et le Luxembourg militaient pour un maintien à des niveaux bas. La France a obtenu la multiplication par trois des seuils.

« La France qui, en mai, était seule à défendre ses positions a réussi dans un premier temps à réunir la minorité nécessaire pour empêcher des décisions contraires à ses intérêts, explique la note. Cela étant, une grande vigilance continue de s'imposer. Ce résultat n'a pu être acquis que par des combats incessants. Nous avons failli à plusieurs reprises être mis en minorité et nous voir imposer des valeurs extrêmement basses. » Le même document s'inquiétait des velléités de Bruxelles qui envisageait de fixer des normes de rejet pour les centrales, « ce qui aurait alors, pour nos installations nucléaires, des conséquences beaucoup plus directes et qu'il convient donc de prévenir ».

B. H.

Benoît Hopquin

Le gouvernement lance une réorganisation de l'expertise nucléaire

Cette réforme, destinée à offrir plus d'indépendance aux autorités de contrôle, est contestée par les écologistes

LE GOUVERNEMENT a entrepris une réorganisation de l'expertise nucléaire destinée à offrir une plus grande indépendance aux autorités de surveillance. Deux décrets de « compensation » ont été adoptés, le 13 février, par le conseil des ministres, après l'abandon d'un projet de loi plus ambitieux sur la transparence nucléaire. Si elle est reconduite, l'actuelle majorité annonce vouloir transmettre le projet de loi au Parlement au début de la prochaine législature.

Le premier décret crée une direction générale de la sûreté nucléaire et de la radioprotection (DGSNR), qui délivrera les autorisations, mènera les inspections, gèrera le suivi et le contrôle des sources radioactives, conduira l'évaluation des rejets et assurera la gestion de crise. Les 230 personnes qui occupent des fonctions similaires au sein de la direction de la sécurité des installations nucléaires (DSIN) seront rejointes par 150 inspecteurs sup-

plémentaires, chargés du contrôle de la radioprotection, et 75 personnels administratifs, recrutés en plusieurs années. La DGSNR, qui regroupera aussi les personnels de l'actuel bureau des rayonnements du ministère de la santé, de la Commission interministérielle des radioéléments artificiels (Cirea) et une partie de l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI), sera placée sous la tutelle des ministères de l'industrie, de l'environnement et de la santé.

INDÉPENDANCE STATUTAIRE

Le second décret crée un Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). Cet établissement public industriel et commercial (EPIC), qui fusionnera les activités de l'actuel Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) et de l'OPRI, sera placé sous la tutelle des ministères de l'industrie, de l'environnement, de la défense, de la recherche et de la santé. Il compren-

dra 1 600 personnes et sera doté d'un budget de 250 millions d'euros.

L'expertise du nucléaire militaire sera soumise à un régime dérogatoire, même si elle doit être intégrée à l'IRSN. Une direction générale adjointe sera créée au sein de l'institut, qui se concentrera sur les installations de défense. Elle rendra compte à une autorité spécifique, la délégation à la sûreté nucléaire de défense. Ses travaux pourront être rendus publics, sauf si le ministre décide de les couvrir du secret-défense. Il s'agit d'une modalité de gestion particulière, pas d'un régime d'exception, précise-t-on à Matignon, faisant valoir que la France est le seul pays où une autorité civile pourra ainsi s'immiscer dans le nucléaire militaire.

Les deux décrets établissent une indépendance statutaire. « On a déverrouillé un certain nombre de choses », estime-t-on au ministère de l'environnement, tout en ajou-

tant que la transparence en matière nucléaire « ne peut être qu'une longue marche ». Elle ne vaudra que par la capacité des acteurs à la défendre, dans un milieu marqué par la proximité culturelle entre contrôleurs et contrôlés.

Les premières nominations s'inscrivent dans la continuité. Daniel Quéniart, qui était jusqu'alors adjoint du directeur de l'IPSN, a été désigné administrateur provisoire de l'IRSN. Le conseil d'administration devra par la suite nommer un président. André-Claude Lacoste, qui dirigeait la DSIN depuis 1993, a été nommé directeur de la nouvelle DGSNR. Il compte constituer un groupe de quatre à six personnes, dont des associatifs, pour dégager les priorités en matière de radioprotection : « La priorité, est-ce le radon, les doses reçues par les patients ou les personnels médicaux, ou les rejets radioactifs ? », s'interroge-t-il. Parallèlement, il va faire dresser un état des lieux dans deux

régions, dans les centres hospitaliers et dans l'industrie non nucléaire, qui utilisent une multitude de petites sources radioactives. Il ne cache pas que certains organismes de certification des appareils sont dans le collimateur. Il officialisera également les contrôles dans les centrales nucléaires, où il a le sentiment que le port des dosimètres n'est pas toujours respecté.

La Commission de recherche et d'informations indépendantes sur la radioactivité (Criirad), un laboratoire autonome créé après la catastrophe de Tchernobyl, condamne cette réforme, car elle accroît, selon elle, le poids du ministère de l'industrie, qui aura un droit de regard sur la radioprotection. Elle regrette que ce ministère « puisse intervenir dans l'évaluation des risques que génèrent les activités qu'il s'emploie à promouvoir ».

Benoît Hopquin et Hervé Morin

Disparues de l'Yonne : trois magistrats justifient leur action devant le CSM

Quatrième convoqué, le procureur Meyer ne s'est pas déplacé

LE PROCUREUR est vraiment désolé, mais il avait « un déplacement prévu de longue date » et devait passer « toute la semaine à l'étranger » : il est vrai que pour les seniors, magistrats ou pas, l'organisation est le secret d'une retraite réussie. René Meyer, 67 ans, procureur d'Auxerre de 1979 à 1986, a quand même eu le temps d'envoyer un petit mot à peine poli au Conseil supérieur de la magistrature (CSM), qui entendait l'interroger, lundi 18 mars, sur l'enlèvement des enquêtes des disparues de l'Yonne. Il a indiqué dans sa lettre qu'il contestait toute faute et maintenait ses déclarations : pour les détails, voyez le dossier.

Le CSM, la plus haute juridiction des magistrats, a avalé la couleuvre et entrepris de le juger en son absence, avec les trois autres membres du parquet d'Auxerre à qui la garde des sceaux reproche des « manquements à l'honneur » professionnel (*Le Monde* du 19 mars). Jean-François Burgelin, le procureur général de la Cour de cassation qui préside l'audience, avait prévenu : « Le Conseil supérieur n'a pas pour but de donner toute la lumière sur les affaires de l'Yonne. » Effectivement, les parquets mis en cause sont restés arc-boutés sur leurs positions et ont expliqué, avec des bonheurs divers, qu'ils n'avaient fait que leur devoir.

Quatre magistrats, pour le Conseil, c'est quasiment un procès de masse et en tout cas une première, dans des procédures disciplinaires où tout reste à inventer. Ainsi M^e Maurice Lantourne, l'avocat du substitut Daniel Stilinovic, a soulevé un problème épineux. Il considère que les quatre magistrats rapporteurs ont été au-delà de leur saisine et que le rapport sur son client est émaillé de « préjugements » qui ont autorisé « un lynchage médiatique compte tenu des termes très durs du rapport ». L'avocat, faute de mieux, a demandé aux rapporteurs de se retirer d'eux-mêmes. Le CSM, après une brève délibération, a joint l'incident au fond, c'est-à-dire au moment de sa décision : le conseil va ainsi répondre à une demande publique dans un avis secret que ne lira que la garde des sceaux...

Daniel Stilinovic a ensuite

essuyé les premiers feux, sous les dorures de la Cour de cassation, et s'est efforcé de rester calme devant la remarquable incapacité des membres du Conseil à poser des questions courtes. Il n'a pas réitéré ses accusations sur la « corruption » du parquet d'Auxerre et a sagement fait profil bas. Il a expliqué que le gendarme Jambert avait besoin d'un cadre juridique pour justifier son enquête sur les disparues de l'Yonne, et qu'il le lui a donné, en janvier 1984, « pour rendre service », avec l'accord du procureur Meyer.

CORBILLE DE GAUCHE

En juin, le gendarme lui a demandé un cadre procédural plus large. « Il fallait ouvrir une information sur les disparues, convient Daniel Stilinovic. Contre X..., mais c'était difficile parce que le nom d'Emile Louis apparaissait, ou en faisant un réquisitoire supplétif dans l'affaire Lesage, où Louis était déjà mis en cause. » Le substitut assure qu'il ignorait que l'affaire Lesage était bouclée depuis un mois, le gendarme Jambert aussi.

Le courrier arrivait dans la corbeille de gauche, Daniel Stilinovic a mis le rapport Jambert dans la corbeille de droite avec un Post-it pour demander au juge d'instruction s'il voulait un supplétif, et la dame du bureau d'ordre a pris le courrier. A 18 heures, ce 26 juin 1984, il est parti à Paris, nommé à un nouveau poste, et le rapport Jambert a disparu pendant douze ans. Revenu à Auxerre, deux ans plus tard, « il ne m'est pas venu à l'idée de me précipiter au bureau d'ordre pour voir où était passée la procédure Jambert ».

Pour l'année 1993, Bernard Daillie, substitut, et Jacques Cazals, procureur, ont minutieusement raconté leur rencontre avec Pierre Monnoir, le représentant des familles des victimes, venu leur parler des disparues. La garde des sceaux leur reproche de ne pas avoir fait des recherches auprès de la gendarmerie : Bertrand Daillie, drapé dans sa bonne foi, et Jacques Cazals, toujours à deux doigts de faire un cours de droit à la Cour de cassation, ont expliqué que Pierre Monnoir n'avait pas indiqué qu'il représentait une association, qu'il y avait une enquête

de gendarmerie et n'avait même pas cité le nom d'Emile Louis : c'est en somme quasiment de sa faute. « On ne nous a pas donné la clé Emile Louis, a insisté Jacques Cazals. Certains l'avaient et ne l'ont pas donnée. »

Les griefs reprochés aux deux hommes par la chancellerie sur la seule année 1983 sont minces, et ne devraient pas mener loin. Le rôle du procureur Cazals sur l'ensemble de la période, en revanche, n'a pas franchement convaincu. « Vous avez toujours pensé que l'affaire des disparues était une procédure civile ou administrative, a insisté le président Burgelin. Ensuite vous avez estimé qu'elle était prescrite. Il ne vous appartenait pas d'esayer de faire tenir cette procédure ? » Le professeur Cazals se hérissa. Faire tenir une procédure ? User « d'un artifice » ? « La mise en examen d'Emile Louis pour séquestration ne relevait pas de la prescription, tranche le procureur, mais de la fiction ». Un peu las, Jean-François Burgelin a levé la séance et devait clore les débats mardi, un jour plus tôt que prévu.

Franck Johannès

Le parquet écarte la piste antisémite dans l'incendie de la synagogue de Trappes

Selon le procureur de Versailles, le sinistre, qui avait causé une grande émotion en octobre 2000, aurait été provoqué par un mégot mal éteint

L'INCENDIE de la synagogue de Trappes (Yvelines) « n'était pas un acte antisémite », a déclaré lundi 18 mars dans un communiqué le procureur de la République à Versailles, Yves Colleu. Selon le responsable du parquet, le sinistre qui avait endommagé l'édifice religieux dans la nuit du 10 au 11 octobre 2000 « semble avoir été causé par le geste d'un agent de la société HLM, propriétaire du local qui, sous l'emprise d'un état alcoolique caractérisé, y a jeté son mégot de cigarette allumé ». L'instruction se poursuit pour déterminer si l'incendie ainsi provoqué a été volontaire, précise le communiqué du procureur.

VANTARDISES

Six jeunes gens avaient été mis en examen, le 18 octobre 2000, pour « destruction par substance incendiaire », par le juge d'instruction Jean-Marie Charpier, tandis qu'une septième personne – un mineur – qui avait été placée en garde à vue avec les six autres était remise en liberté (*Le Monde* du 20 octobre 2000). Le témoignage qu'il avait porté à la connaissance des policiers avait permis de

mettre en cause les six suspects. Ceux-ci avaient déclaré à plusieurs reprises être les auteurs de l'incendie, devant des copains qui résidaient dans la même cité qu'eux.

L'enquête de la sûreté départementale des Yvelines aurait démontré qu'il s'agissait de vantardises prononcées après des faits que les six jeunes gens avaient d'ailleurs niés pendant leur garde à vue. Les policiers ont acquis la conviction qu'il était matériellement impossible qu'ils soient les auteurs du départ de feu. La porte d'entrée de la synagogue incendiée n'avait pas été forcée, alors qu'elle était fermée à clef. Devant cette absence d'effraction, l'hypothèse du versement d'essence par le conduit de la cheminée avait été envisagée. L'expertise technique a démontré, selon une source proche du dossier, qu'un incendie ne pouvait se déclarer dans ces circonstances.

La mise en cause de l'employé de la société HLM propriétaire du local paraît beaucoup mieux établie, selon la même source. L'homme, en état d'ivresse, aurait jeté un mégot de cigarette encore allumé dans la synagogue, provoquant ainsi le départ du feu. Une source

proche de l'enquête souligne que les déclarations de l'employé sont toutefois « peu claires ». Il affirmerait ne plus se souvenir de ce qui s'était passé dans la nuit du 10 au 11 octobre 2000. A aucun moment, il n'affirme en tout cas avoir volontairement mis le feu, en obéissant à des motivations antisémites ou d'une autre nature.

PISTE ISLAMISTE ÉCARTÉE

Dans son communiqué, M. Colleu fait référence au « climat ambiant de l'époque » et à « la tension occasionnée par la recrudescence du conflit israélo-palestinien ». Les familles des six jeunes mis en examen, dont quatre sont nés à Trappes, un au Maroc et un en Mauritanie n'étaient pas connues comme proches des islamistes radicaux. Cette piste avait été écartée dès le début de l'enquête au profit de celle du vandalisme de banlieue. Les six mis en examen avaient été signalés comme des « habitués des violences urbaines ». Ils avaient tous été remis en liberté sous contrôle judiciaire, dès le mois de décembre 2000.

Pascal Ceaux

Le frère de Zacarias Moussaoui refuse de répondre au procureur américain

Son audition a duré moins d'un quart d'heure

LA JUSTICE AMÉRICAINE enquête bien en France sur la personnalité de Zacarias Moussaoui, ce Français de 33 ans inculpé pour son implication dans les attentats du 11 septembre. Son frère aîné, Abd Samad Moussaoui, a été entendu lundi 18 mars à Montpellier (Hérault) par le procureur américain Robert A. Spencer, dans le cadre d'une commission rogatoire internationale.

Selon le *New York Times* du 19 mars, le procureur devrait annoncer le 29 mars au tribunal fédéral de Virginie son intention de requérir la peine de mort. Pour nourrir l'accusation, il souhaitait encore rencontrer la mère et l'une des sœurs de Zacarias Moussaoui. Mardi matin 19 mars, le commissariat de Narbonne, où la rencontre entre le magistrat et la mère devait avoir lieu, a fait savoir que l'audition était annulée.

A Montpellier, Robert A. Spencer était accompagné d'une assistante, d'une traductrice et d'un membre du FBI. L'audition d'Abd Samad Moussaoui a duré moins d'un quart d'heure. « J'ai dit au procureur que je ne pouvais pas répondre à ces questions, sachant que mes déclarations serviraient à étayer sa demande de peine de mort. Très court, il m'a répondu qu'il comprenait », a expliqué l'intéressé à sa sortie de l'hôtel de police. « S'il avait été là pour rechercher la vérité, établir les responsabilités, j'aurais collaboré, mais les autres témoins qui risquent d'être convoqués cette semaine doivent savoir qu'ils ne vont pas répondre à un juge d'instruction qui enquête à

charge et à décharge comme en France. Ils vont donner des éléments à l'accusation pour qu'elle réclame la peine capitale », a précisé cet enseignant en génie électrique, âgé de 38 ans, qui trouve tout aussi choquant le fait « que cette démarche reçoive le soutien logistique de la police française ».

« PRESSION DU GOUVERNEMENT »

En répondant favorablement à cette convocation – ce qu'il n'était pas obligé de faire – Abd Samad Moussaoui a, semble-t-il, voulu relayer l'action engagée ces derniers jours par plusieurs associations et syndicats, réunis dans un collectif, afin que les autorités françaises veillent à éviter la peine capitale à Zacarias Moussaoui. « Si mon frère échappe à la peine de mort, c'est parce qu'il y aura eu une pression du gouvernement français avant le 29 mars », estime-t-il.

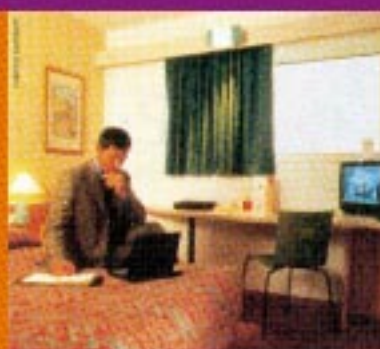
Lundi 18 mars, le barreau de Paris a rejoint la position du collectif composé du Syndicat de la magistrature, de l'association Ensemble contre la peine de mort ou de la Ligue des droits de l'homme, en appelant dans un communiqué « les autorités françaises et internationales à réitérer leur opposition à la peine capitale et obtenir du gouvernement américain que la peine de mort ne sera ni requise ni appliquée à l'encontre de Zacarias Moussaoui ». Il rappelle que l'Etat de Virginie « a procédé au plus grand nombre d'exécutions, après le Texas, depuis le rétablissement de la peine de mort aux Etats-Unis ».

Frédéric Chambon

QUAND ON A GOÛTÉ
LE CONFORT
D'UN HÔTEL IBIS,
ON NE VA PLUS JAMAIS
AILLEURS



VOUS NE DESCENDREZ PLUS JAMAIS AILLEURS



UNE CHAMBRE OÙ L'ON EST BIEN

La chambre Ibis est un véritable espace de repos et de détente : une literie de qualité, une salle de bain fonctionnelle, une atmosphère reposante.

UN PROGRAMME TV COMPLET

Avec toutes les chaînes locales, 5 chaînes internationales et 3 chaînes spécialisées : cinéma, sports, info.

UN PETIT-DÉJEUNER POUR TOUTES LES FAIMS

Commencez la journée du bon pied avec le buffet petit-déjeuner... à volonté !

LE CONFORT CHEZ IBIS, C'EST LA SÉRÉNITÉ ASSURÉE À PRIX RAISONNABLE.

Pour réserver Ibis dans 19 pays d'Europe : www.ibishotel.com et www.accorhotels.com



Leader européen et groupe mondial
de l'Hôtellerie et des Services

Trois jeunes contrôlés dans un hall d'immeuble comparaissent pour « rébellion en réunion »

Les prévenus et les policiers se rejettent mutuellement la responsabilité des violences



TRIBUNAL
CORRECTIONNEL
DE NANTERRE
12^e chambre

JULIEN, Diego et Renaud ne connaissaient pas la prison avant d'y passer les fêtes de fin d'année. Sans passé judiciaire, les trois amis, âgés de 21 à 26 ans, ont été contrôlés par quatorze policiers, le 13 décembre, dans le hall de leur immeuble à Chatenay-Malabry (Hauts-de-Seine), où ils s'étaient réunis à l'abri du froid avec quelques voisins de quartier. Seulement, ce soir-là, il ne fallait pas discuter, ni avec les amis, ni avec la police. Poursuivis pour « rébellion en réunion », les trois jeunes ont expliqué, lundi 18 mars, devant la douzième chambre du tribunal correctionnel de Nanterre, comment quelques mots suffisent parfois à transformer un banal contrôle d'identité en long cauchemar de Noël.

Dans la salle d'audience, l'ambiance est surchauffée. Les policiers en civil venant soutenir leurs trois jeunes collègues assis sur le banc des parties civiles sont presque aussi nombreux que les habitants de Chatenay et les militants de la Ligue des droits de l'homme (LDH) derrière les trois prévenus. Diego Nicole et les deux frères Sebas venaient-ils ou s'approprièrent-ils à commettre une infraction ? Menacèrent-ils l'ordre

public ou la sécurité des biens et des personnes ? A cette première objection de leur avocat, M^e Jean-Jacques De Felice, contestant le cadre juridique « radicalement nul » d'une intervention policière menée sans « aucun signe d'une quelconque infraction », le ministère public semble avoir le plus grand mal à répondre.

Certes, le procès-verbal d'interpellation, dont le substitut du procureur, Véronique Degermann, a souligné d'emblée les « maladresses », ne mentionne qu'« une dizaine d'individus oisifs squattant un hall d'immeuble ». Mais la loi du 15 novembre 2001 sur la sécurité quotidienne autorise bien – depuis à peine un mois – la police à intervenir dans un tel endroit, dès lors qu'il est occupé par un groupe de personnes « qui nuisent à la tranquillité des lieux », rappelle la magistrate, après avoir admis, quelques minutes plus tôt, que « les policiers n'agissaient pas du tout dans ce cadre ».

INTERVENTION MASSIVE

Reste cette personne anonyme qui s'est plainte auprès des policiers de « la présence continue de jeunes dans le hall ». La substitut l'assimile à deux « infractions qui venaient de se produire », celles de « dégradations » et de « tapage ». De quoi justifier, à ses yeux, l'intervention massive des forces de l'ordre – 6 CRS, 5 gardiens de la paix, 3 policiers de la BAC – dans cette peti-

te cité de 120 locataires réputée pour sa tranquillité. L'incident joint au fond, il a alors fallu toute la pédagogie et la patience de la présidente, Ghislaine Polge, pour démêler la succession controversée des faits, des paroles et des coups.

Quand les policiers sont arrivés à l'entrée de l'immeuble, ils ont d'abord trouvé la porte fermée, une dizaine de jeunes hilares derrière. « On s'était mis dans le hall pour avoir chaud et bavarder, précise Diego. Depuis qu'on est tout petits, on va là-bas, c'est notre coin de ralliement, on n'a pas d'autre local. » L'un des prévenus finit par ouvrir la porte aux policiers. Tous les adolescents sont alors alignés contre le mur, le contenu de leurs poches mis à terre. Régulièrement contrôlé, le plus jeune des frères Sebas « refuse de présenter ses papiers », indique la procédure. « J'ai dit que je n'étais pas un terroriste, alors le CRS m'a mis par terre, un bras autour de la gorge », explique Renaud. Quand il voit son « petit frère » allongé, « une botte sur la nuque, comme si c'était un sanglier qu'on venait de tuer », Julien, 23 ans, se « révolte » : il bouscule le policier devant lui qui tombe et se casse un petit os du poignet (41 jours d'interruption de travail). Julien est rapidement maîtrisé, « à coups de pieds dans le ventre », se souvient-il.

Selon les policiers, le troisième prévenu, Diego Nicole, se serait ensuite interposé devant le fourgon

de police pour empêcher le départ des deux frères Sebas. « Je leur ai dit qu'ils avaient pas besoin de les traiter comme ça, corrige le prévenu. L'un des policiers m'a poussé, je l'ai repoussé, il a sorti sa matraque. » Diego a alors senti un coup, puis s'est retrouvé le visage recouvert de sang (six points de suture). « S'est cogné dans le fourgon », nuance le procès-verbal d'interpellation.

Pour l'avocate des policiers comme pour le ministère public, la violence n'est venue, ce soir-là, que d'un seul côté : celui de ces jeunes « arrogants, provocants et totalement irrespectueux vis-à-vis des forces de l'ordre », insiste M^e Anne Viglia, qui supporte mal de voir des policiers « obligés de venir se justifier aux audiences » comme s'ils avaient commis « une bavure ». « Le contrôlé était courtois, mais ces jeunes hystériques ont fait preuve d'une violence inouïe », renchérit la substitut, qui réclame une peine de prison avec sursis afin que les jeunes, qui ont passé trois semaines en prison, « n'y retournent pas ».

Évoquant une réaction de « légitime défense » devant la « violence inadmissible et disproportionnée d'un contrôle inutile », M^e De Felice a plaidé la relaxe de ses clients, dont l'identité était déjà parfaitement connue des fonctionnaires, a-t-il rappelé.

Jugement le 25 mars.

Alexandre Garcia

Un routier devant le tribunal après une collision mortelle

En septembre 1997, un accident entre un camion et un train avait fait 13 morts en Dordogne

BERGERAC

de notre correspondant régional

Un seul prévenu, Christian Lebreton, chauffeur routier, a comparu, lundi 18 mars devant le tribunal correctionnel de Bergerac, où il est poursuivi pour « homicides et blessures involontaires ». Le procès ouvert après la collision entre un train et un camion citerne survenue le 8 septembre 1997, à un passage à niveau de Port-Sainte-Foy (Dordogne) doit durer quatre jours. L'accident avait causé la mort de treize passagers et de graves brûlures pour 68 autres personnes.

La situation d'infériorité de Christian Lebreton, en tant que prévenu, est renforcée du fait que cet homme de 52 ans, que l'accident a laissé tétraplégique, a comparu dans un fauteuil roulant. Il conduisait le camion citerne chargé de 30 000 litres de fioul, de gasoil et d'essence sans plomb terriblement inflammable, qui a percuté les barrières du passage à niveau. Le président Eric Vayssière lui a demandé comment il vivait depuis ce jour là. « Comment je vis ? ce n'est pas mon premier souci. Un immense sentiment de tristesse, c'est tout. Et je ne sais pas s'il est de bon ton de parler de moi. »

CONDITIONS DE TRAVAIL

Licencié depuis le drame, salarié d'un Centre d'aide par le travail, il ne charge personne, ne cherche aucune excuse. Il ne sait pas ce qui s'est passé. Il sait seulement qu'il connaissait cette route comme sa poche, qu'il la parcourait parfois deux fois par jour, au volant d'un gros camion-citerne, entre les entrepôts de Bassens, près de Bordeaux, et la petite entreprise de Allemans-sur-Dropt qui alimentait quelques stations services et distribuait du fioul à usage domestique.

Son profil d'employé irréprochable n'est pas remis en doute par le tribunal, même quand le président évoque le taux d'alcoolémie de 0,15 gramme relevé cinq heures après l'accident. Les choses deviennent plus sérieuses quand le magistrat parle des conditions de travail. Ce jour-là, si le camion n'avait pas rencontré un train à 11h45, Christian Lebreton aurait effectué une journée de douze heures. Pendant le seul mois d'août précédant, il avait dépassé à sept reprises la limite légale fixée à dix heures. Christian Lebreton l'a reconnu à l'audience : il était très laxiste dans la gestion des disques de contrôle.

Tout comme son employeur, Raymond Guyonnie qui avait repris l'affaire familiale, boîteuse, quelques années auparavant et comparait en simple témoin. Il affirme avoir de l'estime pour son ex-employé qui était maire de leur petite commune. « M. Lebreton n'avait aucune obligation d'embauche ou de débâche. C'est l'employé qui décide quand il se sent bien ou pas. Cela a toujours marché comme ça chez nous », a expliqué M. Guyonnie. La réglementation, il la connaissait, « mais pas précisément ». Ils avaient « acheté des livres là-dessus », et c'était « la secrétaire qui s'en chargeait ».

Christian Lebreton ne conteste pas cette version d'un travail « en conscience », autogéré, la revendique même. Quand le président lui demande si le respect de la réglementation n'est pas un élément de sécurité, il répond : « Oui, mais là, un lundi matin ! » Son ex-employeur a avancé deux explications : « un éblouissement indirect » qui aurait gêné le conducteur et « la faute à la malchance ».

Pierre Cherruau

Les frères Jourdain rejugés en appel pour leur série de crimes sexuels

DOUAI

de notre envoyée spéciale

Jean-Louis et Jean-Michel Jourdain n'ont pas changé. Les deux hommes sont les mêmes qu'en octobre 2000, lorsqu'ils avaient été condamnés par la cour d'assises du Pas-de-Calais à la réclusion criminelle à perpétuité pour l'assassinat de quatre jeunes filles et le viol de trois d'entre elles (*Le Monde* du 28 octobre 2000). Jean-Michel a rasé sa moustache mais il n'a rien perdu de son arrogance. Lorsqu'il pénètre, lundi 18 mars, dans le box des accusés de la cour d'assises du Nord, à Douai, il garde la tête haute et toise le public de son regard noir. A ses côtés, son frère aîné, Jean-Louis, est toujours aussi voûté, le regard fuyant derrière ses lunettes qui lui mangent la moitié du visage.

Les accusés n'ont pas davantage changé leur système de défense. Jean-Louis, 42 ans aujourd'hui, a toujours prétendu que c'était son frère qui avait violé et tué Audrey, Isabelle, Peggy et Amélie. Et quand à l'ouverture de l'audience, le président Jean-Paul Beulque lui repose la question, il persiste : « Si c'est pas mon frère qui les a tuées, alors je vois pas qui... » Jean-Louis, qui fait face à la cour, tourne le dos à son frère, comme s'il craignait d'affronter le regard de son cadet qui a toujours eu tant d'influence sur lui.

Jean-Michel Jourdain, 40 ans, continue de nier farouchement : « Tout ce que j'ai à dire, c'est que j'ai pas violé et j'ai pas tué ces jeunes filles ! » Le 11 février 1997, Audrey et Isabelle Rufin, 17 et 20 ans, partaient pour le carnaval du Portel, près de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), en compagnie de leurs deux amies Amélie et Peggy Merlin, âgées de 16 et 20 ans. Les quatre jeunes filles ne rentreront jamais chez elles. Alertés dès le lendemain de leur disparition, les policiers retiendront tout d'abord la thèse de la fugue. Mais les familles et les amis des quatre disparues lancent leurs propres avis de recherche, recueillent les premiers témoignages et finalement le dossier est confié à la police judiciaire de Lille. Des « carnavalesques » ont aperçu les quatre jeunes filles monter à bord du fourgon des « ferrailleurs » de Dannes.

« SAVOIR », POUR NE PLUS « IMAGINER »

Jean-Louis et Jean-Michel Jourdain sont déjà connus de la police. L'aîné a été condamné à 10 ans de réclusion pour viol, le second à 15 ans pour meurtre. C'est au cours de leur garde à vue que Jean-Louis Jourdain craque. Il conduit les enquêteurs jusque sur une plage de Sainte-Cécile. Les quatre jeunes filles ont été enterrées au sommet d'une dune. Trois d'entre elles portent

de nombreuses traces de coups, elles ont été violées, le médecin-légiste dira même d'Audrey qu'elle a été « massacrée sexuellement ». Seule Isabelle ne présente pas de traces de sévices sexuels. Toutes les quatre ont été étranglées. Alors Jean-Louis Jourdain raconte au policier qui l'interroge, comment ils ont pris les jeunes filles en stop, comment ils se sont retrouvés dans un blockhaus sur la plage et comment Jean-Michel est venu les chercher l'une après l'autre. Jean-Louis aurait découvert les cadavres au sommet de la dune et se serait « contenté » d'aider son frère à les enterrer.

Cinq ans après cette nuit tragique, Jean-Michel Jourdain continue de nier obstinément. Au premier rang du public, Marie-Josée Merlin, la mère de Peggy et Amélie, et Laure Lamotte, la tutrice d'Isabelle et d'Audrey, cherchent toujours à comprendre. « J'aimerais qu'ils parlent enfin, qu'ils admettent ce qu'ils ont fait », explique M^{me} Lamotte. Elle voudrait « savoir », pour ne plus « imaginer » le calvaire qu'ont enduré ses « filles ». M^{me} Merlin a du mal à se contenir face à l'arrogance de Jean-Michel : « Il a fait appel pour nous provoquer une nouvelle fois, j'ai la haine. » Le procès doit durer deux semaines.

Claire Mesureur

Les chirurgiens s'inquiètent du renouvellement de leurs effectifs

Un colloque et un rapport récent montrent que la discipline n'attire plus les étudiants

« **INQUIETS.** » C'est le diagnostic qu'a porté Bernard Kouchner sur ses confrères chirurgiens en ouvrant, lundi 18 mars, le colloque « Où va la chirurgie ? », organisé par le ministère délégué à la santé. La crise semble particulièrement toucher la chirurgie viscérale et digestive : le taux de renouvellement de ses effectifs (nouveaux diplômés remplaçant les départs en retraite) n'est que de 1,2 %, contre 15,2 % en moyenne pour l'ensemble des spécialités.

Lors du colloque, le professeur Jacques Beaulieux (Fédération des collèges de spécialité chirurgicale, Lyon) a indiqué que 50 à 55 étudiants diplômés chaque année en chirurgie optent pour la chirurgie viscérale et digestive, quand il en faudrait 125. La situation promet d'empirer puisque, parmi les inscrits au diplôme d'études spécialisées de chirurgie reçus à l'issue de leur première année, deux ont choisi la chirurgie viscérale en Ile-de-France et un seul pour la région Rhône-Alpes. Plus de 30 % des postes sont occupés par des praticiens adjoints contractuels (médecins à diplôme étranger) et le privé s'accorde 65 à 70 % des interventions programmées, ce qui entraîne un déséquilibre avec le public, à qui échoient les interventions lourdes et l'urgence.

Sans forcément les reprendre à

son compte, le ministre a lui-même énuméré les raisons invoquées à leur malaise par les chirurgiens. Tout d'abord viennent des conditions de travail devenues difficiles en raison de la dépendance de l'acte chirurgical à l'égard d'autres professionnels et de « considérations logistiques et financières sur lesquelles vous avez peu prise ». Autre facteur ressentie comme « angossant », les « exigences des patients, relayées par la société » et la mise en cause de la responsabilité des chirurgiens.

« PLUS AUSSI GRATIFIANT »

A cela s'ajoute un métier qui ne « paraît plus aussi gratifiant qu'autrefois ». Enfin, « preuve de cette « sinistrose » rampante : le métier n'attire plus les jeunes ». Le constat

de Bernard Kouchner était nourri du rapport que vient de lui rendre le groupe de travail dirigé par les docteurs Daniel Nicolle et François Aubart, mis en place sous l'égide de la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins.

Le rapport souligne un premier phénomène, qui aggrave l'évolution « plutôt à la baisse des effectifs des chirurgiens » : la spécialisation. « Les chirurgiens ayant une capacité à effectuer des actes « généraux », même s'ils ont une spécialisation, vont partir à la retraite dans les dix à quinze ans à venir. Or les chirurgiens plus jeunes n'auront sans doute ni la capacité ni la volonté d'exercer une fonction généraliste. » En conséquence, « les hôpitaux qui fonctionnent avec deux ou trois chirurgiens

Les dentistes se mettent en grève tournante

Mécontents de la non-revalorisation de leurs honoraires, les chirurgiens dentistes ont commencé, lundi 18 mars, un mouvement tournant de fermeture de leur cabinet à l'appel de la confédération nationale des syndicats dentaires (CNSD). La grève a débuté en Ile-de-France lundi, où la CNSD annonçait une participation de 70 % à 80 % des dentistes. Elle devait se poursuivre mardi dans l'Ouest et le Centre-Ouest (préfixe téléphonique 02), mercredi dans le Nord et l'Est (03), jeudi dans le Sud et le Sud-Est (04) et vendredi dans le Sud-Ouest (05).

La CNSD a affirmé sa volonté de maintenir la pression au-delà de cette semaine d'action. Comme les médecins généralistes, les dentistes se déclarent « prêts » à appliquer unilatéralement des tarifs sauvages comme le doublement des soins de caries dentaires (passant de 21,30 à 42,60 euros). Des négociations entre les syndicats et la caisse d'assurance maladie doivent avoir lieu les 21 et 29 mars.

de spécialités différentes, mais capables de prendre des gardes générales, risquent de ne pouvoir survivre en l'état ». D'où le souhait exprimé par les auteurs du rapport « d'anticiper par des réorganisations adaptées de l'activité chirurgicale les risques d'arrêt brutal de fonctionnement ».

De multiples difficultés auxquelles s'ajoutent celles liées au respect des nouvelles normes de sécurité et aux conséquences des évolutions technologiques, qui conduisent à suggérer une « concentration des moyens » et « un volet d'investissement dédié à l'innovation technologique ». De même, l'impact de la réduction du temps de travail sera lourd de conséquences : « pour respecter la nouvelle réglementation, les effectifs des équipes assurant la permanence médicale devront être au minimum de six ou sept médecins pour assurer une présence permanente et quatre pour assurer une astreinte », peut-on lire dans le rapport du groupe de travail.

Plaidant pour un « plan chirurgie », le groupe de travail estime que « le maintien du statu quo est impossible ». Il refuse « l'illusion que des moyens supplémentaires suffiront », se soucie « d'éviter une concentration massive de la chirurgie dans quelques sites » et de maintenir « des structures de proximité ».

Paul Benkimoun

Téléphones portables : des conseils de précaution

DES CONSEILS

de précaution et de modération sur l'utilisation des téléphones portables vont être diffusés prochainement par le ministère de la santé, en application du principe de précaution, a annoncé lundi 18 mars Bernard Kouchner. En attendant le résultat d'études internationales sur les risques liés à l'exposition aux fréquences émises par les portables, le ministère préconise d'éviter « les conversations inutiles ou trop longues ».

Il déconseille de téléphoner en se déplaçant à pied ou en train, en expliquant qu'à chaque fois qu'un portable recherche un nouveau relais il élève sa puissance au maximum. « Eloignez le téléphone des zones sensibles de votre corps (génétales chez les adolescents, ventre d'une femme enceinte...) », indique la brochure diffusée. Il n'existe pas, aujourd'hui, de preuves scientifiques démontrant que l'usage des téléphones mobiles présente un risque pour la santé, selon le rapport d'un groupe d'experts remis l'an dernier au ministre de la santé (*Le Monde* du 30 janvier 2001).

DÉPÊCHES

■ **VIOL : un Congolais de 28 ans, soupçonné d'avoir violé une fillette de cinq ans** qui voyageait avec sa mère dans un train Briçon-Paris, dans la nuit de vendredi 15 à samedi 16 mars, a été interpellé en gare de Valence (Drôme), après avoir été maîtrisé par des voyageurs et des agents de la SNCF, alertés par les cris de la mère qui s'était assoupie. L'homme, qui affirme être animateur social, aurait affirmé avoir agi par « pulsion ». Il a été mis en examen et écroué.

■ **ACCIDENT : le bilan de la collision qui a eu lieu lundi 18 mars vers 3 heures sur l'autoroute A31 près de Metz** avec un poids-lourd italien ayant franchi la terre-plein central et un autocar néerlandais qui circulait en sens inverse s'élève à sept morts et une cinquantaine de blessés, dont sept grièvement. Les enquêteurs n'excluent aucune hypothèse, parmi lesquelles l'endormissement du chauffeur, sur lequel devait être pratiquée une autopsie. La moitié de la cinquantaine de passagers néerlandais ont été rapatriés par avion vers Rotterdam.

■ **CIRCULATION : pour les six premiers jours d'exploitation du tunnel du Mont-Blanc, 600 infractions**, essentiellement des excès de vitesse, ont été constatées. L'ouvrage a été ouvert aux véhicules de tourisme le 9 mars. Un conducteur italien a été verbalisé à 149 km/h alors que la vitesse est limitée à 70 km/h. Le contrevenant italien, qui roulait dans le sens France-Italie, a commis son excès de vitesse du côté français du tunnel et a été verbalisé, à sa sortie, en territoire italien, par un gendarme français, comme l'autorise dorénavant la loi.

■ **PARIS : le collectif d'artistes qui occupait depuis le 13 octobre 2000 un hôtel particulier de la Ville de Paris**, l'hôtel de Choulens, situé rue Blanche dans le 9^e arrondissement, l'a quitté après un accord à l'amiable avec la mairie. Ces créateurs ont rejoint depuis vendredi 15 mars un autre local appartenant à la ville dans le 20^e arrondissement. Après la victoire de la gauche aux municipales à Paris, un arrêté d'expulsion avait été stoppé (*Le Monde* du 30 mars 2001).



Le maire de Lyon veut inventer la « future nouvelle gauche »

Un an après sa victoire aux municipales, Gérard Collomb (PS) estime avoir trouvé ses marques. Il a mesuré son engagement dans la campagne de Lionel Jospin afin qu'une étiquette partisane ne vienne pas contrarier sa politique d'ouverture, notamment vers les milieux économiques

LYON

de notre correspondante

Le bureau de Raymond Barre (app. UDF) a été remis au grenier. A la place des fauteuils et du guéridon style Empire, un énorme club bleu pétrole et un canapé blanc attendent le visiteur. Gérard Collomb a confié à un designer lyonnais le soin d'apporter une « touche de modernisme » au décor traditionnel de son prédécesseur. Un an après son accession à la mairie de Lyon, le sénateur PS s'avoue désormais « à l'aise dans ses meubles ». En février, il a reçu Lionel Jospin, venu assister à un forum sur le développement durable, pour un entretien d'une vingtaine de minutes. Les deux hommes ont évoqué les bons chiffres de la délinquance sur Lyon et la place du maire de Lyon dans la campagne présidentielle. Elle sera discrète.

Gérard Collomb, qui affirme se reconnaître dans le positionnement du candidat socialiste, se rend une fois par semaine à l'atelier de campagne du premier ministre-candidat, à Paris. Mais il ne souhaite pas apparaître « comme le plus militant des socialistes ». « Je

serais vraiment à contre-emploi. Il faut être modeste, savoir l'endroit où l'on pèse. Moi, c'est à Lyon, ailleurs, quel intérêt ? », explique-t-il, avant d'assurer qu'il n'accepterait pas davantage un portefeuille ministériel en cas de victoire de Lionel Jospin.

Après vingt-trois ans de lutte pour accéder à l'hôtel de ville, géré par la droite un siècle durant, M. Collomb ne tient ni à affaiblir la dynamique qu'il espère créer « avec le concours de tous les Lyonnais » ni à fragiliser sa majorité à la Communauté urbaine, composée d'élus de droite et de gauche et acquise alors qu'il était minoritaire dans cette assemblée. De même qu'il avait lancé, à l'occasion des municipales de 1995, le concept de la gauche plurielle en s'alliant avec les Verts et les communistes, l'élus espère inventer « la future nouvelle gauche », débarrassée de ses complexes à l'égard du monde économique et de ses tabous en matière de sécurité. Je suis un « homme de la synthèse », aime-t-il affirmer.

Coincé par des marges de manœuvre financières étroites, le maire est convaincu qu'il ne pour-

ra agir qu'en faisant appel aux investisseurs privés. M. Collomb, qui a promis aux Lyonnais de diviser par deux le chômage d'ici à la fin de son mandat, soigne donc ses contacts avec les milieux économiques. C'est lui qui gère directement les dossiers. Chaque mois, il invite à l'hôtel de ville une vingtaine de convives, pour un dîner privé, sans collaborateurs. « Avant, il y avait la ville qui décidait des projets. Nous considérons pour notre part que nous sommes dans une réalité économique et sociale riche, et nous regardons comment féconder cette richesse. On agit un peu comme un ferment. »

Les représentants patronaux, Yves Agnès, le président de la chambre de commerce, Hervé Laurent, président du Medef, ou François Turcas, président de la CGPME du Rhône et partisan de Charles Millon, sont d'ailleurs élogieux à son endroit : tous louent son « pragmatisme » et « sa disponibilité ».

La première année de mandat a été accaparée par la recherche d'une majorité à la Communauté urbaine, la préparation du plan de mandat, mais aussi la réorganisa-

tion des équipes. Contrairement à Raymond Barre, M. Collomb a choisi de scinder son cabinet entre la ville et la Communauté urbaine. Sans chasse aux sorcières, il a néanmoins fini par renouveler largement le personnel. Pour « ajouter de la compétence », explique-t-il, il a recruté à l'extérieur parmi les anciennes municipalités de gauche, Strasbourg et Rouen, mais aussi parmi les grandes administrations.



« Il faut être modeste, savoir l'endroit où l'on pèse. Moi, c'est à Lyon »
GÉRARD COLLOMB

S'il dit refuser une « conception pyramidale du pouvoir », M. Collomb s'est imposé comme l'unique patron. « A la ville, les fonctionnaires étaient terrorisés par le pouvoir politique et tétanisés par les adjoints très interventionnistes. Ils n'avaient plus l'habitude d'être un force propositionnelle. A la Communauté urbaine, c'était le contraire. Les élus étaient absents, et la technocratie avait pris le pas sur la politique. Il

a fallu réorganiser tout cela. » Cette méthode a engendré une certaine impatience chez les Lyonnais, qui attendaient des projets immédiats ou des gestes forts. A ceux qui lui reprochent, comme Charles Millon, fondateur du mouvement Droite libérale et chrétienne (DLC), « d'endormir la ville » et de « mettre les pantoufles d'Edouard Herriot », il répond que les chantiers vont entrer désormais dans leur phase concrète.

Contrairement à Bertrand Delanoë, à Paris, le début de mandat n'a pas été marqué de coups d'éclats : ni révolution automobile ni geste symbolique, mais une action immédiate sur la sécurité, la petite enfance, avec la création de 700 places de crèche, et la prise en main du dossier de l'aéroport Saint-Exupéry.

M. Collomb se veut proche des Lyonnais avec lesquels, affirme-t-il, il nourrit « une relation affective ». Le maire a ouvert les portes de l'hôtel de ville au public, abandonné la « soirée des Lyonnais » de Raymond Barre où se retrouvait chaque 8 décembre le gratin de Lyon, pour organiser à l'occasion des vœux de Nouvel An

une fête ouverte aux milieux artistiques et créatifs. Chaque semaine, il se rend dans les quartiers, chaque week-end, il lit 70 lettres, sélectionnées par son cabinet, « représentant l'état de l'opinion ». Un sondage Sofres, paru dans le mensuel *Lyon Mag'* de mars (réalisé les 21 et 22 février auprès d'un échantillon de 600 personnes), indique que 57 % des Lyonnais sont très ou assez satisfaits de son action : si des élections municipales avaient lieu aujourd'hui, il totaliserait au premier tour 44 % des voix, soit une progression de 11 points par rapport à mars 2001.

Un an après sa victoire, ses anciens adversaires – Charles Millon, Michel Mercier (UDF), Jean-Michel Dubernard (RPR) – ne sont pas parvenus à digérer leur défaite. Et son plus sérieux challenger, Henry Chabert (RPR), est frappé d'inéligibilité. Désormais, M. Collomb est convaincu que, s'il ne commet pas de faux pas, les Lyonnais lui accorderont un deuxième mandat : « Douze ans, c'est le temps qu'il faut pour véritablement agir. »

Sophie Landrin

Un nouveau champion de la lutte contre l'insécurité

LYON

de notre correspondante

Même les maires de droite viennent désormais le consulter pour lui demander sa recette. La semaine dernière, c'est Antoine Rufinacht, maire RPR du Havre et directeur de la campagne de Jacques Chirac, qui a envoyé à Lyon son adjoint à la sécurité. Gérard Collomb (PS) avait fait de la « tranquillité publique » l'une des priorités de sa campagne municipale. Depuis la

Raccorder l'aéroport aux équipements de la ville

Le projet le plus important du mandat de Gérard Collomb devrait s'articuler autour de l'aéroport Saint-Exupéry, situé hors du périmètre de la communauté urbaine. Baptisé « Lyon, porte d'Europe », il consistera à relier tous les grands équipements à cette plate-forme aéroportuaire. Le centre d'expositions Eurexpo devrait y être transféré. Trois autres dossiers occuperont la mandature : la Part-Dieu, avec la construction de deux nouvelles tours et le déménagement des halles, la reconquête des berges du Rhône, qui servent aujourd'hui de parkings, et le confluent Rhône-Saône. Sur ce site, le nouveau maire veut créer un pôle de loisirs, un musée dédié à l'art et aux nouvelles technologies en coopération avec la Fondation Guggenheim et un « palais du goût », trois projets qu'il espère financer grâce aux investisseurs privés. Enfin, il veut lancer d'ici à 2004 un plan vélo, avec la création de couloirs sécurisés et la mise à disposition du public de 5 000 bicyclettes pour 1 euro par jour. – (Corresp.)

publication des chiffres de la délinquance, le 28 janvier, il est devenu le champion de la lutte contre l'insécurité, tout en affirmant refuser de « tomber dans le fantasme du tout-sécuritaire ». Globalement, tous délits confondus, la hausse de la délinquance à Lyon n'a été, en 2001, que de 2 %. Le détail des chiffres est éloquent : alors que la délinquance avait augmenté de 9 % sur le premier trimestre de l'année 2001, la tendance s'est inversée à partir de mai, soit un mois après l'élection du nouveau maire. D'avril à décembre, la progression est égale à 0 %.

Pour expliquer cette embellie, M. Collomb avance une méthode

basée sur « la « prévention situationnelle » pour agir en amont sur l'urbanisme, la coopération entre police nationale et municipale et surtout le professionnalisme de son chargé de mission, Jean-François Chames, ancien chef d'état-major de la police nationale à Lyon, avec qui il étudie chaque matin les chiffres des délits constatés. Les deux hommes s'étaient rencontrés alors que Gérard Collomb était maire du 9^e arrondissement. Sitôt arrivés à la mairie de Lyon, ils ont défini avec le préfet du Rhône, Michel Besse, et le procureur de la République, Christian Assenfratz, six sites prioritaires d'intervention. « Sur chaque axe, nous faisons un diagnostic, puis nous mettons en œuvre une phase répressive, d'assainissement, et, enfin une phase de reconstruction, prenant en compte l'urbanisme, l'habitat, l'implantation de nouvelles activités commerciales, etc. Nous voulons traiter la délinquance dans sa globalité, et ne pas nous arrêter à la répression des faits », explique Jean-François Chames.

UNE PRISON À VAULX-EN-VELIN

Les premières actions ont été portées sur la place des Terreaux, dans le 1^{er} arrondissement, à côté de l'hôtel de ville, qui était devenu le lieu de prédilection des SDF. « Ces jeunes qui agressaient verbalement les clients des terrasses créaient un sentiment d'insécurité. Ils n'avaient pas de lieux pour être hébergés avec leur chien. Alors nous avons décidé l'ouverture d'un centre d'accueil et nous avons organisé des patrouilles. En un mois, le problème était réglé. » Depuis le début février, la police quadrille la place Gabriel-Péri, connue pour son trafic de stupéfiants : police municipale le matin, CRS l'après-midi, et brigade anticriminalité la nuit.

Désormais, M. Collomb veut s'attaquer à l'insécurité au niveau de l'agglomération. Lundi 4 mars, 35 maires ont participé, pour la première fois, à une réunion avec le préfet et le procureur de la République. Par ailleurs, le maire de Lyon a convaincu Maurice Charrier (div. gauche), son homologue de Vaulx-en-Verin, d'accepter l'implantation sur son territoire d'un établissement pénitentiaire destiné à remplacer les prisons Saint-Paul et Saint-Joseph, trop vétustes. Cinq maires de l'agglomération ont aussi accueilli des centres éducatifs renforcés.

So. L.

DÉPÊCHE

■ **MIDI-PYRÉNÉES : Philippe Douste-Blazy, maire (UDF) de Toulouse**, a posé des conditions, lundi 18 mars, au redémarrage de l'usine SNPE. « Que l'Etat me prouve qu'il n'y a pas de danger », a-t-il déclaré, lors d'un point de presse consacré au bilan des dons reçus pour les sinistrés (26 millions d'euros).

PARCE QU'IL NE VOUS EN COUTERA RIEN, SOYEZ ATTENTIVE A L'AVENIR DE VOS SEINS.

LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN, L'ASSURANCE MALADIE INVITE TOUTES LES FEMMES À PARTIR DE 50 ANS À LE PRATIQUER RÉGULIÈREMENT ET GRATUITEMENT. Le rôle de l'Assurance Maladie est de vous en faciliter l'accès et de vous assurer la qualité du diagnostic. Parlez-en avec votre médecin.

L'Assurance Maladie
PLUS ON EN FAIT POUR LA SANTÉ. MIEUX VOUS VOUS PORTEZ.

PRÉVENIR
CONSEILLER
FACILITER
FINANCER

MÉMOIRE D'ALGÉRIE

E LLE s'en souvient comme d'une illumination. Sous l'avion qu'elle prenait pour la première fois, la Méditerranée scintillait ; elle a poussé un soupir de soulagement.

N'ayant jamais quitté son village isolé dans les montagnes de Petite Kabylie, jamais scolarisée, elle avait imaginé que « la France et l'Algérie se touchaient ». Et soudain, elle comprenait avec bonheur que la mer allait la séparer de la pesante famille de son mari. « Ce que je ne savais pas, c'est que j'allais rester dix-sept ans sans voir ma mère »... et construire une vie entière ailleurs, bien au-delà de cette mer. Une vie où le fracas de la guerre d'Algérie se mêlerait sans cesse, jusqu'à aujourd'hui, aux déchirements de l'émigration. Dahbia Bakha n'avait pas 18 ans. Fait rare en 1951, elle allait rejoindre son mari émigré à Saint-Etienne, là où déjà son propre père, poussé par la misère, s'était embauché un temps à la mine avant d'être mobilisé en 1939 pour « la guerre des Allemands ».

Un demi-siècle a passé et la voilà qui parle sans s'arrêter, comme on brise un trop long silence. Le volontarisme de son français finit par faire oublier un lourd accent. Du flot des paroles affleure sans cesse un verbe, « batailler ». Ses cheveux courts, son allure « européenne », ses gendres français d'origine, ses sorties au cinéma, sa pratique purement privée de l'islam, indisposent certains cousins ; ses « batailles » pour le droit de ses enfants à choisir leur vie aussi. Autour de la toile cirée familiale, dans ce pavillon impeccable d'un lotissement minier de la banlieue stéphanoise, elle déroule le fil de sa vie de femme immigrée, longtemps restée cloîtrée à la maison, de mère de famille nombreuse, de femme analphabète dont les neuf enfants sont tous passés par l'université, de militante de l'émancipation algérienne blessée par l'histoire, d'Algérienne de naissance et de Française de cœur.

C'est peu dire que Dahbia est fière de sa fille aînée, Sakina, 44 ans, qui lui fait face,



J.-P. BAUARD

re. Ensuite, pour nous, c'est le vide, car à la différence de nos parents, nous n'avons rien laissé en Algérie. Or, nous avons trop souvent intégré le silence des manuels scolaires et l'indifférence de la société française vis-à-vis de cette histoire. »

A l'entendre, la prétendue impuissance des parents, leur docilité face à leur exploitation par les entreprises françaises et aux humiliations subies en Algérie comme en France, seraient autant de mythes aujourd'hui utilisés par les « réseaux intégristes » pour alimenter la haine de la France chez les plus jeunes. « Ils ne savent même pas pourquoi leurs grands-parents se sont battus, diagnostique Sakina Bakha. Par ignorance ou par honte de leur histoire, ils se réfugient ailleurs : dans la religion. » Autant de raisons en tout cas pour « léguer la dignité », pour réhabiliter les parents en mettant en lumière leur véritable contribution, à la fois au financement et au soutien de la cause algérienne, et à l'histoire sociale française.

Forcément conflictuelle, cette mémoire franco-algérienne ne peut se construire sur des chemins paisibles. En les empruntant, Sakina Bakha assure pourtant qu'elle se construit et se renforce dans la fierté de ses parents. Elle admet qu'elle exhume aussi des images moins réconfortantes : le mime dégradant auquel son père était obligé de se livrer chez les commerçants au début de son séjour à Saint-Etienne, alors qu'il était incapable de s'exprimer en français et que sa femme ne quittait jamais leur chambre de garni ; plus tard, l'humiliation de la mère, « obligée de demander à la voisine si les enfants travaillaient bien », faute de pouvoir décrypter les bulletins scolaires. Puis la référence à des attitudes hostiles, que Sakina est aujourd'hui tentée de relier à la guerre d'Algérie : l'eau chaude apportée aux femmes françaises et refusée à sa mère par une infirmière de la maternité, l'PHLM qui leur passe sous le nez en 1963, car on ne loue pas à des « assassins » ; à côté d'enseignants formidables, gravés dans les mémoires, cet instituteur qui demandait aux enfants de « nettoyer le caca » de leurs mains lorsque, pour la fête de l'Aïd, leur mère les avait enduits de khôl, ou cette

MÉMOIRE D'EN FRANCE

pimpante dans son blouson orange vif. Les yeux de la mère jubilent quand Sakina raconte les combats politiques qui l'ont menée à siéger au conseil régional de Rhône-Alpes, ou son actuel travail à la tête d'une structure de lutte contre l'échec scolaire. Ils s'humectent en évoquant la figure du père, héros anonyme d'une histoire d'intégration familiale réussie, récemment décédé après trente-trois ans passés comme mineur de fond. Ils se plissent d'incompréhension pour peu que la jeune femme rappelle sa révolte d'adolescence, quand ses parents faisaient défiler à la maison des prétendants soigneusement choisis par eux.

Entre elles, il y a tout l'amour d'une mère qui vit à travers sa fille les libertés qu'elle n'a pu entièrement conquérir. Mais aussi le fossé creusé par l'itinéraire paradoxal de ces parents qui, après s'être battus pour l'indépendance de l'Algérie, ont fait leur vie dans le pays qui la leur avait si obstinément refusée. Et la complicité conquise par ces enfants de la « seconde génération » qui ont réussi à briser les silences de leurs parents pour comprendre d'où ils viennent, découvrant au passage que beaucoup de leurs difficultés dans la France d'aujourd'hui provenaient de ce que « quelque chose dans notre histoire n'est toujours pas réglé ».

Dans cette épopée familiale, le 19 mars 1962 ne représente pas un tournant, tout juste une date d'histoire dont le souvenir reste heureux, sans plus, chez Dahbia. « Ce jour-là, j'ai appris la nouvelle à la radio française. Je me suis dit que les massacres allaient s'arrêter, que je n'aurais plus peur quand mon mari tarderait à rentrer le soir, qu'on aurait la paix à la fois en France et là-bas, qu'on allait pouvoir retourner en Kabylie et revoir nos parents. » Dans la pièce unique du logement appartenant à la mine où déjà six enfants grandissaient, pas question cependant de pavoiser car, entre les victimes de l'armée française et des règlements de comptes entre nationalistes algériens, « 34 personnes de ma famille avaient été massacrées pendant la guerre », dont un frère et des cousins disparus, dont la famille a longtemps attendu le retour, en vain.

Un cousin engagé chez les harkis, « parce que l'armée française l'avait menacé de prendre toutes les femmes vivant sous son toit », et rapatrié en métropole, compliquait le

A travers le dialogue noué par Dahbia, une mère algérienne, et sa fille Sakina, née en France, défilent les images d'un passé mal apaisé

tableau familial. Le temps passé n'a fait que malmenier un peu plus le cliché de la guerre du peuple algérien uni dans le FLN contre l'opresseur français. « A l'origine, se souvient-elle, on ne voulait pas se séparer de la France, mais on voulait notre pays : on exigeait des droits, d'arrêter de payer des impôts sans avoir ni école, ni eau, ni vaccin, ni droit de vote. » Quarante ans plus tard, le bilan est douloureux : « La guerre d'Algérie ne m'a rien rapporté : j'y ai perdu une partie de ma famille et ce pays pour lequel on s'est battu ne m'a jamais aidée. J'aime mon pays mais je n'ai pas de respect pour l'Algérie actuelle, dirigée par des voleurs et où les femmes n'existent pas sans leur mari. » Le dépit est si lourd que Dahbia Bakha, interrogée sur ses origines, s'est surprise à répondre : « Algérienne, malheureusement. »

L'amertume atteint son stade ultime sitôt que l'Algérie actuelle vient sur le tapis. Ce pays rêvé pendant l'enfance, grâce aux descriptions parentales, aux vacances ensoleillées et à la propagande de l'Amicale des Algériens, s'est transformé en cauchemar

Sa fille Sakina, elle, a dû fouiller dans ses souvenirs de petite enfance pour trouver la trace des événements d'avant 1962 lorsque, à la fin de ses études supérieures de littérature anglaise, elle a pris conscience que ses parents avaient été des acteurs de l'indépendance algérienne et que sa relation avec eux comme avec la société française était

« entièrement tributaire de cette histoire ». A surgi alors la mémoire brumeuse d'une séance familiale de photographie devant un drapeau vert et blanc. Au jeu du « je me souviens... », elle a aussi exhumé l'image d'une réunion d'hommes qui écoutaient clandestinement l'hymne national algérien, celle d'une nuit d'angoisse où des inconnus avaient actionné le loquet de la porte d'entrée, signe de reconnaissance du FLN, et le sentiment général que « les parents ne nous disaient pas tout ce qu'ils faisaient ». Puis, en interrogeant ses parents, elle a appris qu'ils avaient cotisé régulièrement et volontairement au FLN, que sa mère avait participé à des manifestations de femmes destinées à obtenir la libération de militants emprisonnés, que son père avait transporté des armes dans le coffre de sa voiture, à son

insu, assure aujourd'hui sa mère. Mais pour reconstituer ce morceau d'histoire familiale, déterminant à ses yeux, Sakina Bakha s'est heurtée à d'intenses résistances, surtout de la part de son père. « Il avait fini par intégrer l'idée que nous étions complètement français et que surtout, il ne fallait pas entretenir de rapports de haine ou de colère

vis-à-vis de la France, analyse-t-elle aujourd'hui. Jamais je ne les ai entendus tenir un propos qui discrédite la France, jamais. De leur point de vue, ils ont eu raison. Mais ils se sont heurtés à notre farouche besoin de savoir. » En écho, sa mère confirme : « Nous avons tout fait pour que nos enfants n'aient aucun ennemi en France. Le plus important, c'était qu'ils aient ce que les Français nous avaient refusé chez nous, en Algérie : les études. La richesse des enfants, c'est ce qu'ils ont dans la tête. » Avec ses mots,

DAHBIA BAKHA explique comment elle a tiré, d'une terrible douleur personnelle, la conviction que ses enfants devaient en savoir plus sur l'histoire de leurs parents, qu'« ils ne devaient pas penser que nous n'avions rien fait ». Elle-même souffre en effet de n'avoir pas connu son père, parti à la guerre contre l'Allemagne quand elle avait 5 ans, de l'avoir pris pour un étranger à son retour, d'en avoir été séparée lorsqu'elle a été mariée, à l'âge de... 13 ans.

Aujourd'hui, elle est convaincue que si ses enfants ne sont devenus « ni drogués ni voyous », c'est aussi parce que, avec son mari, elle a pu leur transmettre des repères moraux et leur dire d'où ils venaient, à la différence de « ces parents d'aujourd'hui qui démissionnent et admettent des objets volés à la maison ». Le vieillissement des parents, la résurgence de la mémoire de la guerre d'Algérie dans le débat public français se sont ainsi conjugués aux difficultés d'intégration pour porter cette exigence de mémoire parmi ceux que Sakina Bakha nomme désormais les « enfants de l'immigration postcoloniale ». « J'ai pris conscience que beaucoup de pères algériens meurent en France sans léguer aucune histo-

directrice qui estimait que ce n'était « pas la peine » qu'elle passe en sixième car « dans les familles comme la tienne, on marie les filles à 13 ans ».

Son itinéraire d'adulte à elle, Française de Saint-Etienne, n'a fait que conforter chez elle l'idée que les feux de la guerre et de la colonisation tardaient décidément à s'éteindre. Elue au conseil régional Rhône-Alpes de 1992 à 1998, sur une liste soutenue par les Verts, tête d'une liste pour « l'égalité dans la diversité » aux municipales de 2001, elle dit avoir dû « gérer le regard paternaliste de certains élus de gauche ». Pour négocier avec elle, le PS local n'a-t-il pas cru bon de passer par son... grand frère ? Elle explique sa rupture avec les écologistes notamment par cette « distance que les partis politiques continuent de mettre vis-à-vis des enfants d'anciens colonisés qui veulent jouer dans la cour des grands ».

Mais l'amertume atteint son stade ultime sitôt que l'Algérie actuelle vient sur le tapis. Ce pays des mille et une nuits, rêvé pendant l'enfance grâce aux descriptions parentales, aux vacances ensoleillées et à la propagande de l'Amicale des Algériens, s'est transformé en cauchemar et en sujet de mobilisation. Symbole de cette catastrophe, la maison construite dans les années 1980 dans les orangers, non loin d'Alger, désormais inhabitable car occupée et pillée par les islamistes. Les parents Bakha ont fini par admettre qu'ils n'y prendraient jamais leur retraite, que leurs enfants n'avaient « aucun avenir en Algérie », même si en France « ils doivent se battre pour avoir les mêmes droits que les autres ».

Sakina, elle, répond à son « besoin d'Algérie » en militant pour y construire la démocratie, tout en répétant qu'« en tant que femme » elle ne pourra « jamais y vivre ». Heureusement, elle a hérité de l'humour ravageur de son père qui prétendait qu'« aujourd'hui, la France, même si on lui rendait l'Algérie, elle n'en voudrait pas ». Sakina Bakha, qui a préparé un doctorat sur « l'humour dans le blues noir américain », sait que le rire est d'un grand secours lorsqu'on a une partie de ses racines dans un pays qui ne cesse de changer en désespoir tout l'amour qu'on lui porte malgré tout.

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ RTL

Alain Duhamel

En 1974, 1981 et 1988, les principaux candidats à l'élection présidentielle défendaient des projets inconciliables. En 1974 et 1981, la gauche rêvait ; en 1988, la droite rompa. En 1995 et cette année, en revanche, le projet de Jacques Chirac et celui de Lionel Jospin ne se situent pas aux antipodes l'un de l'autre. Ce qui jadis ressemblait à un concert de dissonances tient aujourd'hui des variations sur le même thème. Autrefois, la France se singularisait par ses guerres idéologiques, ses passions politiques, ses chimères. Aujourd'hui, on est passé des cathédrales imaginaires aux immeubles fonctionnels : c'est moins poétique, mais c'est plus réaliste. Et si les Français préfèrent, à l'expérience, la culture de gouvernement, tant mieux.

■ LA TRIBUNE

Philippe Mudry

Pour qui veut bien relire les déclarations de Lionel Jospin voilà cinq ans, son évolution, sur bien des points importants, est évidente : son recours à un discours sécuritaire très classique, sa parfaite orthodoxie budgétaire et son engagement désormais affiché en faveur des baisses d'impôts, enfin, une réforme des retraites et l'officialisation, par le biais de l'épargne salariale. Mais ceux – il en reste – qui cherchent encore des points de différence avec Jacques Chirac ne manqueront pas de noter son absence totale de discours sur les entreprises. Ils remarqueront aussi que, en homme politique conséquent, il évite autant que possible de chagriner son électeur naturel, les agents publics. La forteresse de Bercy lui ayant résisté, a-t-il renoncé à prendre toutes les Bastilles qui corsètent l'Etat français ?

■ LIBÉRATION

Jean-Michel Thénard

On n'en a pas fini avec le jeu des différences entre Chirac et Jospin. Les deux parient sur une croissance de 3 %, promettent le plein emploi, moins d'impôts, une réforme des retraites, un droit à la formation toute la vie et moins d'insécurité. La bataille de la crédibilité semble bien être l'essentiel pour le candidat socialiste. Il sait que c'est celle que Jacques Chirac aura le plus de mal à gagner tant, en quarante ans de vie politique, il a plus promis que tenu. Au point qu'il ne semble demeurer désormais qu'une différence, moins entre la gauche et la droite qu'entre Jospin et Chirac : l'éthique personnelle. Si l'on ose le jeu de mots, c'est étique.

■ LE FIGARO

Jean de Belot

On connaissait la recette du premier ministre de la gauche plurielle : une dose pour le PS, une mesure pour le PC, une pincée pour les Verts, un slogan pour le MDC. Le candidat vient, logiquement, de transposer sa méthode à une France plurielle : une promesse, une idée, une formule pour chaque catégorie de l'électorat. Sans exclusive. Un ratisseur systématique. On attendait une vision, un cap. Lionel Jospin a donné un catalogue de mesures catégorielles.

AU COURRIER DES LECTEURS

VIOLENCE ROUTIÈRE ET ÉLECTION

A l'heure où le terrain des débats est exclusivement occupé par la violence urbaine, est-il encore nécessaire de rappeler que la délinquance routière provoque beaucoup plus d'homicides que tout autre forme de violence ? Certes, il n'est pas de bon ton d'évoquer un tel désastre car c'est réveiller un désagréable sentiment de culpabilité parmi une grande partie des électeurs, qui sont tous, plus ou moins, des usagers de la route. Mais on est en droit de s'étonner du manque d'intérêt que portent les politiques à cette cause, cause désespérément absente des débats des candidats à la présidentielle. (...)

Les électeurs doivent réclamer aux candidats d'exprimer clairement leur position dans le cadre de leur programme de campagne sur les mesures qu'ils envisageront de prendre contre ce fléau. Notamment en s'engageant dès

Généraux indonésiens « terroristes » sur écoute à Timor

Les renseignements australiens ont capté les communications des militaires indonésiens responsables d'atrocités à Timor-Oriental. La plupart sont toujours en activité, selon le « Sydney Morning Herald »

The Sydney Morning Herald

nal du *Herald*, Hamish McDonald, a eu accès à des écoutes téléphoniques faites par le DSD (Defense Signals Directorate) dépendant des services spéciaux. Elles mettent en cause plusieurs hauts gradés indonésiens dans une campagne de sabotage du référendum puis de répression-déstabilisation.

« GROUPES DE TUEURS »

Ces interceptions étaient tellement secrètes que le ministère des affaires étrangères australien n'avait pas été habilité à les communiquer aux Américains et que l'ONU – qui enquêtait sur les violations des droits de l'homme à Timor – n'en avait pas été informée. Des commandos spéciaux – nom de code « Tribuana » et

« Venus » – ont été envoyés pour coordonner l'action avec les milices pro-indonésiennes et ont été responsables d'exactions épouvantables.

Sont entre autres mis en cause, le 14 février, le général Mahidin Simbolon, chef d'état-major de la région militaire de Bali – dont dépendait Timor – proche d'un chef de milice. Le 5 mai, son subordonné le colonel Tono Suratman, lié à un autre milicien chargé de préparer des manifestations anti-indépendantistes près de Dili. Le 9 août, le général Arifuddin, directeur du bureau de renseignement militaire BAIS. Le 4 septembre, le général Zaki Anwar Makarim s'est dit stupéfait des résultats du référendum, inverses à ceux escom-

tés ; il a aussi pris part aux déportations. Le 21 septembre, un dirigeant pro-indonésien a été informé par le Kopassus – forces spéciales d'où était issu le général Feisal Tanjung, ancien commandant en chef des forces armées et lié aux milieux islamistes – « que le Kopassus avait formé des groupes de tueurs nommés "Kiper-9" pour éliminer les partisans de l'indépendance et les pro-indonésiens qui avaient changé de camp ». En revanche, l'ancien ministre de la défense, le général Wiranto, n'aurait pas été impliqué dans le complot.

Plus grave, à l'exception de trois d'entre eux jugés pour violation des droits de l'homme, aucun des généraux incriminés n'a été poursuivi. Ils ont eu ou attendent au contraire de belles promotions. Hamish McDonald cite ainsi l'ex-ministre de la transmigraton, le général Hendropriyono, impliqué dans les déportations, devenu chef

du renseignement, ou le général Sjafrie Sjamsuddin, porte-parole de l'armée de terre. Il regrette que « la réaction prévisible de Canberra ait été d'essayer de trouver la source de la fuite ». D'autant que « ce sont les mêmes généraux qui ont pratiqué un "cas d'école de terrorisme d'Etat" qui sont toujours haut placés à Djakarta, bloquant la réforme du système politique et de l'armée, jouant même des rôles majeurs dans la "guerre contre le terrorisme" de l'après-11 septembre ».

Sachant l'importance accordée par George W. Bush à l'Indonésie – pays musulman le plus peuplé –, on peut s'étonner de la légèreté avec laquelle des « terroristes d'Etat » ont été si rapidement recyclés en « bons » généraux antiterroristes.

Patrice de Beer

★ www.smh.com.au

SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse

www.lemonde.fr/surlenet
■ Le vice-président Dick Cheney tente de mobiliser la coalition qui a œuvré en Afghanistan contre l'Irak. www.whitehouse.gov/march11/campaignagainstterrorism.pdf

■ Le *Guardian* a réalisé une animation montrant les différentes stratégies possibles des Etats-Unis contre le régime de Saddam Hussein.

www.guardian.co.uk/flash/0,5860,650132,00.html

■ Dans son dernier rapport sur le « terrorisme global », le département d'Etat américain note que « l'Irak (...) n'a pas entrepris d'attaques terroriste contre l'Ouest depuis la tentative d'assassinat ratée contre l'ancien président Bush en 1993 ». www.state.gov/s/ct/rls/pgtrpt/2000/2441.htm

■ Le service de recherche du Congrès américain a remis un rapport sur la coopération irakienne.

www.fpc.gov/CRS_REPS/ics0102.pdf

■ L'Agence internationale de l'énergie atomique dépeint une « image techniquement cohérente du programme nucléaire clandestin de l'Irak ».

www.iaea.org/worldatom/Programmes/ActionTeam/nwp2.html

■ Le Centre pour l'information de la défense (CDI) estime que Bagdad a développé et testé un arsenal biologique et chimique dominant « des raisons de s'inquiéter ».

www.cdi.org/issues/cbw/iraq.html

■ La commission de contrôle et de vérification de l'ONU (Unmovic) détaille les substances qui doivent faire l'objet d'une déclaration.

www.un.org/Depts/unmovic/documents/560.pdf

■ Le Centre pour les études stratégiques et internationales décrit, au 30 janvier, les capacités de nuisance des pays de l'« axe du Mal ».

www.csis.org/burke/proliferation_axis.pdf

mineurs. Garder le secret (...) peut équivaloir à encourager un prédateur sexuel à poursuivre ses méfaits. »

LE « SILENCE DU PAPE »

Pour le *New York Times*, l'impact de ces scandales est immense : « Un nombre croissant de catholiques remettent en question, dans les écoles de théologie jusque lors des dîners familiaux, le socle sur lequel l'Eglise est bâtie, à savoir le célibat des prêtres et l'interdiction de l'ordination des femmes. Des paroissiens réclament un dialogue ouvert sur une doctrine que le pape Jean Paul II considère comme fermée à la discussion. »

De manière inattendue, le débat a été relancé par le journal diocésain de Boston, publié vendredi et distribué dimanche dans les églises locales. « Si le célibat était facultatif, y aurait-il moins de scandales au sein du clergé ? Il faudra plus d'études, avec des données concrètes, avant de pouvoir répondre intelligemment à cette question », lit-on dans l'éditorial du *Pilot*, avec lequel le cardinal Law a aussitôt pris ses distances. En réaction, le *Boston Globe* a estimé, lundi, que le prélat devrait s'interroger « sur la culture qui a conduit des auteurs d'agressions sexuelles à la prêtrise, leur a permis d'être ordonnés et de demeurer à leur ministère tandis que leur hiérarchie couvrait leurs actes. Le cardinal doit s'employer à renforcer l'Eglise, même si cela implique des changements que seul le Vatican peut décider. » Le *New York Times* ajoute mardi que le « silence du pape » sur ces scandales « est considéré, au sein même du Vatican, comme un signe qu'il est trop malade pour réagir ».

lemonde.fr pour *Le Monde*

vincent.truffly@lemonde.fr

Les prêtres pédophiles vus par la presse américaine

L'étendue du scandale amène le journal diocésain de Boston à s'interroger sur le célibat

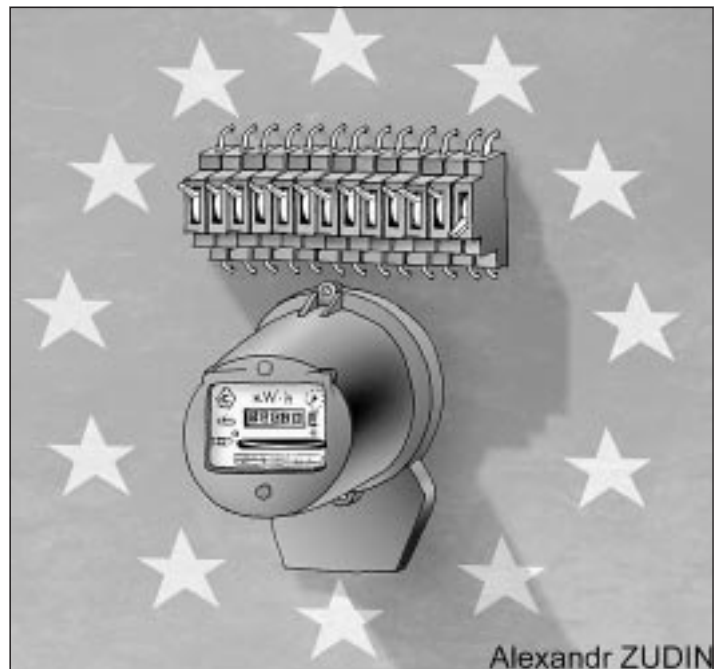
L'AFFAIRE a pris une telle ampleur que le *Washington Post* a cru bon d'y consacrer un éditorial particulièrement virulent dans son édition dominicale du 17 mars. Le même jour, le *New York Times* affirmait, au début d'une longue enquête : « Le scandale des abus sexuels qui déferle sur l'Eglise catholique ne fait que commencer. (...) Il a déjà traumatisé les fidèles, démoralisé le clergé et menacé l'autorité morale des évêques. (...) Chaque jour, les médias révèlent de nouveaux cas de prêtres accusés de pédophilie et font état de tentatives pour étouffer ces affaires. » Ouvert pour la première fois en 1985, avec la condamnation à 20 ans de prison d'un prêtre de Louisiane pour agressions sexuelles sur des enfants, le dossier des prêtres pédophiles s'est lentement étayé depuis.

Le scandale a rebondi en janvier, lorsque le *Boston Globe* a révélé que le cardinal-archevêque Bernard Law, de la capitale du Massachusetts, s'était contenté de muter de paroisse en paroisse le Père John Georghan, aujourd'hui accusé de plus de 130 agressions sexuelles dans 85 affaires et condamné en février à 10 années de prison pour avoir caressé un enfant de 10 ans. L'archevêché a entre-temps reconnu avoir secrètement réglé à l'amiable, au cours de la dernière décennie, des affaires similaires concernant 70 prêtres. Ces révélations, écrit le *Washington Post*, « avaient déjà abasourdi et dégoûté une grande partie du pays. Mais voilà que le scandale de Boston a fait bouler de neige d'une côte à l'autre ». La « vénérable institution » catholique a aggravé le problème en l'abordant « d'une manière honteuse » : « Certes l'archidiocèse de Boston a maintenant remis à la justice les dossiers de près de 90 prêtres

accusés de pédophilie et a suspendu 10 d'entre eux, mais ces mesures arrivent trop tard pour sauver et protéger les jeunes victimes. Telle est bien l'horreur que met en lumière cette affaire : une puissante institution se permet de servir de bouclier derrière lequel des pédophiles ont pu se soustraire à la loi. Car ce sont bien les tribunaux, et non pas les conseillers, les experts en sciences humaines ou le clergé, qui doivent traiter les allégations d'abus sexuels. (...) En lieu et place, les dirigeants de cette

institution, soucieux d'éviter de laver leur linge sale en public, ont pris sur eux de camoufler les cas de ces personnes soupçonnées de crimes, au nom de la protection des victimes et, bien sûr, de la garantie des droits des suspects en matière de pédophilie. C'est aussi condamnable qu'écoeuvrant ». Faisant référence au statut juridique spécial dont l'Eglise bénéficie aux Etats-Unis, le *Post* poursuit : « Il ne devrait y avoir aucune immunité en matière de méfaits sexuels impliquant des

« WWW.CARTOON.RU » (RUSSIE)



Alexandr ZUDIN

Exception française. Au sommet européen de Barcelone, la France a exigé le maintien du monopole d'EDF pour l'approvisionnement en électricité des ménages au-delà de 2004. Dessin d'Alexandre Zoudine. (« Courrier international » pour « Le Monde »)

maintenant à ne proposer aucune loi d'amnistie pour les contraventions et, surtout, pour les délits routiers.

La situation routière est à ce point désastreuse et les remèdes si urgents que, personnellement, j'accorderai, le jour du vote, une attention particulière aux candidats qui feront preuve, au moins dans leurs propositions, du courage nécessaire pour mettre un terme à cette tragédie quotidienne.

Michel Silvestre

Les Milles (Bouches-du-Rhône)

REPAS CHAUD

Tous les soirs d'hiver, après la tombée de la nuit, juste où la rue de la Roquette se jette sur le boulevard de Ménilmontant, se forme sur le macadam une longue file d'attente de plusieurs centaines de personnes. Stoïque, et par tous les temps, cette petite foule attend la distribution quotidienne et gratuite d'un repas chaud généreusement offert par des gens de cœur. Cette foule patiente et digne, debout et au grand air de la capitale, devant l'entrée principale du cimetière du Père-Lachaise. (...)

Est-ce la seule perspective que l'on offre à ces démunis ? N'existe-t-il pas, alentour, un lieu disponible un tantinet plus convivial ? (...)

Parfois l'envie me prend de demander aux personnes qui attendent le potage du soir pour elles ont l'intention de voter aux prochaines élections. Mais ce serait déplacé, devant les portes closes d'un cimetière.

Laurent Bachet

Paris

JUDÉOPHOBIE

Lorsque vous affirmez que Pierre-André Taguieff a « lancé un nouveau concept », celui de « judéophobie » (*Le Monde* du 13 mars), c'est inexact. C'est Albert Memmi qui, en 1982, a employé pour la première fois et défini ce mot dans son livre intitulé *Le Racisme*. Il n'est pas exact non plus que l'accusation de colonialisme, d'impérialisme et de fascisme faite aux juifs par une certaine gauche européenne soit nouvelle.

Dans son livre *Juifs et Arabes*, qui a trente ans, le même Albert Memmi stigmatisait l'islamisme

politique et radical et la sympathie qu'il rencontrait chez certains intellectuels de gauche. (...)

Michèle Robequain

Montpellier (Hérault)

HARCÈLEMENT SEXUEL À L'UNIVERSITÉ

En deux ans de vice-présidence dans une université de 22 500 étudiants et de plus de 700 enseignants titulaires ou vacataires, je n'ai reçu qu'une seule plainte concernant un harcèlement sexuel. L'étudiante ayant décidé de poursuivre devant les tribunaux, l'affaire s'est soldée par un non-lieu. Le problème, en effet, est que les plaignants disposent rarement de preuves indiscutables et on ne peut pas condamner quelqu'un sur de simples déclarations, ce serait faire le lit de tous les calomnieux.

L'abus de pouvoir et les agressions sexuelles sont des délits graves, sévèrement punis par la loi. Ils doivent être jugés avec le maximum de garanties pour les deux parties. En conséquence, ce ne sont pas aux commissions de discipline des universités, comme le

propose le collectif « Clashes », parti en croisade contre les abus de pouvoirs des enseignants (*Le Monde* du 7 mars) de traiter ces délits. Leur juridiction se limite aux violations des règlements universitaires. (...) L'Université n'a pas vocation à créer des tribunaux d'exception. Est-ce à dire que ses responsables doivent laisser les étudiants seuls face à ce genre d'agression, sous prétexte qu'ils sont majeurs ? Certainement pas, ces derniers ont droit à toute l'écoute et à toute l'assistance possible, les responsables doivent notamment veiller à ce que la victime ne demeure pas sous la dépendance pédagogique de l'enseignant contesté. En cas de preuves évidentes, l'Université se rendrait complice si elle n'agissait pas. Mais elle doit le faire avec le souci des droits des enseignants dont elle est également comptable.

Michel Griffe

Montpellier

UN AVENIR POUR KALININGRAD

L'Union européenne pourrait grandement contribuer à notre culture en créant une principauté

philosophique et scientifique à Kaliningrad, l'ancienne Königsberg et la ville de Kant (*Le Monde* du 8 mars). En achetant cette ville et ses environs aux Russes, l'Europe, en l'honneur d'un des plus grands penseurs et humanistes que le Vieux Continent ait porté, donnerait ainsi à l'université, aux écoles et au commerce de cette ville un second souffle, construirait un « pont culturel » entre les pays voisins et résoudreait un problème politique difficile dans la région.

Arne Friemuth Petersen

Castelnaud-le-Lez (Hérault)

Pour nous écrire :

Le courrier des lecteurs du *Monde*, 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris cedex 05
Pour nous envoyer une télécopie : 01-42-17-21-74
Pour nous envoyer un courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr
Pour saisir le médiateur : mediateur@lemonde.fr
ou par courrier.
Merci d'indiquer votre adresse complète.

Chasse à l'homme par Hervé Le Bras

Le Monde a rendu publique, dans ses éditions datées 3-4 février, une plainte pour harcèlement sexuel déposée par une doctorante, Sandrine Bertaux, contre le démographe Hervé Le Bras. Cette information a suscité des réactions de lecteurs, sur lesquelles notre médiateur, Robert Solé, s'est exprimé. Le sociologue Eric Fassin, l'avocat de la plaignante, Emmanuel Pierrat, celui de Hervé Le Bras, Francis Terquem, ont depuis fait connaître leur point de vue. Hervé Le Bras a souhaité réagir à son tour, faisant usage de son droit de réponse à ses détracteurs et de son droit de critique envers Le Monde.

DEPUIS cinq semaines, *Le Monde* consacre de nombreux articles à l'accusation de harcèlement sexuel portée contre moi par une étudiante en doctorat âgée de 33 ans, Sandrine Bertaux. Trois colonnes le 3-4 février, la tribune du médiateur du *Monde*, le 17-18 février, sur un quart de page, puis un tiers de page d'un autre doctorant, Eric Fassin, le 22 février, et le 7 mars, pour couronner l'ensemble, une page et demie. Puisque je suis le seul cas jeté en pâture, il est important de ne pas se tromper à mon sujet, car cela conditionne le succès ou l'échec de la cause en question. Or ces articles contiennent de nombreuses contrevérités factuelles que je me dois de rectifier pour conserver au *Monde* sa réputation d'information fidèle et objective.

Quelle est l'accusation ? Sur la réalité de propositions « affectives et sexuelles » que j'aurais faites à trois reprises en six ans et d'une main posée sur la cuisse, « dans un taxi, en juillet 1998 », qui n'ont pas de témoin ni de compte-rendu précis, encore moins sur la vérité d'e-mails découpés, sélectionnés et fabriqués, on pourra glosier interminablement,

car je conteste formellement ces allégations vagues, fausses ou truquées. Mais, sur la vérité de faits vérifiables portant sur les deux composantes fondamentales du harcèlement – la relation de pouvoir et les mesures de rétorsion –, on peut en revanche trancher car, dans ce dernier cas, ce n'est plus parole contre parole, mais faits contre parole. Pour la relation de pouvoir, contrairement à ce qu'affirme l'avocat de la plaignante et les journalistes du *Monde*, depuis longtemps, je n'ai aucun pouvoir hiérarchique sur la doctorante. Je ne suis pas son directeur de thèse.

Depuis 1999, elle est inscrite, sous la direction de Gérard Delille, puis, depuis 2001, de Luisa Passerini, à l'Institut universitaire de Florence. Je n'ai aucune fonction de codirection ni aucune position dans cet institut. Elle n'est pas non plus inscrite dans mon institution, l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Tout cela peut aisément être vérifié.

Même si je disposais d'un pouvoir, ce qui n'est pas le cas, on vient de le voir, les prétendues rétorsions sur lesquelles l'avocat et *Le Monde* s'étendent longuement constituent des contrevérités, comme on peut en juger directement par les faits :

– J'aurais privé cette étudiante de la liaison Internet dont elle disposait à l'EHESS. Faux : elle a conservé la liaison jusqu'au 15 janvier dernier et ne l'a pas renouvelée, de son propre chef. Le service informatique de l'EHESS dispose de tous les documents qui le prouvent.

– J'aurais refusé qu'elle m'assiste dans mon séminaire actuel. Faux : elle a demandé par écrit, le 12 septembre, à la direction de l'EHESS que sa participation soit annulée puisqu'elle avait décidé de faire un stage à la London School of Economics au moment du séminaire. Dans l'hypothèse où elle se serait ravisée, j'aurais cependant maintenu son

nom sur l'affiche et la brochure des programmes de l'EHESS, ce qui est facile à vérifier.

– A sa demande, j'avais accepté en avril 2001 de faire partie de son jury de thèse, en tant que membre extérieur (« external supervisor » dans le jargon florentin). J'y ai renoncé quand je me suis aperçu en juin qu'elle ne pouvait me donner à lire aucun chapitre de cette thèse, en chantier depuis six ans, et qu'elle contestait mes remarques. En effet, je ne tenais pas à conserver le petit pouvoir dont on dispose le jour même de la soutenance, par exemple celui de refuser une mention pour résultat insuffisant. Démissionner est donc ici l'exact contraire d'un abus de pouvoir, puisqu'on y renonce.

– Je lui ai demandé de rendre l'ordinateur portable qu'elle avait conservé depuis deux ans, alors qu'il appartenait au laboratoire de démographie historique dont j'ai la responsabilité à l'EHESS. Effectivement, un étudiant, régulièrement inscrit au laboratoire et en thèse à l'EHESS, avait demandé cet ordinateur pour effectuer son enquête de terrain. Il avait la priorité sur la plaignante qui n'était ni inscrite en thèse à l'EHESS ni, a fortiori, membre du laboratoire. Peut-on me reprocher d'avoir fait mon métier en affectant les ressources rares d'un laboratoire à ses membres au lieu de les laisser accaparer par des personnes extérieures, même si elles disposent de relais puissants ?

Je m'en veux d'importuner le lecteur avec de telles vétilles, mais le fait qu'une série d'articles du *Monde* relate en détail durant cinq semaines ces faits aussi tenus est étrange, et qu'ils soient systématiquement déformés au point d'en inverser la nature est stupéfiant. Cela pourrait s'expliquer par l'imaginaire de l'avocat de la plaignante, connu pour s'occuper d'une collection de livres érotiques aux éditions du Dilet-

tante. Mais pourquoi *Le Monde* donne-t-il crédit aux affabulations, exagérations et erreurs de ce dernier ? S'agit-il alors d'effrayer les enseignants de l'Université, qui doivent désormais savoir qu'en renonçant à participer à un jury de thèse ou qu'en récupérant un matériel d'Etat indûment conservé par une an-

HERVÉ LE BRAS est directeur d'études à l'EHESS (Paris) et « fellow » de Churchill College (Cambridge)

cienne étudiante ils s'exposent à être cloués au pilori sur des pages entières d'un quotidien et accusés de harcèlement sexuel sans preuve ? S'agit-il plus simplement d'une cabale ?

Restent deux possibilités plus vraisemblables et aussi graves l'une que l'autre. Soit une manipulation destinée à propulser la récente pétition du collectif « Clashes » sur le harcèlement sexuel, soit une tentative du *Monde* de remplacer un procès en justice par un procès médiatique. Examinons ces deux possibilités avec attention :

– La pétition « Clashes » était en préparation depuis plusieurs mois, mais elle n'avait trouvé aucun exemple concret. D'aucuns en auraient déduit qu'en dépit de ses bonnes intentions la pétition était sans objet, mais ses instigateurs ont pensé, au contraire, qu'il fallait lui fabriquer un objet. La plaignante, de son côté, cherchait à se venger du scepticisme qui m'avait gagné au sujet de son travail. Or elle connaissait Fassin, l'inspirateur de la pétition, et elle avait vécu l'an passé chez l'une de ses instigatrices.

A la fin octobre, la doctorante a contacté Fassin qui, dans une lettre de trois pages avec copie à plusieurs correspondants, l'a encouragée, sinon à porter plainte, du moins à renouer les médias. D'ailleurs, la péti-

tion et la plainte envoyée sous pli anonyme sont arrivées pratiquement le même jour dans de nombreuses rédactions parisiennes en plusieurs exemplaires (au moins quatre à *Libération*). M^{me} Bertaux, la plaignante, n'a pas signé la pétition, ce qui laisse croire à une providentielle coïncidence des deux opérations. Le procédé qui consiste à faire signer de bonne foi des étudiants et des universitaires pour une pétition qui se présente comme générale, alors qu'en fait elle est utilisée pour traîner dans la boue une personne précise, est manipulateur et indigne. Pourquoi *Le Monde* s'est-il prêté à une telle manœuvre ?

– La réponse passe par la seconde possibilité, encore plus grave du point de vue déontologique. Depuis six mois, à l'instigation de la Cour européenne, la Cour de cassation a autorisé la publication des plaintes en justice dès leur dépôt. L'intention était d'empêcher que certaines fussent étouffées. Le revers de la médaille est clair. N'importe quelle plainte, aussi peu fondée soit-elle, c'est-à-dire n'importe quelle diffamation, n'importe quelle calomnie, peut être de cette manière largement diffusée par les médias. Le devoir des journalistes est, en ce cas, d'être encore plus vigilants, et de renforcer leur enquête pour éviter de tomber dans le piège d'une plainte abusive. Cela n'a pas été le cas au *Monde*, qui a fait état de la plainte sans même me la communiquer et m'a mis en demeure d'y répondre immédiatement tout en refusant de me la transmettre. Bien que mon dernier ouvrage porte sur Kafka, j'ai été assez surpris et décontenancé. J'ai fourni quelques documents que j'ai pu réunir à la hâte (notamment les preuves que la plaignante n'était pas inscrite en thèse sous ma direction, et des exemples d'e-mails falsifiés). Il n'en a pas été tenu compte. Au contraire, des pas-

sages des e-mails litigieux ont été reproduits tels quels.

Depuis cinq semaines, je souffre ainsi, avec ma famille, des conséquences affreuses d'une justice médiatique sommaire, avide de scandales, orientée, irrespectueuse des faits les plus évidents, et j'attends que la vraie justice, celle des tribunaux, des juges, des codes et des lois se penche sur cette affaire. Mais j'aurais été sali pendant cinq semaines. Chacun son métier, aux journalistes l'actualité, comme leur nom l'indique, aux juges la justice, comme leur nom l'indique aussi. Cette plainte devait constituer une grande « première », avait écrit le médiateur du *Monde* pour se justifier. Je souhaite que son traitement médiatique soit une grande dernière.

Qu'un homme politique soit sous observation pour des affaires touchant à la chose publique, c'est assez normal. Qu'un homme d'affaires soit surveillé pour des affaires d'argent, on peut le concevoir. Mais qu'un chercheur soit poursuivi par un journal sur la base d'une allégation de harcèlement portée par une ancienne étudiante, cela dépasse l'entendement. En quoi des équations démographiques, des théories sur la fécondité ou sur le vieillissement des populations, objets de mes recherches, sont-elles concernées par le contenu de cette plainte ? En quoi la connaissance de cette plainte va-t-elle éclairer le lecteur sur mes travaux ? Et cependant, si je n'avais pas de travaux scientifiques, *Le Monde* aurait-il consacré cinq semaines de campagne à mon cas ? Pourquoi court-circuiter la justice ?

Il y a là une grande perversion et une grande lâcheté. Au lieu de discuter et de critiquer mes positions intellectuelles, on dissèque une prétendue vie privée, affabulée par une ancienne étudiante mécontente. Est-ce un moyen de faire progresser la justice et la recherche scientifique ?

1397, une résolution historique ?

Suite de la première page

Adoptée le 29 novembre 1947 à la majorité requise des deux tiers par l'Assemblée générale des Nations unies, la résolution 181 prévoyait déjà la création dans la Palestine mandataire d'un Etat juif et d'un Etat arabe, comme on disait à l'époque, censés vivre côte à côte en bonne intelligence.

Or, on a trop tendance à l'oublier aujourd'hui, si seul l'Etat juif a vu le jour, et cela au prix d'une guerre sanglante dont peu d'observateurs estimaient capable de sortir vivant, c'est parce que les Juifs ont été les seuls à accepter cette résolution. La guerre a tourné autrement que ne l'espéraient les Arabes, et les Etats voisins se sont partagé les dépouilles de l'Etat palestinien avorté : l'Egypte a annexé la bande de Gaza (mais pas ses habitants) et l'émirat de Transjordanie est devenu le royaume de Jordanie par l'annexion de la Cisjordanie. Que personne n'ait voulu alors de cet Etat palestinien dont on présente aujourd'hui l'augure comme une invention révolutionnaire, la preuve en est que, de 1948 à 1967,

nul n'y a songé dans le monde arabe, surtout pas les principaux intéressés. Pendant ces années de plomb, il s'agissait de détruire l'« entité sioniste » pour créer un Etat palestinien à la place de l'Etat d'Israël plutôt qu'à ses côtés. Par une de ces ruses dont l'histoire a le secret, il a fallu que ces territoires passent sous la coupe israélienne pour que, deux décennies plus tard, après tant de guerres et de souffrances, la Centrale palestinienne et la plupart des Etats arabes se résolvent à se contenter d'un Etat palestinien plus petit que celui qu'ils auraient pu avoir quarante ans auparavant. Si nouveauté il y a, c'est, bien entendu, là qu'il faut la chercher, et dans la reconnaissance mutuelle d'Oslo, qu'elle a rendue possible.

Toujours est-il que cette « vision », qu'exprime avec force la résolution 1397, a fondé le processus de paix amorcé à Madrid jusqu'à son échec provisoire de Camp David. Elle est désormais largement admise par l'opinion israélienne. Elle a été explicitement acceptée par tous les gouvernements, de gauche ou de droite, qui se sont succédé à Jérusalem depuis Oslo. Et elle a été

enfin confirmée sans faux-fuyant par l'actuel premier ministre d'Israël. Vue d'Israël, la création d'un Etat palestinien souverain aux côtés de l'Etat hébreu est pour certains une bonne chose, pour d'autres une nécessité déplaisante ; mais la vaste majorité de mes concitoyens font leur la définition d'Ariel Sharon : l'Etat palestinien est d'ores et déjà un « fait accompli ».

En fait, ce que nous demandons au président de l'Autorité palestinienne est d'en devenir enfin le chef

3. Le Conseil évoque ensuite, pour s'en inquiéter, la flambée de violence qui a embrasé la région depuis septembre 2000 et souligne la nécessité pour les parties concernées de garantir la sécurité des civils ainsi que les normes généralement admises du droit humanitaire international. Comme il est naturel dans ce genre d'exercice, le Conseil semble renvoyer dos à dos les deux protagonistes. Il n'en est rien. En prenant en compte l'influence dévastatrice de la

violence et en blâmant explicitement les attentats terroristes, le Conseil porte le fer dans la plaie qui ne cesse d'infecter notre malheureuse région : le terrorisme, cause première de toutes les régressions. Or le terrorisme n'est pas vraiment une nouveauté au Proche-Orient. Il a préexisté à la création de l'Etat d'Israël, à ensanglanté ses premières années, à l'époque où aucune « occu-

patation » ne pouvait en rendre compte, et n'a cessé d'accompagner un « processus de paix » qu'il a fini par rendre insupportable aux yeux de ses plus chauds partisans.

Aussi bien, « garantir la sécurité des civils », de tous les civils, passe d'abord par l'arrêt de cette violence insensée, puisque « prendre délibérément pour cible des civils est moralement répugnant » (Kofi Annan). C'est la condamnation la plus forte du terrorisme palestinien qu'on ait jamais entendue dans cet auguste aréopage. Que le secrétaire général s'inquiète aussi des ripostes israéliennes, cela se comprend. Mais les « normes généralement admises du droit humanitaire international » évoquées par la résolution du Conseil de sécurité n'interdisent pas la légitime défense. Et même les critiques les plus acerbes de la manière dont Israël assure la défense de ses ressortissants n'osent prétendre que Tsahal « prend délibérément pour cible des civils ».

Mais ce n'est pas uniquement pour des raisons morales que le Conseil de sécurité fait une telle place à la question de la violence. Il y va tout simplement des chances de renouer avec le processus politique, et, partant, d'aboutir à un règlement raisonnable. En effet, bien qu'Ariel Sharon ait renoncé au préalable des sept jours, il faut comprendre qu'au-delà d'un certain seuil de violence la négociation est tout bonnement impossible, l'opinion publique israélienne ne l'admettrait pas. Or, avant même que le général Zinni ne débarque dans la région, un haut responsable du Hamas à Gaza, le dénommé Rentissi, annonçait que, cessez-le-feu ou pas, son organisation entendait poursuivre la « résistance » jusqu'à la libération de la Palestine –

dans le langage à peine codé des islamistes, la libération de la Palestine signifie la libération de toute la Palestine, autrement dit la destruction de l'Etat d'Israël. C'est donc ici que réside le plus grand danger et, aussi, le plus grand défi auquel doit faire face Yasser Arafat. Le rais doit enfin comprendre qu'il lui faut s'assurer du monopole de la force publique dans ses territoires, faute de quoi son autorité n'est qu'un leurre, son Etat une chimère et la paix une « vision » à ranger au rayon des utopies. En fait, ce que nous demandons au président de l'Autorité palestinienne est d'en devenir enfin le chef.

4. Le Conseil de sécurité salue enfin, et encourage, les efforts diplomatiques des émissaires spéciaux des Etats-Unis, de la Fédération de Russie, de l'Union européenne et du coordinateur spécial des Nations unies, avec une mention particulière pour la « contribution » du prince héritier Abdallah d'Arabie saoudite.

L'ordre des nominations est plus protocolaire que réel. Si les Etats-Unis sont à leur place, la première, eux sans lesquels rien de sérieux ne s'est fait ni ne se fera au Proche-Orient, la Russie vient seconde, à titre « historique », pour ainsi dire, puisque ce pays reste le co-parrain du processus de paix. Quant à l'Union européenne, tant qu'elle ne se dotera pas d'une force de frappe diplomatique et militaire qui lui permette de jouer un rôle correspondant à son poids démographique et financier, son influence reposera sur le prestige de quelques individualités d'exception et, collectivement, sur la place, d'ailleurs non négligeable, qu'ont su se tailler par leur talent, leur persévérance et leur évidente bonne volonté des hommes comme Javier Solana et Miguel Moratinos.

Reste le prince Abdallah, dont la place de bon dernier dans le palmarès onusien ne doit pas faire illusion. Le poids du royaume wahhabite dans le monde arabo-musulman, la place particulière qu'occupe Abdallah sur l'échiquier du nationalisme arabe, le contenu de son initiative, tout concourt à rendre sa « contribution » extrêmement intéressante, peut-être même décisive. En fait, elle me semble plus novatrice que la résolution de l'ONU : dans l'immédiat, elle pourrait servir à légitimer les concessions que l'Autorité palestinienne sera conduite à accepter dans les dossiers ultrasensibles de Jérusalem et des réfugiés. A plus long terme, elle offre pour la première fois, en termes simples et clairs, la perspective d'une véritable insertion

d'Israël dans la région. Evidemment, il faut pour cela qu'elle ne soit pas abâtardie, avant ou pendant le prochain sommet arabe de Beyrouth. Déjà, les Syriens s'y emploient, avec, semble-t-il, un certain succès. Les mêmes Syriens qui, membres inconnus du Conseil de sécurité, ont empêché que la résolution 1397 soit adoptée à l'unanimité...

Ces principes posés, le Conseil de sécurité formule deux recommandations opératoires : la cessation de la violence d'abord, reprise cette fois comme une « exigence », avec une détermination qu'il convient de saluer ; et la nécessaire collaboration des Israéliens et des Palestiniens dans la mise en œuvre du plan Tenet et des recommandations du rapport Mitchell – les deux documents issus de l'Intifada et dont l'application, admise par les deux parties, est censée les ramener à la table de négociation. Enfin, le Conseil exprime son soutien au secrétaire général et aux autres acteurs extérieurs dans leurs efforts visant à aider les parties au conflit à y mettre fin, et se dit décidé à rester « saisi » de la question du Proche-Orient.

Telle quelle, avec ses allures convenues et ses attendus vieux parfois de plusieurs décennies, la résolution 1397 mérite sans doute le qualificatif d'« historique » dont *Le Monde* l'a gratifiée. D'abord, parce que c'est la première fois que le Conseil de sécurité s'aventure à définir une perspective claire pour le Proche-Orient. Ensuite, parce qu'il l'a fait dans un texte équilibré et réaliste, aux antipodes de la démagogie à laquelle nous a habitués l'Assemblée générale. Enfin, peut-être surtout, parce que, avec le retour d'Anthony Zinni et le péripète du vice-président Cheney dans la région, ce texte marque le retour en force des Etats-Unis au Proche-Orient.

Israël n'a aucune raison de se méfier de ce document, les Palestiniens non plus. Au premier, il donne satisfaction sur la question cruciale de la cessation de la violence, préalable nécessaire et suffisant de la mise en œuvre des recommandations du rapport Mitchell. Aux seconds, il promet l'engagement de la communauté internationale en faveur de la création de l'Etat-nation auquel ils aspirent. Il est temps de comprendre que l'intérêt bien compris des uns et des autres ne saurait passer par un jeu à somme nulle. C'est ensemble que nous gagnerons la partie de la paix, ensemble que nous la perdrons.

Elie Barnavie

INVITATION Salon & Conférences
Entrée gratuite pour 2 personnes

21 . 22 . 23 . 24 MARS 2002
Paris - Palais des Congrès - Porte Maillot
 10h à 19h - Nocturne Vendredi 22 jusqu'à 21 h



Salon de l'Immobilier
de la Porte Maillot

Paris - Ile de France - Province

HABITER ou INVESTIR
Concrétisez vos projets immobiliers

IMMOBILIER NEUF
IMMOBILIER ANCIEN
MAISON INDIVIDUELLE
FINANCEMENTS
CONSEILS GRATUITS
DÉBATS PUBLICS

www.salonimmobilier.com






Organisateur : Promo Expo Conseil - 17, rue de Saint-Senoeh - 75017 Paris

BERTRAND POIROT-DELPECH, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Ce qu'un vote a fait...

PARIS VA ÊTRE LAVÉ d'une tache. Par décision du conseil municipal, lundi 18 mars, la rue Alexis-Carrel doit être rayée du 15^e arrondissement, et rebaptisée du nom de Jean-Pierre Bloch (1905-1999), ancien président de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme.

Prix Nobel de médecine en 1912 pour ses travaux sur les greffes d'organes, Alexis Carrel était l'auteur d'un best-seller de 1935, *L'Homme, cet inconnu*. Il y préconisait d'euthanasier par des « gaz appropriés » les « déficients », « handicapés » ou « anormaux », et de créer une « aristocratie biologique » en favorisant les mariages entre « souches nobles », entre « forts » héréditaires, et en luttant contre le « pullulement des faibles », des « pauvres » (sic), des tarés et autres métèques venus du Sud. A ce militant du PPF de Doriot, Pétain confia, en 1941, une Fondation pour promouvoir cette « régénération des élites » et la ségrégation d'Etat, selon des critères aussi flous que draconiens. Le triomphe de librairie fait à ce programme d'eugénisme délinant préparait le succès initial des thèses de la révolution nationale.

Il resterait à expliquer pourquoi la majorité municipale de 1974 jugea urgent de donner le nom de Carrel à une voie de la capitale. Était-ce sous l'influence de certains clubs d'extrême droite qui s'attachaient alors à réhabiliter l'eugénisme de Vichy ?

Circonstance aggravante, et frisant la provocation : la rue choisie bordait l'ancien Vel'd'Hiv, où furent parquées les familles juives arrêtées en juillet 1942. Un peu plus, le soixantième anniversaire de la rafle allait se célébrer, l'été prochain, à deux pas d'une plaque glorifiant celui qui y avait, pour le moins, préparé les esprits.

Ce qu'un vote a fait, un autre vote peut donc le défaire, fût-ce après un quart de siècle ! La leçon vaut d'être méditée, dans les deux sens.

Les intellectuels et artistes italiens conternés par la mainmise légale d'un clan d'affairistes sur les institutions politiques, culturelles et médiatiques de la Péninsule devront-ils attendre longtemps qu'une autre majorité rende moins biaisé le débat démocratique ?

C'était un spectacle bouleversant, samedi 16 mars, de voir réunis à l'Odéon par France-Culture, et nous appelant littéralement à l'aide, une vingtaine d'Italiens de renommée mondiale, parmi lesquels les écrivains Consolo, Tabucchi, Comencini, les cinéastes Bertolucci, Ettore Scola, et les universitaires Vattimo, Ossola ou Jacqueline Risset. On se serait cru au temps du *Conformiste*, ce chef-d'œuvre, où l'intelligentsia anti-mussolinienne des années 1930 cherchait refuge, bien vainement, chez ses collègues du Quartier latin ; ou au temps des meetings de la Mutualité contre le putsch franquiste de 1936.

Selon certains orateurs, il ne reste plus que l'Europe – autre nom du Théâtre de l'Odéon, rappelle l'un d'eux – pour empêcher que la courte majorité d'aujourd'hui ne monopolise tous les moyens de création et d'expression de l'Italie, « patrie de l'humanité », souligne un autre, « où sont concentrés 60 % du patrimoine universel ». Tous nous supplient de ne négliger aucune manifestation de solidarité, dans nos votes, dans la rue.

En être réduits à prendre les voisins à témoin et à crier au secours hors des frontières, au risque d'être traités chez soi d'antinationalistes, cela ne va pas sans souffrance, avant-goût des humiliations de l'exil. Et les éparpillés provisoires que nous sommes en viennent à songer, devant ce qui n'est jamais qu'un effet logique du libéralisme où s'engage l'Europe : à qui le tour !

L'Odéon plein à craquer, et comme muet de chagrin, a entendu un des plus grands cinéastes européens supplier : « S'il vous plaît, défilez devant nos ambassades en vous tenant par la main ! Ne vous arrêtez pas à ce que cela aurait, comment dire ?, de puéril ! » Il confirme : « Nous en sommes là ! »

Il y avait longtemps qu'un tel cri de confiance désemparée ne s'était élevé sous nos fenêtres. Comment ne pas frémir pour nos frères latins, mais aussi pour nous, pour toutes les victimes prochaines de l'argent-roi !

Diplomatie PAR PESSIN



A quoi sert l'OTAN ?

INCONGRUE avant le 11 septembre, la question de la raison d'être de l'Alliance atlantique fait désormais partie de la réflexion stratégique, aux Etats-Unis comme en Europe. Depuis sa création en avril 1949 et pendant les cinquante-deux années qui ont suivi, nul ne s'est avisé de remettre en cause une organisation collective chargée de préserver la liberté et la défense de ses Etats membres, et qui incarne le lien de sécurité permanent entre l'Amérique du Nord et l'Europe. Avec la fin de la guerre froide, l'Alliance a accéléré son évolution, et celle-ci s'est reflétée dans celle de son concept stratégique : à la « riposte massive » a succédé la « riposte graduée », désormais associée à la « coopération » avec les anciens adversaires.

Mais cette capacité d'adaptation de l'OTAN, que souligne volontiers son secrétaire général, Lord Robertson, paraît insuffisante pour suivre le rythme d'un environnement international en rapide mutation : face à la transformation des menaces, l'OTAN apparaît de plus en plus comme un outil obsolète. « Il n'y a aucune tâche militaire pour laquelle les Américains aient besoin de l'Alliance. Pour eux, l'OTAN est un système complémentaire leur garantissant que les Européens sont alignés sur leur politique » : venant d'un haut responsable français, ce jugement mérite d'être nuancé, même s'il est vrai que l'Alliance atlantique semble aujourd'hui mal préparée face à quatre défis majeurs.

Le premier est incarné par le 11 septembre, qui a fait apparaître non seulement l'ampleur du risque terroriste, mais aussi l'inadaptation des alliances militaires traditionnelles. Le second réside dans l'émergence de la défense européenne, bien que celle-ci, au fur et à mesure

qu'elle affiche ses ambitions, dévoile ses faiblesses. Le troisième est lié à la stratégie d'élargissement de l'OTAN, comparable à certains égards à la « fuite en avant » de l'Union européenne. Le quatrième, enfin, est consubstantiel au rapprochement stratégique avec la Russie, qui pourrait bien transformer l'OTAN en une organisation plus politique que militaire.

C'est le 11 septembre qui a servi de révélateur à la crise d'identité de l'Alliance atlantique, l'Amérique ayant fait comprendre à ses alliés que pour organiser la riposte elle jouait plus efficace d'agir seule. Sur l'insistance de Lord Robertson, l'article 5 du traité de l'Atlantique nord (clause de défense mutuelle) a été symboliquement invoqué. Or, loin de montrer que l'OTAN était la bonne réponse, cette décision sans prolongement militaire a prouvé a contrario qu'elle ne l'était pas. Echaudée par la « guerre par comités » qui a, un temps, marqué l'engagement de l'OTAN au Kosovo en 1999 (la propension des alliés de Washington à vouloir gérer les opérations militaires au travers des divers comités de l'Alliance), l'administration américaine a signifié que, pour elle, l'Alliance atlantique a perdu de sa pertinence.

« PLANIFICATION CONCEPTUELLE »

Rien ne l'illustre mieux que cet aveu presque candide du secrétaire d'Etat américain : « Nous avons eu l'option commode de faire des choix à partir du "menu" qui nous était proposé », avait indiqué, en décembre dernier, Colin Powell. Selon cette logique, l'Alliance atlantique deviendrait une sorte de « vivier », mêlant alliances politiques et réserves militaires, au sein duquel l'Amérique ferait du « shopping » en fonction de ses besoins. Le mois dernier, lors

de la conférence internationale de Munich sur la sécurité, les propos de responsables du Pentagone ont confirmé l'impression d'une dérive unilatérale des Etats-Unis, que l'inquiétante « planification conceptuelle » à laquelle se livre le Pentagone sur la doctrine d'emploi de l'arme atomique ne peut que confirmer.

Last but not least : les Etats-Unis n'ont aujourd'hui même plus besoin de l'Alliance atlantique pour s'implanter sur le territoire longtemps interdit des anciennes Républiques d'Asie centrale (Ouzbékistan, Tadjikistan et Kirghizstan)...

Pourtant la grande incertitude qui règne à Washington sur le futur rôle de l'OTAN, doit inciter à la prudence. Le sénateur républicain Richard Lugar a récemment expliqué que trois « écoles de pensée » ont cours dans la capitale fédérale. Selon la première, l'OTAN en s'élargissant, doit évoluer comme une sorte de super-OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), qui serait dotée d'une certaine crédibilité militaire. Pour d'autres experts, l'Alliance a probablement atteint les limites de sa vocation : elle ne doit pas chercher à déclarer la guerre contre le terrorisme, et elle doit limiter son partenariat avec la Russie. Enfin, pour le troisième groupe, l'OTAN doit être « réouvert » afin d'être en mesure de lutter contre le terrorisme et les armes de destruction massive. Pour Richard Lugar, l'Alliance atlantique doit être prête à assumer un rôle « global » dépassant sa zone naturelle d'intervention (Europe et Amérique du Nord).

Mais est-il encore temps ? L'Amérique a atteint aujourd'hui une sorte de masse militaire critique, caractérisée par une sophistication inégalée de ses armements. Elle a tendan-

ce à considérer que toute tentative revenant à lui adjoindre des partenaires représente un handicap plutôt qu'un atout. D'autant qu'en réduisant fortement leurs budgets militaires les Européens ont porté atteinte à la crédibilité et à la cohérence de l'Alliance. Et pourtant l'OTAN reste populaire ! Le paradoxe veut en effet que ses difficultés existentielles soient à la fois infirmées et confirmées par sa stratégie d'élargissement. A Prague, en novembre prochain, elle va accueillir quelques-uns des neuf pays qui frappent à sa porte.

Au quartier général de l'Alliance, à Bruxelles, on explique volontiers que les Dix-neuf n'ont tout simplement pas le droit de se réserver à eux seuls le « parapluie » de la « sécurité collective », et qu'ils ont le devoir de le proposer à des pays de l'Est qui cherchent encore à prendre leurs distances avec leur ancien maître. Le fait est incontournable : pour un grand nombre de pays qui en font partie ou qui aspirent à en être, l'Alliance demeure une nécessité. Il y a une raison à cela : le fait de rejoindre le « club » atlantique apporte à l'impétrant de la stabilité, à la fois sur le plan interne et vis-à-vis de ses voisins.

Le risque est cependant qu'en s'élargissant à l'excès l'Alliance atlantique dilue son message et son caractère. Comme l'Union européenne, elle devra dans les années à venir répondre à des questions sur ses « frontières » ou sur la nécessité d'un « directoire ». Sans compter que la montée en puissance de la défense européenne pourrait bien, à terme, la condamner à devenir une sorte de « fédération » d'une sécurité collective de plus en plus vague.

Laurent Zecchini

Le Monde
ÉDITORIAL

L'exigence écologique

COMME d'autres sujets de la campagne présidentielle, l'environnement rapproche et oppose à la fois Jacques Chirac et Lionel Jospin. Au sommet européen de Barcelone, les 15 et 16 mars, les deux cohabitants se sont retrouvés pour tenter, en vain, de convaincre la présidence espagnole de reprendre à son compte l'idée d'une organisation mondiale de l'environnement, expression de la « nécessité d'une bonne gouvernance mondiale » dans ce domaine. En France, M. Chirac plaide pour une « écologie humaniste », qu'il oppose à l'écologie présumée « sectaire » de la gauche. Chacun des deux candidats s'engage à promouvoir le « développement durable » : « priorité » pour M. Jospin, « voie exigeante » pour M. Chirac. Tandis que M. Chirac propose une « charte de l'environnement adossée à la Constitution » et l'introduction à l'école d'une éducation à l'environnement, M. Jospin propose la création d'une agence européenne et, pour la France, la création d'un « ministère de l'environnement et des ressources naturelles ».

Il est de bonne guerre que Dominique Voynet, ancienne ministre de l'environnement du gouvernement Jospin, ironise sur l'ampleur du revirement du président sortant, longtemps « l'un des lobbyistes les plus constants du productivisme agricole ». Il n'empêche : M. Chirac, plus habile que Lionel Jospin à sentir et épouser les mouvements de l'opinion, sait mettre en scène sa conversion à l'environnement : il donne l'impression de s'investir davantage et, pour tout dire, de s'inté-

resser plus à la question que son premier ministre.

Il est vrai que le PS a mis du temps à découvrir l'écologie. Peut-être M. Jospin, que son histoire politique personnelle n'a jamais conduit à creuser le sujet, a-t-il fait l'erreur de penser que les Verts avaient vocation à occuper ce terrain pour son compte. Mais ces derniers sont affaiblis par leurs différends internes. D'autant qu'avec un candidat, Noël Mamère, qui proclame qu'il n'est pas un Vert pur, qui ne s'oppose pas à une chasse « écologiquement correcte » et qui souligne son goût pour le corrida ou le foie gras, un certain nombre d'électeurs écologistes commencent à être perplexes...

Les promesses de campagne, à droite comme à gauche, consacrent l'importance désormais prise par ces questions, tandis que Jean Saint-Josse, candidat de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), a lui-même entrepris de se poser sur le terrain de l'écologie, en élargissant son discours à la défense du monde rural et à la lutte contre « l'Europe ultralibérale ».

Dans ce contexte, on peut craindre que ces questions soient oubliées après l'élection, au risque d'accroître le désenchantement vis-à-vis de la politique d'un électoral, notamment jeune, désormais très attentif à ces thèmes et tenté par l'abstention. La préservation de l'environnement et des ressources naturelles est devenue l'un des enjeux essentiels du siècle qui s'ouvre. Elle mérite mieux que de figurer dans un simple catalogue de promesses électorales.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lolichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman,

Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;

Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;

Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

OPEP. L'article sur l'OPEP paru dans *Le Monde* du 16 mars contenait une erreur dans une citation du ministre iranien du pétrole. Il fallait lire que l'Iran n'autorisera pas de nouvelle exploration pétrolière dans les eaux de la Mer Caspienne « dans les limites de 20 % à partir du territoire iranien ». L'Iran considérant la Caspienne comme un lac et non comme une mer.

CHRISTIE'S. Qualifié d'« ancien directeur de Christie's » dans l'article sur la Foire de Maastricht (*Le Monde* du 13 mars), François Curiel est en réalité président du conseil de surveillance de Christie's France et président-direc-

teur général de Christie's Europe, basé à Paris.

PRÉCISION

MERRILL LYNCH. A la suite de notre article sur l'attitude des marchés à l'égard de Jacques Chirac et de Lionel Jospin, dans lequel nous écrivions, en sous-titre, que les analystes de la banque Merrill Lynch « se prononcent clairement en faveur du président sortant » (*Le Monde* du 15 mars), la banque américaine nous précise qu'elle « dément tout soutien à Jacques Chirac ou tout autre candidat aux élections françaises », rappelant que « Merrill Lynch ne prend jamais de position politique dans les élections ».

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschoung
94852 Ivry cedex



Le Monde

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05

Tél: 01-42-17-39-00 - Fax: 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

SUD, qui a réalisé la semaine passée un **SCORE INAT-TENDU** de 23,84 % à la direction de la recherche et du développement d'EDF – une entreprise où il était très peu implanté – espère enregistrer une nouvelle

progression à la **SNCF** (10,7 % aux précédentes élections, en 2000), où des élections ont lieu jeudi 21 mars. L'enjeu est cette fois autrement plus important, compte tenu du nombre de cheminots, environ

200 000, appelés à élire leurs représentants professionnels. L'irruption de ce **SYNDICALISME RADICAL**, très impliqué dans les luttes antimondialisation, affecte fortement les centrales syndicales, à commen-

cer par la CGT qui, sous l'impulsion de Bernard Thibault, a rompu avec un syndicalisme de la contestation. Dans des **ENTREPRISES PRIVÉES**, également, des sections SUD continuent d'étendre leur influence.

SUD espère transformer à la SNCF l'essai marqué à EDF

Après avoir réussi une percée inattendue parmi les électriciens, le syndicat, qui profite de la vague antimondialisation, pourrait étendre son influence parmi les 200 000 cheminots, appelés, jeudi, à élire leurs représentants professionnels

LE SYNDICAT SUD parvient-il, jeudi 21 mars, à confirmer à la SNCF le bon résultat engrangé la semaine dernière à EDF ? Très peu présent chez l'électricien, SUD a en effet réalisé un score de 23,8 % à la direction recherche et développement, essentiellement au détriment de la CGT et de la CFDT. Mais ceci n'est qu'une élection locale, de portée très limitée. A la SNCF, l'enjeu est d'une tout autre nature. Environ 200 000 cheminots sont appelés à élire leurs représentants. SUD, présent dans l'entreprise depuis la grève de 1995, entend bien à nouveau progresser et dépasser allégrement les 11 % obtenus lors des précédentes élections, en 2000.

Sauf énorme surprise, il est acquis que ce syndicat améliorera son score pour la simple raison qu'il est aujourd'hui en mesure de présenter davantage de listes que lors des précédentes élections. « La seule inconnue est de savoir ce que vont voter les 25 000 jeunes que nous avons embauchés depuis trois ans et qui ont à l'égard des syndicats une logique consumériste plus que militante », note la direction de la communication.

Percée à EDF, progression à la SNCF... ces résultats devraient confirmer une tendance désormais bien établie : en quelques années, SUD, né d'une scission de la CFDT-PTT dans les années 1980, est devenu un syndicat incontournable dans les entreprises publiques et prend peu à peu ses marques dans le secteur privé, tant dans l'industrie (Thales, Michelin, Renault) que dans les services (Fnac).

Même si les autres confédérations parviennent à contester sa représentativité au niveau national et si son développement se heurte – comme à EDF – à de multiples batailles procédurales, il s'impose peu à peu comme la quatrième force syndicale, derrière la CGT, la CFDT et FO mais sans doute devant la CFCT et la CGC.

Longtemps considéré comme un épiphénomène par les directions d'entreprise et les pouvoirs publics, SUD apparaît aujourd'hui comme un mouvement durable, porté par la vague de l'antimondialisation. Dès le lendemain des manifestations lors du sommet de Seattle, en décembre 1999, le patronat de la métallurgie mettait en garde les entreprises : nous n'échapperons pas très longtemps à ce mouvement, prévenait l'Union des industries métallurgiques et minières.

Les services publics sont un terrain particulièrement favorable : non seulement parce que nombre de militants de SUD y travaillent mais parce que leur évolution statutaire pour s'adapter à une Europe libérale inquiète nombre d'agents. A France Télécom, SUD est d'ores et déjà la deuxième organisation, derrière la CGT. « Nous pensons qu'ils ont atteint un palier. Tous les agents de France Télécom ne sont pas contre la mondialisation. D'ailleurs, ils votent pour des syndicats opposés au changement de statut mais près de 90 % d'entre eux ont acquis des actions de l'entreprise. Et SUD n'est pas forcément très bon sur la défense du corporatisme. Ils font de "l'agit-prop" alors

que dans une négociation, il faut en fine trouver un compromis », note un membre de la direction. Signe de la résistible percée de SUD : pour la première fois en dix ans, la CFDT a de nouveau progressé lors des dernières élections au conseil d'administration.

Même chose à EDF où les résultats de SUD peuvent faire l'objet d'analyses contradictoires. Certes, le syndicat progresse mais son implantation reste marginale : quatre unités sur environ deux cents. Un résultat modeste d'autant plus surprenant que la CGT, majoritaire, a accepté d'accompagner l'évolution européenne de l'entreprise et que le deuxième syndicat, la CFDT, connaît de fortes dissensions internes et subit le départ de militants historiques. « Nous réunissons tous les éléments pour que SUD se développe mais pour le moment leur succès est limité. La direction de la recherche où ce syn-

dicat vient de remporter l'élection est un endroit particulier : le syndicalisme y est assez faible et la décentralisation de la stratégie perturbe ces équipes qui, jusqu'à présent, avaient l'impression de faire la politique énergétique de la France »,

Les services publics sont un terrain particulièrement favorable

estime un membre de la direction.

Néanmoins, l'exemple de la SNCF montre que SUD peut s'imposer en un temps record. Après la grève de décembre 1995, seuls une poignée de militants de la CFDT quittent le syndicat pour développer SUD-Rail. Le soufflé devrait

vite retomber, estiment les cédétistes début 1996. A tort. La grève des contrôleurs de 1997 suffira à SUD-Rail pour se démarquer des autres syndicats et asseoir sa notoriété. Chez les agents de conduite, elle obtient même 15 % des suffrages, loin derrière la CGT et la Fédération autonome des agents de conduite (Fgaac), mais nettement devant la CFDT. Cela lui permet en avril 2001 de poursuivre avec la Fgaac un mouvement de grève dont se sont désolidarisées la CGT et la CFDT. Certes, le nombre de grévistes diminue de moitié à cette occasion mais les 20 % d'agents de conduite qui ne reprennent pas le travail suffisent à paralyser le trafic. Certains estiment que SUD-Rail a montré là sa capacité à s'imposer comme interlocuteur incontournable de la direction, d'autres jugent que ce soutien à un mouvement catégoriel et impopulaire, y compris chez les autres cheminots,

constitue une erreur. Le scrutin de jeudi fournira un premier élément de réponse, mais nul doute qu'il sera analysé de près. La CGT qui, comme à EDF, a décidé d'accompagner la stratégie de la direction en signant l'accord sur les 35 heures, peut difficilement se permettre un nouveau recul.

L'enjeu de ce scrutin dépasse la SNCF. Dans toutes les entreprises publiques, les directions ont sur leur bureau un dossier explosif : celui des retraites. Si, comme l'ont promis les principaux candidats à l'élection présidentielle, celui-ci sera rapidement d'actualité, la géographie syndicale sera un élément déterminant dans le succès ou l'échec de ces négociations. Or si un compromis paraît possible avec certaines organisations, SUD utilisera tout son savoir-faire pour s'y opposer.

Frédéric Lemaître

Les dernières élections professionnelles

Voici les principaux résultats des différentes élections professionnelles qui ont eu lieu dans les grandes entreprises publiques. C'est dans son bastion de France Télécom que SUD a obtenu les meilleurs scores.

● **La Poste.** Election des représentants des salariés au conseil d'administration du 24 octobre 2000 (312 000 électeurs). CGT : 34,2 % ; SUD : 21 % ; FO : 18,9 % ; CFDT : 18,3 % ; CFCT : 5,2 % ; CGC : 2,4 %.

● **France Télécom.** Election des représentants des salariés au conseil d'administration du

24 octobre 2000 (162 584 électeurs). CGT : 28 % ; SUD : 27,5 % ; CFDT : 20,4 % ; FO : 13,8 % ; CFCT : 6,3 % ; CGC : 3,9 %.

● **SNCF.** Elections aux comités d'établissement du 23 mars 2000. CGT : 39,1 % ; CFDT : 18,47 % ; SUD-Rail : 12,73 % ; UNSA : 11,05 % ; FO : 6,45 % ; CFCT : 6,15 % ; Fgaac : 4,20 % ; CFE-CGC : 1,50 %.

● **EDF et GDF.** Elections des représentants du personnel du 23 novembre 2000 (137 814 salariés). CGT : 53 % ; CFDT : 23 % ; FO : 14 % ; CGC : 6,5 % ; CFCT : 3,2 %.

TROIS QUESTIONS À... PIERRE-ERIC TIXIER

1 Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et conseiller scientifique de l'association **Entreprise & Personnel**, vous publiez fin mars « Du monopole au marché : les stratégies de modernisation des entreprises publiques » aux éditions **La Découverte**. Que pensez-vous de la progression de SUD dans les services publics ?

Il faut la relier à l'inquiétude de la société française face à la mondialisation, en grande partie due à une insuffisance des discours politiques sur la question. Les responsables politiques n'ont pas assumé les conséquences de Maastricht sur la société. Cette stratégie a des effets directs sur les services publics qui doivent s'adapter au marché unique. Faute de discours politique en particulier sur la dimension historique de la construction européenne, la tentation est grande de réduire l'Europe à un marché.

2 Les autres syndicats portent-ils une part de responsabilité dans cette progression de SUD ?

Evidemment. Les organisations qui sont plongées dans les négociations abandonnent souvent le travail à la base. Or certains syndicats peuvent comprendre les stratégies de modernisation des directions au nom de la construction européenne. Cela nécessite des explications auprès de la base. Comme celles-ci ont été lacunaires, cela laisse un espace au développement d'un acteur radical. La

stratégie de SUD allie des capacités à se positionner sur des enjeux à la fois corporatistes et sociétaux. Un peu comme la CGT dans les années 1960, mais celle-ci utilisait le rapport de classes comme médiation alors que SUD utilise la lutte contre la mondialisation. C'est ce vecteur qui lui permet d'articuler l'universel et le métier, le local et le mondial.

3 Cela remet-il en question les stratégies des entreprises publiques ?

Non, mais cela peut les inciter à la prudence. Il faut distinguer en fonction des entreprises. France Télécom n'a pas d'autre choix qu'être sur le marché même si le contexte interne est difficile. A la SNCF, on est plutôt dans une phase de démarrage des réformes. Mais le temps presse et il faut trouver le bon rythme d'évolution en tenant compte du marché, du poids croissant des régions et de l'acceptabilité des réformes par le corps social. A EDF, SUD a plus de difficulté car il y a la CGT qui fait 53 % des voix. Après des années où la direction a tenté de contourner ce syndicat majoritaire, François Roussely est entré clairement dans une stratégie d'échange politique mais cela suppose que l'acteur syndical soit toujours capable d'encadrer le social. La CGT peut encore le faire mais cela devient fragile.

Propos recueillis par F. Le.



L'architecte est la personne qui s'engage auprès de chacun, particulier ou collectivité, pour concevoir, aménager, réhabiliter, transformer ou préserver les espaces publics et privés. Faire appel à un architecte, c'est bénéficier de l'imagination et de la technicité d'un professionnel compétent, attentif aux besoins de tous et capable de les concrétiser. Son conseil est la garantie que la vie dans nos maisons, nos immeubles, nos quartiers, nos villes et nos paysages seront conçus pour l'homme. L'architecte est un acteur indispensable de notre cadre de vie.



Le trio gagnant de SUD-énergie

LEUR PROGRAMME, c'est « ni-ni-ni » : ni ouverture du capital, ni ouverture du marché à la concurrence, ni développement international. Pourtant, Yann Cochin, Isabelle Guyton et Pierre Masnières, les trois principaux chefs de file de SUD-énergie, se défendent d'être partisans du statu quo pour EDF. Ils estiment être quasiment les seuls à exprimer « le malaise » des agents du service public face à la modernisation imposée à marche forcée par son président François Roussey et par Bruxelles – avec l'assentiment plus ou moins tacite de la CGT énergie et de son leader Denis Cohen, un proche de Bernard Thibault.

A SUD-énergie, « il n'y a pas de Denis Cohen », souligne M^{me} Guyton, transfuge de la CGT comme ses deux camarades. Après cinq ans de bras de fer avec la direction et les autres syndicats, le trio estime avoir hissé SUD sur « un socle d'environ 10 % des voix » au sein d'EDF. Un niveau que le syndicat juge suffisant

pour que la direction reconnaisse enfin sa représentativité. Ce qu'elle se refuse toujours à faire, attaquant systématiquement en justice toute tentative de présenter des candidats menée par le syndicat, qui n'a pu s'implanter jusqu'ici que dans « quatre unités sur deux cents », souligne un porte-parole de l'entreprise.

Les 23,84 % obtenus par SUD lors de l'élection professionnelle partielle à la direction de la recherche et développement pourraient changer la donne. Même si la direction s'était pourvue en cassation avant même le vote, contestant la représentativité reconnue en appel par la justice. Le score est « une heureuse surprise mais pas totalement inattendue », souligne M. Masnières, lui-même ingénieur depuis trente ans à EDF. « C'est l'aboutissement d'un travail de terrain, pas un truc qui tombe du ciel », renchérit M. Cochin.

Pascal Galinier

Les grandes centrales font les frais de ce bouleversement syndical

La CGT est particulièrement affectée

SUD serait-il en passe de remporter son pari ? Et de « faire bouger tout le champ syndical français », selon l'expression de sa secrétaire générale, Joëlle Charuel ? Sans dou-

ANALYSE

Radical, SUD s'est fait une spécialité d'agréger les résistances au changement

te pas, mais en s'implantant spectaculairement dans une direction d'EDF, le dernier-né des syndicats français, qui braconne, depuis plusieurs mois, sur les terres cégétistes, a accroché à son tableau de chasse une pièce de choix. Même limitée à l'échelle d'EDF, la percée de l'organisation contestataire, qui surfe sur la peur du changement dans le secteur public, constitue un tournant. L'entreprise publique d'électricité était le dernier fief historique de la CGT à résister à SUD. Le revers cégétiste est un signe, parmi d'autres, des difficultés aiguës

qui sont celles de la direction de la centrale ouvrière et qui compliquent singulièrement la donne syndicale en France.

L'émergence de SUD date de la fin des années 1980. Elle a marqué une étape supplémentaire de l'émiettement syndical français. Le syndicat Solidaires, unitaires, démocratiques a été fondé par une poignée de syndicalistes d'extrême gauche, qui avaient quitté la CFDT à la suite du conflit dit des « camions jaunes » à La Poste. L'organisation, servie par des militants syndicaux « radicaux, combatifs, et bagarreurs », selon le mot d'Annick Coupé, une dirigeante historique, s'est développée dans des secteurs ou des fédérations de la CFDT en opposition à la ligne confédérale, avant d'étendre son influence à d'autres sphères.

SANS CONFÉDÉRATION

Radical autant que corporatiste, SUD s'est fait une spécialité d'agréger les résistances au changement. Le créneau s'est révélé particulièrement porteur dans les entreprises publiques qui ont engagé, au début des années 1990, de profondes réformes. Certaines fédérations de la CFDT, comme les PTT, qui avaient plaidé la cause du changement, ont souffert, pendant des années, de leurs prises de position et perdu beaucoup de terrain.

La confédération, en revanche, avait tranché depuis plusieurs années déjà le sort de ses « moutons noirs ». Elle a donc tenu et continué, vaillamment, à défendre sa conception du syndicalisme. « Dans la majorité des cas, assure Jacky Bontems, secrétaire national de la CFDT, nous avons vu partir des militants qui se trouvaient dans l'opposition à la ligne confédérale depuis des années. Avec le temps, nous avons fini par regagner nos parts de marché. »

Il n'est pas sûr que la CGT se trouve, aujourd'hui, dans une situation aussi favorable pour affronter la pression de SUD. Depuis que l'organisation la bouscule sur sa gauche et lui ravit la vedette sur le terrain de la contestation, la centrale de Montreuil peine à trouver ses marques. Confrontée à une désyndicalisation accélérée, la CGT avait décidé, en 1998, à son congrès de Strasbourg, de se moderniser et de rom-

pre avec une culture d'opposition. Elle s'était fixé pour objectif de tenir, à la fois, le registre de la contestation et celui de la négociation, à la manière du syndicalisme allemand. Cette orientation, qui n'a pas été remise en cause, s'avère extrêmement difficile à traduire dans les faits. Et pose de redoutables problèmes au camp des modernisateurs. Ainsi, la fédération des cheminots, signataire de l'accord sur les 35 heures à la SNCF, a pâti de ses audaces. Et perdu plus de 12 points chez les agents de conduite.

Quant à la fédération des Mines-Energie, qui vient d'essayer un revers important, elle est plus divisée que jamais. Non content d'affronter la résistance d'une partie de l'appareil intermédiaire de la CGT, Bernard Thibault doit aussi composer avec le désarroi de certains de ses partisans. Autant de difficultés qui ne sont guère favorables à la constitution d'un pôle syndical fort autour de la CGT et de la CFDT et qui pèseront sur le paysage social de l'après-présidentielle.

Source supplémentaire de difficulté pour les centrales syndicales traditionnelles, SUD a choisi de ne pas créer de confédération. Chaque syndicat SUD est donc autonome (même si SUD-PTT dispose d'une sorte de droit de regard sur les petits nouveaux). Avantage de cette structure : SUD, qui a commencé à investir des entreprises privées, n'a jamais à arbitrer sur la gestion du social ou entre les revendications contradictoires de tel ou tel de ses adhérents. Ce qui est le lot commun – et pas toujours enviable – du syndicalisme confédéral.

Autre point fort, le syndicat a su très vite tirer parti du mouvement anti-mondialisation et y cultiver ses appuis. Il entretient soigneusement ses relations avec de multiples associations, humanitaires ou antimondialistes. Ce qui en fait, au moins en apparence, une organisation moins éloignée de la société civile que les syndicats traditionnels. Il est aussi membre fondateur d'Attac. A l'heure où la Confédération syndicale européenne (CES) mobilise 200 000 à 300 000 personnes à Barcelone pour plaider la cause d'une mondialisation régulée, ce n'est pas le moindre de ses atouts.

Claire Guélaud

Le syndicalisme radical progresse aussi dans le secteur privé

MÊME si l'histoire de SUD est intimement liée à l'évolution syndicale des entreprises publiques, l'organisation occupe une place non négligeable dans le secteur privé. « Beaucoup de choses se sont passées depuis cinq ans ; nous misons beaucoup sur les prochaines élections prud'homales pour concrétiser nos efforts », affirme Christian Chanteau, secrétaire de la coordination nationale de la métallurgie. Parti de quasiment rien en 1997, il table sur 4 % à 5 % des voix le 11 décembre. Optimiste ? Sûrement, mais grâce à une politique d'essaimage patiente et méthodique, SUD est implanté dans de nombreux grands groupes privés.

Le mouvement a pris de l'ampleur dans la foulée des grèves de 1995. Dans la plupart des cas, il s'agissait de scissions avec la CFDT. En 1999, l'application des 35 heures a été l'occasion d'une deuxième vague d'adhésions. Les rangs de la CFDT se sont à nouveau dégarnis, comme chez Renault V.I., où la quasi-totalité de la section de Blainville (Calvados) est passée à SUD. Chez Michelin, le référendum sur la réduction du temps de travail en 2001 a aussi été un révélateur. Le pari tenté par la fédération de la chimie et de l'énergie de signer un accord sur les 35 heures a précipité nombre de ses militants chez SUD, qui est devenu le deuxième syndicat, après la CGT, lors des élections professionnelles de mai 2001.

TRANSFUGES DE LA CFDT

Au sein de Pinault Printemps Redoute (PPR), ce sont également souvent des transfuges de la CFDT qui sont à l'origine de la création d'une section SUD. Ses implantations à la Fnac ou à La Redoute ont

permis au syndicat d'être représenté au CCE de PPR. « Même si souvent c'est un noyau CFDT qui est à l'origine de l'implantation, notre force c'est d'arriver à attirer des militants qui n'étaient pas syndiqués et qui ne se reconnaissent pas dans les organisations traditionnelles », explique Serge Vally, de SUD-Commerce et Services Rhône-Alpes. A partir de son implantation grenobloise, ce syndicat a réussi à s'imposer dans des sociétés de services informatiques, souvent hermétiques aux discours syndicaux. Des sections ont été créées chez GFI Informatique, Unilog, Transiciel ou Steria à Toulouse. Récemment, une percée a été réalisée chez le suédois Ikea à Saint-Priest (Rhône).

La tactique est souvent la même. Les implantations partent du terrain. Des sections sont créées localement pour éventuellement se transformer en coordinations plus larges. C'est le cas dans la métallurgie, où le noyau dur issu de la Snecma s'est élargi pour donner le jour à une coordination nationale, regroupant par exemple Renault V.I. ou Moulinex. De la même façon, des sections ont vu le jour chez Thomson (Supper), Aventis, Alstom, Kodak ou Saint-Gobain. Dans la banque, SUD est représenté à la Caisse d'épargne et au Crédit agricole.

Mais SUD se heurte toujours à la question de la représentativité, permettant de présenter des candidats aux élections professionnelles. « Cela reste l'obstacle principal », avoue Annick Coupé, l'une des fondatrices de SUD-PTT. Aussi les implantations dans les PME restent marginales.

Stéphane Lauer



Les banques françaises ont témoigné d'une forte capacité de résistance en 2001

Elles ont absorbé sans trop de difficultés la déprime des marchés financiers, la crise Argentine et la faillite d'Enron, grâce à une activité solide en France et une gestion stricte des coûts

LES BANQUES françaises ont fait preuve, en 2001, d'une solide capacité de résistance face à la dégradation de la conjoncture. Confrontées à un exercice chaotique – déprime des marchés financiers, gel des opérations de fusions-acquisitions et montée des risques, de la crise argentine à la faillite d'Enron –, elles ont maintenu leurs bénéfices à de très hauts niveaux. BNP Paribas a réalisé le deuxième meilleur résultat net de France publié à ce jour, après TotalFinaElf, en repli de seulement 2,6 %, à 4,01 milliards d'euros. La baisse plus marquée du bénéfice de la Société générale doit se comparer à un cru 2000 exceptionnel. Le Crédit agricole affiche, lui, un profil de résultat un peu particulier : perturbé par les opérations comptables préalables à l'introduction en Bourse de Crédit agricole SA, le résultat global de la banque verte apparaît en fort recul. Hors opérations liées à la cotation, il ressort en hausse de 7,9 %. Le Crédit lyonnais a confirmé son redressement.

Des performances d'autant plus notables que dans d'autres pays d'Europe, les banques ont bu la tasse, affectées par les difficultés de grands secteurs économiques (transport aérien et opérateurs de télécommunications) au troisième trimestre 2001, suivi de la crise en Argentine et de la faillite du courtier en énergie américain Enron.

Les banques françaises ont tiré profit d'un modèle d'activité équilibré entre les métiers de banque d'investissement et de banque de détail. Ces derniers ont montré qu'ils pouvaient servir de relais de croissance. Chez BNP Paribas comme à la Générale, la banque de particuliers, qui génère la moitié du chiffre d'affaires, a compensé la baisse d'activité sur les marchés d'actions et dans le conseil en fusions et acquisitions. « La banque de détail – où aucune montée des risques significative n'a été observée – a permis de sauver les résultats,

BNP PARIBAS CREUSE L'ÉCART

En millions d'euros, variation 2001/2000, en pourcentage

Noms	Produit net bancaire	Résultat brut d'exploitation	Dotations aux provisions	Résultat net part du groupe				
BNP Paribas	17 450	+ 7,3	6 517	+11,9	1 312	+14,9	4 018	-2,16
Société générale	13 874	+ 1,0	3 770	-9,0	1 067	+42,0	2 154	-20,0
Crédit agricole dont CA SA*	16 259	+ 5,3	5 558	+3,0	1 353	+57,3	1 158	-58,1
Dexia	6 314	+ 10,3	1 963	+7,4	371	-46,4	1 468	+5,5
	5 665	+51,7	2 294	+36,7	-283	+21,5	1 426	+42,5
Crédit lyonnais	6 726	+0,3	1 946	-1,1	-678	+91,3	812	+15,8
Banques populaires	5 652	+1,0	1 945	-9,2	-455	+20,0	777	+1,0
CIC	3 318	-2,7	1 010	-12,6	434	+59,6	330	+4,1

Source : sociétés

*Structure cotée **Chiffres intégrant la banque Artesia, dont l'acquisition a été finalisée le 3 juillet 2001.

réserve de bonnes surprises en 2001 tant en terme de production de crédits que de marges », commente Eric Vanpoucke, analyste au sein de l'entreprise d'investissement Global Equities.

MARGES AMÉLIORÉES

En France, la consommation, restée soutenue, a tiré à la hausse les crédits nouveaux (+ 2,2 % selon l'Association française des sociétés financières). Ce dynamisme a profité aux prêts immobiliers, en hausse de 11,5 % au second semestre 2001. Quant aux marges, elles se sont améliorées, les banques n'ayant pas entièrement répercuté la baisse du coût de leurs ressources sur les taux des crédits offerts à leurs clients. Par ailleurs, souligne M. Vanpoucke, « dans un marché saturé, où il devient difficile de gagner des clients, les banques ont amélioré le taux d'équipement de leurs clients, en leur fournissant des prestations plus onéreuses (synthèses trimestrielles de leurs avoirs, produits d'assurance...) ». Le Lyonnais

vend 7,1 produits par client contre 6,8 pour la Société générale.

Ces bons résultats s'expliquent aussi par des raisons structurelles. « Les banques françaises engrangent les bénéfices des restructurations engagées depuis plusieurs années, accélérées par la bataille boursière de 1999 entre la BNP et la Générale », explique Romain Burnand, analyste de la banque JP Morgan, « les risques sur les pays émergents ont été réduits et les efforts faits en matière de rentabilité leur permettent d'absorber les chocs extérieurs ». Ainsi, alors qu'elles étaient en première ligne lors de la crise asiatique de 1997, les banques françaises ont été plus prudentes en Argentine. Le Crédit lyonnais a réduit ses engagements sur ce pays de 1 milliard de dollars (1,13 milliard d'euros) en quelques années, à 228 millions, couverts à 50 %. De son côté, avec 346 millions d'euros de provisions à fin 2001, la Société générale couvre un tiers de ses engagements dans ce pays.

Les taux de rendement des fonds

propres, dont beaucoup ne dépassaient pas 10 % au début des années 1990, s'établissent désormais à plus de 15 %. Ces progrès témoignent d'une bonne maîtrise des coûts. Et ce, même si le coefficient d'exploitation moyen des banques françaises, qui rapporte les charges au chiffre d'affaires, reste, à 70 %, loin derrière celui des britanniques (55 %). « La santé financière du secteur bancaire français est correcte ; il pourrait affronter dix affaires Enron sans devoir renforcer sa structure financière », conclut M. Burnand.

Une ombre toutefois à ce tableau : la faiblesse persistante de leurs cours en Bourse. BNP Paribas a beau avoir pris la tête du palmarès de la zone euro en février 2002, avec 45,8 milliards d'euros de capitalisation, la valorisation de la banque reste deux fois inférieure à sa valeur comptable. Un handicap si les fusions et acquisitions dans le secteur bancaire redémarrèrent.

Anne Michel

Andersen en discussion avec KPMG pour rapprocher leurs activités hors États-Unis

Deloitte s'intéresserait au conseil aux États-Unis

DEPUIS la faillite du courtier en énergie américain Enron, dont Andersen était le commissaire aux comptes, le cinquième cabinet d'audit mondial fait face à une hémorragie de clients américains. La vague n'a pas encore touché l'Europe ou les autres pays dans lesquels Andersen est implanté. Pour l'éviter, les associés d'Andersen hors des États-Unis souhaitent pouvoir rassurer très vite leurs clients sur l'avenir de leur cabinet. Ils ont trouvé un début de solution lundi 18 mars dans la soirée, en annonçant avec KPMG qu'ils étaient « en discussion pour étudier les possibilités de rapprocher leurs deux réseaux en dehors des États-Unis ». Ces négociations sont « exclusives », indique Jean-Luc Decromoy, président de KPMG SA à Paris, Andersen ne pouvant pas engager de discussions avec une autre partie sans informer KPMG.

DEUX SCÉNARIOS

Leur aboutissement reste soumis à de nombreuses conditions. En particulier, KPMG attend un avis juridique indépendant sur les conséquences possibles de la procédure américaine sur les différentes entités d'Andersen hors des États-Unis. Arthur Andersen LLP, la structure américaine, a été inculpée, jeudi 14 mars, à Houston (Texas) pour entrave à la justice dans l'affaire Enron. Cet avis juridique est notamment important pour la structure londonienne d'Andersen, qui audite la filiale britannique d'Enron. Certains, aux États-Unis, estiment en outre que malgré l'organisation d'Andersen en unités locales complètement indépendantes juridiquement les unes des autres, uniquement reliées par leur appartenance commune à une coopérative suisse, Andersen Worldwide, la justice américaine pourrait chercher à démontrer l'existence d'une unité économique. A Paris toutefois, Andersen affirme que les avis de

ses juristes écartent ce risque. Arthur Andersen USA a parallèlement annoncé qu'il resterait membre du réseau mondial Andersen jusqu'au 1^{er} octobre 2002 ou jusqu'à ce qu'une transaction avec KPMG soit effective. Selon le *Wall Street Journal*, Deloitte Touche Tohmatsu, le numéro deux mondial de l'audit, serait en discussion avec la structure américaine pour reprendre ses activités de conseil et ses fiscalistes. Le quotidien américain des affaires estime que deux scénarios restent possibles pour Andersen hors des États-Unis. Dans le premier, KPMG reprendrait toutes les entités hors États-Unis ; dans le second, KPMG viserait surtout l'Allemagne, la France et l'Espagne, et laisserait à Deloitte la possibilité de reprendre les autres.

En Europe, la complémentarité géographique entre les réseaux d'Andersen et de KPMG est forte : Andersen est très bien implanté en France, en Italie et en Espagne, KPMG l'est un peu moins en France et se trouve relativement peu présent en Italie et en Espagne, mais très solide en Allemagne et au Royaume-Uni. Certains, chez KPMG, craignent toutefois que l'arrivée massive d'associés d'Andersen dans leurs rangs, avec une culture très forte et une haute opinion d'eux-mêmes – que l'affaire Enron a à peine entamée, les associés européens affirmant que cette affaire est le fait du seul bureau de Houston – ne se traduise par une fusion à l'envers. Autre difficulté : KPMG s'efforce de séparer ses activités d'audit et de conseil, dans le but de vendre ces dernières, déjà rendues indépendantes aux États-Unis, alors qu'Andersen a toujours prôné un modèle intégré.

Le rapprochement devra en outre être soumis à la Commission de Bruxelles. Celle-ci avait mis en février 1998 son veto à un rapprochement KPMG-Ernst & Young.

Sophie Fay

Des performances variables en Europe

Les banques européennes ont diversement résisté au retournement de conjoncture. Les résultats nets part de groupe, en 2001, confirment la solidité des banques italiennes et espagnoles, en dépit de la crise argentine.

- HSBC : 6 131 millions d'euros (-13 % par rapport à 2000).
- Lloyds TSB : 5 156 millions d'euros (+ 8 %).
- Barclays : 3 989 millions d'euros (-0,3 %).
- UBS : 3 398 millions d'euros (-36,2 %).
- ABN Amro : 3 230 millions d'euros (+ 29,3 % ; hors éléments exceptionnels : -23,7 %).

- Santander Central Hispano (SCH) : 2 486 millions d'euros (+10,1 %).
- Banco Bilbao Vizcaya Argentaria (BBVA) : 2 363 millions d'euros (+5,9 %).
- Unicredit : 1 454 millions d'euros (+4,2 %).
- Deutsche Bank : 1 369 millions d'euros (-67,6 %).
- SanPaolo IMI : 1 203 millions d'euros (-2,3 %).
- Crédit suisse : 1 083 millions d'euros (-72,6 %).
- HypoVereinsBank : 938 millions d'euros (-35 %).
- Commerzbank : 92 millions d'euros (-93,1 %).

A Paris, la faillite d'Enron affecte assez peu les établissements

LA FAILLITE du courtier américain Enron, la plus importante de l'histoire américaine, affecte lourdement les établissements financiers du monde entier. Si les banques américaines et britanniques sont très touchées, les françaises ont plutôt bien résisté. « A l'exception de JP Morgan et de Citigroup, les encours sont très répartis, entre banques et assureurs du monde entier. L'impact direct sera donc très limité sur le système », résume un analyste. Une soixantaine de banques et compagnies d'assurances seraient impliquées dans les crédits syndiqués, observe un spécialiste des marchés. Au total, l'exposition des quatre grandes françaises (SG, Crédit lyonnais, BNP Paribas et Crédit agricole) atteint environ 750 millions d'euros, couverte à hauteur d'à peu près la moitié. In fine, Enron n'a eu qu'un impact limité sur leurs résultats en 2001.

« EN BLANC »

Le Crédit lyonnais est le plus exposé. Ses provisions sur Enron atteignent 140 millions d'euros, sur un engagement de 280 millions d'euros, répartis entre 160 millions d'engagements sécurisés, couverts à 30 %, et 120 millions « en blanc », couverts à 75 %. La Société générale a, elle, ramené son exposition sur Enron, entre 1988 et 2001, de 500 à 200 millions de dollars (227 millions d'euros), dont 135 millions bénéficient de garanties. Les provisions ont atteint 70 millions d'euros. L'exposition du Crédit agricole, au travers de sa filiale Crédit agricole Indosuez, se situe à 146,8 millions de dollars (167 millions d'euros). Sur ce montant, « seuls 35,2 millions de dollars correspondent à des crédits ordinaires sans sûreté », précise la banque. En revanche, sa filiale italienne à 15 %, IntesaBci, est beaucoup plus engagée. Elle a annoncé, début mars, une exposition de 350 millions d'euros, dont 100 millions d'exposition directe. Quant à BNP Paribas, Enron lui aurait coûté 75 millions

d'euros. La banque a été peu désertée sur ses engagements précis.

Pourquoi les banques françaises ont-elles été globalement moins touchées que leurs consœurs anglo-saxonnes ou allemandes ? « Les nouvelles politiques de gestion de risque mises en place après la cri-

Forte exposition aux États-Unis

La deuxième banque américaine, JP Morgan Chase, a fait son mea culpa début février en indiquant que son exposition sur Enron, initialement de 600 millions de dollars (681 millions d'euros), atteindrait finalement 2,6 milliards de dollars. Le dossier Enron a déjà pesé à hauteur de 456 millions de dollars dans les résultats de JP Morgan Chase au quatrième trimestre de 2001, entraînant des pertes de 322 millions de dollars sur cette période. Aux États-Unis, Bank of New York est la plus engagée (2,8 milliards d'euros), suivie par Citigroup (1,1 milliard d'euros), Bank of America (625 millions d'euros), Bank One (340 millions d'euros), etc. Les banques allemandes Deutsche Bank et Dresdner Bank sont également très engagées, selon Global Equities, à hauteur de 2,3 milliards de dollars chacune. Les banques italiennes seraient exposées à hauteur de 500 millions d'euros sur Enron.

se asiatique de 1997, qui ont consisté à provisionner les engagements de manière prudente, ont sans doute joué sur la diversification des risques », répond Eric Vanpoucke, analyste de l'entreprise d'investissement Global Equities. Les banques françaises sont, par exemple, moins présentes sur l'aéronautique que les banques suisses, et moins présentes en Argentine que les banques espagnoles ou italiennes, relève un autre analyste.

Pascal Santi

Les Galeries Lafayette résistent grâce à Monoprix mais restent pénalisées par le BHV

DANS une conjoncture économique en ralentissement, les Galeries Lafayette ont marqué le pas en 2001. « Nous avons connu une année de pause », reconnaît Philippe Houzé, coprésident du groupe. Le résultat d'exploitation a chuté de 5,2 %, à 229 millions d'euros. Le résultat net pro forma a progressé de 8,9 %, le groupe prévoyant initialement une croissance à deux chiffres. La chaîne de grands magasins a notamment subi les répercussions des attentats du 11 septembre. Le résultat d'exploitation du second semestre a chuté de 11,5 %, alors que le groupe avait connu une première partie d'année euphorique. Un impact supporté essentiellement par le magasin du boulevard Hausmann à Paris, qui a connu une baisse significative de la fréquentation de la clientèle étrangère.

Dans ce contexte délicat, l'essentiel de la progression des résultats a été réalisé par Monoprix dont les Galeries détiennent 50 %. La chaîne de magasins de centre-ville commence à toucher les fruits de l'entrée du groupe Casino, à hauteur de 50 %, dans son capital. Monoprix profite notamment de conditions d'achat plus efficaces et d'un repositionnement marketing réussi. « Monoprix a joué un rôle d'amortisseur grâce à sa croissance plus régulière que celle de nos autres activités », reconnaît M. Houzé. Dans ce contexte, pas question pour les Galeries Lafayette de se désengager. « L'équilibre entre nos différents métiers convient parfaitement au groupe », souligne M. Houzé.

En revanche, la situation de l'autre filiale du groupe, le BHV, est plus préoccupante : son résultat d'exploitation a plongé de 40 % en 2001. « Le virage du repositionnement du BHV a peut-être été trop rapide », reconnaît M. Houzé. C'est un magasin spécialisé, mais qui doit garder sa vocation de grand maga-

sin. » Face à ces « résultats décevants », les Galeries Lafayette ont décidé une reprise en main vigoureuse de l'enseigne. Après le départ de président du BHV, Gilles Oudot, remplacé par Philippe Houzé, le projet de développement de la chaîne d'accessoires de rangement, Box and Co, est désormais gelé. Les Galeries souhaitent accélérer les synergies avec le BHV, notamment en matière d'achats.

PAS DE CESSIION DE TÉLÉMARKET

Autre source de difficultés, les activités Internet. Le groupe va solder certaines de ses positions dans ce secteur. Une restructuration qui a fait plonger dans le rouge Laser (Cofinoga), la filiale de services et de crédit du groupe. En revanche, « la cession de Télémarket n'est plus à l'ordre du jour », affirme M. Houzé. L'épicerie en ligne, que le groupe cherchait à céder, va rejoindre le pôle alimentaire des Galeries Lafayette. A l'issue d'une augmentation de capital, le groupe Casino, qui détenait 15 % de Télémarket, sera dilué, pour laisser les Galeries seul maître à bord. Le groupe se donne dix-huit mois pour atteindre le point mort avant d'envisager de donner Télémarket en mandat de gestion à Monoprix.

Malgré ces restructurations, l'année 2002 s'annonce incertaine. « Dans cette période électorale, rythmée par des indices économiques contradictoires, on sent les Français attentistes. Il faudra attendre la fin de l'année pour voir si l'on peut assister à un véritable retournement de tendance », explique M. Houzé, qui compte sur les magasins Marks & Spencer, acquis en octobre 2001 pour 229 millions d'euros, pour retrouver une dynamique plus forte et obtenir en 2005 un chiffre d'affaires supplémentaire de 250 millions d'euros.

Stéphane Lauer

Et dire qu'à 1 000 km d'ici, quelqu'un rêve d'acheter vos produits... et vous ne le saurez jamais !

En quelques années, votre marché s'est élargi à la taille de l'Europe. Et avec les nouveaux outils de communication, la distance n'est plus un obstacle. Dès lors, vos produits peuvent séduire des acheteurs à des milliers de km. Mais s'ils ignorent votre existence, comment pourraient-ils vous contacter ?

EUROPAGES résoud ce problème pour vous : Une annonce dans EUROPAGES génère en moyenne 102 contacts par an, dont 35 demandes d'achat*. Pourquoi vous en priver ?

(*Etude "annonces mesurées" 2001 sur annonces encadrées avec logo)

ACHETEZ MIEUX, VENDEZ PLUS EURO PAGES L'ANNUAIRE EUROPÉEN DES AFFAIRES

annuaire imprimé / CD-Rom / www.europages.com

Yves Saint Laurent Couture vendu un euro symbolique

APRÈS le retrait, le 7 janvier, du célèbre couturier Yves Saint Laurent, la maison de haute couture éponyme, hautement déficitaire, a été cédée pour un euro symbolique par François Pinault à l'industriel Patrice Bouygues, selon un texte présenté lundi 18 mars au Comité d'entreprise d'YSL. « La priorité d'Artemis [holding personnelle de M. Pinault] n'est pas de maximiser le prix de cette cession, mais bien de préserver l'activité de la société et l'emploi des 150 salariés », peut-on lire dans ce document. L'acquéreur, la société SLPB Prestige Services de M. Bouygues, s'engagerait à honorer les commandes en cours jusqu'en juillet 2002. Après quoi, la maison de couture sera au « service de différents créateurs, les maisons existantes comme les jeunes créateurs », a précisé Francis Bouygues. Il ne pourra pas utiliser la marque Yves Saint Laurent qui, tout comme le prêt-à-porter et les parfums, appartient à l'italien Gucci.



L'ING-SEI

Le britannique Corus prêt à vendre sa branche aluminium

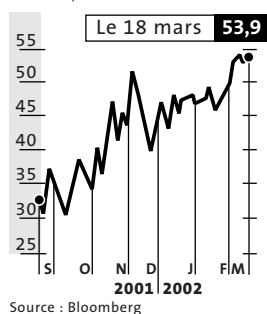
EN GRANDE DIFFICULTÉ financière, le groupe sidérurgique Corus (ex-British Steel) a annoncé, lundi 18 mars, son intention de vendre ses activités dans l'aluminium. Il avait hérité de ces métiers lors de sa reprise du groupe néerlandais Hoogovens en 1999. Alors que cette branche produit 250 000 tonnes d'aluminium par an, sa maison mère estime qu'elle n'a pas la taille suffisante dans ce secteur en phase de concentration. La vente est estimée, selon les analystes, autour de 900 millions de livres (1,45 milliard d'euros). Pechiney se dit « intéressé » par le dossier. Echaudé par le veto de Bruxelles lors de son projet de fusion avec Alcan et Alusuisse, le groupe français entend, cependant « regarder auparavant tous les aspects juridiques ». L'américain Alcoa et le canadien Alcan pourraient aussi se mettre sur les rangs.

Le Club Med supprime son pôle d'activités nouvelles

SELON le quotidien *Les Echos* du 19 mars, Jacques Ehrmann, 42 ans, directeur des activités nouvelles du Club Med, quittera le groupe à la fin du mois. La nouvelle a été annoncée en interne vendredi 15 mars par le directeur général, Henri Giscard d'Estaing. Recruté chez Euro-Disney par Philippe Bourguignon, PDG du Club Med en 1997, il avait pour mission de diversifier les activités du groupe au-delà des seuls villages de vacances. Les sites de loisir urbain Club Med World, les villages pour jeunes Oyyo, les salles de sport Gymnase Club, le site Internet Club Med OnLine, sont venus peu à peu constituer ce pôle d'activités nouvelles. Sur l'exercice 2000-2001, il a représenté un chiffre d'affaires de 43 millions d'euros et une perte d'exploitation de 5,3 millions d'euros. Avec la disparition de ce pôle en octobre 2001, et maintenant le départ de son directeur, c'est toute la stratégie de diversification du Club Med qui semble remise en cause.

HAUSSE RÉGULIÈRE

Action Club Méd
en euros, à Paris



La CFDT enquête sur les conditions de travail dans les centres d'appel

LE SYNDICAT CFDT publie, mardi 19 mars, les résultats d'une enquête menée auprès de 3 500 salariés des centres d'appels. Il en ressort que ces salariés, jeunes, et qui, pour une large majorité sont des femmes, sont surdiplômés et sous-rémunérés. Un salarié sur deux se plaint de problèmes de santé. Le stress et l'anxiété viennent en tête des maux déclarés. Le flot continu des appels à traiter mais également la difficulté de concilier vie privée et vie professionnelle, alors que les horaires de travail varient constamment, expliquent cette situation. La CFDT, qui souhaite s'implanter dans cette branche, demande des négociations sur les conditions de travail, sur la construction de parcours professionnels et sur les méthodes d'écoute des salariés.

INDUSTRIE

■ **ALCOA : le numéro un mondial de l'aluminium**, a annoncé, lundi 18 mars, le rachat de la société américaine Ivex Packaging, qui fabrique des emballages en plastique, pour un montant d'environ 790 millions de dollars (896,6 millions d'euros).

SERVICES

■ **DEUTSCHE TELEKOM : l'opérateur de télécommunications allemand** a décidé, lundi 18 mars, de reporter l'entrée en Bourse de sa filiale de téléphonie mobile T-Mobile, et retarde d'un an, à fin 2003, son objectif de réduction de l'endettement à 50 milliards d'euros.

■ **BERTELSMANN : le groupe allemand de médias renonce à son offre publique d'achat (OPA)** auprès des actionnaires minoritaires de RTL Group, a-t-il annoncé mardi. Depuis le rachat des 22 % du britannique Pearson, Bertelsmann détenait 90,2 % dans RTL et comptait, via une OPA, acquérir le reste à 44 euros par action. Plusieurs actionnaires minoritaires estimaient l'offre très insuffisante.

■ **AMERICAN AIRLINES : la compagnie aérienne américaine**, qui cherche à réduire ses coûts d'exploitation, a annoncé, lundi, qu'elle ne payera plus de commissions « de base » aux billets vendus par les agences de voyage aux Etats-Unis et au Canada. American emboîte le pas à Delta qui avait été la première à prendre une telle mesure.

FINANCES

■ **CRÉDIT LYONNAIS : la banque française devrait prochainement** lancer un appel d'offres dans le domaine de l'assurance pour les souscripteurs de prêts, ouvrant ainsi à la concurrence le seul partenariat qui le liait à Axa, membre du noyau dur de ses actionnaires.

■ **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : l'Association marocaine pour la défense des actionnaires minoritaires (AMDAM) proteste** contre les modalités du rachat, par la Société générale Maroc, de 44 % du capital de la société de crédit à la consommation Eqdom au groupe ONA. L'AMDAM demande le lancement d'une OPA. La Société générale attend une décision des autorités pour valider son offre.

Neuf Etats américains exigent de Microsoft la commercialisation d'une version limitée de Windows

Le procès opposant le géant mondial des logiciels et les Etats ayant refusé le compromis fédéral s'est ouvert lundi 18 mars, dernier épisode d'une bataille judiciaire engagée il y a cinq ans

NEW YORK

de notre correspondant

Avec un air de déjà-vu, le procès opposant neuf Etats américains, rejetant l'accord amiable conclu avec le département de la justice, et Microsoft a commencé lundi 18 mars. Les débats devraient durer deux mois et s'annoncent acharnés avec, comme temps forts, les témoignages de Bill Gates, le fondateur du numéro un mondial des logiciels, et de son président Steve Ballmer. Dès les premières minutes d'auditions, les plaignants ont demandé au juge de refuser à Microsoft les « fruits de ses abus de position dominante ».

Il s'agit du dernier épisode d'une bataille judiciaire interminable engagée il y a plus de cinq ans par la division antitrust du ministère américain de la justice. Microsoft a été condamné en première instance et en appel pour « abus de position dominante », mais a échappé à la peine la plus sévère, le démantèlement, décidé en juin 2000 par le juge Thomas Penfield Jackson. Sa décision a été annulée par la Cour d'appel un an plus tard. Cette dernière a désigné en août 2001 la juge Colleen Kollar-Kotelly afin de

définir de nouvelles sanctions. Le gouvernement Bush étant plus indulgent envers Microsoft que son prédécesseur démocrate, le ministère de la justice a accepté en novembre un compromis jugé favorable à la firme de Redmond. Il lui interdit « de conclure des accords stipulant l'utilisation exclusive de ses produits » et l'oblige à « donner plus d'informations techniques sur ses systèmes d'exploitation Windows ». En juillet 1994, à l'issue, déjà, d'une négociation avec le département de la justice, Microsoft avait accepté de ne plus imposer ces logiciels aux constructeurs d'ordinateurs et n'avait jamais tenu ses engagements.

ENTRAVE À LA CONCURRENCE

Fort de ce précédent et en dépit de fortes pressions de Washington, neuf des 18 Etats associés à la procédure ont refusé de suivre le gouvernement et réclament de « vraies sanctions ». Il s'agit de l'Iowa, l'Utah, le Massachusetts, le Connecticut, la Californie, le Kansas, la Floride, le Minnesota, la Virginie de l'Ouest et le District de Colombie. Leurs avocats ont tenté de démontrer dès lundi que Micro-

soft n'a changé en rien ses pratiques anticoncurrentielles. Ils ont dévoilé des comptes rendus internes et des courriers électroniques montrant comment le numéro un mondial des logiciels a fait pression en 1999 et en 2000 sur les fabricants d'ordinateurs Dell et Compaq afin de les contraindre à renoncer à installer sur leurs machines le système concurrent Linux. En juin 2001, Dell a tout simplement démantelé l'équipe chargée d'implanter Linux sur ses PC.

Ces faits illustrent « un type de comportement que seules des sanctions plus dures peuvent corriger », a expliqué Steven Kuney, un avocat des plaignants. Les neuf Etats veulent contraindre Microsoft à commercialiser une version limitée de son système d'exploitation Windows en retirant des logiciels (navigateur, messagerie instantanée, courrier, gestion de la musique et des images numériques) pour laisser de la place à la concurrence.

Les avocats de Microsoft y sont fermement opposés. Cela reviendrait pour eux à détruire Windows. « Une sanction encore plus dure que le démantèlement. A la fin, le système n'aura plus aucune

valeur », affirme Dan Webb. « On nous demande de donner à nos concurrents des milliards de dollars de notre propriété intellectuelle. »

La firme de Bill Gates a appris à vivre avec les procès. Elle doit aussi faire face aux procédures collectives (class action) engagées par des dizaines d'associations de consommateurs. Elles estiment être victimes de l'abus de position dominante et avoir payé Windows trop cher pendant des années. Au lendemain de l'accord, en novembre, avec le département de la justice, Microsoft avait offert de fournir gratuitement des logiciels et des ordinateurs aux écoles américaines défavorisées en échange de l'abandon des poursuites. Le juge fédéral Frederick Motz a refusé la proposition il y a deux mois. La commission européenne a également engagé des poursuites antitrust. Enfin, Sun, le spécialiste des serveurs Internet, réclame depuis deux semaines (*Le Monde* du 13 mars) un milliard de dollars (1,14 milliard d'euros) à Microsoft pour avoir rendu ses systèmes incompatibles avec son langage de programmation java.

Eric Leser



Vous avez raison d'être actionnaire du 1^{er} assureur de personnes en France



VIVEZ BIEN ASSURÉ

14 millions de personnes assurées, 25 000 points de vente, 136 milliards d'euros d'actifs, bénéfice net total en hausse de 11% en 2001, soit 584 millions d'euros. Hors éléments non récurrents, le résultat net progresse de 12,2%. CNP Assurances a pour objectif de maintenir une progression de son résultat net récurrent à 10% en 2002. Le dividende net proposé à l'Assemblée Générale du 4 juin 2002 sera de 1,39 euro, en progression de 29%. Sa mise en paiement interviendra à compter du 7 juin 2002.

Relations Investisseurs
Tél. : 01 42 18 77 27
e-mail : infofi@cnp.fr

Relations Actionnaires
N°Vert 0800 544 544
e-mail : actionnaires@cnp.fr

www.cnp.fr

Radio :
le Conseil d'Etat
rejette
la requête du GIE

LE CONSEIL D'ÉTAT a rejeté, lundi 18 mars, la requête en référé du groupement d'intérêt économique (GIE) constitué des principales radios françaises, qui contestait la vente de droits de retransmission radiophonique des matches du championnat par la Ligue nationale de football (LNF). Le Conseil a « constaté que l'ambiguïté de la loi [sur le sport] du 16 juillet 1984 », qui évoque certes des « services de communication audiovisuelle » mais parle aussi d'« images », « ne permettait pas de déterminer de façon évidente si les règles découlant de ce texte pour la télévision sont également applicables aux radios », et qu'en conséquence « l'illégalité invoquée de l'atteinte à la liberté de l'information n'était pas "manifeste" ». Un décret d'application doit préciser que tout commentaire sportif à la radio relève de l'information, ce qui rendrait sans effet les projets de « partenariats » imaginés par la LNF.

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL** : le groupe de télécommunications espagnol Auna cherche un repreneur pour sa plate-forme numérique hertzienne Quiero TV, révèlent *Les Echos* du 19 mars. Cette filiale, qui a accumulé 310 millions d'euros de pertes, sera liquidée si elle ne trouve pas de repreneur d'ici au 15 avril.

■ **PRESSE** : un journaliste du quotidien flamand *Het Laatste Nieuws* qui avait été incarcéré, jeudi 14 mars, a été libéré, a annoncé son avocat lundi. Il lui est reproché d'avoir publié, dans une affaire de pédophilie, des informations puisées dans le dossier des parties civiles et enfreint le secret de l'instruction et les nouvelles règles de silence sur le contenu d'un dossier à l'examen. - (Corresp.)

M. Drucker craint un fiasco de la télévision numérique hertzienne

Dans un entretien au « Monde », le président du conseil de surveillance de M6 estime qu'un réexamen du dossier du numérique terrestre serait « judicieux », car les questions de la technologie, des programmes et de la distribution restent non résolues

PRÉSIDENT du conseil de surveillance de M6 depuis mai 2000 et conseiller du groupe Suez pour la communication, Jean Drucker a été l'artisan de cette chaîne privée qui fête ses quinze ans en mars. Cet énarque a démarré sa carrière à l'Office de radiodiffusion télévision française (ORTF) avant de diriger la Société française de production (SFP). Après un court passage à la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), il est PDG d'Antenne 2 entre 1982 et 1986 avant de devenir, en 1987, PDG de M6.

Dans la campagne présidentielle, aucun des candidats ne semble faire de propositions très concrètes pour le domaine audiovisuel. Qu'en pensez-vous ?

Cela n'a rien de surprenant : les candidats sont conscients que l'opinion n'est pas prioritairement préoccupée par ce sujet, et eux-mêmes sont occupés à réussir leurs passages à la télévision. Je ne pense pas que ces questions passionnent les politiques ; être fasciné par le pouvoir de la télévision n'implique pas un véritable intérêt pour la chose.

Pensez-vous probable une privatisation de France 2 ?

Probable, non, possible, oui, au sens où elle n'est plus un tabou. J'espère que si une telle hypothèse est, le moment venu, envisagée, elle le sera avec tout le sérieux qu'elle mérite, et non pas comme celle de TF 1 en son temps, sous un angle purement politique. Si France 2 était privatisée, c'est l'équilibre général du secteur, durement concurrencé au cours des quinze dernières années, qui risquerait d'être compromis.

Quel avenir pour un secteur public atrophie, alors qu'il souffre déjà d'une crise identitaire ? Quelles conséquences pour le secteur privé, « banquier » de la produc-

tion française, amputé d'une partie de ses ressources et donc de sa rentabilité, par l'entrée d'un nouvel acteur majeur ? Quelles conséquences pour la radio et la presse d'une telle décision ? Voilà quelques-unes des questions qu'il faudra bien se poser. Si on organise mal le futur paysage audiovisuel, on le paiera.

Le système du double secteur privé-public, avec des vocations et des financements clairement identifiés, en vigueur en Grande-Bretagne et en Allemagne, reste le meilleur. Gardons-nous des dérives espagnole et italienne.

Comment analysez-vous les bouleversements télévisuels en Europe, de la faillite de Leo Kirch au monopole de Silvio Berlusconi sur les télévisions italiennes ?

Ces situations démontrent plus que jamais que la communication n'est pas un secteur « comme les autres ». L'affaire Kirch est au cen-

J'espère que si [la privatisation de France 2] est envisagée, elle le sera avec sérieux

tre de la bataille électorale entre le chancelier Schröder et Edmund Stoiber, avec un double enjeu : sauver un groupe industriel de premier plan et empêcher un groupe « étranger » de s'emparer. L'Allemagne, sans le dire, défend sa « diversité culturelle ». Quant à l'Italie, la situation n'en est pas moins extravagante en termes de démocratie. On pourrait aussi parler du poids dominant de Rupert



Murdoch en Angleterre... Cela montre bien qu'entre interventionnisme à l'ancienne et tentation du désengagement, il y a toujours la nécessité, dans les démocraties, d'une vision politique globale de l'audiovisuel, qui doit évidemment prendre la forme d'une régulation intelligente du secteur.

La télévision numérique terrestre a-t-elle des chances de s'imposer ?

Le passé de l'audiovisuel français impose la vigilance. Pour ne citer que les principaux traumatismes : le plan câble a été un échec dont les conséquences se paient encore, le lancement de La Cinq et de M6 a fait un mort, la création de Canal + en hertzien a sévèrement pénalisé le câble... Mais bon an mal an, bien que le câble, le satellite et la plupart des chaînes thématiques soient encore déficitaires, le secteur a trouvé un certain équilibre.

Dès lors, il est normal de s'inquiéter d'un projet lourd de questions non résolues. J'en aperçois au moins trois. Si le numérique est une technologie irrésistible, le numérique hertzien pose de redoutables difficultés d'équipement ; les débuts de M6 et de La Cinq ont montré que l'« initialisation » n'est pas un problème subalterne. Ensuite, un progrès technologique ne suffit pas à séduire le public, il faut offrir de nouveaux contenus appétissants. Or, selon le dernier sondage Mediacabsat, plus d'une vingtaine de chaînes existantes n'ont pas d'audience significative. Dans ces conditions, quel sera l'équilibre économique des futures chaînes en préparation ?

Enfin, la distribution : beaucoup de beaux projets se sont fracassés sur la question de leur commercialisation. Le récent rapport de la Direction de la concurrence (DGC-CRF) ne tranche pas cette question.

Pourtant, si un des trois éléments manque à la télévision numérique terrestre, l'ensemble s'effondre.

Sous la pression de TDF et des industriels, c'est par un « cavalier » rajouté en urgence que la loi sur l'audiovisuel d'août 2000 a intégré le numérique terrestre. Il ne faut pas être otage d'une décision hâtive, mal balisée. Comme pour l'UMTS, un réexamen rigoureux du dossier par le futur gouvernement serait judicieux.

Pourquoi alors avez-vous déposé plusieurs dossiers de candidature aux canaux en numérique terrestre pour le groupe M6 ?

Il est normal que les dirigeants de M6 se préparent à participer à l'appel d'offres, car, encore une fois, nul ne conteste la nécessité de remplacer peu à peu l'analogique par le numérique. D'ailleurs, tous les groupes de communication ont fait part

pose des grandes chaînes qui rassemblent la majorité de l'audience, même chez ceux qui ont le câble (2 millions de foyers) ou le satellite (3 millions de foyers) ne peut pas être présenté comme sous-développé en matière de télévision. Certes, le numérique permettrait d'offrir plus et mieux à certains, mais cela ne doit pas se faire de manière hâtive, au prix d'une déstabilisation du paysage existant.

Que pensez-vous de la fragilité des médias, illustrée en France par les difficultés de Canal+ et par la baisse des recettes publicitaires qui affecte les autres chaînes ?

Si les programmes télévisuels ne sont pas une marchandise comme les autres, les entreprises, elles, sont des entreprises normales, soumises au marché et à ses aléas. Comme l'a montré la disparition de la Cinq, les télévisions aussi sont

L'unité de fiction décapitée

Edouard de Vésinne et Thomas Anargyros devraient quitter M6 dans les prochaines semaines pour fonder leur propre société de production, spécialisée dans les longs métrages et la fiction télévisée, selon l'hebdomadaire professionnel *Ecran total*. Respectivement directeur de la production (fictions télévisées et longs métrages) et directeur délégué à la production de fictions françaises, ils ont fait connaître à la chaîne un de ses records d'audience avec *Les P'tits Lucas*. Ce départ, confirmé par la direction, est un coup dur pour M6, la fiction française étant un exercice difficile pour cette chaîne qui doit séduire un public jeune, tout en dépensant moins que ses concurrents. D'importants scores d'audience ont toutefois été réalisés, comme avec *Le Divin Enfant*.

de leur intention d'être candidat, bien que tous s'interrogent, et parfois s'inquiètent, des conditions de lancement du projet. On nous dit que la France est en retard. Si c'est une course à l'abîme, alors il vaut mieux être en retard. L'ampleur de l'échec du lancement du numérique terrestre en Grande-Bretagne, en Espagne et en Suède est patente.

Un pays où tout le monde dis-

mortelles. Aujourd'hui, il y a rarement une seconde chance quand une crise grave survient dans un média. Tout peut se déliter, alors que la veille tout semblait aller bien. Aujourd'hui, il n'existe plus de rente de situation pour personne, ni pour Canal+, ni pour TF1... ni pour M6.

La difficulté est de concilier le respect d'une réglementation pesante et complexe avec une indispensable rentabilité. C'est ce qu'a réussi M6 depuis quinze ans en misant sur la différence. On constate aujourd'hui une volatilité des goûts et des désirs, le public est devenu versatile. Les modes passent beaucoup plus vite dans un univers audiovisuel qui ressemble de plus en plus à une gigantesque industrie du divertissement caractérisé par « l'hyper-choix ». Pour émerger et durer, il faut être une « marque » forte qui se renouvelle sans cesse en restant fidèle à elle-même.

Propos recueillis par
Nicole Vulser

Une chaîne lancée en 1987

● **M6, qui emploie 800 salariés** dont près de 250 journalistes, est détenue par RTL Group (43,79 %), et par Suez (37,08 %).

● **Le résultat net a augmenté de 12,2 % en 2001**, pour atteindre 116,2 millions d'euros.

● **Grâce à « Loft Story », la part d'audience moyenne a progressé en 2001**, atteignant 13,5 % contre 12,7 % un an plus tôt. M6 a attiré 22,9 % des investissements publicitaires en télévision.

Le britannique ITN veut céder sa participation Euronews

LYON

de notre correspondante

Cinq ans après son arrivée dans le capital de la chaîne européenne d'information en continu Euronews, le britannique International Television News (ITN), filiale à 20 % de Reuters PLC, souhaite vendre sa participation. Avec 49 % du capital, ITN détient le contrôle opérationnel d'Euronews. Les responsables de la chaîne, basée à Ecully dans l'agglomération lyonnaise, ont informé les salariés et le comité d'entreprise qu'ils cherchaient un repreneur pour tout ou partie de leur participation. Martyn Wheatley, directeur général d'Euronews, a confirmé au *Monde* le retrait d'ITN. Il précise qu'ITN « a décidé de se réorienter vers son activité principale de producteur audiovisuel ». ITN aurait, selon lui, engagé « des discussions sérieuses » pour la reprise de sa participation avec « plusieurs grands groupes de médias ».

Le groupe britannique de télévision avait racheté, le 28 novembre 1997, les 49 % du capital d'Euronews détenus par la Générale occidentale, filiale d'Alcatel, pour 50 millions de francs. Les 51 % restants sont toujours la propriété de la Secemie, un consortium de dix-huit télévisions publiques d'Europe et du bassin méditerranéen, dont France Télévisions, la RAI (Italie), la RTVE (Espagne) ou la SSR (Suisse). Selon M. Wheatley, France Télévisions a été « naturellement » informée de la volonté d'ITN de se retirer d'Euronews.

En 2000, ITN avait atteint l'objec-

tif qu'il s'était fixé, en parvenant à l'équilibre et en réalisant même un bénéfice de 5 millions de francs. Cette santé financière a été de courte durée. En 2001, la chaîne s'est retrouvée en déficit, notamment en raison de la chute des recettes publicitaires. M. Wheatley reconnaît que « le marché publicitaire est plus difficile que par le passé ».

UNE ACCUMULATION DE DÉFICITS

Toutefois, la raison du retrait d'ITN semble davantage liée aux difficultés financières que le groupe, fournisseur des programmes des chaînes Channel 4 et ITV, rencontre en Grande-Bretagne. ITN a procédé récemment à une vague de licenciements et cherche aussi à se désengager de sa participation minoritaire dans London News Radio, une société qui gère deux stations de radio à Londres, LBC et News Direct.

Depuis sa création en 1992, à l'ini-

tiative de l'Union européenne de radiodiffusion (UER), Euronews, diffusée par câble, satellite et en hertzien dans plus de quarante-trois pays et auprès de 94 millions de foyers européens, a accumulé les déficits : 85 millions de francs en 1994, 38 millions en 1998, 18 millions en 1999. La publicité ne représente qu'un tiers des recettes de la chaîne, qui emploie 240 permanents dont 150 journalistes.

En 1995, les fondateurs, 11 télévisions publiques européennes, avaient dû se résoudre à ouvrir le capital à un actionnaire privé, tout en conservant 51 % des parts pour continuer à bénéficier de l'accès aux images fournies par l'UER. Au siège d'Euronews, les salariés se disent « habitués » aux changements de repreneurs, mais inquiets quant à d'éventuelles restructurations.

Sophie Landrin
avec Guy Dutheil

CHIRAC - JOSPIN : LA DIFFÉRENCE TIENT-ELLE EN 20 PAGES ?

ÊTES-VOUS SÛR D'AVOIR
LA BONNE INFO ?



Toutes les fréquences sont sur www.radiobfm.com

Pour tout savoir sur la campagne, écoutez BFM.

PAPETERIE FINANCIÈRE

UNE GAMME TRÈS COMPLÈTE D'IMPRIMÉS ET REGISTRES PARFAITEMENT ADAPTÉS À LA GESTION DES SOCIÉTÉS
Registres des mouvements ■ Fiches de comptes d'Actionnaires
Ordres de mouvements ■ Attestations d'inscription en compte

TOUS LES REGISTRES ET IMPRIMÉS CLASSIQUES

■ Registre de présence aux conseils ■ Registre de procès verbaux,
■ Tracés comptables sur stock et fabrication ■ Imprimés personnalisés sans frais
■ Blocs de révision et fascicules pour commissaires aux comptes
■ Imprimés adaptés à l'évolution de l'informatique à l'EURO

Notoriété et compétence à votre service

Le dossier spécimen vous sera adressé gratuitement sur simple demande

IMPRIMERIE PAPETERIE FINANCIÈRE
41, rue Vivienne - 75002 Paris - Tél. : 01 42 36 94 76 - Fax : 01 40 13 90 08

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Optimisme en Europe et à Tokyo, prudence à Wall Street

LES MARCHÉS européens ont terminé en hausse, lundi 18 mars, portés par des espoirs de reprise de la croissance.

Composé des cinquante premières capitalisations boursières de la zone euro, l'indice Euro Stoxx 50 a progressé de 0,61 %, s'établissant à 3 778,72 points. A Paris, l'indice CAC 40 a gagné 0,82 %, à 4 625,81 points. Les plus fortes hausses ont été engrangées par les valeurs de technologie, de médias et de télécommunications, notamment les titres TFI (+ 4,99 %, à 35,75 euros), ST Microelectronics (+ 3,09 %, à 38,65 euros) et Alcatel (+ 3,07 %, à 16,78 euros). A Londres, l'indice Footsie a grignoté 0,14 %, à 5 299,90 points. A Francfort, l'indice Dax a engrangé un gain de 0,46 %, à 5 426,04 points. La Bourse de Milan a été la seule

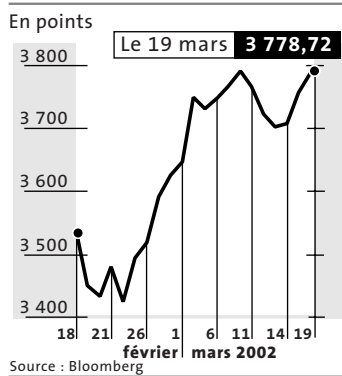
grande place financière européenne à terminer dans le rouge, l'indice Mib 30 perdant 0,84 %, à 32 828 points. L'action du groupe pétrolier Eni, première capitalisation boursière, a tiré la cote vers le bas, perdant 3,65 %, à 16,25 euros. L'Eni a souffert de la décision de l'OPEP de laisser inchangés ses quotas de production jusqu'à la fin juin.

A Wall Street, les indices boursiers ont fini la journée de lundi sur une note mitigée. L'indice Dow Jones a reculé de 0,28 %, à 10 577,75 points. Riche en valeurs de technologie, le Nasdaq a progressé de 0,47 %, à 1 877,06 points. Les investisseurs sont prudents, à la veille d'une réunion de la banque centrale américaine.

A Tokyo, l'indice Nikkei a terminé en forte hausse, mardi 19 mars, s'appréciant de 2,56 %, à 11 792,82 points. Annoncée lundi, la fusion des activités de semi-conducteurs de Mitsubishi Electric et d'Hitachi, en vue de créer le numéro trois mondial, a été saluée par les investisseurs. Selon des analystes interrogés par Reuters, si l'indice Nikkei termine l'année fiscale, le 31 mars, à 12 000 points, les banques pourraient réduire les pertes latentes sur leurs participations boursières. Elles seraient alors en meilleure posture pour provisionner les créances douteuses pour la prochaine année fiscale.

Adrien de Tricornot

INDICE EURO STOXX 50



LES BOURSES DANS LE MONDE 19/3, 10h10

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	5445,14 19/3	0,35	5465,29 18/3	4706,01 20/2	26,80
	Euro Neu Markt Price IX	1031,27 19/3	1,24	1212,43 4/1	913,75 20/2	
AUTRICHE	Austria traded	1235,76 19/3	-0,18	1250,49 11/3	1109,88 9/1	14,00
BELGIQUE	Bel 20	2731,48 19/3	0,70	2815,19 28/1	2609,61 15/1	13,30
DANEMARK	Horsens Bnex	276,86 19/3	0,26	277,42 11/3	254,91 30/1	
ESPAGNE	Ibex 35	8424,90 19/3	0,36	8608,50 4/1	7628,00 22/2	19,30
FINLANDE	Hex General	8455,77 19/3	-0,47	9224,39 4/1	4,30 19/2	21,10
FRANCE	CAC 40	4641,00 19/3	0,33	4720,04 4/1	4210,30 20/2	21,60
	Mid CAC	2123,72 18/3	-0,23	2136,31 18/3	1929,16 2/1	15,10
	SBF 120	3230,32 19/3	0,32	3248,59 4/1	2924,74 20/2	21,70
	SBF 250	3044,35 18/3	0,93	3044,35 18/3	2782,54 20/2	21,30
	Indice second marché	2456,94 18/3	0,22	2458,64 18/3	2287,73 2/1	14,40
	Indice nouveau marché	1106,45 19/3	0,55	1175,41 7/1	980,76 22/2	
GRÈCE	ASE General	2390,47 19/3	0,26	2655,07 3/1	2321,35 28/2	14,70
IRLANDE	Irish Overall	5104,51 19/3	-0,10	6085,03 18/1	4636,97 6/2	12,60
ITALIE	Milan Mib 30	33094,00 19/3	0,81	33218,00 18/3	29542,00 2/2	20,60
LUXEMBOURG	Lux Index	1157,94 18/3	1,43	1169,48 14/1	1103,43 6/3	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	525,97 19/3	0,66	525,37 18/3	475,19 22/2	18,40
PORTUGAL	PSI 20	7947,13 19/3	0,17	7998,50 4/1	7161,67 25/2	18,50

EUROPE Mardi 19 mars 10h10

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
AUTOMOBILE	245,17	-0,71
BANQUES	287,77	-0,52
PRODUIT DE BASE	216,56	-0,19
CHIMIE	372,64	-0,15
TÉLÉCOMMUNICATIONS	423,91	-0,07
CONSTRUCTION	237,03	-0,54
CONSUMMATION CYCLIQUE	138,39	-0,46
PHARMACIE	490,82	-0,13
ÉNERGIE	358,39	-0,64
SERVICES FINANCIERS	243,01	-0,96
ALIMENTATION ET BOISSON	239,90	-0,06
BIENS D'ÉQUIPEMENT	379,33	-0,23
ASSURANCES	340,63	-0,86
MÉDIAS	290,60	-0,74
BIENS DE CONSOMMATION	389,52	-0,32
COMMERCE ET DISTRIBUTION	285,91	-0,61
HAUTE TECHNOLOGIE	503,98	-0,11
SERVICES COLLECTIFS	294,75	-0,30

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

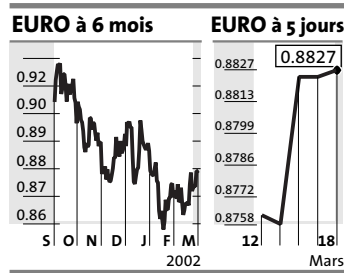
Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	21,71	-0,65
AEGON NV	28,10	-1,44
AIR LIQUIDE	169,00	-0,12
ALCATEL A	16,66	-0,72
ALLIANZ N	285,66	-0,46
AVENTIS	80,15	-0,31
AXA	25,90	-1,57
BASF AG	47,20	-0,36
BAYER	40,14	-0,17
BAYR.HYP.U.VERBK	39,32	-0,92
BBVA	14,06	-0,43
BNP PARIBAS	56,70	-1,07
BSCH	9,77	-0,21
CARREFOUR	52,90	-0,57
DAIMLERCHRYSLER N	54,07	-1,01

MARCHÉ DES CHANGES 19/3, 10h10

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,75925	0,88140	1,42580	0,60110
TOKYO (¥)	131,70000		116,07500	187,79215	79,17170
PARIS (€)	1,13460	0,86145		1,61745	0,68200
LONDRES (£)	0,70135	0,53250	0,61825		0,42160
ZURICH (FR. S.)	1,66410	1,26350	1,46655	2,37240	

COURS DE L'EURO

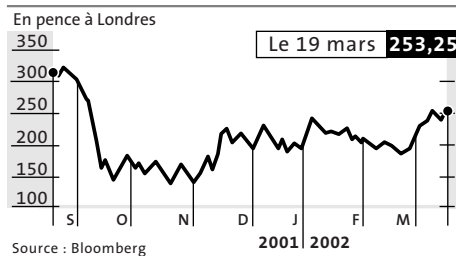
	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4319	7,4329
COURONNE NORVÉGE	7,7300	7,7360
COURONNE SUÉDOISE	9,0535	9,0585
COURONNE TCHÉQUE	31,1909	31,6494
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6815	1,6839
DOLLAR CANADIEN	1,3966	1,3976
DOLLAR HONGKONG	6,8714	6,8764
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0213	2,0239
FORINT HONGROIS	244,8665	245,0495
LEU ROUMAIN	28677,0000	28735,0000
ROUBLE	27,4595	27,4839



Le secteur aérien champion des turbulences boursières

CHRONIQUE DES MARCHÉS

L'ACTION BRITISH AIRWAYS



IL Y AVAIT les valeurs cycliques, les placements de père de famille et les secteurs déchués comme les télécommunications. Il faudra peut-être bientôt définir une catégorie à part pour le secteur aérien et aéronautique : celle des valeurs soumises à de fortes turbulences. Particulièrement touchées par les attentats du 11 septembre – en quelques jours, elles avaient perdu la moitié de leur valeur –, les actions des compagnies aériennes et des constructeurs connaissent un retour en grâce exceptionnel. L'indice Bloomberg du transport aérien a ainsi fait un bond de plus de 80 % depuis la mi-septembre. Il est vrai qu'après avoir fortement réduit leurs capacités après les attentats du 11 septembre, les compagnies aériennes européennes commencent à redonner de la voile et augmenter leur offre sur l'Atlantique nord. Et les constructeurs pronostiquent aujourd'hui que les transporteurs du Vieux Continent redeviendront rentables dès 2003.

BACK TO THE USA

Considérablement allégé depuis le 27 septembre, le programme de vols de British Airways (BA) au départ de Londres à destination des Etats-Unis devrait se trouver rapidement étoffé à l'approche de l'été. Dès le 1^{er} avril, BA assurera six vols quotidiens au départ de l'aéroport londonien de Heathrow pour New York-JFK, contre cinq auparavant, trois vols quotidiens vers Boston (contre deux actuellement) et trois vols vers Washington (contre deux). L'aéroport de Heathrow va ainsi revenir à l'offre proposée avant le 11 septembre. Les relations à destination de l'Atlantique nord sont particulièrement importantes pour la compagnie britannique qui en tire une partie non négligeable de ses revenus (un tiers du chiffre d'affaires et 45 % des

bénéfices). En revanche, les liaisons au départ de l'aéroport londonien de Gatwick restent pour l'instant suspendues. De même, les capacités (le nombre de sièges offerts) de BA resteront réduites de 10 % pour l'ensemble des routes de la compagnie au niveau mondial, avec des avions plus petits.

Ces annonces ont donné des ailes au titre à la Bourse de Londres et lui a permis de renouer avec des niveaux de cours que le transporteur britannique avait délaissés depuis six mois (mais pas encore avec ceux du début 2001, avant le début de la crise du transport aérien, qui a commencé bien avant le 11 septembre). BA a, par ailleurs, indiqué qu'elle cherchait à renforcer ses liens avec la compagnie espagnole Iberia dont elle détient déjà 9 %.

LUFTHANSA AUSSI

BA ne sera pas seule : dès le 31 mars, Lufthansa augmentera la fréquence de ses vols vers les Etats-Unis. A partir de cette date, la compagnie va augmenter de 40 % le nombre des ces vols à partir de Francfort et Munich par rapport au

calendrier d'hiver. Mais leur nombre restera de 10 % inférieur à celui de l'été 2001. Le groupe a par ailleurs indiqué que le gel des embauches pour le personnel de cabine et au sol avait été levé, le taux d'occupation des avions de transport de passagers ayant presque atteint le niveau de 2001. Suite aux attentats, Lufthansa avait cloué au sol 43 avions. Les marchés n'ont pas attendu de voir la compagnie allemande rouvrir des lignes vers les Etats-Unis : depuis les événements du 11 septembre, le cours de l'action a pratiquement doublé, atteignant 18,70 euros, et Merrill Lynch recommande encore le titre à l'achat.

ATTENTION TROU D'AIR

En toute logique, les constructeurs aéronautiques ont eux aussi bénéficié de ce retour à la normale dans le ciel mondial. Les actions de Boeing et EADS ont retrouvé leurs niveaux de l'avant-11 septembre (+ 60 % pour le premier et + 76 % pour le second depuis le creux de la mi-septembre). En publiant ses résultats, lundi 18 mars, le groupe européen EADS a même fait mieux que ses prévisions. Mais la crise n'est pas terminée. L'effet de la baisse des commandes ne se traduira dans les comptes qu'en 2002 et 2003. Et il faudra encore plusieurs mois de trafic soutenu pour que les compagnies aériennes décident d'acheter de nouveaux appareils. Il reste encore près d'un milliard d'avions en état de marche stockés dans les déserts américains. Il y a fort à parier que ce secteur va prouver dans les mois à venir qu'il mérite bien à lui seul la création d'une nouvelle catégorie boursière « à fortes turbulences ».

François Bostnavaron et Christophe Jakubyszyn

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	5323,50 19/3	0,45	5362,30 4/1	5015,50 20/2	18,00
	FTSE techMark 100 index	1241,32 19/3	-0,03		127,50	
SUÈDE	OMX	808,12 19/3	0,39	878,88 4/1	741,84 20/2	26,20
EUROPE						
HONGRIE	Bux	7897,26 19/3	0,12	8448,46 7/3	7052,97 3/1	
ISLANDE	ICEX 15	1306,78 18/3	0,54	1302,91 6/3	1142,62 7/1	
POLOGNE	WSE Wig	1345,00 18/3	-1,62	1486,23 28/1	1200,32 2/1	17,10
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	427,40 19/3	-1,13	441,70 14/3	384,60 2/1	
RUSSIE	RTS	348,44 18/3	2,40	340,26 15/3	267,70 3/1	
SUISSE	Swiss market	6642,60 19/3	0,30	6641,30 18/3	6059,10 6/2	18,60
TURQUIE	National 100	10686,49 19/3	0,77	15071,84 8/1	10468,25 14/3	11,60
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	395,99 18/3	1,36	471,34 6/2	323,69 2/1	
BRESIL	Bovespa	14244,64 18/3	-0,84	14481,63 5/3	12300,70 30/1	10,30
CANADA	TSE 300	7917,74 18/3	0,59	7992,70 7/3	7402,70 20/2	21,50
CHILI	Ipsa	100,50 18/3	0,11	102,37 4/1	94,80 20/2	
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	10577,75 18/3	-0,28	10663,83 8/3	9529,46 30/1	23,20
	Nasdaq composite	1877,06 18/3	0,47	2098,88 9/1	1696,55 22/2	49,80
	Nasdaq 100	1505,89 18/3	0,70	1710,23 9/1	1329,93 2/2	48,00
	Wilshire 5000	10916,03 18/3	0,10	10973,46 7/1	10040,55 20/2	
	Standards & Poors 500	1165,55 18/3	-0,05	1176,97 7/1	1074,36 20/2	22,10
MEXIQUE	IPC	7344,57 18/3	0,98	7328,53 13/3	6365,72 14/1	13,40

FRANCFORT

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
INFOMATEC	0,12	33,33
RINKO	4,00	24,22
HEIDELBERG. ZEM VT	51,00	22,16
ABACHO	0,30	20,00
FAME	0,41	17,14
HEYDE	0,29	16,00
ORAD HI-TEC SYS	4,55	15,48
Plus mauvaises performances		
KABEL NEWS MEDIA AG	0,01	-50,00
INTEGRA	0,80	-28,57
PRODACTA AG	0,08	-20,00
ENTRIUM DIRECT BK	13,70	-18,45
KAESSBOHRER GELAEEN	12,00	-17,81
WIZCOM TECHNOL	0,43	-17,31
INTERAINMENT	1,85	-17,04

LONDRES

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
ICI RIGHTS	1,40	16,67
RMC GROUP	6,54	6,61
ICI	3,20	6,49
CARPHON WAREHOUSE	0,83	6,41
AVIS EUROPE	1,98	5,88
COLT TELECOM GROUP	0,63	5,88
QXL RICARDO	0,01	5,83
Plus mauvaises performances		
PACE MICRO TECH	0,91	-11,22
TRAFFICMASTER	0,31	-7,46
STEACOACH GROUP	0,69	-6,76
BATM ADVANCED COMM	0,32	-5,88
BALFOUR BEATTY	2,16	-5,68
SECURICOR	1,27	-5,56
MMO2	0,66	-4,71

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 19/3	Taux 3 mois	Taux 6 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,23	3,38	5,30	5,60
ROYAUME-UNI	3,75	4,14	5,29	5,12
ITALIE	3,23	3,38	5,44	5,81
ALLEMAGNE	3,23	3,38	5,22	5,59
JAPON	0,05	0,10	1,43	2,07
ÉTATS-UNIS	1,83	2,01	5,47	6,09
SUISSE	1,55	1,67	3,65	4,05

MARCHÉS A TERME LE 19/3, 10h10

Echéance	Premier prix	Dernier Contrats prix ouverts
PARIS		
CAC 40 TER.	3/2	4650,00 4647,00 553569
EURO NOTIO.	3/2	2174
EURO ST. 50	6/2	3752,00 3761,00 3166
FRANCFORT		
BUND 10 ANS	6/2	105,19 105,28 609978
LONDRES		
EURIBOR 3M.	6/2	96,42 96,42 551957
NEW YORK		
DOW JONES S. & POORS	6/2	10645,00 10585,00 28495
	6/2	1171,00 1167,50 479969

AUJOURD'HUI

SPORTS

Les anciens salariés du **COMITÉ FRANÇAIS D'ORGANISATION (CFO)** du Mondial 1998 devaient se réunir mardi 19 mars. Ils n'excluaient pas de **PORTER PLAINTÉ** contre l'organisation qu'ils accusent de

« **trahison** ». Ils protestent contre le versement de fortes « **PRIMES** » à deux de leurs anciens directeurs. En 1997, déjà, un **RAPPORT CONFIDENTIEL** de l'inspection des finances faisait état de salaires excessifs

versés par le CFO. Une **ENQUÊTE** est actuellement menée par l'Etat. Mis en cause, Jean-Claude Bruneteau, liquidateur du CFO, parle de « **RÉMUNÉRATION COMPLÉMENTAIRE** » accordée par Jacques

Lambert, ancien directeur général du CFO. Il affirme que tout a été effectué « **DANS LA TRANSPARENCE** ». Pour se défendre, il s'en prend notamment au ministère de la jeunesse et des sports.

Un délicat règlement de comptes pour le Mondial 1998

Football • Les anciens salariés du Comité français d'organisation (CFO) protestent contre le versement de fortes « primes » à deux de leurs directeurs. Pour répondre à ce qu'ils considèrent comme une « trahison », ils menacent de saisir la justice. Mis en cause, le liquidateur du CFO se défend

LE 20 DÉCEMBRE 2001, le comité français d'organisation de la Coupe du monde 1998 (CFO) devait se dissoudre dans la joie, nanti d'un bilan plus qu'honorable : 83 millions d'euros de bénéfices. Neuf ans après sa création, le 10 novembre 1992, le CFO pouvait disparaître en toute tranquillité. Mais cette assemblée générale n'a jamais eu lieu. Au mieux, elle pourrait se dérouler le 12 avril 2002.

Aujourd'hui, trois mois plus tard, le climat est franchement tendu. A tel point que les 330 membres de l'association des anciens de la Coupe du monde (ACM), tous ex-salariés du CFO, envisagent de porter plainte contre le CFO. Ils devraient se décider lors d'une réunion, mardi 19 décembre. Et voilà le mythe du Mondial 1998 en passe de se réduire à une querelle de chiffonniers, sur fond de gros sous.

« RÈGLEMENTS DE COMPTES »

Deux anciens cadres du CFO, Isabelle Delaye, 39 ans, ex-directrice de la billetterie, et Jean-Claude Bruneteau, 49 ans, ex-directeur des ressources humaines et des finances, sont accusés par leurs collègues de l'époque d'avoir bénéficié de primes, à l'issue de la compétition, largement supérieures aux leurs. Isabelle Delaye a obtenu du CFO le versement de 260 000 euros, tandis que Jean-Claude Bruneteau, lui, bénéficiait de 230 000 euros. A rapprocher des primes versées aux autres salariés du CFO, au nombre de 650, qui n'ont pas dépassé les 21 000 euros par personne. « On a



THOMAS COEX/AFP

l'impression de s'être fait escroquer, déclare au Monde un ancien salarié. Il y a trahison. Déjà que nous avons bataillé pendant trois ans pour obtenir nos primes... » La rancœur est d'autant plus féroce que Jean-Claude Bruneteau est l'actuel liquidateur du CFO, chargé de gérer les affaires courantes, et

donc, de verser les primes. Les membres de l'ACM ont écrit au ministère de la jeunesse et des sports pour protester, réclamant une enquête administrative, toujours en cours. Jean-Claude Bruneteau, ulcéré d'être mis en cause, s'est confié au Monde. « Il ne faut pas parler de primes mais de rémunération variable, explique-t-il, et cela a été décidé en parfait accord avec Jacques Lambert, l'ancien directeur général du CFO, qui l'a confirmé par écrit début 2000. » Un argument contesté également par l'ACM : « Un accord verbal confirmé trois ans après par écrit, je demande à voir, lâche Olivier Chan-

nelle, président de l'ACM. Où est la vérité là-dedans ? » En 1996, onze directeurs sont chargés de gérer l'opération « France 1998 ». Parmi eux, Isabelle Delaye. Adjointe au directeur du marketing et de la billetterie lors de son arrivée en 1994, elle hérite deux ans plus tard du secteur de la billetterie. Payée 91 000 euros bruts par an, elle réclame une augmentation. Jean-Claude Bruneteau, un fonctionnaire détaché au CFO en 1993, rétribué lui aussi 91 000 euros bruts, souhaite également, quelques mois après sa collègue, être mieux payé. Tous deux se heurtent au veto de Jacques Lambert. A l'époque, le directeur général du CFO est sous pression. Deux inspecteurs des finances ont rendu, en janvier 1997, un rapport sur le CFO resté jusqu'ici confidentiel, qui stigmatise « une politique de rémunération généreuse qui ne respecte pas les engagements pris par le CFO ». On y lit un peu plus loin que « le niveau global de rémunération est supérieur à celui du marché ». En 1996, 37 augmentations individuelles sont prononcées dont, selon le rapport, « moins d'un quart ont une origine conforme aux engagements du CFO ».

La vie est belle au CFO : intéressement, plan d'épargne, voiture de fonction, remboursement intégral d'un aller-retour en avion ou en train entre le domicile en province et le siège parisien. Les inspecteurs notent même que « le contrôle des notes de frais mériterait un examen plus attentif ». On comprend, dans ces conditions, que Jacques Lambert ne puisse augmenter considérablement ses directeurs, au risque de s'attirer une volée de bois vert de l'Etat. Il propose donc, selon Jean-Claude Bruneteau, le principe d'une rémunération variable, en fonction des bénéfices éventuels et des résultats personnels.

« A l'époque, on pensait à peine réaliser un bénéfice, se rappelle un cadre du CFO. Cette proposition, c'était une manière de motiver les deux directeurs qui n'étaient pas si bien payés que ça. » On connaît la suite : 83 millions d'euros de bénéfices. Des 91 millions d'euros initialement prévus, la recette provenant des billets mis en vente dépasse les 260 millions d'euros.

« Ils ont sur-performé, estime un proche de Jacques Lambert. Leurs « primes » sont méritées. L'erreur de Jacques Lambert, c'est de ne pas avoir consigné tout cela par écrit. » D'où la grosse colère des anciens de l'ACM : « C'est injuste, assure un membre de l'ACM, la Coupe du monde ne s'est pas faite à deux. Ces deux primes, c'est autant d'argent en moins dans le fonds Bernard-Sastre, et en plus dans les poches d'un type qui nous a emmerdés pendant cinq ans. » Règlements de comptes, coups bas, l'euphorie de juillet 1998 semble bien lointaine.

« C'est injuste, assure un membre de l'ACM, la Coupe du monde ne s'est pas faite à deux. Ces deux primes, c'est autant d'argent en moins dans le fonds Bernard-Sastre, et en plus dans les poches d'un type qui nous a emmerdés pendant cinq ans. » Règlements de comptes, coups bas, l'euphorie de juillet 1998 semble bien lointaine.

Jean-Claude Bruneteau, ancien directeur des ressources humaines et des finances du CFO

« Tout cela aurait pu être mieux cadré »

Comment expliquez-vous cette polémique ?

« Je ne suis pas quelqu'un de facile. J'ai déclenché des inimitiés. Mais on ne me retirera pas ce qui a été fait. Pendant six ans, je me suis battu comme un chien, pour un résultat exceptionnel. »

Pourquoi avez-vous reçu des « rémunérations complémentaires » ?

Mais elles sont justifiées, même si, sur la forme, tout cela aurait pu être mieux cadré. Les provisions pour ces rémunérations complémentaires figuraient dans les comptes dès 1998. L'administration était au courant, d'autant que nous avons eu droit à un redressement fiscal. Et les commissaires aux comptes ont certifié nos bilans « réguliers et sincères ». Tout s'est fait dans la transparence.

L'association des anciens de la Coupe du monde (ACM) parle de « trahison »...

« On parle même de détournements de fonds,

d'abus de biens sociaux. Mais, de ma part, tout est honnête. Je n'ai pas profité de ma situation de liquidateur. C'est Jacques Lambert, l'ancien directeur général du CFO, qui a déterminé ma rémunération complémentaire. Cela n'a rien à voir avec les primes versées aux salariés, provisionnées à hauteur de 2,1 millions d'euros. D'ailleurs, tous ont signé et accepté cette prime. Il y avait, en plus, 763 000 euros prévus pour les rémunérations variables. »

Pourquoi, en 1997, n'avez-vous rien consigné par écrit ?

« On a été mauvais comme des cochons car on n'a rien écrit. Avec Jacques Lambert, la confiance régnait. A l'époque, l'Etat nous contraignait sur la masse salariale, l'inspection des finances parlait de salaires trop élevés. Pourtant, je ne gagnais que 91 000 euros par an, c'était plutôt bas pour un poste tel que le mien. On aurait dû modifier immédiatement le contrat de travail. »

L'ACM veut porter plainte...

« Il y a des règlements de comptes. On m'en veut. J'ai été choqué d'être ainsi traîné dans la boue. J'ai envoyé un courrier à tous les administrateurs du CFO pour leur expliquer la situation, en leur rappelant que je dispose d'une attestation écrite de Jacques Lambert. Je ne vois pas comment on pourrait remettre cela en cause. C'est à la limite de la dénonciation calomnieuse. »

Vous estimez ces « rémunérations complémentaires » méritées ?

Totalement. On a cartonné au-delà de nos espérances.

Aujourd'hui, le CFO a-t-il encore une réserve financière ?

Oui. Mais l'Etat n'a pas été fair-play, il voulait récupérer la totalité des bénéfices. C'est moi qui me suis battu pour les primes des salariés. On m'a longtemps « baladé », car Bercy voulait aussi sa part du gâteau. Le 30 novem-

bre 2001, on nous a notifié un redressement fiscal. C'est à cause de ce contentieux que l'assemblée générale de décembre 2001 a été reportée, pas en raison du problème des primes. C'est ubuesque, ce qui se passe entre Bercy et le ministère de la jeunesse et des sports.

Le CFO se retrouve coincé entre ces deux ministères...

Le redressement porte sur 4,5 millions d'euros, mais le fisc nous doit 8,5 millions d'euros. L'Etat se fait un contrôle à lui-même, puisqu'il récupère l'argent. Résultat : on est toujours en train de liquider, alors qu'on aurait pu terminer il y a trois ans.

Vous avez des regrets ?

J'aurais dû démissionner bien avant, aller aux prud'hommes avec mon attestation, et personne n'aurait rien dit.

Propos recueillis par Gérard Davet

Gérard Davet

A Salt Lake City, les Jeux paralympiques ont mis en lumière les difficultés du handisport

Handisport • Malgré un bilan satisfaisant (19 médailles dont deux en or), les athlètes français souffrent d'un manque de reconnaissance

SALT LAKE CITY (Etats-Unis)
de notre envoyée spéciale

La France est en retard. Voilà le constat dressé par ministère de la jeunesse et des sports au retour de l'équipe de France des Jeux paralympiques d'hiver de Salt Lake City (Etats-Unis) – là même où les Jeux olympiques d'hiver 2002 ont eu lieu – qui se sont achevés samedi 16 mars, après que quelque 1 200 athlètes, venus de 35 pays, se sont mesurés. Les athlètes français en ont ramené dix-neuf médailles, dont deux en or. Ils ont terminé la compétition au treizième rang des nations, loin derrière l'Allemagne, en tête devant les Etats-Unis. En recul, donc, par rapport aux JP de Nagano, organisés quatre ans plus tôt. Au Japon, les Français étaient revenus avec 22 médailles dont 5 en or.

« C'est une question culturelle, explique Maryse Lelarge, chargée du handisport auprès de Marie-George Buffet. La politique d'intégration des handicapés dans la société française est vraiment à la traîne par rapport aux autres pays européens, et surtout aux Etats-Unis. Nous comptons sur l'obten-

tion des Jeux olympiques de 2008 par Paris pour aider au développement de l'accueil des handicapés au sein des structures sportives mais également dans les transports, la construction urbaine et les entreprises. La France, c'est le Moyen Age en matière d'accueil des handicapés. Et le sport, facteur d'intégration, pourrait faire avancer les choses. »

Les problèmes des handicapés en France sont les mêmes pour tous, athlètes ou pas : un manque évident de considération de la part de leurs compatriotes. « Sans les pointer du doigt, les médias ont leur part de responsabilités dans cette indifférence générale, soulève Maryse Lelarge, elle-même journaliste avant d'intégrer le ministère de la jeunesse et des sports, il y a plus d'un an. S'ils traitaient le handisport comme les autres sports de haut niveau, nous susciterions certainement plus de vocations, gagnerions plus de médailles et réveillerions l'intérêt du public français. » Pour y remédier, le ministère pourrait revoir à la hausse les subventions accordées à la Fédération française handisport (FFH). Aides bien minces

pour l'instant dans la mesure où elles sont allouées en fonction du nombre de licenciés (14 000 environ), de compétitions et d'athlètes présents aux Jeux paralympiques.

Depuis Nagano, quelques avancées sont néanmoins à noter. Les primes de participation, quasiment nulles au Japon, ont augmenté cette année. De même que les primes aux médailles, doublées depuis les JP de Sydney, en 2000 : l'or valait 3 048 euros, l'argent 1 830 euros et le bronze 1 200 euros. Ces petits « cadeaux » ne sauraient camoufler un manque cruel d'argent

dans le portefeuille d'une fédération qui vit exclusivement du bénévolat, des subventions publiques et du partenariat avec EDF. Les sponsors individuels, eux, sont inexistantes.

« Peut-on parler, à ce titre, de reconnaissance du haut niveau chez les skieurs handisports ? S'interroge Dominique Humbert, cadre farteur de l'équipe alpine. Pour accéder à un véritable haut niveau, il faudrait déjà que le sportif puisse choisir entre la pratique de son sport et sa vie professionnelle. » Parmi les étudiants, seuls deux skieurs français bénéficient d'un emploi du temps aménagé.

Autre difficulté, presque chronique : la détection. En Allemagne, par exemple, la pratique handisport fait partie intégrante du travail de réinsertion des accidentés dans au sein des hôpitaux. En France, ce genre d'initiatives, rarissime, est très localisée. Pourtant 75 % des licenciés de la FFH sont des accidentés.

La politique ministérielle vise désormais clairement à réduire l'écart entre les sports valides et handicapés pour, à terme, poir les différences. La perspective d'intégrer un jour prochain les athlètes handisports au sein des mêmes différentes fédérations sportives est souvent évoquée comme la solution idéale. Mais le ministère refuse cette idée, suggérant que certains handicaps, trop lourds, renforceraient inexorablement le facteur d'exclusion.

Les écoles, comme les fédérations, sont mises à contribution dans la lutte contre l'inégalité. Ainsi, le bureau de Marie-George Buffet participe actuellement à la création d'un groupe interministériel en charge de l'intégration des handicapés en France. L'une de ses premières initiatives, l'opéra-

tion Handiscol, vise à faciliter l'insertion des enfants atteints d'un handicap en milieu scolaire. « En règle générale, les handicapés sont dispensés d'éducation physique à l'école, raconte Maryse Lelarge. C'est une question de droit, de jus-

« Sans les pointer du doigt, les médias ont leur part de responsabilité dans cette indifférence générale »

« tice et de santé de pouvoir pratiquer, au même titre que leurs camarades valides, une activité sportive au sein de leur établissement. »

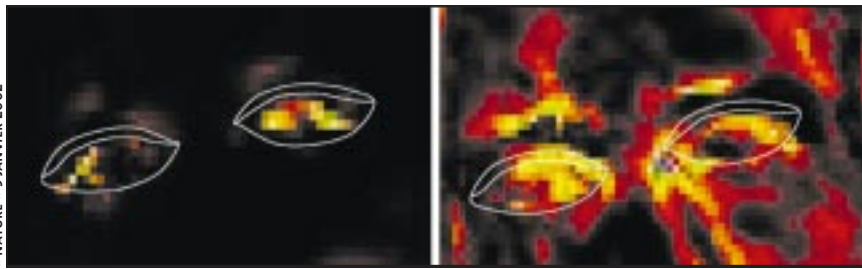
Anne-Lise Polack

Les nouveaux détecteurs de mensonge sondent les cerveaux

Pour démasquer terroristes et criminels, des scientifiques proposent des appareils dont certains mesurent directement l'activité du cerveau. Mais les dissimulateurs devraient pouvoir continuer à se soustraire à ces systèmes d'inquisition mentale

SAURONS-NOUS un jour si le Crétois Epiménide (VI^e siècle av. J.-C.) disait la vérité lorsqu'il déclarait : « Tous les Crétois sont des menteurs » ? Le paradoxe qui porte son nom titillera encore longtemps les apprentis logiciens. Il offre un banc d'essai ultrasélectif pour les scientifiques qui, depuis le 11 septembre, dans le contexte de lutte contre le terrorisme, multiplient les publications présentant de nouveaux systèmes de détection du mensonge. Le dernier en date est une caméra thermique promue par Ioannis Pavlidis, des laboratoires Honeywell de Minneapolis, et des chercheurs de la clinique Mayo du Minnesota. Braquée sur le visage de cobayes humains, cette caméra peut détecter les afflux sanguins involontaires autour des yeux, qui semblent constituer une « signature thermique » fiable du mensonge, ont-ils expliqué dans la revue *Nature* du 3 janvier.

Leur expérience se fonde sur l'observation d'une vingtaine de volontaires à qui ils avaient demandé de poignarder un mannequin et de lui dérober 20 dollars. Les sujets devaient ensuite prétendre n'avoir pas commis ce « crime », tandis que la



Avez-vous volé 20 \$? A gauche, l'image thermique des yeux d'un innocent. A droite, le même, coupable, ne peut cacher son trouble.

caméra tournait. Celle-ci a mis en évidence un afflux sanguin autour des yeux, que l'équipe de Pavlidis avait déjà observé en cas de surprise causée par un bruit inattendu.

Les chercheurs estiment que cette réponse physiologique, incontrôlable, leur a permis de détecter les trois quarts des menteurs et d'« innocenter » 90 % des sujets d'un groupe témoin ignorant tout du crime. Une performance qu'ils jugent « comparable à celle du détecteur de mensonge traditionnel », utilisé sur les mêmes volontaires par des spécialistes du Polygraph Institute du ministère américain de la défense.

Tient-on là pour autant une « technologie prometteuse », aisément utilisable dans les aéroports ou les cabinets de recrutement, comme le suggèrent les chercheurs ? Ioannis Pavlidis estime pouvoir présenter un prototype opérationnel d'ici deux ans « à condition de disposer d'un financement agressif ». Mais il reconnaît que le système n'est « à l'évidence pas parfait » et qu'il ne pourrait s'agir que d'un élément d'une batterie de tests parmi d'autres. Ces travaux

préliminaires appellent en effet plusieurs critiques.

Les menteurs finalement retenus dans l'expérience (8 au total) semblent trop peu nombreux pour offrir des résultats statistiques solides. Aussi, Ioannis Pavlidis promet-il de nouveaux résultats pour les prochains mois. Le dispositif expérimental est en outre peu représentatif d'un mensonge réel : nier avoir tué et dépouillé un mannequin est-il mentir ?

Pionnier des recherches sur le mensonge, Paul Ekman, professeur de psychologie à l'université de Californie, rappelle que « le problème avec les études sur la détection du mensonge est que les enjeux sont faibles. Alors que dans la vie, les mensonges – pour crime, espionnage ou dans la vie maritale – couvrent de forts enjeux. Pour celui qui espère ne pas être pris, comme pour l'innocent qui se trouve suspecté. »

Comment alors être sûr que le

Le polygraphe sur la sellette

Aux Etats-Unis, un million de tests polygraphiques – dénomination du détecteur de mensonge – sont effectués chaque année, essentiellement par les cabinets de recrutement. Pourtant, en 1983, un rapport du bureau d'évaluation technologique du gouvernement américain avait conclu que le polygraphe, avec un taux de réussite de 80 % seulement, n'était pas une méthode scientifique efficace pour contrôler la bonne ou la mauvaise foi de l'individu. Début 2001, un groupe d'experts de l'Académie des sciences américaines a été à nouveau chargé d'évaluer la validité de cette technique née dans les années 1920. Fondée sur l'enregistrement de la respiration, de la tension artérielle, du rythme cardiaque et de la transpiration, elle mesure tout aussi bien (ou mal) le stress que le mensonge. Cette nouvelle étude (d'un coût de 860 000 dollars) a été suscitée par l'affaire Wen Ho Lee, du nom de ce chercheur du laboratoire nucléaire de Los Alamos (Nouveau-Mexique), faussement accusé d'avoir livré des informations sensibles à la Chine. Le FBI lui avait fait croire que le détecteur de mensonge auquel il s'était soumis lui avait été défavorable.

Mordillements et faux sourires : des signes qui trahissent

Mais il reste difficile de dissocier les manifestations dues au stress de celles liées à la contre-vérité

FACE aux défaillances du détecteur de mensonge, qui mesure des paramètres brouillés par le stress, les scientifiques ont cherché à identifier d'autres indices. Paul Ekman, de l'université de Californie, fut l'un des premiers à tenter de caractériser des expressions non verbales, gestes ou mimiques, susceptibles de trahir les menteurs.

L'un des objectifs était de déterminer si certains schizophrènes pouvaient être sans danger « remis en liberté ». La décomposition, image par image, grâce à la vidéo, des expressions faciales marquant les émotions lui a permis d'élaborer une technique qui, en situation expérimentale, permet de repérer 80 % des menteurs – un score équivalent à celui revendiqué par les meilleurs utilisateurs du détecteur de mensonge.

Cette méthodologie a fait école, y compris en France, où Jean-Claude Abric, directeur du laboratoire de psychologie sociale de l'université de Provence (Aix-Marseille-I) a tenté de mettre en lumière les indicateurs non verbaux du mensonge. « Toute la difficulté consiste à dissocier les manifestations induites par le stress de celles liées au mensonge », explique-t-il. Ses travaux, « très modestes », ont montré que les « faux sourires », caractérisés selon Ekman par « une absence de mouvement du muscle du pourtour des yeux et une contraction des commissures », étaient un bon indicateur du mensonge.

Tout comme certains mordillements de lèvres, les autocontacts (la main touchant une autre partie du corps) et, de façon moins nette, les regards vers le bas.

DEUX THÈSES

Ces travaux ont été complétés par deux thèses conduites dans son laboratoire. L'une était financée en partie par la direction générale à l'armement, dont les motivations « étaient liées aux méthodes d'espionnage et de contre-espionnage », indique le chercheur, qui estime que les services secrets ne tireront sans doute pas d'« éléments opérationnels immédiats de telles recherches ».

Boumedienne Bouriche, auteur de la seconde thèse, soutenue en 1997, n'espérait pas non plus aboutir d'emblée à un détecteur de mensonge. Il a pour sa part pris pour cobayes des étudiants invités à participer à un test susceptible, leur avait-on promis, de faciliter l'obtention d'une unité de valeur. Au milieu du test, l'expérimentateur s'absentait, ce qui leur laissait tout loisir de tricher. On demandait ensuite aux étudiants indécis de justifier leurs « bonnes » réponses, tandis qu'ils étaient filmés à leur insu.

L'analyse des bandes a confirmé les études d'Ekman : « Il faut chercher les micro-expressions », assure Boumedienne Bouriche, qui n'a pas prolongé ces recherches en raison de la lourdeur des protocoles expérimentaux. Jean-

Claude Abric craint que ce thème ne reste pour longtemps en jachère. A cause notamment de la loi dite Huriet, qui impose le consentement éclairé du sujet et complique la tâche des expérimentateurs : dès lors qu'il connaît le thème de recherche, le cobaye perd sa « naïveté », et ses réactions ne sont plus exploitables.

Aux Etats-Unis, les derniers travaux de Paul Ekman abordent la question par un autre versant : comment se fait-il que nous soyons si peu aptes à déceler ces signaux non verbaux et à confondre les menteurs ? Le chercheur américain a en effet montré que l'on se trompe en général une fois sur deux lorsqu'il s'agit de les démasquer. Plusieurs explications. L'évolution, qui a d'abord fait de nous des êtres sociaux dépendant du groupe pour leur survie, n'a pas favorisé le mensonge et partant sa détection. La vie moderne et le développement de la sphère privée ensuite l'ont en revanche encouragé, sans que nos capacités interprétatives progressent.

Enfin, dès l'enfance, nos parents se sont gardés de nous apprendre à détecter leurs propres mensonges. Mais surtout, nous avons souvent intérêt à ne pas connaître la vérité, notamment pour préserver la vie en société. Mais ne sommes-nous pas meilleurs acteurs lorsque nous nous mentons à nous-mêmes ?

H. M.

Hervé Morin

Pendant le marathon de Paris, vos proches pourront suivre à l'occasion du Marathon de Paris, Orange vous permettra de signaler par SMS, à 30%km ainsi qu'à l'arrivée. Renseignez-vous sur www.orange.fr.

envoyez des SMS avec les pieds. vos performances sur leur mobile. Grâce à la puce de chronométrage fixée trois personnes de votre choix, vos temps de passage aux 10^e, 21^e et www.parismarathon.com et à Marathon expo (du 4 au 6 avril).

Le futur, vous l'aimez comment ? **orange**

Vache folle : les prions pathologiques pourraient être présents dans la viande

Une découverte du professeur Stanley Prusiner soulève de nouvelles questions de sécurité sanitaire des aliments

REBONDISSEMENT dans l'histoire de la compréhension des maladies à prions comme dans celle de la lutte contre la dissémination de ces agents pathogènes non conventionnels à l'espèce humaine. Le professeur Stanley B. Prusiner et son équipe de l'Université de Californie révèlent qu'ils ont mis en évidence la présence de prions pathologiques dans des tissus musculaires.

Le prix Nobel de médecine 1997 détaille dans le dernier numéro – daté du mardi 19 mars – des *Proceedings of National Academy of Sciences* une série de travaux expérimentaux conduits chez la souris et le hamster qui ont été volontairement infectés par le prion pathologique responsable de la tremblante du mouton, affection neurodégénérative proche de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle). Les chercheurs américains observent notamment que cet agent pathogène peut s'accumuler de manière préférentielle – et se répliquer – dans certains muscles des pattes arrière des animaux de laboratoire.

Si les concentrations en prions pathologiques sont de loin inférieures à celles observées dans le système nerveux central, cette observation est en totale contradiction avec les données établies ces dernières années et qui faisaient du muscle un tissu tenu pour être vierge de toute trace d'infectiosité. L'équipe américaine comme les spécialistes internationaux des maladies à prions soulignent les limites d'une telle expérience et les dangers qu'il y aurait à vouloir extrapoler de manière trop rapide à la maladie de la vache folle et à la possible contamination de la viande bovine. Les souches contaminantes qui ont été utilisées par le

professeur Prusiner et sont connues de longue date, ne sont pas celles de l'ESB. Elles ont d'autre part une aptitude particulière à s'adapter aux organismes qu'elles contaminent. Ceci fait que cette observation expérimentale pourrait ne pas être l'exact reflet des phénomènes physiopathologiques impliqués dans la maladie de la vache folle.

INCERTITUDES

Pour autant, les multiples incertitudes qui demeurent dans ce domaine, tout comme les nombreuses données tenues pour des certitudes mais démenties par les faits, ne permettent plus aujourd'hui de cantonner cette découverte au seul champ de la recherche fondamentale. Pour leur part, les chercheurs californiens estiment qu'il est urgent de lancer de nouveaux travaux visant notamment à déterminer si chez les bovins contaminés par l'agent de l'ESB on peut identifier des prions pathologiques dans les muscles et, si oui, à quelles concentrations.

« Nos découvertes indiquent qu'un effort large et systématique pour déterminer la distribution des

prions au sein du muscle squelettique des animaux porteurs de maladie à prions est nécessaire d'urgence, écrivent notamment les auteurs de l'étude. *Etant donné qu'une exposition significative aux prions peut survenir par la consommation de viande, même largement dépourvue de tissus cérébraux ou lymphatiques, un large effort pour cartographier la répartition des prions dans le muscle du bétail infecté est nécessaire.* »

Si elle devait être confirmée par des travaux complémentaires menés par d'autres équipes spécialisées, la découverte américaine ouvrirait la voie à la mise au point de méthodes diagnostiques simplifiées. Elle permettrait en effet d'envisager l'identification d'animaux ou des personnes en phase d'incubation à partir de biopsies musculaires alors qu'aujourd'hui le diagnostic ne peut être que confirmé *post mortem* après prélèvement d'un fragment de tissu du système nerveux central.

Informés des résultats dès le vendredi 15 mars, les experts et les responsables sanitaires français ont agi avec une grande célérité. A la veille de la publication on apprenait dès le lundi 18 mars que la déci-

sion avait été prise de mettre en œuvre au plus vite une série d'investigations sur des carcasses de bovins chez lesquels le diagnostic d'ESB avait été fait dans le cadre du programme de dépistage systématique.

La direction générale de l'alimentation (ministère de l'agriculture) ayant rapidement identifié une carcasse infectée et consignée avant d'être détruite une première série de tests est en cours de réalisation. Ils sont effectués sur de nombreux prélèvements de tissus musculaires et, notamment, sur des muscles des membres postérieurs des animaux. Deux équipes de spécialistes ont d'ores et déjà été mobilisées, l'une du Commissariat à l'énergie atomique, l'autre de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa).

« Nous devrions avoir une première idée avant une semaine, précise le professeur Marc Eloit, président du comité des experts des maladies à prions de l'Afssa. Si de nouvelles carcasses sont identifiées nous procéderons aussitôt à des investigations complémentaires. Nous pratiquons ici des tests rapides de type Elisa et Western Blot. L'intérêt que nous portons à cette question ne doit pas faire oublier qu'il est encore beaucoup trop tôt pour dire si les résultats du professeur Stanley Prusiner peuvent être extrapolés aux animaux destinés à la consommation humaine. »

Le professeur Eloit souligne aussi que les experts de l'Afssa ne disposaient jusqu'ici d'aucun élément scientifique pouvant laisser craindre que des muscles puissent être contaminés et infectieux. Dès lors les résultats américains ne peuvent, aux yeux des experts, qu'être qualifiés de « surprenants ».

Jean-Yves Nau

Décryptage partiel de l'ADN du Grand Pingouin canadien

LES CHERCHEURS CANADIENS DU CENTRE pour la biodiversité et la conservation biologique du Musée royal de l'Ontario à Toronto ont prélevé des échantillons d'ADN sur les quelques os qui constituent les seuls vestiges de *Pinguinus impennis*, le Grand Pingouin qui vivait sur l'île Funk, au large de Terre-Neuve et en Islande. L'animal, qui ne volait pas, a disparu en 1844 à cause de sa vulnérabilité face aux chasseurs. Depuis dix-huit mois, les scientifiques ont identifié environ 2 000 paires d'ADN sur un total estimé entre un et trois milliards. Ce travail devrait donner aux chercheurs une idée sur l'époque à laquelle l'ancêtre de cet oiseau volait. Déjà, ils pensent que la différenciation avec les autres familles génétiques se serait produite il y a environ neuf millions d'années.

L'oiseau aurait alors renoncé à voler pour prendre du poids et être ainsi en mesure de plonger plus profond afin d'attraper plus de poissons. Dans quelques mois, les scientifiques auront décrypté 1 000 paires d'ADN de plus mais ils s'arrêteront là. L'établissement de la carte génétique complète, à la vitesse de déchiffrement actuelle, prendrait 1 250 ans... Loin d'un clonage du Grand Pingouin à la Jurassic Park, les chercheurs visent l'objectif plus modeste de « trouver la place qu'il occupe dans l'arbre de la vie », indique Oliver Haddrath, biologiste moléculaire travaillant sur le projet. – (AFP)



Tom et Jerry dans l'espace pour mesurer la gravité terrestre

SUR TERRE, LA GRAVITÉ N'EST PAS LA MÊME PARTOUT. Cette force, qui fait que deux objets massifs s'attirent l'un l'autre, varie localement, et nombre de satellites en ont fait la démonstration dans le passé. Mais jamais avec la précision que l'expérience germano-allemande Grace (Gravity Recovery and Climate Experiment) se propose d'obtenir avec les deux satellites Tom et Jerry, qu'une fusée russe Rokot a placés dimanche 17 mars sur orbite. Ces deux engins, d'une masse d'environ 500 kilos, devraient être distants d'environ 220 kilomètres, ce qui ne les empêchera pas de se surveiller l'un l'autre et de détecter toute variation de trajectoire de l'un d'entre eux, fût-elle aussi petite qu'un micron : soit le cinquantième environ de l'épaisseur d'un cheveu ! Parallèlement, des accéléromètres installés dans les deux satellites permettront de mesurer les effets de tous les forces auxquelles ils sont soumis : frottements atmosphériques, pression de radiation du rayonnement solaire et, bien sûr, champ de gravité terrestre. Grâce aux données recueillies, il devrait donc être possible de dresser chaque mois – et ce pendant une période de cinq ans – une carte du champ de gravité de la Terre et de ses « bosses » avec une précision cent fois meilleure que ce qui se faisait précédemment.

Avec la « Grille », avenir lointain de la Toile, les laboratoires mutualisent leurs moyens de calcul

Le Monde
INTERACTIF

EN VOULANT mutualiser leurs ressources documentaires, les chercheurs du CERN (Organisation européenne pour la recherche nucléaire) ont inventé le Web. Cette inclination des scientifiques au partage a fait naître une idée plus ambitieuse que le simple échange de documentation : la Grille (Grid en anglais). Connue sous des formes rudimentaires, comme les échanges point à point (Napster, Gnutella...) ou des projets de calcul distribué (SETI@home, Décrypton), le principe de la grille informatique consiste à mutualiser les ressources de machines mises en réseau.

Ainsi, un chercheur voulant mener une opération trop complexe sur sa machine pourra voir son calcul effectué dans un autre centre de recherches, où les machines sont momentanément sous-exploitées. De même pour le stockage des données d'une de ses expériences, un chercheur pourra faire appel à l'ordinateur d'un tiers. Le tout piloté par un logiciel arbitre chargé de veiller à l'utilisation optimale des ressources disponibles sur le réseau.

Au CERN, qui dirige le DataGrid – un projet de grille informatique financé par la Commission européenne –, le problème est crucial (*Le Monde* du 12 avril 2001). Le nouvel accélérateur de particules, le Large Hadron Collider (LHC), qui doit entrer en service en 2005, produira une telle masse de données qu'il faudra « recourir à une grille », avertit Robert Cailliau, chercheur au CERN et co-inventeur, avec Tim Berners-Lee, du Web. Les informations obtenues seront ainsi automatique-

ment stockées et traitées dans plusieurs laboratoires. Ce projet européen devrait également servir à d'autres domaines de recherche comme, par exemple, l'étude du génome humain.

DES INDUSTRIELS MÉFIANTS

Peu à peu, les « grilles » sortent des laboratoires et se frayent une place dans l'industrie. « Les secteurs des biotechnologies, de la finance, des grands manufacturiers et de l'énergie sont les plus intéressés », assure Bruno Emsellem, consultant nouvelles technologies au fonds d'investissement ETF. Mais leur utilisation par l'industrie reste encore problématique pour des raisons, notamment, de sécurité : le principe implique en effet que des données sensibles transitent sur des réseaux, ce dont nombre d'industriels se méfient encore.

A long terme, certains voient cependant dans ces grilles un avenir pour l'Internet. Bruno Emsellem y voit un « Internet 3 », successeur de l'« Internet 2 » en cours de formalisation avec l'utilisation du protocole IPv6 et la généralisation du haut débit. Un tel « Internet 3 » pourrait offrir à chacun de ses utilisateurs une puissance de calcul et une capacité de stockage illimitées. Les machines de chacun seraient alors utilisées sous l'arbitrage d'un logiciel répartissant la charge de stockage et de calcul sur les machines connectées simultanément. Cette perspective ne plaît pas à tout le monde. Robert Cailliau y voit un mode de fonctionnement où « tout serait derrière la prise » et où « personne ne saurait quoi est où et est à qui ».

St. F.

Miracle à Milan

de Vittorio De Sica

Suivi d'un débat

avec Otar Iosseliani et Bernard Eisenschitz

animé par Jean-Michel Frodon (*Le Monde*)

JEUDI 21 MARS 20 H 30

5,50€

LE CINÉMA DU PANTHÉON - 13, RUE VICTOR-COUSIN 75005 PARIS

Dans le cadre du 22^e Salon du livre

Prix Le Monde de la recherche universitaire

V^e édition

Vendredi 22 mars, à 16h30, au Forum des auteurs
Stand L160 - hall 1, Porte de Versailles à Paris

Jean-Marie Colombani et Edgar Morin dévoileront le nom des cinq lauréats de l'édition 2002 du Prix Le Monde.

A cette occasion, Maryse Ardit, François Bouvier, Hubert Curien, Pierre Joliot, Jean-Yves Le Déaut, Nicole Le Douarin et Gérard Tobelem débattront des enjeux politiques de la recherche, en présence de Roger-Gérard Schwartzberg, ministre de la recherche.

Et New York finit par consacrer Ducasse

Comment le chef français a surmonté les critiques

ALAIN DUCASSE a renouvelé son contrat avec New York. De justesse. Car il s'en est fallu de peu que le divorce fût consommé après l'avalanche de critiques provoquées par l'ouverture de son établissement de Central Park, en juin 2000. La leçon de savoir-vivre du chef français n'avait guère été appréciée. Il prétendait limiter sa prestation à un seul service quand la plupart des grandes tables de la ville renouvelent deux à trois fois leur clientèle par soirée. Pas de cadeau, tout fut passé au crible d'une critique féroce.

Ducasse eut la sagesse de faire face. « *Brouilles, balivernes* », dit-il aujourd'hui. Mais il savait bien que le classement annuel du *New York Times*, si mauvais à l'ouverture, déciderait en 2001 de l'avenir de son bastion new-yorkais.

La divine surprise, le 19 décembre 2001, ce fut la parution dans le *New York Times* d'un panégyrique intitulé « *Chez Ducasse : un billet pour la stratosphère* », signé de William Grimes, accompagné des fatidiques quatre étoiles, la distinction suprême accordée par notre confrère. Chronique louangeuse, mais sans flagornerie, saluant chez Alain Ducasse « *une féroce éthique professionnelle assortie à une incommensurable autosatisfaction* », car il fallait bien, après tant de persiflage, justifier l'histoire d'amour naissante entre le chef français et cette ville exigeante et capricieuse.

Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, une pluie d'autres distinctions s'abattait sur cet établissement, et même les cinq étoiles du Guide Mobil 2002.

Certes, on pourrait relever sous la plume de William Grimes quelques attendus insolites, « *l'amertume du piment d'Espelette* », apprécié ici, au contraire, pour sa douceur légèrement mordante, ou bien la sauce Albufera, qualifiée de « *foie gras liquide aromatisé au porto et au madère* ». Le restaurant est toujours « *aussi cher* », souligne encore la critique, qui conclut : « *Alain Ducasse mérite l'amour qu'il avait si cavalièrement exigé à ses débuts. Il vint, il vacilla et il se redressa. Et maintenant il a conquis.* »

Salsifis, scorsonère et barbe de bouc

POUR QUI sont ces salsifis ? Cette racine charnue que l'on récolte l'hiver dans les grandes plaines du Nord semble aujourd'hui un légume un peu tombé en désuétude. Qui salue d'ailleurs à l'idée de croquer des « *doigts de mort* », ainsi que l'on surnomme parfois ce rhizome à la teinte livide ? Dans *Au sursis de ces messieurs*, San Antonio évoque lui aussi les salsifis comme des doigts, mais cette métaphore légumière est cette fois bien vivante : « *J'ai comme qui dirait de l'électricité au bout des salsifis. Ma main caresse un bas extra-fin tendu par un mollet parfait...* »

Avant de cajoler les jambes des femmes dans les romans policiers, le salsifis faisait tapisserie. Presque, plus exactement, car c'est dans celles de Pompéi que l'on trouve la plus ancienne représentation du salsifis. La plante était alors sauvage et ne fut d'ailleurs pas cultivée avant le XVII^e. Au siècle suivant, Grimod de la Reynière notait, dans son *Almanach des gourmands*, « *qu'il s'agisse de salsifis ou de scorsonères, assaisonnés de parmesan, ils ressemblent, à l'œil, aux macaronis* ».

DE PROCHES COUSINES

Les deux plantes ne sont pas ici associées par hasard. Ce sont de proches cousines qui ne se différencient que d'extérieur. Le salsifis, racine blanche aux fleurs violettes a en effet un goût fort semblable à celui du scorsonère, racine noire aux fleurs jaunes. « *Les salsifis aujourd'hui vendus en conserve sont d'ailleurs des scorsonères* », explique France Pecquer, de la société Bonduelle, qui emboîte sous sa marque 4 000 tonnes de ce légume chaque



DESSIN DESCLOUX

Ce nouveau chapitre d'*Il était une fois l'Amérique* serait incomplet si nous n'évoquions la collecte de charité organisée par Alain Ducasse à Paris le 15 décembre au profit des associations de veuves des pompiers new-yorkais, dont le produit a été remis le 4 mars au cours d'un dîner auquel assistait Rudolf Giuliani, ancien maire de la ville. Un menu sobrement conçu autour d'une entrée de ravioles aux herbes et homard à la tomate et aux truffes, d'un tronçon de bar au château-chalon et d'un filet de veau de lait accompagné d'un matignon de légumes à la florentine, au jus de truffe.

Une exécution impeccable, tout le savoir-faire de l'équipe dirigée par le jeune Didier Eléna, un service désormais détendu et strict ; des vins – chardonnay de Napa Valley et pinot noir de Santa Maria Valley – adaptés au plus juste. Bref, la confirmation de l'étonnante performance consacrée par le *New York Times*, alors que Ducasse regarde déjà du côté de Hongkong, de Séoul et... du Pays basque. La relation passionnelle entre la cuisine française et les Etats-

Unis est ancienne et se nourrit de nos propres usages. Il n'est d'ailleurs pas interdit de penser que les dix mille Acadiens (Cajuns), pêcheurs et fermiers, descendants des Bretons, Normands, Picards et Poitevins établis en Nouvelle-Ecosse, déportés en 1755 dans plusieurs Etats nord-américains et en Louisiane parce qu'ils avaient refusé de faire allégeance à la couronne d'Angleterre, armés de leurs marmites de fonte noire, sont les véritables fondateurs de la cuisine américaine.

INGRÉDIENTS LOCAUX

Ces Cajuns n'eurent de cesse d'employer les ingrédients locaux que leur indiquaient les Indiens avec les bases d'une cuisine bien française. Viandes sauvages, grillades, crustacés, richesses des sous-bois et herbes aromatiques, rien n'échappait à leur volonté de survivre. On dit même qu'ils « *cuisinèrent leur joie d'avoir trouvé asile sur une terre riche et amicale* ».

Voilà bien l'Amérique qui, depuis trois siècles, s'est ouverte à toutes les cuisines que les populations cosmopolites de ses villes connaissent et que ses voyageurs découvrent. New York ne manque ni de restaurants afghans ni d'une table sénégalaise francophone, Keur Sokhna, dans Harlem. Grand Central Station abrite toujours le fameux Oyster Bar, un marché de légumes et, depuis quinze jours, une antenne du Harry's Bar de Venise, au nom de son fondateur, Cipriani Dolci. L'Autriche dispose

même, avec Wallse, dans Greenwich Village, d'une excellente ambassade gourmande. Le talentueux Tom Colicchio, chef de la Gramercy Tavern, a ouvert une copie conforme de Spoon, à l'enseigne de Craft.

Les restaurants français Le Bernardin et Chez Daniel tirent de nouveau leur épingle du jeu. Chez Olica aussi, le nouvel établissement de Jean-Yves Schillinger. Jean-Georges a entièrement redécoré Jo-Jo, la version *middle class* de son établissement *people* de la Trump Tower. Deux hôtels retiennent l'attention, le Warwick, classique, très bien situé, qui fête son soixante-quinzième anniversaire, et le Hudson Hotel, baroque, branché (356 West, 58^e Street), décoré par Philippe Starck, dont le bar est pris d'assaut pour le *happy hour*.

Où trouver les steaks formidables et les homards du Maine ? Chez Smith et Wollenski, « *since 1977* » précise l'enseigne. La dernière table à la mode, c'est le Peasant (« *paysan* ») de Frank De Carlo, table d'hôte au cœur de Little Italy. La pizza, l'agneau, le bœuf, tout est cuit sur les braises, au feu de bois. La fusion food détrônée par la cuisine de la mamma !

Jean-Claude Ribaut

Alain Ducasse at the Essex House (155 West, 58th Street), New York NY 10019, tél. : 001-212-265-7300. Ouvert le soir du lundi au vendredi ; jeudi et vendredi au déjeuner. Menu à 65 \$.

TOQUES EN POINTE

A Manhattan

LE BERNARDIN

Eric Ripert, successeur de Gilbert Le Coze, possède comme lui le sens des variations aromatiques et des cuissons précises. Les Parisiens se souviennent de la cuisine minimaliste, délicate, qu'il faisait rue Troyon, avant de tenter l'aventure américaine avec sa sœur Maguy, en 1986. Après le décès de Gilbert Le Coze, en 1992, Eric Ripert a donné une nouvelle impulsion à la cuisine de cet établissement. La chaude ambiance du grand vaisseau au plafond lambrissé, l'accueil de Maguy, qui mène toujours le jeu, et une cuisine mobile, inspirée séduisent les New-Yorkais, réputés versatile. Les préparations de poissons et crustacés se sont adaptées au goût du jour, en marinade (*ceviche*), en tartare. Le saumon est accompagné de crème aigre ; un pot-au-feu de la mer joue des arômes contrastés d'une crème de jasmin et d'un riz à la coriandre. Le flétan, couché sur une purée de céleri, est relevé d'une sauce à l'origan et à la truffe. Un Cloudy Bay, admirable sauvignon blanc de Nouvelle-Zélande 2001, rétablit l'équilibre entre des saveurs aussi nuancées, avant le Flowers, pinot noir de Pisoni 1999, gorgé de soleil. Les desserts, gourmands eux aussi, sont adaptés à l'air du temps : dés de pamplemousse, *panna cotta* et sorbet cassis. Menu : 35 \$ (au déj.) – 80 \$. A la carte, compter 100 \$. 155 W-57^e Street. (entre 6^e et 7^e Avenue.), tél. : 001-212-489-1515. Fermé le dimanche.

OLICA

Jean-Yves Schillinger, revenu à New York après l'incendie du restaurant familial en 1995, a quitté Destinée, après que le feu eut détruit sa cuisine. Olica se veut un « *restaurant moderne* », sans rupture, toutefois, avec la tradition qui s'attache au nom des Schillinger. Le décor, dans un camaïeu de tons chauds, ménage des espaces réussis. La carte, d'inspiration européenne, mêle plusieurs sortes de salades (crevettes, volaille, homard), des pâtes fraîches, un carpaccio de bœuf, deux tartes flambées en hommage à l'Alsace natale. Saumon, *red snapper*, bar sauvage, saint-jacques figurent à l'ordinaire des plats de poisson ; veau, volaille, agneau, canard et bœuf, à celui des viandes. Le plateau de fromages offre un choix inattendu et les desserts à base de fruits ou de chocolat donnent la note sucrée de cette table élégante, modeste dans ses prix, ambitieuse par la qualité de ses mets et du service. A la carte, compter 50 \$. 145 East-50^e Street, tél. : 001-212-583-0001.

JO-JO

Dans le décor très Nouvelle Angleterre d'une maison privée, ce petit restaurant rouvert en septembre 2001 après plusieurs mois de travaux permet de savourer la cuisine fusion du Français Jean-Georges Vongerichten – qui, entre-temps, a ouvert le Market, à Paris. Ses plats sont comparables d'une maison à l'autre : rouleau de thon à la sauce soja, bar aux carottes confites à l'orange. Excellent service. Cave très abordable. Au déjeuner, menu à 20 \$. A la carte, compter 45 \$. 164 East-64^e Street, tél. : 001-212-223-5656.

CIPRIANI DOLCI

Amusante déclinaison de la cuisine de l'inventeur du carpaccio, Arigo Cipriani, qui possède un autre établissement à New York. Cette modeste table n'a rien à voir avec l'Hôtel Cipriani de Venise, qui appartient au groupe Orient-Express. On y déguste les antipasti, la *pasta e fagioli* (soupe de pâtes aux haricots), d'excellentes charcuteries, la série des pâtes et le risotto. Grand bar pour une dégustation de calamars et sandwiches. A la carte, compter 50 \$. Grand Central Station, Balcon Ouest, tél. : 001-212-499-0599.

KEUR SOKHNA

La cuisine africaine fait appel aux condiments, l'ail, le basilic, le gingembre, et aux épices, le safran, le curcuma et le pili-pili. Egalement aux légumes qui accompagnent le riz. C'est, pour les Noirs américains, une forme de retour aux sources. Il n'est pas dit qu'ils fréquentent assidûment cette table consacrée à la cuisine sénégalaise, où l'on parle surtout français et wolof. La chaude ambiance est naturelle, car on ne sert aucune boisson alcoolisée, mais le jus de gingembre maison fait monter la température. *Yasa ginar*, c'est un poulet aux oignons mariné au citron, délicieusement acidulé ; *mafé yap* délivre les saveurs de la crème de cacahuète associée à la viande de mouton marinée et braisée. Le poisson (*cebu jen*) voisine avec les légumes et le riz blanc immaculé. Chaque plat complet, copieusement servi, constitue un repas entre 7 \$ et 9 \$. Le lieu est modeste. Que l'on ne s'attende pas à un service de grand style. C'est la partie new-yorkaise du tiers-monde, en contrebasse de Columbia University, qui n'est pas moins attachante que certains quartiers plus huppés. A l'heure de la prière, le muezzin envoie ses décibels dans tout le quartier. Inattendu. Compter 10 \$ avec la boisson. 225 West-116^e Street, tél. : 001-212-864-0081. Ouvert tous les jours.

J.-C. Rt

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 1^{er}
LE LOUCHÈBEM
RESTAURATEUR - BOUCHER
31, rue Berger 75001 - 01 42 33 12 99
Tous les jours sauf le dimanche
www.le-louchebem.fr

Restaurant de Haute Mer

le bar à huîtres

le menu "Saint-Jacques" 34€ 223,03€

Toujours les Huîtres élevées à l'Île d'Oléron

MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse @ Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques @ St-Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais @ Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuîtres.com

PARIS 5^e
SUSAN'S PLACE
Tex Mex
(1^{er} prix Européen du meilleur Chili Con Carne)
Spécialité d'or pour le Texas Nachos
Plats végétariens mexicains
51, rue des Ecoles (côté St-Michel)
01.43.54.23.22 - Sca jsq 23h15

PARIS 5^e
"Un des restos indiens plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
21 € - 29 € - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6^e
Vagenende
Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 6^e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 9 €, midi et soir 18 €
Carte 18/20 € - 41, rue Monsieur Le Prince
01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

PARIS 7^e
LES MINISTÈRES
9,9 €
Plateau 20 Huîtres normandes de St-Vaast
30, rue du Bac - Rés. 01 42 61 22 37

PARIS 8^e
SHOZAN
Cuisine Franco-Japonaise
Formules déjeuner 25,50 € et 30 €
Menus dîner 60,50 € (découverte) 75,50 € (dégustation)
11, rue de la Trémouille (Voulteuil le soir)
Rés. : 01.47.23.37.32

PARIS 14^e
AU MOULIN VERT
une addition sans surprise 30 € déjeuner ou dîner. Kir maison, vin et café compris.
L a cuisine directement inspirée du marché et de la saison se décline dans un menu varié : 12 entrées, grand choix de viandes et poissons, fromage ou dessert. Le chef élabore plats et sauces dans un savant équilibre de tradition et de qualité. Tout est frais et mijonné sur place avec un très bon rapport qualité/prix et servi dans un cadre verdoyant, spacieux et inattendu.
M^e Alésia - 5^{me} de Montparnasse - Tous les jours
Salon de 20 à 80 pers. - 34 bis, rue des Plantes
Tél. : 01.45.39.31.31 - www.aumoulinvert.com

PARIS 16^e
RESTAURANT JAPONAIS GRILL
OKAGAWA
SPECIALITES YAKITORI & SUSHI
1, rue Pergolèse - 01.40.67.10.67
Menu Brochettes 15 €, Assort. Sushis 20,20 € - Fer. Dim.

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.24

Guillaume Crouzet

AUJOURD'HUI

Le nord toujours sous la pluie

MERCREDI 20 MARS
 Lever du soleil à Paris : 6 h 56
 Coucher du soleil à Paris : 19 h 02

Une perturbation pluvieuse ondule sur le nord de la France alors que les pressions sont en hausse sur le sud du pays. Même si les pluies deviennent plus faibles, le temps perturbé, gris et humide reste donc d'actualité au nord de la Loire.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie.

Il pleut faiblement du matin au soir sauf sur les Pays de Loire où les pluies se montrent plus épaisses. Le vent d'ouest souffle encore en fortes rafales. Les températures sont comprises entre 12 et 15 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.

Nuages et pluies faibles sont au programme du Nord à l'Ile-de-France. Sur le Centre, ce sont plutôt des bruines qui se produisent çà et là. Les températures s'échelonnent entre 12 et 15 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.

Les pluies diminuent en intensité mais restent au menu de ce mercredi. Sous un ciel bas et gris, les températures sont voisines de 15 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.

L'Aquitaine et la région Midi-Pyrénées profitent d'un temps de plus en plus ensoleillé. Sur le Poitou et les Charentes, les nuages du matin cèdent leur place à de belles éclaircies dans l'après-midi. Il fait de 20 à 23 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.

Ces régions se réveillent sous un ciel gris et de petites pluies qui donnent de la neige au-dessus de 2 200 m. Au fil des heures, les pluies cessent et les nuages se déchirent pour laisser passer quelques rayons de soleil. Il fait entre 14 et 17 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.

A la faveur de mistral et tramontane qui soufflent en rafales autour de 80 km/h, le ciel reste bien bleu autour de la Méditerranée. Les températures s'échelonnent entre 20 et 23 degrés.

20 MAR. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

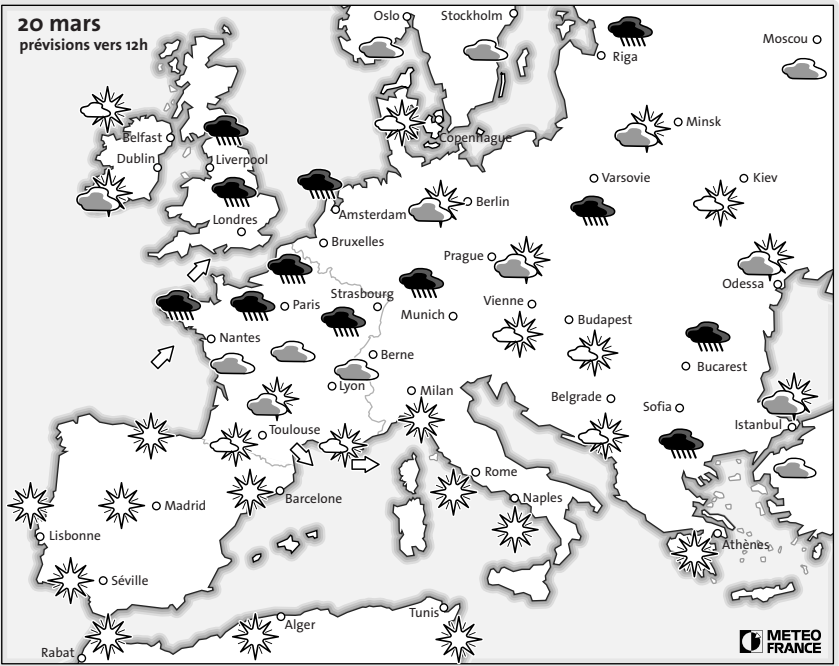
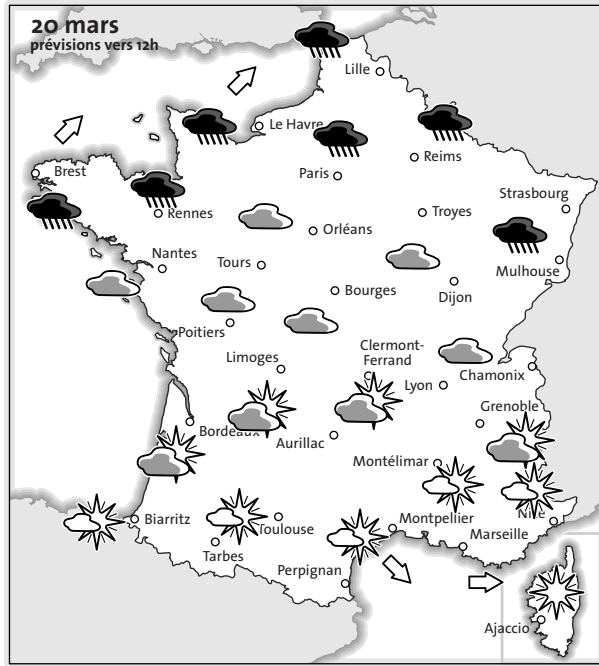
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Madrid		5/21 S	
Ajaccio	11/19 S	Milan	10/23 C
Biarritz	11/22 N	Moscou	-1/6 C
Bordeaux	11/20 N	Munich	11/15 P
Bourges	10/17 C	Naples	10/19 S
Brest	11/14 P	Oslo	2/3 C
Caen	10/12 P	Palma de M.	10/20 S
Cherbourg	10/13 P	Prague	7/11 N
Clermont-F.	12/19 N	Rome	7/18 S
Dijon	9/16 C	Séville	10/27 S
Grenoble	12/17 C	Sofia	10/14 P
Lille	9/14 P	St-Petersb.	1/7 S
Limoges	10/15 N	Stockholm	2/6 C
Lyon	10/18 C	Ténérife	17/25 S
Marseille	14/23 S	Varsovie	5/9 P
Nancy	9/14 P	Venise	10/18 S
Nantes	11/15 C	Vienne	9/15 S
Nice	15/19 S		
Paris	11/16 P		
Pau	8/22 N		
Perpignan	13/22 S		
Rennes	12/16 C		
St-Etienne	10/18 N		
Strasbourg	10/16 P		
Toulouse	10/21 N		
Tours	10/16 C		

AMÉRIQUES		
Brasilia		18/28 P
Buenos Aires		16/23 S
Caracas		23/29 P
Chicago		0/7 S
Lima		22/27 P
Los Angeles		10/21 P
Mexico		11/26 P
Montréal		-6/2 P
New York		3/11 P
San Francisco		8/17 C
Santiago Ch.		11/31 S
Toronto		0/4 P
Washington DC		9/18 P

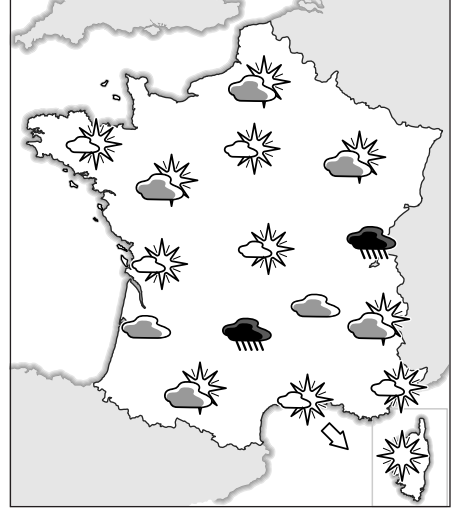
AFRIQUE		
Alger		8/24 S
Dakar		18/23 S
Kinshasa		22/30 P
Le Caire		16/21 S
Nairobi		15/27 C
Pretoria		21/32 S
Rabat		10/24 S
Tunis		14/23 S

ASIE-OcéANIE		
Bangkok		26/34 S
Beyrouth		15/19 P
Bombay		24/35 S
Djakarta		24/28 P
Dubai		19/28 S
Hanoi		20/26 S
Hongkong		18/24 S
Jérusalem		8/13 P
New Delhi		17/34 S
Pékin		6/15 S
Séoul		3/19 S
Singapour		26/30 P
Sydney		22/31 S
Tokyo		12/17 S

PRÉVISIONS POUR LE 21 MARS



Soleil **Peu nuageux** **Couvert**
Brèves éclaircies **Averses** **Pluie**
Orage **Neige** **Brouillard** **Vent fort**



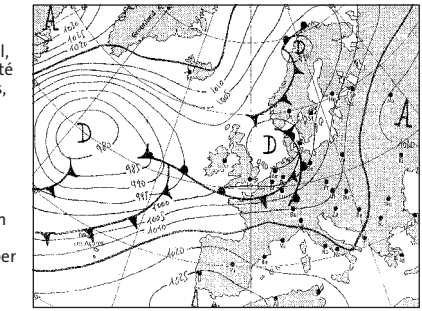
PRÉVISIONS POUR LE 21 MARS

Promotion sur les antibrouillards. Tapez airfrance.com

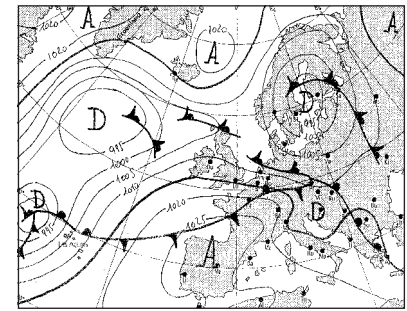
Les Coups de Cœur

AIR FRANCE
 faire du ciel le plus bel endroit de la terre

Le 21 mars
 L'amélioration se confirme : le soleil, toujours d'actualité sur le sud du pays, fait de belles apparitions sur le Nord-Ouest. Les nuages gris ne concernent plus que les régions allant du Limousin au Nord-Est où il peut encore tomber quelques gouttes le matin.



SITUATION LE 19 MARS À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 21 MARS À 0 HEURE TU

Etes-vous fer à repasser ou centrale vapeur ?

PRATIQUE
 Tous les mardis datés mercredi, des conseils utiles

UN BON REPASSAGE doit d'abord humidifier le linge pour détendre les fibres, puis résorber l'humidité par la chaleur et enfin, écraser le tissu pour l'aplanir. Les fers secs nécessitent une humidification manuelle du linge à l'aide d'un spray et d'une pattemouille. Les fers à vapeur qui leur ont succédé assurent les trois opérations. Mais la chambre de vaporisation qui se trouve à l'intérieur du fer est d'une capacité limitée, si bien que le débit de vapeur ne dépasse pas 60 à 80 gr/min selon les modèles. Dans les « centrales » qui ont fait leur apparition il y a une dizaine d'années, la vapeur est générée à l'extérieur du fer, en quantité plus importante.

La centrale vapeur est composée d'une cuve indépendante avec son repose-fer et d'un fer à repasser.

L'autonomie dépend de la taille du réservoir : elle est illimitée lorsqu'on peut remplir celui-ci à tout moment et sans attente. Le temps de chauffe varie en fonction du mode d'alimentation : 8 minutes environ lorsque la vapeur est acheminée au fer grâce au cordon, 2 minutes avec un réservoir amovible que l'on peut remplir sans débrancher l'appareil, ou directement par une pompe avec une électrovanne qui réalimente le fer au fur et à mesure des besoins. La pression (de 2 à 4,5 bars) assure le débit de vapeur (de 35 à 130 gr/min). « Seul le lin, les jeans très froissés après un passage en séchoir, ou la fonction défroissage vertical nécessitent un débit de 130 gr/min. Les cotons légers se contenteront de 60 gr/min et la soie de 40 à 50 gr/min », explique Philippe Fusier, chef de marque chez Rowenta.

L'acheteur sera également attentif aux matériaux utilisés. La cuve en Inox offre la meilleure garantie de longévité, surtout lorsque la

résistance qui chauffe l'eau est extérieure à la cuve, donc à l'abri de l'entartrage. Pour le fer à repasser, il faut être attentif à la qualité de la semelle et au poids. La semelle peut être en Inox, aluminium, émail, ou en différents métaux ayant subi des traitements de surface. L'aluminium est un excellent conducteur de chaleur, mais reste fragile ; les fabricants y ajoutent soit un revêtement émaillé, soit de l'acier inoxydable. Ce dernier est très robuste, mais lourd. C'est pourquoi des marques comme Calor

A savoir

- **Prix.** Fers à vapeur : de 38 à 76 €. Centrales vapeur : de 121 à 350 €
- **Systèmes anticalcaire.** En combattant la formation du calcaire, les systèmes préventifs peuvent doubler la durée de vie du fer. Il s'agit de cartouches à renouveler régulièrement, ou de résines qui se dissolvent dans l'eau et empêchent le calcaire de se fixer en modifiant sa

composition chimique. Les systèmes curatifs éliminent le calcaire en le canalisant vers un endroit facile à nettoyer (tige anticalcaire), ou en créant un thermo-choc par injection d'une grande quantité d'eau froide de manière à le réduire en particules qui seront évacuées par les trous de sortie de vapeur (système autonettoyant).

EN QUÊTE D'EFFICACITÉ

Rapidité et qualité de repassage constituent deux bonnes raisons de préférer la centrale vapeur. Celle-ci n'a conquis que 14 % des foyers (contre 87 % pour le fer à

repasser, 4 % possédant un double équipement). Elle recueille les suffrages des perfectionnistes qui aiment le beau linge et ne considèrent pas le repassage comme une corvée, et des personnes actives à la recherche d'un résultat instantané et efficace : « Il suffit d'un jet de vapeur dans la manche d'un veston pour qu'elle soit impeccable. Le gain de temps est de l'ordre de 50 %. De plus, comme on peut refroidir le fer très vite, il n'est plus besoin de trier le linge » apprécie Luc, qui assure ne plus pouvoir s'en passer.

La première catégorie d'utilisateurs opte en général pour une centrale perfectionnée à chauffage rapide avec débit de vapeur jusqu'à 130 gr/min, repose-fer incliné pour une meilleure ergonomie, réservoir amovible ou à capacité illimitée, range-cordon ou enrouleur. La seconde se contente d'un modèle basique mais solide. Quant à la durée de vie de la station vapeur, elle irait de 7 à 15 ans, à condition de prévoir des frais de réparation : 57 € pour changer le

système de sécurité à la suite d'une surchauffe sur une centrale Calor après quatre ans d'utilisation. Le fer à repasser dure en moyenne 3 à 5 ans ; il périclite principalement par entartrage et chute.

La centrale vapeur présente cependant des inconvénients : poids (de 2,4 à 5 kilos, contre un maximum de 2 kilos pour un simple fer), et encombrement (par exemple, 44 x 24 x 20 cm). De plus, il est indispensable d'acheter une table ajourée (micromallée) pour éviter la condensation et le ruissellement qui en résulte. Il existe aussi des tables actives à la fois aspirantes et soufflantes : elles absorbent le surplus de condensation et le recyclent. Les plus sophistiquées, aspirantes, soufflantes et repliables, possèdent une centrale intégrée et un réservoir incorporé (700 € pour la suisse Laura Star). Il faut compter environ 300 € pour une table dissociée de la station vapeur.

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 068

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

- I. Bondissant.
- II. A ne pas prendre au sérieux. Permet aux betteraviers de faire leur beurre.
- III. En feu. Pour avancer, brisez-la.
- IV. Drame exotique. Gardé quand ça va mal. Dans la gamme. Lettres d'un lecteur.
- V. Catastrophe ou couverture. Risque de s'ennuyer.
- VI. Bouillante et bouillonnante. Cartes sur table.
- VII. Avec lui, tout devient nouveau. Tirent des

- traits. Démonstratif.
- VIII. S'enroule au moindre contact. Le cercle presque disparu des poètes. Dans le plus simple appareil.
- IX. Alcoolisé. Ce n'est pas malin d'en avoir qu'un dans son sac.
- X. Accompagne la considération en bas de la page.

VERTICALEMENT

1. Approprié à partir d'aujourd'hui.
2. Précise et implacable.
3. Met la France à l'échelle. Adu-

lées de tous.

4. Au centre de la colonne. Champ pris à contresens.
5. Article étranger. Victoire de l'Empire. A la tête du précédent.
6. Peut faire de l'effet une fois jeté. Entre feuilles et racines.
7. Gardé dans les urnes.
8. Ne manque pas d'intérêts. Un peu d'esbroufe.
9. Maintien en place. Quart de tour.
10. Sur place. Eau intérieure. Donne le choix.
11. Traverse l'Irlande. Mettent les plats en avant.
12. Améliore la forme sans toucher au fond.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 067

Horizontalement

- I. Ballottement.
- II. Aveu. Hérésie.
- III. Livide. Eus.
- IV. Loisirs. Rang.
- V. Ont. Emulsion.
- VI. Abside. Mue.
- VII. Titiré. Sa. Ru.
- VIII. II. Se. Pers.
- IX. Géode. Tutoie.
- X. Enneigements.

Verticalement

1. Ballottage.
2. Avion. En.
3. Lévitation.
4. Luis. Bride.
5. Dièse. Ei.
6. Thermies.
7. Té. Sud. Été.
8. Ere. Les. Um.
9. Meurs. Apte.
10. Essaim. Eon.
11. Ni. Nourrit.
12. Teigneuses.

SCRABBLE N° 269

Le festin de Juliette

TOUS LES MOTS abscons de la grille ci-contre sont empruntés à une chanson de Juliette figurant dans son dernier CD. En voici le sens : FORLIGNER, vi : dégénérer - PASQUIN : bouffon - JABOTER, vi, piailler - ZOILE, critique injuste - CONOIDE, en forme de cône - CENOBITE, moine.

1. Tirage : A E E E R R T.
 - a) Trouvez un mot de sept lettres, implaçable.
 - b) Avec ce même tirage, trouvez 5 mots de huit lettres en le complétant avec 5 lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.
2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.
 - a) « Juventus », comme chacun sait, est un mot latin qui signifie jeunesse. Trouvez 3 mots français de 7 ou 8 lettres contenant chacun les lettres J, V et N, et ayant trait à la jeunesse.
 - b) Solutions dans *Le Monde* du 27 mars.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A														
B			J										C	
C			A										O	
D			B										N	
E			O										O	
F			T										I	
G			E										D	
H	F	O	R	L	I	G	N	E	Z			C	E	
I										O			E	
J										I			N	
K										L			O	
L										E			B	
M										P	A	S	Q	U
N													T	
O													E	

- Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 13 mars.**
- a) CERISES, I3, 92, en collante sous VOLUTES.
 - b) GRECISES, A 8, 86 - RECESSES, D 1, 78 - SINCERES, C 6, 78, ou l'anagramme CENSIERS - VIS-CERES, 4 H, 78, ou l'anagramme SERVICES - CRISPEES, 14 B, 74,

ou les anagrammes CREPISSE et PRECISES - SCIERIES, 13 A, 72 - CROISEES, 5 F, 70 - ECLISSER, 6 F, 64.

c) La perdrix cababe, l'oie carda, la corneille cailla, la cigogne craquette, l'alouette grisolle.

Michel Charlemagne

Gosford Park, de Robert Altman • Le metteur en scène de « Nashville » porte son regard sans pitié sur la gentry britannique, servi par une distribution d'exception

Partie de chasse dans l'Angleterre décadente

« UN GENTLEMAN n'est jamais servi au petit déjeuner », apprend-on à l'hôte américain d'une partie de chasse au manoir de Gosford Park, qui attend en vain que le majordome lui apporte ses œufs au bacon. « Oh, vous voulez dire comme dans une cafétéria ? », répond l'invité. La force comique de *Gosford Park* naît de cet abîme d'incompréhension, de tout ce qui remplit l'Atlantique : le dédain des Américains pour la décadence anglaise ; le mépris des Britanniques pour l'arrivisme de leurs ex-colons. Pour faire ce film, un metteur en scène américain, qui à ce jour ne s'était aventuré que rarement (*Vincent et Theo* ; *Prêt à porter...*) hors de son terreau de fiction natal, a trouvé un scénariste britannique, traître à son royaume pour lui fournir un matériau de premier ordre. Sans Julian Fellowes, Altman ne pourrait exercer sa formidable misanthropie à si bon escient.

Car *Gosford Park* serait un objet bien moins séduisant sans l'agencement minutieux d'une multitude de détails d'une précision ethnologique. Le prélude du film est consacré à l'arrivée des convives dans le manoir de Gosford Park où les attendent Sir William McCordle (Michael Gambon) et Lady Sylvia (Kristin Scott Thomas). Au manoir, les domestiques des invités doivent abandonner leurs patronymes pour

ceux de leurs maîtres, afin que les hiérarchies du personnel de Gosford Park, la gouvernante Mrs Wilson (Helen Mirren), le majordome Jennings (Alan Bates) et la cuisinière Mrs Croft (Eileen Atkins), soient mieux en mesure de diriger les opérations. Avant de connaître cette avanie, Mary MacEachran (Kelly Macdonald), la femme de chambre de la comtesse de Trentham (Maggie Smith), a dû tenir la porte de la Rolls pendant cinq minutes, sous une pluie battante.

Ces détails sordides sont généralement tenus cachés dans les représentations les plus populaires de la vie de la gentry britannique – romans d'Agatha Christie, séries de prestige de la BBC. C'est exactement la nourriture d'élection de Robert Altman qui, depuis environ une décennie, n'aime rien tant que dévoiler les sales petits secrets de mondes de toute façon indéfendables. Personne n'a envie de fonder une association de solidarité avec la haute couture parisienne (*Prêt-à-porter*), les décideurs hollywoodiens (*The Player*) ou l'aristocratie pétrolière texane (*Dr T. et les femmes*).

Et l'aristocratie anglaise peut passer pour une proie encore plus facile, puisque avant Robert Altman, la crise de 1929, la seconde guerre mondiale, la décolonisation et le Parti travailliste s'étaient déjà chargés de

mettre à mal. Pourtant, la victime se débat, et c'est tant mieux. A triompher sans peine (comme dans *Prêt-à-porter*), on fait des films ennuyeux. Or *Gosford Park* reste passionnant de bout en bout.

Après avoir capté l'attention grâce à son don d'observation, après avoir imposé au spectateur la tâche difficile mais distrayante de reconstituer, à partir d'informations dispensées avec parcimonie, les arbres généalogiques des *nobs* et l'organigramme des différentes domesticités, Altman s'aventure dans les recoins. Bien avant que minuit (l'heure du crime annoncée sur les affiches du film comme l'horaire d'un train sur un quai de gare) ne sonne, *Gosford Park* met à jour la circulation des sentiments à l'intérieur de chacun des deux camps, mais aussi entre maîtres et serviteurs.

Ces haines et ces amours prennent une vie propre par la grâce de cette corporation si britannique, les acteurs. Il fallait Maggie Smith pour que Constance, comtesse de Trentham, devienne un peu plus qu'une mégère emperlée, en l'occurrence une femme terrifiée par la mort et le dénuement, qui se sert de sa femme de chambre comme du réceptacle de ses angoisses. A ce surplus d'âme répond l'abnégation de Kristin Scott Thomas, qui dépouille son personnage d'aristocrate mal mariée de toute

séduction pour n'en laisser que la silhouette brutale d'une cavalière experte douée d'à peine plus d'intelligence que ses montures. A l'étage inférieur, Alan Bates, majordome alcoolique, efface les manifestations de sa présence à l'écran, si forte d'habitude, et donne ainsi une représentation très vive du résultat d'une vie de servitude. Chaque acteur apporte une réponse extraordinaire de pertinence aux questions que posent les personnages, du masochisme servile de la gouvernante que joue Helen Mirren à la révolte sensuelle de la femme de chambre incarnée par Emily Watson.

Ce foisonnement d'émotions, de sentiments, de sensations envahit le film et finit par infléchir le regard satirique d'Altman, que l'on dirait presque forcé de reconnaître la part d'humanité du plus abject de ses personnages (à ce concours on aimerait attribuer la première place à Charles Dance, magnifique et répugnant d'abrutissement dédaigneux), et de réfléchir à leur destin, individuel et collectif.

Il le fait par le truchement des trois personnages qui n'appartiennent ni à l'un ni à l'autre des deux classes occupant naturellement l'espace de Gosford Park : Morris Weissman (Bob Balaban), producteur hollywoodien, et son valet Henry Denton (l'Américain Ryan Philippe, affu-

Forcé de reconnaître la part d'humanité du plus abject de ses personnages, Altman infléchit la satire de la noblesse et de ses serviteurs pour réfléchir à leur destin

blé d'un accent écossais peu convaincant, et pour cause) et l'acteur-chanteur Ivor Novello (Jeremy Northam). Novello est resté dans l'histoire du cinéma pour avoir joué dans *The Lodger*, premier film parlant d'Alfred Hitchcock. Les Anglais se souviennent aussi de l'auteur et interprète de *Keep the Home Fires Burning*, rengaine patriotique pendant la première guerre mondiale. Dans le film d'Altman, Novello est convié à Gosford Park comme amuseur public et traité avec toute la condescendance qui sied à son rang. Mais le scénario et la mise en scène le désignent comme le successeur naturel des aristocrates. Lorsqu'il se met au piano, les domestiques s'agglutinent derrière

les portes pour l'écouter (une séquence d'un sentimentalisme éhonté qui évoque irrésistiblement *Blanche-Neige* et les animaux de la forêt captivés par le chant de la princesse) alors que les maîtres ne lui accordent qu'une oreille distraite. Les aristocrates aveuglés refusent de voir que désormais le commun des mortels reconnaît l'ascendant du talent plutôt que celui du sang. Pendant ce temps, Weissman visite Gosford Park comme un zoo, à la recherche de détails croustillants pour nourrir un prochain épisode des aventures de Charlie Chan.

Arrive l'inévitable meurtre, suivi d'une séquence d'affolement général qui est l'unique occasion pour le metteur en scène de se laisser aller avec brio à sa propension à la virtuosité. Avec son détective incompetent (Stephen Fry) flanqué d'un *bobby* fûté, l'enquête transforme le film en partie de Cluedo et Altman renoue avec son penchant pour la satire. Mais, en chemin, le metteur en scène s'est perdu avec délices dans un monde disparu dont la représentation garde, à travers le temps, toute sa puissance de fascination.

Thomas Sotinel

Film américain de Robert Altman. Avec Maggie Smith, Alan Bates, Ryan Philippe. (2 h 17.)

Altman, joyau de la Couronne

En attribuant, le 24 février, le prix du meilleur film britannique de l'année à *Gosford Park*, la British Academy of Film and Television Arts a officialisé le succès du film en Grande-Bretagne. Sorti trois semaines plus tôt, le « premier film britannique de Robert Altman », selon l'expression du critique Philip French, de *l'Observer*, a rencontré tout de suite son public et a rapporté 10 millions de dollars dans les salles du Royaume-Uni. A l'unanimité, la presse londonienne s'est félicitée du sens du détail du cinéaste et de son scénariste, qui s'aventuraient sur un territoire d'habitude plutôt fréquenté par James Ivory, jusqu'ici seul cinéaste américain à avoir obtenu une espèce d'agrément pour venir filmer les très riches heures des manoirs d'Angleterre. Les acteurs réunis par Altman n'ont pas reçu de prix de la Bafta, ce qui n'empêche pas les *quality papers* de se féliciter de l'omniprésence britannique aux prochains Oscars. *Gosford Park* y contribue dans les catégories film, réalisateur, scénario original, actrice dans un second rôle (Helen Mirren et Maggie Smith), photographie et costumes. Mais déjà, on s'inquiète à Londres des conséquences des propos peu amènes que Robert Altman a tenus au sujet de George W. Bush. Les membres américains de l'Académie vont-ils punir le cinéma anglais pour les écarts de langage de sa nouvelle idole ?

Robert Altman, cinéaste, réalisateur de « Gosford Park »

« L'identité du meurtrier importe peu : c'est un drame sur les relations de classe »

L'un des comédiens principaux du film, Bob Balaban, en est également producteur. Sa présence signifiait-elle une totale liberté de création ?

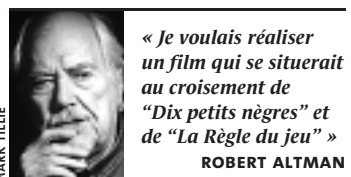
Nous sommes amis avec Bob Balaban depuis des années, cela remonte à 1970. Balaban m'a demandé un jour si je voulais développer un film avec lui. Je lui ai répondu que je ne m'étais jamais attaqué à un *whodunit* [mystère dont le seul intérêt consiste à démasquer le coupable] à la Agatha Christie. Je voulais en fait réaliser un film qui se situerait au croisement de *Dix petits nègres* et de *La Règle du jeu*. La scène de chasse dans *Gosford Park* constitue d'ailleurs, bien évidemment, un hommage au film de Jean Renoir. Balaban savait que le scénariste Julian Fellowes avait écrit quelque chose pour lui – il est anglais – et m'a proposé de parler avec lui.

Il est venu rapidement, avec un traitement qui m'a beaucoup plu. Son idée, que je partageais entièrement, était d'écrire un *whodunit* dans lequel on se désintéresserait rapidement du mobile. L'identité du meurtrier importe peu. C'est un drame sur les relations de classe, situé dans un lieu unique, et qui joue sur la verticalité entre l'étage occupé par les maîtres et celui occupé par leurs serviteurs.

Est-ce pour déminer l'aspect *whodunit* du film que le détective incarné par Stephen Fry est, avec sa bedaine, sa pipe, et son chapeau, une caricature de détective ?

Oui. Il fallait absolument souli-

gner l'aspect farce de cette partie de l'histoire. Si j'avais opté pour une option plus réaliste, j'aurais été contraint de traiter plus en profondeur cette histoire de meurtre. C'est, par exemple, un personnage comme celui d'Elsie, la femme de chambre interprétée par Emily Watson, qui m'intéressait. Ses choix signifient qu'il est enfin possible pour une femme d'avoir une autre vie. Avant la première guerre mondiale, les femmes travaillaient



« Je voulais réaliser un film qui se situerait au croisement de "Dix petits nègres" et de "La Règle du jeu" »
ROBERT ALTMAN

toutes à l'usine. Après cette guerre, elles ont enfin la possibilité d'être éduquées. Une femme était prise en charge par un mari, ou si elle voulait devenir indépendante, il lui fallait se tourner vers la prostitution. C'est durant l'époque à laquelle se déroule *Gosford Park* que les choses se mettent à changer pour elles.

Gosford Park est une production anglaise. Comment vous êtes-vous adapté à une équipe que vous ne connaissiez pas ?

J'ai été très méticuleux sur les détails de reconstitution. Je ne voulais pas entendre les éventuelles remarques des Anglais sur ce sujet. Il y a un défaut récurrent dans beaucoup de productions anglaises en respect du texte – l'élocution des

comédiens devient, on ne sait pourquoi, plus grandiloquente – et à une attention pour la reconstitution qui devient paralysante. A aucun moment on n'a l'impression que mes comédiens puissent réciter un texte. J'ai bénéficié du concours exceptionnel des comédiens Maggie Smith, Alan Bates, Derek Jacobi, Kristin Scott Thomas, qui ont tous été parfaits. Un film pareil aurait été impossible aux Etats-Unis. Les agents des comédiens n'auraient jamais permis que leurs clients acceptent des rôles aussi réduits dans un film choral.

Était-ce votre idée de créer ce personnage de Morris Weissman, le producteur américain isolé au milieu d'aristocrates anglais ? Il peut apparaître comme une métaphore de vous-même...

Complètement. Même s'il n'a pas existé, le film qu'il est censé produire, *Charlie Chan in London*, a bien existé. C'est une production Fox de 1933.

Le personnage de Weissman est juif et homosexuel, ce qui accentue sa marginalité.

C'est très frappant de voir à quel point l'homosexualité était dissimulée à cette époque. C'était encore un sujet tabou. C'est pour cela que j'ai introduit le personnage d'Ivor Novello, interprété par Jeremy Northam, c'est le seul personnage du film qui ait vraiment existé. Jeune premier du cinéma muet, dramaturge, scénariste, compositeur, c'est un homme fascinant. Il n'a jamais tenu secrète son homosexualité, à la différence de tant de vedettes. Il était essentiellement

monogame, a vécu avec le même homme pratiquement toute sa vie, mais au grand jour.

Le personnage du comédien interprété par Ryan Philippe est très intéressant, car il fait sans cesse l'aller-retour entre aristocrates et domestiques, assurant une dynamique narrative entre ces deux classes.

C'est un prostitué, à la base. Il n'est pas homosexuel, mais couche avec Morris Weissman car ce dernier est producteur et pourra l'aider dans sa carrière d'acteur. C'est Robert Downey Jr, puis Jude Law qui devaient tenir à l'origine le rôle de Ryan Philippe. Je l'avais remarqué dans *Sexe Intentions*, un petit film qui transposait *Les Liaisons dangereuses* au collège. Il était particulièrement intéressant dans un rôle de Valmont adolescent. De plus, sa volonté de sortir du créneau du film d'adolescents m'a plu. Il m'a tout de suite proposé d'adopter pour le film un accent écossais.

Quel sera votre prochain film ?
Il s'appellera *Voltage* et se déroulera dans une usine d'avions en 1991, en pleine guerre du Golfe. Il sera évidemment question de George Bush, Dick Cheney et Colin Powell. Elliot Gould, Bob Balaban et Harry Belafonte tiendront les rôles principaux. Ce sera un film très proche de *M.A.S.H.*, en tout cas dans sa structure. Il sera à l'industrie de l'armement ce que *M.A.S.H.* a été à la guerre de Corée.

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

THEATRE MARIGNY ROBERT HOSSEIN
SALLE POPESCO
Jean-Pierre CASSEL Caroline SILHOL
Anne CONSIGNY Philippe MAGNAN
Elvire
de Henry BERNSTEIN
mise en scène Patrice KERBRAT
MOLIERES 2002 - 7 nominations
MEILLEURE PIECE DU REPERTOIRE
MEILLEURE COMEDIENNE CAROLINE SILHOL
MEILLEURS SECONDS ROLES
ANNE CONSIGNY - PHILIPPE MAGNAN
MEILLEUR METTEUR EN SCENE PATRICE KERBRAT
MEILLEUR DECORATEUR EDOUARD LAUG
MEILLEURE LUMIERE LAURENT BEAL
PREMIERE 01 53 96 70 20

Monstres & Cie, de Pete Docter • Monstropolis ne parvient plus à recueillir les cris d'enfants qui fournissent son énergie... Une réflexion pleine d'humour sur les mécanismes de la peur, appuyée sur des images de synthèse érigées en art du vivant

Les pros de la trouille atteints par la rouille

À **MONSTROPOLIS**, une cité industrielle située dans un univers parallèle et peuplée, comme son nom l'indique, de monstres, l'unique source d'énergie provient des cris d'enfants que différentes créatures sont chargées de recueillir. Monstropolis a vécu une longue période de prospérité comparable à celle connue par l'Amérique des années 1960 avant le premier choc pétrolier. Les cris déchirants arrachés à des enfants apeurés, ignorant que leur traumatisme nourrissait la croissance d'un monde monstrueux, garantissaient le bien-être de Monstropolis.

Les temps ont changé. La prolifération des images est passée par là et a affecté leur statut autant que leur réception dans le monde des humains, de plus en plus difficiles à impressionner. Sulli, un monstre au pelage bicolore et aux cornes de taureau, est toujours suivi de son fidèle imprésario, Mike Wazowski, un œil ambulante de couleur verte juché sur deux pattes. Sulli est l'un des nombreux monstres chargés d'arracher, avec de plus en plus de difficultés, ces cris d'enfants. Comme le reconnaît le patron de Monstres, inc., chargé de veiller sur les réserves énergétiques de Monstropolis : « Les gamins aujourd'hui ne se laissent plus effrayer comme avant. »

On pense ici évidemment au John Travolta de *Blow Out*, de Brian De Palma, preneur de son pour des films d'horreur de série Z, sans cesse à la recherche d'un cri authentique, et qu'il recueille malgré lui, à la grande satisfaction de ses producteurs, en assistant impuissant au meurtre de la femme qu'il aimait. La peur n'était désormais crédible qu'en contour-



De l'amitié interdite entre le monstre Sulli et la petite Booh naît un drôle de mélodrame.

nant l'obstacle de la simulation. Que cette réflexion sur deux conceptions de la peur au cinéma, l'une qui repose sur la conviction et la dissimulation, et l'autre, plus moderne, dominée par le numérique et une surenchère des effets visuels, trouve sa place dans un film 3D, avec des créatures animées par ordinateur, situe la valeur esthétique et politique de ce merveilleux film.

Art balbutiant, l'animation en images de synthèse pose depuis ses débuts, dans ses utilisations les plus brillantes – *Toy Story* et *Toy Story 2* de John Lasseter, *Shrek* de Victoria Jensen et Andrew Adamson – la question du vivant. Confronté à d'incessants problèmes techni-

ques, le 3D se heurte en permanence à la question de sa crédibilité et doit se battre pour emporter la conviction du spectateur. *Monstres & Cie* dramatise avec brio cette question. Que le physique cocasse de Mike Wazowski, simple œil sur pattes, soit la réminiscence d'une des images les plus scandaleuses et effrayantes de l'histoire du cinéma, cet œil sectionné par une lame de rasoir dans *Un chien andalou* de Luis Buñuel, n'est bien sûr pas fortuit. Il note avec finesse combien l'horreur d'hier est passée dans le camp de la dérision.

Monstres & Cie est aussi, et surtout, un mélodrame, surgi de nulle part, à une époque où ce genre est tombé en désuétude. Une nuit, à

cause d'une porte entrouverte par mégarde par Sulli, une petite fille sort de sa chambre et arrive accidentellement dans l'univers de Monstropolis. Cette irruption s'accompagne de la violation d'un interdit : il n'est pas permis aux monstres de côtoyer les enfants qu'ils doivent effrayer. Cette barrière invisible entre deux êtres constitue la matrice du mélodrame, qui repose sur l'union interdite entre deux personnes – ici Sulli et la petite fille, baptisée « Booh » par le monstre – instaurée par la société. Cet interdit est aussi ontologique, il suppose un « mariage » impossible entre la belle et la bête, entre l'humain et une créature engendrée par un ordinateur. Cette

impossibilité est aujourd'hui ouvertement remise en cause dans le cinéma américain. Dans *A.I.* de Steven Spielberg, une mère de cheveu suffisait à David, l'enfant androïde, pour reconstituer le corps de sa mère adoptive et autorisait la symbiose entre une mère humaine et son garçon artificiel. L'ombre de Steven Spielberg plane évidemment sur un film qui doit beaucoup à *E.T.*

UNE DIMENSION MYTHOLOGIQUE

Dans *Monstres & Cie*, c'est un éclat de bois de la porte de Booh, au moment où Sulli doit renvoyer la petite fille dans le monde des humains, qui demeure le seul indice de leur rencontre. La scène où Sulli raccompagne Booh dans son lit, avec une infinie délicatesse, en prenant soin de ne pas l'effrayer, est un moment absolument bouleversant, car il rend fantastique un geste aussi quotidien. Il donne une dimension mythologique à la relation entre l'enfant et son parent.

Mais ce geste est aussi une folie. Le lien instauré entre Booh et Sulli scelle aussi un nouveau pacte entre le spectateur et le réalisateur. Consciente de l'existence d'un monde parallèle – le fameux monstre dans le placard cher à Lovecraft –, Booh sait désormais, pour son bonheur, mais aussi pour son malheur, que son imaginaire est réel. Qui pourra dire, après avoir vu *Monstres & Cie*, que les gamins ne se laissent plus effrayer comme avant ?

Samuel Blumenfeld

Film d'animation américain de Pete Docter. (1 h 35.)

La Quinzaine lance un appel en faveur du festival de Buenos Aires

LA QUINZAINE des réalisateurs du Festival de Cannes lance un appel international en faveur du festival de Buenos Aires. Les relations entre festivals de cinéma sont d'ordinaire placées sous le signe de la rivalité. Certains événements permettent de rompre cette logique, comme en atteste l'initiative prise par la Quinzaine des réalisateurs du Festival de Cannes, dirigée par Marie-Pierre Macia, qui relaie en France « un appel à l'aide financière internationale pour sauver le festival de Buenos Aires ».

Dirigé par Eduardo Antin (Quintin), ce dernier, qui s'est imposé depuis quatre ans sur la scène internationale par la qualité de sa programmation, devrait se tenir au mois d'avril. Mais le budget du festival, en raison de la situation économique, se trouve réduit de façon drastique : 200 000 dollars (225 912 euros) de l'Etat au lieu de 1 million (1,13 million d'euros) en 2001, 100 000 dollars (112 956 euros) de sponsors et partenaires privés, contre 300 000 (338 868 euros) en 2001. Globalement, le budget prévisionnel couvre seulement 20 % du montant total des coûts de l'édition à venir. Il manque au minimum, aujourd'hui, 100 000 dollars, pour que la quatrième édition puisse se dérouler dans les conditions décentes qui ne mettraient pas en péril sa ligne éditoriale. L'appel lancé par la Quinzaine a d'ores et déjà suscité des promesses de dons de la part des Festivals de Berlin, Locarno, Rotterdam et Thessalonique.

Pour tout contact : M^{me} Graciela Casabé (administratrice du festival), téléphone/Fax : (5411) 4375-6071 gcasabe@hotmail.com/

Pixar, le petit Poucet qui éperonne Disney

LORSQUE *Toy Story*, le premier long métrage d'animation en 3D, sort en 1995, personne ne fait attention au nom de la compagnie qui le produit. Maison de production fondée par Steve Jobs, patron d'Apple, et John Lasseter, réalisateur de *Toy Story*, Pixar est perçue comme un appendice de Disney. Le géant n'assure que la distribution des films Pixar, mais apporte toute la synergie du groupe et n'abandonne que 15 % des bénéfices à Pixar (les deux compagnies partagent désormais de manière égale les revenus). *Toy Story* constitue une avancée technologique et un succès parmi d'autres, au moment où son distributeur exerce sa toute-puissance sur le marché de l'animation. Depuis, chacune des productions Pixar, *Mille et une pattes*, *Toy Story 2* et *Monstres & Cie* a largement franchi la barre des 200 millions de dollars de recettes aux Etats-Unis.

Depuis la sortie du *Roi Lion* en 1994, aucun film d'animation traditionnel n'a dépassé 767 millions de dollars. Les productions en 2D ont de plus en plus de mal à séduire le public, du moins aux Etats-Unis, comme l'a récemment prouvé *Atlantide*, de Disney, ou *Titan A. E.* qui a provoqué la fermeture des anciens studios d'animation Fox. Dans le même temps, les productions 3D se multiplient. En plus de Pixar, officient les studios PDI-DreamWorks (*Fourmiz*, *Shrek*) et Fox, qui s'est relancé grâce à sa première production en images de synthèse, *Ice Age*. Sortie le 15 mars, elle a rapporté aux Etats-Unis 47,8 millions de dollars durant son premier week-end d'exploitation.

Confronté à l'essoufflement de son département animation et au départ de ses meilleurs animateurs, Disney tente, avec beaucoup de retard, de créer son propre studio 3D, avec des résultats mitigés. *Dinosaur* (2000) a rapporté beaucoup moins que n'importe quelle production Pixar pour un budget bien supérieur (200 millions de dollars), et frappé par ses carences de scénario. Pixar n'a pas hésité à interrompre quatre mois la production de *Toy Story 2*, puis celle de *Monstres & Cie*, pour réviser un synopsis imparfait.

Michael Eisner, le patron de Disney, a récemment montré un film d'une minute en 3D dont le personnage principal est Mickey. D'après un témoin, le résultat est étonnant, mais la réalisation d'un film en 3D prend au moins trois ans, un délai qui risque d'augmenter d'autant le retard technologique accusé par Disney.

Les relations entre Pixar et Disney sont devenues de plus en plus en plus contractuelles. Le contrat des deux studios, renégocié en 1997, pour cinq films, devrait expirer vers 2005. Les deux nouvelles productions Pixar – un film de John Lasseter, *Finding Nemo*, dont la sortie est prévue en 2003, et un autre réalisé par Brad Bird (auteur du *Géant de fer*) – seront sorties. La compagnie pourra alors négocier un contrat de distribution avec un autre studio, rester chez Disney, ou devenir Disney.

S. Bd

NOUVEAUX FILMS

Rollerball

CE REMAKE d'un film homonyme, réalisé en 1975 par Norman Jewison et adapté d'un récit d'anticipation, imagine une société futuriste où se pratique un sport d'une extrême violence pour le grand plaisir des foules déchaînées. A défaut d'être cinématographiquement passionnant, *Rollerball* s'était trouvé être le prétexte parfait et hypocrite à débattre sur le rôle et les effets de la violence mise en spectacle. Vingt-cinq ans après, Hollywood récidive en confiant à John McTiernan, spécialiste du film d'action, cette nouvelle version. Le cinéaste ne manque pas d'un savoir-faire, visible au gré de quelques furtifs moments plastiquement convaincants, malgré les coupes imposées par le studio. Le même discours hypocrite, relevé par une ironie déplaisante, est tenu sur l'immoralité du spectacle de la brutalité. Comme celle-ci a visiblement été édulcorée par le producteur, ne demeure qu'une bouillie visuelle et sonore. **J.-F. R.** Film américain de John McTiernan. Avec Jean Reno, Chris Klein, LL Cool J. (1 h 39.)

Swing

MAX est un garçon d'une dizaine d'années qui passe des vacances chez sa grand-mère. Amoureux fou de jazz gitan, il se lie d'amitié avec une fillette de la communauté manouche, et prend des cours de guitare auprès du virtuose Miraldo (interprété par le guitariste Tchavolo Schmitt). Max n'est rien de plus qu'un médiateur utilisé par Tony Gatlif pour introduire le spectateur aux sortilèges du véritable héros du film : le swing tzigane, dont la figure tutélaire est le guitariste Django Reinhardt. On l'aurait volontiers suivi dans ce sacrifice de l'intrigue et des personnages au profit de la musique, si deux obstacles de taille ne venaient galvauder la mise en scène de cette dernière. La manière de la filmer d'abord, qui tient davantage du clip promotionnel que du cinéma, et la volonté de la mêler à d'autres influences (arabe et yiddish notamment) dans un esprit « world ». La chose est d'autant plus regrettable que le film procède à l'évidence d'une idée généreuse.

J. M.

Film français de Tony Gatlif. Avec Oscar Copp, Lou Rech, Tchavolo Schmitt. (1 h 30.)

La Spagnola

AUSTRALIE. Début des années 1960. Une famille d'immigrés italo-espagnols. Le père quitte le domicile conjugal, laissant son épouse et sa fille. C'est le point de départ d'une comédie dramatique australienne adaptée d'une nouvelle écrite par la scénariste-productrice du film, Anna-Maria Monticelli. *La Spagnola* est le portrait d'une femme hystérique qui se venge sur sa propre fille de la frustration et de la douleur engendrées par sa situation. Le film de Steve Jacobs, dont c'est la première réalisation, se concentre sur les tentatives de l'adolescente pour échapper à la lourde et pénible tutelle maternelle. Le paysage suburbain et industriel où se situe l'action favorise un peu facilement les plans ostensiblement cadrés, un peu trop proches d'une esthétique de film publicitaire que la banalité du propos peine à faire oublier.

J.-F. R.

Film australien de Steve Jacobs. Avec Lola Marcell, Alice Ansara, Lourdes Bartolome. (1 h 27.)

■ La critique de *Ring 2* paraîtra dans une prochaine édition.

SORTIE
27 MARS

un film de
Mamoru Oshii

par le réalisateur de
GHOST IN THE SHELL

> Pour moi, c'est le film de science-fiction le plus beau, le plus artistiquement abouti et le plus élégant. **JAMES CAMERON**

> Un pari réussi. **LE MONDE**

> Un véritable choc visuel. **STUDIO**

アヴァロン

A l'ombre de la haine, de Marc Forster • Billy Bob Thornton et Halle Berry portent une histoire d'amour paroxystique

Un mélodrame moderne dans la Géorgie raciste

EN CHOISSANT ce titre vague, un peu grandiloquent, les distributeurs français d'*A l'ombre de la haine* ont déjà fait une partie du travail du critique : ils ont inscrit ce film étonnant dans la tradition du mélodrame américain, auquel les auteurs du scénario, Milo Addica et Will Rokos, ont sacrifié sans inhibition.

En Géorgie, de nos jours, Leticia Musgrove (Halle Berry) attend l'exécution de son mari Lawrence (Sean « Puff Daddy » Combs). Le fonctionnaire responsable de la chaise électrique (la Géorgie est le dernier Etat de l'Union à utiliser encore cette méthode), Hank Grotowski (Billy Bob Thornton), fils et père de gardien de prison, tire de l'accomplissement de son devoir une satisfaction amère. Une catastrophe annoncée (l'exécution de Lawrence), des malheurs inattendus qui coïncident dans le temps et l'espace (pas de mélodrame sans coïncidences) précipitent une idylle entre Hank et Leticia.

Tel que le joue Billy Bob Thorn-

ton, Hank s'est vidé au fil des ans de toute son humanité. Mauvais fils et mauvais père, raciste par habitude plus que par passion, c'est une enveloppe vide qui n'a pour autre fonction sur terre que de produire le malheur des autres. Symétriquement, Leticia est la destinataire de toutes les infortunes, non seulement son mari est un assassin, mais son fils est diabétique et obèse, et elle vit dans la crainte perpétuelle de perdre son emploi. Et, comme dans tous les mélos, la question est de savoir si leur amour sera assez fort pour vaincre le malheur qui plane sur eux.

Dans un mélo raté, cette question évoque un intérêt distant, parfois teinté de dérision. Si la sauce aux sentiments prend, et c'est ce qui se passe ici, on retrouve une espèce de vérité dans cette accumulation d'outrances. Guidés par leurs personnages respectifs, Billy Bob Thornton et Halle Berry empruntent des chemins différents. Thornton (qui a déjà éprou-



Halle Berry et Billy Bob Thornton, la victime de toutes les infortunes et le bourreau vidé de son humanité.

vé cette méthode avec succès dans *The Barber*) en fait toujours un peu moins, laissant à peine entrevoir les abîmes dans lesquels se débat son personnage. Halle Berry cherche à rester au plus près de la vraisemblance, avec un engagement

physique très violent. A force de détails extérieurs (l'élocution, les habits, le maintien), elle devient une femme vieillie par le malheur, mais prodigieusement innocente, à laquelle on se prend à croire.

La mise en scène de Marc Fors-

ter hésite perpétuellement entre l'adhésion au mélodrame et un souci de modernité. Sans doute parce qu'il est plutôt doué par le cinéma, le jeune réalisateur d'origine suisse (c'est son deuxième long métrage) est aussi brillant dans un registre que dans l'autre.

L'AMOUR FILMÉ À L'EUROPÉENNE

La séquence de générique, par exemple, accumulation d'images mystérieuses qui dessinent – on le découvrira tout au long du film – la géographie du monde de Hank, évoque plus les recherches formelles en cours en Extrême-Orient que le classicisme hollywoodien. La première scène d'amour entre Billy Bob Thornton et Halle Berry relève plus de la tradition européenne que de l'américaine. Preuve matérielle de cette appartenance, les censeurs de la Motion Pictures Association en ont coupé quatre minutes, que les spectateurs français pourront voir.

A l'opposé, l'exécution de Lawrence Musgrove avec son

mélange de détails véristes et de situations pathétiques (le condamné, doué pour le dessin, croque le portrait de ses geôliers) respecte les règles de narration hollywoodiennes. On remarquera simplement que les scénaristes et Marc Forster se refusent à adoucir le trait, comme l'a fait récemment Frank Darabont dans *La Ligne verte*. Très classique, aussi, le traitement de l'arrière-plan racial, avec ses personnages emblématiques, le père confit dans la haine des Noirs (Peter Boyle, saisissant d'intensité) et le voisin qui refuse de supporter les vexations que lui infligent les Grotowski. Ce manque d'homogénéité finit par affaiblir le film. Pas au point d'empêcher *A l'ombre de la haine* d'être une des œuvres les plus remarquables venues des Etats-Unis ces derniers mois.

Thomas Sotinel

Film américain de Marc Forster. Avec Halle Berry, Billy Bob Thornton, Peter Boyle. (1 h 55.)

Trois acteurs afro-américains nommés pour un premier rôle aux Oscars

LOS ANGELES

de notre correspondante

Le 24 mars, à la cérémonie des Oscars, trois acteurs noirs – Halle Berry (*A l'ombre de la haine*), Will Smith (*Ali*) et Denzel Washington (*Training Day*) – peuvent espérer recevoir la statuette récompensant le meilleur premier rôle. Depuis 1929, l'Académie du cinéma a remis un seul Oscar dans cette catégorie à un Afro-Américain. C'était en avril 1964 à Sidney Poitier pour *Lilies of the Fields*. « C'est un progrès mais, dans un sens, nous en sommes là où nous étions en 1972. Il nous a fallu trente ans pour revenir à ce point », a commenté amèrement Kweisi Mfume, le président de la National Association for the Advancement of Colored People (NAACP). En 1972, Cicely Tyson et Paul Winfield avaient été nommés pour *Sounder*, de Martin Ritt et Diana Ross pour *Lady Sings the Blues*, de Sidney J. Furie.

Depuis, les rares acteurs noirs nommés l'ont été le plus souvent dans la catégorie des seconds rôles, et aucun d'entre eux n'a gagné depuis Cuba Gooding Jr. en 1997 pour *Jerry Maguire*, de Cameron Crowe. Les Afro-Américains constituent 12 % de la population, contribuent à 25 % des recettes au box-office mais ne représentent que 4 % des 5 700 membres de l'Académie. Ils ont reçu 6 des 278 Oscars attribués à des acteurs depuis 1929. En 1996, Jesse Jackson avait manifesté à l'extérieur de la cérémonie, et le magazine *People* titrait en couverture : « Hollywood Blackout ». Si les nominations (issues du vote des seuls acteurs) se transforment en Oscars (après le vote de l'ensemble de l'Académie), l'année 2002 fera date pour les Noirs à Hollywood.

L'absence d'Oscars reflète la pénurie de grands rôles destinés aux acteurs noirs. Même si on les voit plus souvent à partir de 1970, ils sont relégués dans les films d'action, dans des rôles conformes aux stéréotypes raciaux, qui ne font pas d'eux des candidats à l'Oscar. Aujourd'hui encore, Will Smith n'hésite pas à dire qu'*Ali* n'aurait pas été financé par Sony si le studio ne l'avait pas engagé en même temps pour *Men in*

Black 2, un succès commercial garanti. Mais celui qui se présente en rigolant comme « le premier rappeur nommé pour un Oscar » relativise le facteur racial : « Un festival de films français va nommer des films français qui vont gagner, pareil si vous allez à un festival de films chinois. Ici l'Académie est composée majoritairement d'Américains blancs, alors ce sont eux qui vont être nommés et gagner. Denzel, Halle et moi, on a fait du bon travail cette année, mais nous voulons tous être jugés comme des êtres humains, un point c'est tout ! »

« ON A L'AIR DE NOUS FAIRE UNE FAVEUR »

Denzel Washington refuse lui aussi d'accentuer l'élément racial. Quand on le photographie avec les deux autres nommés, à l'entrée du traditionnel *nominees luncheon* à Beverly Hills, il parle de leur différence d'âge ! « Les membres de l'Académie ont voté pour les meilleurs et il se trouve qu'il y a trois Afro-Américains parmi eux. Je ne veux pas le commenter autrement, sinon on a l'air de nous faire une faveur », insiste l'acteur cinq fois nommé, vainqueur, en 1989, de l'Oscar du meilleur second rôle pour *Glory*, d'Edward Zwick. « Les nominations de cette année indiquent peut-être qu'il y a de meilleurs rôles pour les Afro-Américains. »

Avec une victoire, Halle Berry deviendrait la première Noire à décrocher l'Oscar de meilleure actrice dans un rôle principal. Hattie McDaniel (meilleur second rôle – d'esclave ! – dans *Autant en emporte le vent*) et Whoopi Goldberg (*Ghost*), qui préside à nouveau la cérémonie, ont déjà remporté la statuette dans la catégorie meilleur second rôle féminin. Halle Berry est en compétition avec Judi Dench, Nicole Kidman, Sissy Spacek et Renée Zellweger.

Sidney Poitier, 78 ans, qui s'est plaint d'être resté trop longtemps seul détenteur afro-américain du trophée de meilleur acteur, et à qui l'Académie remet ce soir-là un Oscar honorant sa carrière, posera-t-il enfin aux côtés de son premier successeur noir depuis quarante ans ? Une double victoire serait historique.

Claudine Mulard

Halle Berry, actrice de combat

C'ÉTAIT au dernier Festival de Berlin. Pour venir présenter *A l'ombre de la haine*, Halle Berry avait pris quelques jours de congé. Elle travaille actuellement dans une usine anglaise où l'on fabrique les nouvelles aventures de l'agent 007.

Quand on s'enquiert de savoir si elle sera une gentille James Bond Girl, comme Denise Richards, ou une méchante, à l'image de Sophie Marceau, elle répond qu'elle n'en a aucune idée pour l'excellente raison que producteurs, scénaristes et réalisateur ne se sont pas encore décidés à ce sujet. L'actrice ne s'en soucie guère. Au moment de l'interview, elle n'a pas encore reçu l'Ours d'argent de la meilleure actrice que va lui attribuer le jury de Berlin, et sa nomination à l'Oscar n'a pas été annoncée. Mais le film de Marc Forster est sorti aux Etats-Unis et la critique fait preuve d'un étonnement enthousiaste quant au travail de Halle Berry.

« J'ai lu le scénario dans l'avion entre Los Angeles et New York. D'habitude j'ai du mal à lire les scripts, ce n'est pas une lecture plaisante. Là, j'ai mis quarante minutes. Je me suis précipitée sur le téléphone de cabine et j'ai appelé pour dire que je voulais ce rôle à tout prix. » Seulement le réalisateur avait d'autres idées pour le rôle de Leticia. Halle Berry a l'habitude de ne pas être la première sur la liste. Souvent parce qu'elle est noire. Parfois, comme ce fut le cas pour *A l'ombre de la haine*, parce qu'elle n'est pas tout à fait assez noire, et trop jolie, pour ce rôle mélodramatique de femme martyrisée par la vie. « Comme

beaucoup de gens, Marc Forster n'avait vu aucun de mes films. »

Halle Berry revient souvent sur un rôle, qu'elle a tenu à la télévision, celui de Dorothy Dandridge, actrice, chanteuse (*Carmen Jones*), morte à 42 ans après que Hol-

« Quand on est une femme de couleur à Hollywood, on est de couleur avant d'être une femme », proteste la future James Bond Girl

lywood lui eut finalement refusé la carrière qui lui semblait promise. « Quand on est une femme de couleur à Hollywood, on est de couleur avant d'être une femme. » Contre cette prévalence, Halle Berry se bat. « C'est d'abord ce qui m'a intéressé dans le personnage de Leticia : la lutte ; j'ai pu y retrouver mon combat. » Ce combat d'actrice, mais aussi de citoyenne. Elle a vécu en Géorgie, à Atlanta, « où on m'a traitée de "négresse" en face », et

s'est retrouvée en territoire familial lorsqu'il a fallu se glisser dans la peau d'une Afro-Américaine vivant dans un Etat du Sud. « D'habitude je fais beaucoup de recherches sur mes rôles, mais cette fois il s'agissait plus d'émotions. Le plus dur finalement a été de me mettre à fumer cigarette sur cigarette, je déteste ça. »

Pour quelques cigarettes, donc, Halle Berry a franchi un grand pas, elle sera peut-être la première femme afro-américaine à recevoir l'Oscar de la meilleure actrice (elle a déjà été distinguée par ses pairs de la Screen Actors Guild, le syndicat des acteurs). Une victoire le 24 mars serait « celle de toutes les actrices noires ». Ce serait aussi la suite logique d'une carrière marquée d'autres triomphes qui se mesurent en des termes particuliers. La comédienne garde une affection spéciale pour un film qui n'a pas marqué l'histoire du cinéma, *Les Pierrafeu* : « C'est le premier rôle que j'ai décroché, qui avait été écrit pour une Blanche. » Aujourd'hui, elle est actrice à part entière, et quand on l'ennuie un peu en faisant remarquer que James Bond, ce n'est pas du Shakespeare, elle répond très dignement : « Je m'amuse autant sur le tournage que Judi Dench. »

T. S.

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

	Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées*	Nombre d'écrans	Moyenne par écran	TOTAL depuis la sortie	
1	Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre	7	354 273	727	487	13 257 057
2	Monsieur Batignole	2	318 646	522	610	754 329
3	8 femmes	6	170 102	585	291	3 320 323
4	Amen	3	169 987	301	565	708 532
5	Ocean's Eleven	6	166 581	469	355	4 333 551
6	L'Amour extra-large	2	146 944	275	534	318 329
7	Le Frère du guerrier	1	144 302	371	389	144 302
8	Rollerball	1	142 501	358	398	142 501
9	Ali	3	131 455	494	266	865 491
10	La famille Tenenbaum	1	104 644	80	1 308	104 644

On l'aurait autrefois considéré comme une prouesse, mais c'est devenu aujourd'hui une habitude : les quatre premières places du classement sont occupées par des films français. Les parts de marché du cinéma hexagonal tournent d'ailleurs autour de 50 % depuis le début de l'année. Dans ce quatuor de tête, les performances de *Monsieur Batignole* et d'*Amen*, deux films situés pendant la deuxième guerre mondiale, sont les plus impressionnantes et affichent une remarquable stabilité d'une semaine sur l'autre, ne perdant respectivement que 6 % et 8 % de leurs spectateurs. *Le Frère du guerrier* et *Rollerball*, les deux plus importantes nouveautés de la semaine, avec chacune plus de 350 copies, n'attirent pas le public. L'échec de *Rollerball* est d'autant plus surprenant qu'il y a encore un an, un film d'action américain, avec une star (Jean Reno) était assuré, quelle que soit sa valeur, d'un démarrage bien plus élevé. *La Famille Tenenbaum* séduit le public français après son succès outre-Atlantique. La comédie de Wes Anderson réalise la meilleure moyenne de la semaine avec 1 308 spectateurs par écran. A noter enfin le score de *L'Amour extra-large* des frères Farelly, qui réussit à augmenter sa fréquentation de 4 %.

LES TBM
DU 20 AU 30 MARS

LE SECRET LE MOINS BIEN GARDÉ DE LA RIVE GAUCHE

OUVERT DIMANCHE 24
DE 10 H À 19 H
NOCTURNE LES JEUDIS
JUSQU'À 21H

LE BON MARCHÉ

Rétrospective Max Ophuls, les lumières de la rampe



PARIS Il y aurait plus d'une manière de raconter cette histoire à travers le XX^e siècle, du muet à la nouvelle vague, entre Europe et Amérique. La vie et l'œuvre de Max Ophuls en sont une. Celles, de 1902 à 1957, de Max Oppenheimer, né à Sarrebruck, devenu Ophuls en débutant au théâtre, se révélant en une poignée de courts et un mémorable *Libelei* grand cinéaste allemand du crépuscule de Weimar, supprimant le germanique *Umlaut* de son pseudonyme en même temps qu'il se fait naturaliser français après avoir fui le nazisme, travaillant en France, en Italie, aux Pays-Bas... En 1941, il émigre aux Etats-Unis, où il tourne quatre films en ayant essayé d'en réaliser dix fois plus. Revenu en France, il aligne quatre chefs-d'œuvre (*La Ronde* [notre photo], *Le Plaisir*, *Madame de...*, *Lola Montès*) en cinq ans, et meurt.

On a (mal) étiqueté « baroque » cette figure inclassable, pour dire sa liberté de style. Mais du lyrisme de *La signora di tutti* à la retenue de *Lettre d'une inconnue* à la perfection formelle de *Madame de...* à l'inventivité débridée et cruelle de *Lola Montès*, c'est plus qu'une incroyable fécondité formelle qui se déploie autour de personnages féminins inoubliables. C'est, par des chemins très singuliers, l'invention d'une écriture cinématographique, à partir d'une immense culture littéraire, théâtrale, plastique, musicale et architecturale. Et c'est du même élan la lisible descendance et la totale autonomie de la mise en scène de film par rapport aux arts libéraux. Cette puissance expressive dans *De Mayerling à Sarajevo* comme dans l'intimisme sensuel et envoûtant du *Plaisir* inspiré de Maupassant incarne les possibilités les plus inattendues du cinéma. Cela lui vaudra l'admiration sans réserve de Rossellini, de Tati ou de Cocteau. Réduit un temps à l'élégance des arabesques de sa caméra et aux parfums Mitteleuropae de ses récits, Max Ophuls aura porté en lui une idée singulièrement plus complexe et dynamique de l'art cinématographique. Souvent perçu comme un être brillant et superficiel, il est le père de Marcel Ophuls, parfois considéré comme un très grand documentariste (qu'il est également). Par-delà les différences de styles et de thème, une profonde continuité, dont témoigne

cet extrait du grand entretien accordé par Max Ophuls à Jacques Rivette et François Truffaut pour les *Cahiers du cinéma* de juin 1957 (lire aussi Max Ophuls de William Karl Guerin aux éditions des Cahiers). Il évoque sa rencontre sur les routes de l'exode avec Louis Jouvet et sa troupe en route pour Genève.

Un projet de film naît de cette rencontre : « Il s'agissait de me promener avec ma caméra, Jouvet et ses acteurs pendant une représentation, avec la participation du public et sans essayer de faire une adaptation cinématographique de la pièce. Je voulais montrer l'acteur lorsqu'il quitte la scène et la suivre dans les coulisses pendant que le dialogue de la pièce continue ; je voulais profiter du jeu de lumière de la rampe et de derrière la rampe, mais sans chercher à montrer la technique du théâtre : je ne m'écartais jamais des personnages, même quand ils cessaient de jouer, puisqu'ils n'en continuaient pas moins à vivre. » En déséquilibre sur la frontière du monde et de ses représentations, là aura créé Max Ophuls, laissant des rêves de films dont certains se trouvent sur pellicule.

Jean-Michel Frodon

Max Ophuls, les trajectoires du désir. Du 20 mars au 14 avril à la Cinémathèque française Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16^e. M^o Trocadéro. Tél. : 01-56-26-01-01.

Max Ophuls ou le plaisir... du cinéma. 6 films au Reflet Médicis, 3, rue Champollion, Paris-5^e. RER : Luxembourg. Tél. : 01-43-54-42-34. Photo : © D. R.

LAON

Festival international du jeune public

Le jeune public et les scolaires ont constitué, en 2001, une part notable de quelque 31 000 spectateurs qui ont fréquenté le Festival de Laon. Cette vingtième édition compte bien renouveler l'exploit, en proposant une centaine de films qui seront diffusés à Laon, ainsi que dans une quinzaine d'autres villes de Picardie. Notons cette année, outre la compétition, une rétrospective consacrée aux adaptations littéraires au cinéma, autour des œuvres de Jules Verne et de Roald Dahl, ainsi que la large place accordée aux programmes de films d'animation.

Renseignements et réservations : 03-23-79-39-37. www.laonfilmfest.com. Jusqu'au 27 mars.

MARSEILLE

Rencontres cinématographiques sud-américaines

Voilà quatre ans que ce festival a entrepris de concurrencer, dans le Sud-Est, Toulouse, pionnier et principale vitrine du cinéma sud-américain en France. Dans des

salles de plus en plus nombreuses, l'accent sera mis sur le Brésil, en présence du cinéaste Nelson Pereira Dos Santos et de l'écrivain Marcio Souza, et à travers une rétrospective de treize films qui ont marqué cette riche cinématographie, depuis Glauber Rocha à Walter Salles. Un programme de huit inédits en France, venus d'Argentine, d'Uruguay, de Colombie et du Venezuela complèteront le tableau.

Renseignements : 04-91-33-12-94 et 04-91-48-78-51. Prévente : Espace culture, 42, la Canebière, Marseille, M^o Noailles, tél. : 04-96-11-04-61. Du 20 au 29 mars.

VALENCIENNES Festival du film d'action et d'aventures

Pour sa treizième édition, le festival ne se contente pas de présenter 10 longs et 35 courts métrages en compétition. Elle rend un hommage très attendu à la Hammer, société de production qui, à partir de 1947, a fourni au genre fantastique quelques-uns de ses plus terrifiants joyaux. L'animateur Ray Harryhausen, le scénariste Jimmy Sangster, le chef-opérateur Freddie Francis et l'actrice

Ingrid Pitt seront présents. Renseignements : 03-27-29-55-40. www.festival-valenciennes.com. Du 20 au 24 mars.

PARIS

La frontière situationniste

Organisées, sous la houlette de Christian Lebrat, par les très actives Editions Paris Expérimental, les cinquièmes journées Ciné Qua Non seront consacrées à l'Internationale situationniste, sous l'angle privilégié du cinéma, de la politique et de l'architecture. Thomas Y Levin, théoricien de la culture, Libero Andreotti, historien de l'architecture, ainsi que Laurent Chollet et Christophe Bourseiller y échangeront leurs points de vue, notamment autour des films de Brigitte Cornand consacrés à Guy Debord. Galerie des filles du Calvaire, 17, rue des Filles-du-Calvaire, Paris-3^e. Réservation : 01-42-74-47-05. Samedi 23 et dimanche 24 mars, de 14 heures à 22 heures.

Cycle Michel-Ange

Du cinéma d'animation (*La Besse*, de John Weldon, 1991) à la fiction hollywoodienne (*L'extase* et *l'Agonie*, de Carol Reed, 1965)

Sélection DVD

par Samuel Blumenfeld

GORDON CHAN

Fist of legend

Le cinéma asiatique représente, par le soin accordé aux bonus, un secteur à part de l'édition DVD en France. Il est celui qui bénéficie du travail d'édition le plus rigoureux et le plus inventif. La même réflexion pourrait s'étendre au cinéma de genre en général, réduit autrefois au ghetto des salles de quartier, et devenu la vedette des éditions DVD. La collection consacrée aux Etats-Unis au western spaghetti par l'éditeur américain Anchor Bay en est un exemple majeur. En outre, mal ou peu distribué en salles (*The Killer* de John Woo a mis six ans à sortir en France), ce cinéma a trouvé, grâce à l'édition DVD, une nouvelle chance. Sortie à la sauvette en salles, l'édition chez Asian Classics d'*Il était une fois en Chine*, de Tsui Hark, avec Jet Li, s'est vendue à 20 000 exemplaires.

Edité par HK Vidéo, dont le soin apporté au tirage des copies est exemplaire, *Fist of legend* est un remake réalisé par Gordon Chan, avec Jet Li, de *La Fureur de vaincre*, de Lo Wei, avec Bruce Lee. Réalisé en 1994, mais sorti seulement en 2001 en salles en France, *Fist of legend* permet de prendre la mesure du talent de Jet Li, ses qualités de combattant, son charisme physique dont des productions hollywoodiennes récentes comme *L'Arme fatale IV* ou *The One* ne donnent qu'un aperçu. Un long entretien avec le réalisateur Gordon Chan et une analyse historique du film comparé à l'original avec Bruce Lee, menée par Christophe Gans, directeur de la col-

lection HK, Charles Tesson, rédacteur en chef des *Cahiers du cinéma*, et François Armanet, complètent l'édition de *Fist of legend*. Cette analyse passionnante situe historiquement *La Fureur de vaincre* avec Bruce Lee et son remake avec Jet Li, et compare, grâce à un remarquable travail sur les extraits, les filiations et les ruptures entre l'animalité de Bruce Lee et la maîtrise de Jet Li. 2 DVD, v. f. ou v. o. sous-titrée, 1 h 40, HK Vidéo.

AKIRA KUROSAWA

Les Sept Samourais

L'un des films japonais les plus célèbres de par le monde est magnifié par une copie impeccable dans sa version intégrale. La manière dont Kurosawa stylisait la lutte des samourais et des paysans contre des bandits est ici restituée dans toute sa plasticité. L'édition française du film de Kurosawa prend une option à l'opposé de l'édition de *Fist of legend*. Avec un long commentaire synthétique d'Hubert Niogret, un film plus conventionnel sur Kurosawa cinéaste, et surtout des commentaires sur plusieurs scènes du film par Jean Douchet, cette édition choisit une approche analytique et moins synthétique que celle de *Fist of legend*. Popularisée par la revue *l'Avant-scène*, l'analyse scène par scène reposait sur un paradoxe puisqu'il s'agissait de parler d'un art du mouvement à partir d'images fixes. L'édition DVD abolit ce paradoxe et restitue au commentaire une vivacité inédite. Opening propose aussi,

dans une autre édition, avec également des commentaires de Jean Douchet, une édition dans un coffret de trois DVD de *Vivre*, *Les Bas-Fonds* et *Le Garde du corps*. 2 DVD, v. f. ou v. o. sous-titrée, 3 h 17, Opening.

SHINYA TSUKAMOTO

Tetsuo, Tetsuo II



Encore méconnu en France, Shinya Tsukamoto a pourtant influencé souterrainement plusieurs cinéastes dont David Fincher ou les frères Wachowski – plusieurs idées visuelles de *Matrix* sont directement empruntées à *Tetsuo*. Quentin Tarantino avait également son désir de réaliser une suite de *Tetsuo*. Le diptyque de Tsukamoto poursuit les interrogations de David Cronenberg sur l'alliance de l'homme et de la machine, ne les envisage plus avec un regard pessimiste mais avec un optimisme surprenant. Tsukamoto est peut-être en cela le plus authentique cinéaste cyberpunk. L'édition des deux films est formatée comme les deux autres coffrets Tsukamoto (*Bullet Ballet* et *Tokyo Fist, Gemini* et *Hiruko the Gobelin*) avec une présentation précise et documentée de Jean-Pierre Dionnet, et un entretien avec Tsukamoto. 2 DVD, v. o. sous-titrée, 1 h 04 et 1 h 33, Asian Classics StudioCanal.

Les Femmes... ou les enfants d'abord...

• Le retour des héros du road movie breton

Manuel Poirier rejoue un western pour adultes

OÙ L'ON RETROUVE – après l'intrigant intermezzo péruvien de *Te Quiero* (2000) – le couple don quichottesque constitué du prosaïque Ibérique (Sergi Lopez) et du traîne-savates slave (Sacha Bourdo), le quel, lâché dans les plaines de la Bretagne éternelle en quête de l'âme sœur, avait contribué au succès du *Western* (1997) de Manuel Poirier. Partant, rien n'empêche d'envisager l'hypothèse selon laquelle *Les Femmes ou... les enfants d'abord...*, qui se déroule toujours en Bretagne, reprend nos deux héros là où on les avait abandonnés, ou, pour être plus précis, quelques années plus tard.

Lopez – qui s'appelle ici Tom – a apparemment laissé tomber la représentation en chaussures pour devenir animateur dans une maison de la culture, mais il a en revanche trouvé chaussure à son pied, en devenant mari d'une Sylvie (Maryline Canto) et père de trois enfants. Bourdo, quant à lui, est devenu éducateur dans un foyer mais est resté résolument célibataire. Visiblement, ils se sont perdus de vue, pis, ils ne se connaissent plus, ce qui n'est pas sans incidence sur l'efficacité comique du sixième long métrage de Manuel Poirier.

Car tandis que *Western* organisait, sous la forme d'un road movie utopique, la dérive de deux adolescents attardés un peu perdus dans leur vie, *Les Femmes... ou les enfants d'abord...*, fermement implanté dans le pavillon familial de Tom, se veut avant tout une évocation douce-amère du deuil de la jeunesse. Sergi Lopez en est à ce titre le seul héros, qui voit soudain débouler dans sa vie de père de famille pas si tranquille que ça un ancien amour, Virginie (Sylvie Testud). Apparition

qui aura pour lui des conséquences rigoureusement inverses à celles qu'il espérait.

La douce ironie de ce film tient tout entière dans ce désappointement, en vertu duquel Tom, au moment précis où il se prend à rêver d'une possible aventure extra-conjugale avec Virginie, apprend qu'il est le père d'un quatrième enfant, une fillette de huit ans nommée Nina, que sa mère se voit dans l'obligation de lui confier. Figure du passé surgie de nulle part, Virginie réapparaît donc dans la vie de Tom pour lui signifier que ce passé amoureux, loin de ressusciter, est bel et bien mort.

Cette petite goutte d'amertume ordinaire – contrairement à l'optimisme un peu forcé qui dépeint l'intégration de la fillette dans sa nouvelle famille – nourrit ce qu'il y a de meilleur dans le film, sous le registre de l'abrutissante trivialité de la vie familiale. Ainsi de la scène désopilante où Tom, son voisin gendarme quitté par sa femme, et le célibataire endurci Bourdo se retrouvent le temps d'une virée fortement alcoolisée, dans une voiture arraisonnée par les collègues du cocu...

Mais Manuel Poirier n'a distillé ces moments qu'avec parcimonie, préférant, à l'image de son héros, s'accommoder gentiment du temps qui passe, dans un film qui fera passer agréablement, mais sans conséquence notable, celui du spectateur.

Jacques Mandelbaum

Film français de Manuel Poirier. Avec Sergi Lopez, Maryline Canto, Sylvie Testud, Sacha Bourdo, Jean-Jacques Vanier, Elisabeth Comellin, Serge Riaboukine. (2 h 00.)

Le Monde au Salon du livre

Des conférences au forum des auteurs :

Vendredi 22 mars

Prix *Le Monde* de la recherche universitaire

- de 16 h 30 à 18 h 30 : « Les enjeux politiques de la recherche »

- 18 h 30 : Jean-Marie Colombani et Edgar Morin dévoileront le nom des cinq lauréats de l'édition 2002 du Prix *Le Monde* de la recherche universitaire

Mercredi 27 mars

- de 14 heures à 15 heures : « L'écrivain face à l'actualité ».

Dans un contexte politique troublé, quelle parole pour l'écrivain ?

Avec Bernard Comment, Vincenzo Consolo, Sandrone Dazieri,

Erri de Luca, Elisabetta Rasy et Jean Rolin.

Débat animé par Raphaëlle Rérolle, journaliste au *Monde*.

Le Monde

STAND A40/B41

dédicaces sur le stand :

- Florence Noiville
La Mythologie grecque
23 mars de 14 heures à 15 h 30

- Edwy Plenel
Secrets de jeunesse
23 mars de 16 heures à 17 heures

- Denis Pessin
24 mars de 14 heures à 15 h 30

- Sergueï
24 mars de 15 h 45 à 17 heures

- Jean-Marie Colombani
Tous américains ?
24 mars de 17 heures à 18 heures

- Jean Plantu
26 mars de 16 h 30 à 17 h 30

LE MONDE
diplomatique

STAND B47

COOPER
INTERNATIONAL

STAND A56/B59

CAHIERS
CINÉMA

STAND D89

23 mars à 15 heures
rencontre-signature avec
Jean-François Stévenin
(sous réserve)

Les tendresses canailles de Juliette

Désormais sous contrat avec Polydor (groupe Universal), la chanteuse s'est imposée avec son caractère entier, tour à tour provocatrice ou esthète aux textes doux-amers

ON LA RETROUVE dans un restaurant vide, entre chien et loup, en face de la Maison de la radio, où elle attend, entre une « interview-télé » et la « balance » de l'émission *Le Pont des artistes*, d'Isabelle Dordhain. Dans un coin, atablée devant une bière (au moment de la commande de la seconde, on comprendra que c'est plus raffiné : un Campari-bière), la chanteuse Juliette, cigarette au bec, lit *Le Canard enchaîné*. « *Le plaisir du mercredi* », qu'elle savoure pendant les quelques minutes de battement que lui laisse la promotion tambour battant d'un disque sorti il y a quelques semaines, *Le Festin de Juliette* (Polydor) et d'un spectacle, au Casino de Paris. Va-t-on trouver face à soi la grande gueule vacharde de *J'me tache*, l'un des tubes de son précédent disque, ou la douce voix tendrement modulée qui rappelle fugitivement celle de la grande Barbara ? Va-t-on se colleter avec la démiurge provocatrice, meneuse d'une bande de mecs gueulards et buveurs de bière de *Tout est bon dans le cochon* ou du *Ragga abscons* (moment fort du nouvel album) ou avec l'esthète subtile de chansons douces-amères aux arrangements habiles et imaginatifs ?

Ce sera un peu les deux : Mademoiselle Jekyll et Mrs Hyde. Un peu Chienne de garde de la société alentour (elle ne fait de cadeau à personne, pas plus aux bios, aux machos, aux néomédiévaux qu'aux rappeurs), un peu Mademoiselle Age tendre, parlant avec douceur des choses de la vie qui la touchent. Ce qu'elle a à dire est dit dans ses chansons, qu'elle compose elle-même, et dont elle écrit parfois les paroles, en général confiées à ses auteurs complices, naguère Pierre Philippe (le parolier de Jean Guidoni) ou, aujourd'hui, Bernard Joyet. Juliette est ce qu'elle est. C'est à prendre ou à laisser.

Est-elle pourtant la même depuis que son nouveau label, Polydor – filiale de Universal – la projette dans la notoriété à coups de spots publicitaires depuis la sortie de son nouvel album ? « *Cela fait une vraie différence : des gens qui me disent un mot dans la rue, et beaucoup plus de disques vendus. Je ne m'en plains pas. Mais je sais où je suis, qui je suis. Je n'oublie pas qu'au fond je suis encore une sorte d'outsider.* » Une caution pour un groupe audiovisuel dont le grand patron, Jean-Marie Messier, a donné l'image d'un lâcheur de l'exception culturelle à la française ? « *Vous savez, Jean-Philippe Allard, qui m'a fait signer un contrat chez Polydor, n'a pas besoin de moi pour gagner de l'argent, pas plus que Barclay n'a besoin de Noir Désir. Aussi, les gars de Noir*

BIOGRAPHIE

► **1962**
Naissance à Paris de Juliette Noureddine.

► **1986**
Concert au Printemps de Bourges.

► **1991**
« *Que tal ?* » (Le Rideau Bouge-Scalen Disques).

► **1997**
Victoire de la Musique.

► **2002** « *Le Festin de Juliette* » (Polydor).

Désir, aux Victoires de la musique, je les ai trouvés un peu limite. Ils n'ont qu'à se produire eux-mêmes et trouver une alternative pour la distribution ! Mais ils savent, comme moi, que ce ne sera pas le même résultat. J'ai fait inscrire des clauses dans mon contrat qui me garantissent le dernier mot en matière artistique. Du coup, je ne vais pas cracher dans la soupe. Et puis travailler pour Polydor, cela veut dire beaucoup plus de moyens pour la postproduction. Je n'ai jamais eu autant de temps pour figoler le mixage ! »

LE PUBLIC S'AGRANDIT

Les Victoires de la musique, elle connaît : « *Cela a été le point de bascule : quand j'ai été récompensée, en 1997, cela a changé beaucoup de choses.* » On l'a vue davantage à la télévision, mais plus forcément à 2 heures du matin, au « Cercle de minuit », elle a fait des soirées comblées à l'Olympia. « *Mon public a toujours été fervent, fidèle, mais il s'est agrandi. La province est très révélatrice de cela. Les gens viennent par curiosité, mais il y a aussi le fameux public des abonnés. Ils ne sont pas faciles à convaincre, encore moins les maris des abonnés. Mais ils viennent et reviennent.* »

Elle est chanteuse, et pianiste d'origine contrôlée. Un père clarinettiste et saxophoniste, musicien de studio dans les variétés, et aussi, jusqu'à sa mort, en 1988, soliste de l'Orches-

tre national du Capitole de Toulouse. « *Son activité dans le domaine des variétés – un mot dont j'aime la noblesse profonde du sens – et dans celui du classique et de l'opéra m'ont énormément influencée. J'écoutais les disques de Bobby Lapointe tout en travaillant mon piano en cours privé. Dans les boums, quand je jouais Chopin, on trouvait cela très bien, mais on était content quand cela s'arrêtait. Lorsque j'ai commencé à chanter des chansons de Bobby Lapointe ou de Brassens, en m'accompagnant au piano, j'ai tout de suite compris que cela branchait tout le monde, que j'avais l'attention, un petit public.* »

« *Comme je n'ai pas fait le Conservatoire et que j'ai suivi une petite partie seulement des cours de musicologie à l'université (en fait ceux d'Henri Fourès, qui étaient passionnants par leur ouverture à des musiques diverses), je n'ai pas poursuivi dans ce domaine. J'avais un bon niveau de piano, je déchiffrais bien, mais je me suis plutôt vue dans le rôle d'une pianiste d'accompagnement de variétés, de studio. J'ai décroché un job dans un restaurant insensé, à Toulouse, Le Méchant Loup, où j'ai commencé comme pianiste. On était quatre. Il y avait notamment un vieux travelo, Joséphine Shaddock, je n'invente rien, qui a fini joueuse d'harmonium dans la paroisse villageoise de ses vieilles tantes, et Georges Daix, un ex-danseur, un vieux de la vieille qui connaissait par*

cœur un répertoire colossal. Il m'a beaucoup appris, le répertoire, les ficelles, l'humilité de jouer devant des gens qui n'écoutent pas, comment jouer tout en écoutant les conversations dans la salle, etc. Cela a été une formation extraordinaire. »

Et, cependant, la musique classique, qu'elle adore toujours : « *A Toulouse j'allais tout le temps à l'Opéra. J'adorais Richard Strauss. J'ai dû voir quatre fois d'affilée Salomé ! Peut-être à cause d'Oscar Wilde, aussi. Et puis Ravel, c'est mon compositeur de chevet. Je suis triste de tout connaître, il a si peu écrit ! Ah !, j'oubliais : il y a Poulenc. Je l'aime aussi, celui-là, et je m'en sens proche, autant de son grave Concerto pour orgue que de son alerte Concert champêtre.* » Elle ne croit pas si bien dire : comme chez celui qu'elle aurait sûrement appelé « Poupoule », si elle l'avait connu, il y a chez Juliette du moine et du voyou. Elle est ainsi faite : double et unique, entière et multiple. Et ainsi que « Poupoule » ou Ravel, elle est indiscutablement française, acide et douce.

Renaud Machart

Juliette en concert au Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris-9^e. M^e Liège. Tél. : 01-49-95-99-99. Jusqu'au 24 mars, à 20 h 30 (le dimanche à 15 h 30). Prix des places : 22,30 € à 38,90 €.



PASCAL GÉRY/AGENCE BERNARD

LES GENS DU MONDE

■ Les chanteurs **Natalie Dessay**, **Roberto Alagna** et sa femme **Angela Gheorghiu**, ainsi que les chefs **Michel Plasson** et **Myung-Whun Chung**, seront les vedettes des Chorégies d'Orange, du 6 juillet au 3 août. Le festival s'est autofinancé à 82 % en 2001 grâce à près de 3,6 millions d'euros de recettes propres, a rappelé son directeur général **Raymond Duffaut** en présentant le programme 2002, lundi 18 mars à Paris. Il a souligné que cette nécessité empêchait « *les prises de risques calculées concernant les titres et les choix artistiques* » et a invité les pouvoirs publics, qui subventionnent partiellement les Chorégies, à « *réfléchir à un nouveau plan de financement* ». Deux opéras sont programmés aux prochaines Chorégies : *Roméo et Juliette* de Gounod, avec Roberto Alagna et Angela Gheorghiu, avec Michel Plasson à la tête de l'Orchestre du Capitole de Toulouse ; *La Flûte enchantée* de Mozart, avec une distribution internationale réunissant **René Pape**, **Jorma Silvasti**, **Sumi Jo**, **Soile Isokoski**, **Russel Braun** (Papageno) et dans la fosse le Philharmonique de Radio France dirigé par le Sud-Coréen **Myung-Whun Chung**.

■ Le chanteur britannique **Elton John** et son compatriote l'acteur **Ian McKellen** se sont associés, lundi 18 mars, à une campagne de défense des droits des homosexuels en Egypte. Menée par **Michael Cashman**, député du Parti travailliste au Parlement européen, cette action réclame la relaxe de vingt-trois Egyptiens condamnés à des peines de travaux de un an à cinq ans, qui ont été arrêtés après une intervention policière au Queen Boat, un célèbre club gay du Caire. Une pétition devait être remise mardi à l'ambassadeur égyptien auprès de l'Union européenne.

■ Le nouveau single de **George Michael**, *Freeek*, programmé depuis lundi 18 mars par les radios britanniques et françaises, est assorti d'un clip-vidéo montrant des accouplements de chiens et des scènes de nudité qui risquent de l'exposer à la censure. Le chanteur britannique, âgé de 38 ans, a expliqué par ailleurs à la BBC qu'il a travaillé pendant cinq ans à un nouvel album, sans pouvoir pour le moment donner de date de sortie.

■ Interrogé par une radio suédoise, le saxophoniste du E. Street Band **Clarence Clemons** a confirmé que son « patron », **Bruce Springsteen**, préparait un nouvel album dans un studio d'Atlanta (Géorgie). Il a précisé que le disque serait à tonalité « *R & B et rock'n'roll* ». Bruce Springsteen n'a pas publié d'album studio depuis l'acoustique *The Ghost of Tom Joad*, en 1995. *Tunnel of Love*, son dernier disque avec le E. Street Band, en dehors du *Live in New York City* (2001) publié après la tournée de reformation du groupe, remonte à 1987.

RADIO

MERCREDI 20 MARS

► Le Journal des spectacles

13 h 10, Europe 1
L'invité de Bruno Cras est Gérard Desarthe, metteur en scène et interprète de *Turcaret*, de Lesage, à la MC 93 de Bobigny (jusqu'au 14 avril).

► Culture vive

15 h 10, RFI
Le magazine culturel de la rédaction de Radio France Internationale reçoit Christian Schiaretti pour sa mise en scène de *Mère courage et ses enfants*, de Bertolt Brecht, au Théâtre national de la Colline, à Paris (jusqu'au 12 avril).

► Livres scènes

16 h 30, France-Culture
Aude Lavigne rencontre Pascal Rome, concepteur et metteur en scène de *La Ménagerie mécanique*, un spectacle de l'Office des Phabricants d'univers singuliers (Opus) présenté à la Maison de la Villette (Parc de la Villette, jusqu'au 23 mars). A travers la vraie-fausse histoire d'André Durupt, « *inspiré du bord des routes* » qui occupa sa retraite à fabriquer des animaux mécaniques à partir de matériaux de récupération, un hommage tendre aux bricoleurs de dimanche et autres créateurs de « *choses de rien* » qui apportent une petite pierre à l'art que l'on appelle « brut ».

— DOMINIQUE DHOMBRES —

Lapsus Jospin

LES FRANÇAIS vont vraisemblablement devoir choisir, au second tour de la présidentielle, entre un homme de 69 ans et un autre de 65 ans. C'est ce fait, qui n'est pas nécessairement le signe d'une bonne santé démocratique, que vient involontairement de rappeler le nouveau lapsus de Lionel Jospin. « *Dans l'hypothèse que j'appelle de mes vœux...* », a lancé le candidat, qui présentait ses dix engagements au quartier général de sa campagne, avant de se reprendre : « *De mes vœux...* » On a pu voir la scène lundi soir aux journaux télévisés de TF1 et de France 2. M. Jospin était assis entre deux de ses premiers ministres potentiels, Martine Aubry et François Hollande. La première lui a murmuré quelque chose dans l'oreille, le second a souri. Peut-être à cause de sa voisine, Jospin a parlé des « *yeux de Chimène* ». C'était une façon littéraire de se rattraper, mais qui ne brillait pas par la cohérence. « *Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue* », écrivait Nicolas Boileau à propos du succès du *Cid* de Corneille. Certes, mais Jospin n'est pas vraiment le *Cid*, pas plus que M^{me} Aubry n'est Chimène.

Les « vœux » étaient donc devenus des « vœux ». Evidemment,

on a pensé aux propos tenus le 10 mars par Lionel Jospin dans l'avion qui le ramenait de la Réunion. Il jugeait alors Jacques Chirac « *fatigué, vieilli, gagné par l'usure du pouvoir* ». Mais l'intrusion inopinée de ces « vœux » dans le discours bien huilé du candidat Jospin était aussi, comme souvent les lapsus, une forme d'aveu inconscient. Les deux principaux concurrents de cette présidentielle « *ne sont pas des poulets de l'année* », selon la formule utilisée par Charles Pasqua, qui approche lui-même allègrement des 75 ans, à l'égard de Jean-Pierre Chevènement.

Lionel Jospin est un habitué des lapsus. Comme tous les psychorigides ? En novembre 2001, il a déjà, justement, donné du « monsieur le Président » à un Jean-Pierre Chevènement ravi, au beau milieu d'un débat à l'Assemblée nationale consacré à l'Afghanistan. Il a aussi parlé des « *trotskistes* », voulant dire « *travailleurs* » britanniques, au plus fort de la polémique concernant son appartenance passée, et dissimulée, à l'un des courants, et pas des plus festifs, du trotskisme français. S'il est élu président, Lionel Jospin donnera probablement du grain à moudre aux psychanalystes...

TÉLÉVISION

Les mots de la violence

Depuis longtemps, le quartier du Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie (Yvelines), est un haut lieu, hélas trop célèbre. La campagne électorale et la mort d'un père à Evreux font actuellement de la violence des cités un sujet qui peut paraître rebattu. Pourtant, quand, non content d'évoquer, on se décide à affronter, avec sang-froid, il y a encore à voir et à comprendre. C'est cette volonté qui fait la force du reportage *Mantes-la-Jolie, des flics à bout de force* réalisé pour le deuxième numéro de « *Match Magazine* » par Stéphane Bentura et Alexis Marant, de l'agence Capa. Leurs images et les propos recueillis sont forts mais mesurés. Comme leur guide, le capitaine Hocine, qui, après seize ans de Val-Fourré, prend le soin de choisir ses mots pour dire qu'il est « *lassé* », voire « *vidé* », et ne pas dire qu'il « *en a marre* », alors qu'il vient de solliciter sa mutation et va l'obtenir. Il ne veut pas choquer et cependant sait montrer à la caméra – souvent cachée pour ne rien envenimer – toute la gravité de la situation et le sentiment d'impuissance qu'elle cause. Posément, ce policier donne du sens à son amertume : « *Ce sont des gamins qui mènent le jeu et on adapte les lois par rapport à ces gamins. Et nous sommes obligés de faire avec.* » Il donne même du sens à la cocasse réflexion d'un dealer, tout juste interpellé : celui-ci, à 25 ans, se plaint d'être victime, lui aussi, du manque de « *respect* » de la part des plus jeunes. – F. C.

« **Match Magazine, De l'autre côté des murs** », mercredi 20 mars, 22 h 15, Match TV. Rediff. : jeudi 21, 10 h 20 ; vendredi 22, 2 heures du matin.

MERCREDI 20 MARS

► Mère, fille, mode d'emploi

20 h 55, France 2
Florence Anselme (Maruschka Detmers), quadragénaire bien sous tout rapport, a du mal à avoir une véritable vie privée. Entre Caroline (Constance Dollé), sa fille de 20 ans, parfaite post-adolescente égocentrique qu'elle élève seule, et Benjamin (Malcolm Conrath), son amant

d'une trentaine d'années, cette mère amoureuse est rongée par la culpabilité. A force d'empiler les sujets « *sociétaux* », ce téléfilm de Thierry Binisti aurait pu sombrer dans la banalité. Mais l'articulation du couple mère-fille, aidée par la tendresse et l'humour du scénario, est décrite avec justesse. Pour sa performance dans le rôle principal, Maruschka Detmers vient de recevoir le prix de la meilleure interprétation

féminine au Festival international du film de cinéma et de télévision de Luchon. Cette « *comédie sentimentale* » est diffusée en prologue au débat animé par Jean-Luc Delarue dans *Ça se discute* : « *Mères-filles, sont-elles faites pour s'aimer ?* »

► **Ciné-découverte** : **Le Passe-montagne** 22 h 40, Arte
Un automobiliste se lie d'amitié avec le garagiste qui l'a dépanné sur l'autoroute. Il le suit dans la montagne à la recherche d'une combe magique. Les deux hommes vont passer trois jours dans une bicoque isolée au fin fond de la forêt jurassienne. Trois jours pris sur leur vie pour parler, réfléchir, rêver... Echappée buissonnière et dérive poétique. Jean-François Stévenin – dont c'était le premier film en tant que réalisateur, et dont le troisième long métrage, *Mischka*, est actuellement à l'affiche – a capté des morceaux de temps à la fois insignifiants et essentiels.

► Culture et dépendances : Nos hommes politiques sont-ils à la hauteur ?

23 h 25, France 3
Pour débattre de ce thème, Franz-Olivier Giesbert reçoit Pierre Bénichou, Régis Debray, Thierry Desjardins, Stéphanie Mesnier, Caroline Pigozzi, Serge Raffi et le directeur du *Monde*, Jean-Marie Colombani.

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 19 MARS

TF1

16.30 ET 2.30 Exclusif Magazine 17.05 Melrose Place Vol de chègue et de bébé. Série 17.55 7 à la maison On finit tous par se rencontrer. Série 18.55 Le Bigdil 19.55 Météo, Journal, Météo.



20.55 TWISTER ■ Film. Jan de Bont. Avec Helen Hunt, Bill Paxton, Jami Gertz, Cary Elwes, Lois Smith. *Catastrophe* (Etats-Unis, 1996). 2281426 *Une équipe de chasseurs de cyclones affronte un redoutable ouragan. Film-catastrophe spectaculaire et enlevé. Le format scope sera-t-il respecté ?*

23.00 Vis MA VIE Magazine présenté par Laurence Ferrari. 9472074

0.50 Vol de nuit Des mots et des fusils 1.55 Football 3.05 Reportages Chine : la cité des femmes 3.30 Histoires naturelles Un grand pas vers la Louisiane ; Le peintre, la pêche et la mer 4.55 Musique (25 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

15.40 Force majeure ■■ Pierre Jolivet. Avec Patrick Bruel, François Cluzet, Kristin Scott Thomas (France, 1988, 85 min) **CineCinemas 2**
16.10 La Collectionneuse ■■ Eric Rohmer (France, 1967, 85 min) **Cinétoilette**
18.20 La Marchande d'amour ■■ Mario Soldati (Italie, 1952, N., v.o., 100 min) **CineClassics**
19.20 Strictement personnel ■■ Pierre Jolivet (France, 1985, 85 min) **CineCinemas 2**
20.45 Les Misérables ■■ Raymond Bernard (France, 1933, N., 105 min) **CineClassics**
21.00 La Chaîne ■■ Stanley Kramer (Etats-Unis, 1958, N., 95 min) **Cinétoilette**
22.15 City Hall ■■ Harold Becker (Etats-Unis, 1995, v.m., 110 min) **CineCinemas 2**
23.30 Prisonnières des Martiens ■■ Inoshiro Honda (Japon, 1957, 85 min) **Cinéfanz**
22.35 L'Alibi ■■ Pierre Chenal (France, 1937, N., 80 min) **Cinétoilette**
22.45 A l'est d'Eden ■■ Elia Kazan (Etats-Unis, 1955, v.m., 115 min) **TCM**
23.00 A la campagne ■■ Manuel Poirier (France, 1995, 105 min) **CineCinemas 1**
1.05 Je vous aime ■■ Claude Berri (France, 1980, 100 min) **CineCinemas 2**

FRANCE 2

16.00 En quête de preuves Série 16.50 Des chiffres et des lettres 17.25 Qui est qui ? 18.05 JAG Jusqu'au bout du monde. Série 18.55 On a tout essayé 19.50 Un gars, une fille Série 20.00 ET 0.55 Journal, Météo.



20.55 THE TRUMAN SHOW ■ Film. Peter Weir. Avec Jim Carrey, Ed Harris, Laura Linney, Noah Emmerich, Natascha McElhone. *Comédie* (Etats-Unis, 1998). 6401277 *Un homme est, depuis sa naissance, le héros d'une émission télévisée sans le savoir. Une dénonciation un peu hypocrite des médias, relevée par l'interprétation.*

22.50 FALLAIT Y PENSER ! Magazine présenté par Frédéric Lopez. 7453906
1.20 The Lost Son ■ Film. Chris Menges. Avec Daniel Auteuil, Natassia Kinski, Katrin Cartlidge. *Drame* (Fr. - GB, 1999) **C** 25055466

2.55 Chanter la vie Hommage à C Jérôme 3.45 24 heures d'info 4.00 Météo 4.05 Le Petit Documentaire **C** 4.35 Beaucoup, passionnément, à la folie Documentaire (85 min) **C**

FRANCE 3

16.30 MNK 17.35 A toi l'actu@ 17.50 C'est pas sorcier 18.15 Un livre, un jour 18.20 Questions pour un champion 18.50 19-20 de l'info 19.25 + de cinéma, + de sport 19.50 Le Zapping 20.20 C'est mon choix... ce soir.



20.55 VIE PRIVÉE, VIE PUBLIQUE Cancres ou surdoués, tous des petits génies ? Magazine présenté par Mireille Dumas. Invités : Gad Elmaleh, Jérôme Dreyfus, Yankel Tapiro, les frères Bogdanoff, Charly, Hugo, Claire, Mireille Carmel, Albert Jacquard, Monique de Kermadec, Jean-Jacques Latouille. 6498703
22.50 Météo 22.55 Soir 3.

23.20 FATALE ■ Film. Louis Malle. Avec Jeremy Irons, Juliette Binoche, Rupert Graves, Miranda Richardson, Leslie Caron. *Drame* (Fr. - GB, 1992) **C**. 3079722
1.10 Libre court. Premier jour de printemps.

1.25 Ombre et lumière Isabelle Huppert. 1.50 C'est mon choix... ce soir 2.15 Soir 3 2.35 Strip-tease 3.40 La Case de l'oncle Doc Il y a 40 ans déjà... l'histoire déchirée des Français d'Algérie 4.30 Un jour en France (40 min).

CANAL+

16.35 La ville est tranquille ■ Film. Robert Guédiguian. *Drame* (Fr., 2000, DD) **C** ▶ *En clair jusqu'à 20.45* 18.40 Futurama 19.10 Le Journal 19.25 + de cinéma, + de sport 19.50 Le Zapping 19.55 Les Guignols 20.05 La Course.



20.15 FOOTBALL Ligue des champions (2^e phase, 6^e journée, Groupe B). Liverpool - AS Rome. 20.45 Coup d'envoi. 332180 *Suspense total lors de cette dernière journée du groupe B.*
22.45 Football Ligue des champions (2^e phase, 6^e journée). Résumé des autres rencontres dont Bayern - Nantes. 1069703
23.05 H Une histoire de chiot. Série. 3557797

23.30 VERCINGÉTORIX Film. Jacques Dorfmann. Avec C. Lambert, K. M. Brandauer, Inès Sastre. *Histoire* (Fr., 2000) **C**. 446242
1.30 Un crime au paradis Film. Jean Becker. *Comédie dramatique* (Fr., 2000) **C** 2083310.

3.05 Vengo ■■ Film. Tony Gatlif. *Drame* (Fr. - Esp., 2000, v.o.) **C** 7086778 4.30 Stick *Trouble fête* 4.50 Volavérunt ■ Film. Bigas Luna. *Drame* (Fr. - Esp., 2000, 90 min) **C** 7042778.

FRANCE 5 / ARTE

17.05 Aventures de femmes [3/3]. Christine Janin, au-delà de l'Everest 17.35 100 % question 18.05 C dans l'air 19.00 Archimède 19.45 Arte info, Météo 20.15 La Vie en feuilleton Et plus si affinités. [7/10]. Lunes de miel.



20.45 THEMA - LES MYSTÈRES DU CERVEAU DE SCIENCE À CONSCIENCE MON CERVEAU À MOI. Documentaire. Antonia Lerch (Allemagne, 2002). 100658074 *Quatre patients devant subir une opération du cerveau ont accepté d'être suivis par des caméras et de livrer leurs douces, leurs angoisses, leurs espoirs aussi.*

21.55 THEMA (SUITE) - LES MYSTÈRES DU CERVEAU DE SCIENCE À CONSCIENCE LES NOUVEAUX CERVEAUX. Documentaire. Benno Trautmann (Allemagne, 2002). 4384364

23.05 Music Planet 2Nite Travis et Jason Falkner 21.00 La nuit s'anime Au sommaire : Rencontre ; Je me souviens 0.35 CinémaJanai Touché pas à ma mère 1.00 Intervi. ■■ Film. F. Fellini. *Chronique* (It., 1987, v.o., 100 min).

M6

17.00 Gundam Wing La fin d'un règne. 17.30 Les armes de la paix. Série 18.00 Sept Jours Pour Agir Série 18.55 The Sentinel Série 19.54 Le Six Minutes, Météo 20.05 Notre belle famille Série 20.40 Caméra Café.



20.50 ÇA ME RÉVOLTE ! Beauté : attention aux arnaques. Magazine présenté par Bernard de la Villardière. Au sommaire : Chirurgie esthétique : les risques à éviter ; Epilation définitive : arnaque ou pas ? ; Dents : le prix du sourire ; Rides : une solution miracle ? ; Fashion victims : se ruiner pour être belle ; Brésil : la folie des fesses artificielles. 155513

22.50 SECRETS D'ACTUALITÉ Meurtres dans la jet-set : L'affaire Cons Douboul. Magazine présenté par Laurent Delahousse. 214600
0.09 Météo.

0.10 Zone interdite Alcool : enfants, ados, les nouvelles victimes 6805391 2.05 Culture pub Au sommaire : Odeurs de marque ; SNCF, la dame de fer. 426463 2.30 M6 Music Emission musicale (270 min) 80432049.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 In vivo. Semaine du cerveau.
20.30 Perspectives contemporaines.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Un mardi idéal. En public du studio Charles Trenet de la Maison de Radio France, à Paris.
22.00 En attendant la nuit. Frank Braley.
23.00 Jazz, suivez le thème. III Wind.
0.00 Extérieur nuit.

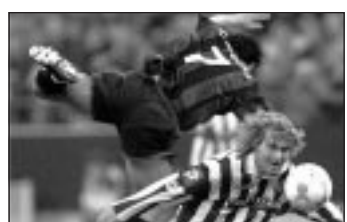
RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Boieldieu, Saint-Saëns. 20.40 Le Dernier Schubert. Œuvres de Schubert, Mendelssohn, Mahler, R. Schumann.
23.00 Académies Musicales de Saintes 2001. Œuvres de Bach, Kurtag, Kodaly.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

MERCREDI 20 MARS

TF1

12.05 Attention à la marche ! Divertissement 12.50 A vrai dire 13.00 Journal, Météo 13.55 Les Feux de l'amour Feuilleton 14.45 S.O.S. Barracuda Rendez-vous avec le Caméléon. Série [1 et 2/2] 16.30 ET 1.10 Exclusif Magazine 17.05 Melrose Place Rien ne va plus ! Série 17.55 7 à la maison Une chambre sous le toit. Série 18.55 Le Bigdil 19.55 Météo, Journal.



20.35 GRANDE SOIRÉE FOOTBALL DE LA LIGUE DES CHAMPIONS Juventus Turin - Arsenal et La Corgone-Leverkusen (2^e phase, 6^e journée, Groupe D). 20.45 Coup d'envoi en duplex. 772001 *C'est sur le terrain d'une Juventus déjà éliminée que l'équipe anglaise d'Arsenal, à égalité de points avec Leverkusen, va tenter de se qualifier....*

22.45 GRANDE SOIRÉE FOOTBALL DE LA LIGUE DES CHAMPIONS Panathinaïkos - Real Madrid et Sparta Prague - FC Porto. (2^e phase, 6^e et dernière journée). 150865
0.15 Vol de nuit Des mots et des fusils. Invités : Raymond Devos, Patrick Besson, Jean Ferniot, Jacques Lanzmann, Ysabelle Lacamp, Noëlle Châtelet... 1.40 Mode in France Prêt-à-porter automne-hiver 2002-2003 [5/6].

2.42 Du côté de chez vous 2.43 Météo 2.45 Confessions intimes Magazine 4.15 Reportages Les prêtres de la dernière heure. Magazine 5651334 4.40 Musique (25 min) 2175537.

CÂBLE ET SATELLITE

15.55 Gloria ■■ Sidney Lumet (Etats-Unis, 1999, 105 min) **C**
16.25 La Femme modèle ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1957, v.m., 125 min) **TCM**
17.25 Adhémor ou le jouet de la fatalité ■■ Fernandel (France, 1951, N., 100 min) **Festival**
18.00 Les Misérables ■■ Raymond Bernard. Avec Harry Baur, Charles Vanel (France, 1933, N., 105 min) [1/3] **CineClassics**
19.35 L'Alibi ■■ Pierre Chenal (France, 1937, N., 85 min) **Cinétoilette**
20.45 Les Misérables ■■ Raymond Bernard (France, 1933, N., 80 min) [2/3] **CineClassics**
20.45 Je vous aime ■■ Claude Berri (France, 1980, 100 min) **CineCinemas 2**
20.45 L'Étoffe des héros ■■ Philip Kaufman (Etats-Unis, 1983, v.m., 195 min) **TCM**
20.45 Révolution ■■ Hugh Hudson (EU - GB, 1985, v.m., 120 min) **CineCinemas 3**
21.00 Le Distrait ■■ Pierre Richard (France, 1970, 80 min) **Cinétoilette**
21.00 Gloria ■■ Sidney Lumet (Etats-Unis, 1999, v.o., 105 min) **Cinéstar 2**
22.05 Les Misérables ■■ Raymond Bernard (France, 1933, N., 85 min) [3/3] **CineClassics**
23.30 Le Mur ■■ Serge Roulet (France, 1967, N., 90 min) **CineClassics**
0.00 Jules César ■■ Joseph L.Mankiewicz (Etats-Unis, 1953, N., v.m., 125 min) **TCM**

FRANCE 2

13.45 Patinage artistique Championnats du monde. Programme libre couples. A Nagano (Japon). En différé 14.50 Un cas pour deux Série 15.50 La Famille Green Série 16.30 Un livre 16.35 Premier rendez-vous 17.10 Le Groupe Série 17.40 Friends Celui qui rencontrait le père. Série 18.10 JAG Jusqu'au bout du monde. Série 19.00 On a tout essayé 19.50 Un gars, une fille Série 20.00 Journal, Météo.



20.55 MÈRE ET FILLE, MODE D'EMPLOI Téléfilm. Thierry Binisti. Avec Maruschka Detmers, Constance Dollé, Malcolm Conrath (France, 2001). 4757488 *Une quadragénaire s'éprend d'un jeune trentenaire et décide de partager sa vie. Mais quand sa fille s'installe chez elle à la suite d'une déception sentimentale, tout est remis en question.*

22.35 ÇA SE DISCUTE Mères-filles : sont-elles faites pour s'aimer ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 3969285 *Jean-Luc Delarue s'intéresse, ce soir, aux rapports parfois conflictuels, toujours passionnés entre mères et filles. Tour à tour ennemie, confidente, copine, la mère incarne aussi, quelquefois, une empêcheuse de vivre son adolescence...*

0.50 Journal de la nuit, Météo 1.15 Des mots de minuit Magazine 2.45 Emissions religieuses 3.30 24 heures d'info 3.50 La Citadelle de Namur Documentaire 4.20 Safari namibien Documentaire (40 min) **C**

FRANCE 3

13.50 Keno 13.55 C'est mon choix 15.05 La Raison du cœur Téléfilm. George Kaczender. Avec Anne Archer, Michael Murphy (EU, 1998) 16.35 MNK 17.35 A toi l'actu@ 17.50 C'est pas sorcier 18.15 Un livre, un jour 18.20 Questions pour un champion 18.45 La Santé d'abord 18.50 Le 19-20 de l'info, invité : Jacques Chirac, Météo 20.10 Tout le sport Magazine 20.20 ET 2.30 C'est mon choix... ce soir.



20.55 DES RACINES ET DES AILES Depuis la Conciergerie. Présenté par Patrick de Carolis. Au sommaire : Un palais au cœur de la Cité ; Notre-Dame, cette inconnue ; Les anges gardiens de la Seine. 338681

22.55 Météo 23.00 Soir 3.

23.25 CULTURE ET DÉPENDANCES Nos hommes politiques sont-ils à la hauteur ? Magazine présenté par Franz-Olivier Giesbert. Invités : Jean-Marie Colombani, directeur du Monde, Régis Debray, Thierry Desjardins, Serge Raffy, Caroline Pigozzi, Stéphanie Mesnier, Pierre Bénichou. 4910469
1.05 Ombre et lumière Magazine. Invité : Alexandre Jardin 7386247.

1.35 Les Dossiers de l'Histoire Les journalistes dans la tourmente : 1940-1944 : la presse face à l'Occupation 2.55 Soir 3 3.15 Vie privée, vie publique Cancres ou surdoués, tous des petits génies ? Magazine (120 min).

CANAL+

14.00 Xcalibur Le choix. Série **C** 14.50 Un doux parfum de meurtre Téléfilm. C.-F. Koschnick et Oliver Berben. Avec Iris Berben (EU, 2000) **C** 16.20 Star Hunter Opération Black Light. Série 17.10 Eddy Time ▶ *En clair jusqu'à 21.00* 18.40 Grolandsat **C** 19.05 Le Journal 19.25 + de cinéma, + de sport Magazine 19.50 Le Zapping 19.55 Les Guignols de l'Info 20.05 Burger Quiz 20.45 Encore + de cinéma.



21.00 HAPPY TEXAS ■ Film. Mark Illsley. Avec Jeremy Northam, Steve Zahn, William H. Macy, Ally Walker, Illeana Douglas. *Comédie* (EU, 2000) **C**. 1048575 *Deux malfrats se réfugient dans une petite ville du Texas et se font passer pour deux homosexuels. Une comédie où la satire de mœurs provinciales se mêle au comique de situation.*

22.35 SAMIA ■■ Film. Philippe Faucon. Avec Lynda Benahouda, Mohamed Chouchou, Kheira Oualhaci, Lakhdar Smati. *Drame* (Fr., 2000) **C**. 6781865 *Une adolescente d'origine maghrébine se révolte contre sa famille. Un portrait sensible et juste.*
23.50 Midnight + Magazine 0.40 Jeu de rôles Film. Mateo Gil. Avec Eduardo Noriega, Jordi Molla. *Drame* (Fr. - Esp., 1999, v.o.) **C** 7036034.

2.25 Capitaines d'avril ■■ Film. Maria de Medeiros. Avec Stefano Accorsi, Maria de Medeiros. *Histoire* (Fr. - Port., 2000) **C** 1035711 4.25 Surprises 4.35 Maradona par Diego Ma vérité. Documentaire (50 min).

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé 14.10 Cas d'école La télé à l'école 15.10 Planète insolite Le sud de l'Espagne 16.05 Après la sortie Magazine 17.05 Va savoir Les génies des arts 17.35 100 % question 18.05 C dans l'air 19.00 Connaissance La Fièvre du rubis Documentaire 19.45 Arte info, Météo 20.15 La Vie en feuilleton Et plus si affinités [8/10]. Enfin là. Documentaire.



20.45 LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE Histoire d'une droite extrême [2/2]. Documentaire. William Karel. Magazine présenté par Alexandre Adler. 8271391 *Second volet de l'enquête menée par William Karel.*
21.40 Musica : Figures libres Le Tanztheater de Brême. Documentaire. Marcus Behrens (Allemagne, 2001) 4566198

22.40 CINÉ-DÉCOUVERTE - LE PASSE-MONTAGNE ■■ Film. Jean-François Stévenin. Avec Jean-François Stévenin, Jacques Villeret, Texandre Barberat. *Comédie dramatique* (France, 1978). 4389865 *Un automobiliste en panne dans un village du Jura se lie d'amitié avec le garagiste. Les deux hommes partent dans la montagne à la recherche d'une combe magique.*

0.30 Mélodie pour un meurtre ■■ Film. Harold Becker. Avec Al Pacino, Ellen Barkin. *Policier* (EU, 1989) **C**. 3821570 2.20 Epouses sur catalogue Documentaire (Allemagne, 25 min) 4238228.

M6

12.29 Belle et zen 12.35 La Petite Maison dans la prairie Le téléphone. Série 13.50 M6 Kid 17.05 Gundam Wing Pilotes d'élites. Quatre contre un. Série 18.55 Sept jours pour agir Répétition. Série 18.55 The Sentinel L'Australienne. Série 19.54 Le Six Minutes, Météo 20.05 Notre belle famille Une femme dans le bâtiment. Série 20.40 Caméra Café.



20.50 DUELLES Trahisons **C** 9931759. L'affaire Duchene. 8675372. Série. Avec Laetitia Lacroix, Blanche De Saint Phalle, Laure Marsac, Sophie Forte, Arnaud Binard. *Dans Trahisons, l'une est juge, l'autre avocate, elles sont amies dans la vie mais, dans leur travail, tout les oppose. Pourtant, diverses affaires les amènent à travailler de concert.*

22.55 INTIMIDATIONS Téléfilm. Ken Cameron. Avec Mary Tyler Moore, Edward Asner, Denis Arndt, Fredric Lane, Adam Scott (Etats-Unis, 1997) **C** 405827 *Une femme assiste à une bavure policière et accepte, malgré les pressions, de témoigner.*

0.25 Drôle de scène Divertissement 0.50 Strange World Eliza. Série 4229773 1.34 Météo 1.35 M6 Music Emission musicale (325 min) 24707228.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Personne n'est parfait.
20.30 Radiodrames. Au bord du vide, de Giuseppe Manfridi.
21.00 Mesures, démesures.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Concert. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Welsler-Möst : Œuvres d'Einem, Prokofiev, Dvorak.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Mozart, Beethoven. 20.40 Le Jacobin. Opéra de Dvorak. Par le Chœur d'Enfants Kantliena, le Chœur Mixte, P. Kühn et l'Orchestre philharmonique de Brno, dir. Jiri Pinkas.
23.20 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Brahms.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

DISPARITIONS

Carmelo Bene

Acteur italien à la recherche d'un « théâtre sans spectacle »

LE COMÉDIEN, metteur en scène, réalisateur et écrivain italien Carmelo Bene est mort à son domicile de Rome samedi 16 mars. Il était âgé de 64 ans.

Avec Giorgio Strehler, disparu en décembre 1997, et Luca Ronconi, Dario Fo et Eduardo De Filippo, mort en octobre 1984, Carmelo Bene était la cinquième grande figure du théâtre italien de la fin de siècle. Moins connu à l'étranger que les autres, il aura été l'histriion chercheur, poussant la tradition italienne incarnée par un Vittorio Gassman en direction des avant-gardes. Une appellation qu'il estimait irrecevable. Il le démontrait en tenant sous le charme de sa voix écorchée des milliers d'adolescents, prêts à bisser son Dante ; ou par l'intégrale des *Chants* de Leopardi à la télévision, lue « pour oublier l'écrit et ressusciter la parole ».

Né le 1^{er} septembre 1937 dans la petite cité de Campi Salentina, près de Lecce dans les Pouilles, Carmelo Bene découvre son premier spectacle et son premier rôle avec la messe, qu'il servira dira-t-il « plusieurs milliers de fois ». Le sens de la liturgie, « compréhensible ou pas », l'accompagnera toute sa vie. A 18 ans, il monte à Rome, perd une année au conservatoire à « apprendre ce qu'il ne faut pas faire » et obtient d'Albert Camus le droit de donner *Caligula* à sa manière (1959). La presse le catalogue immédiatement comme personnalité à part.

A Bologne, il crée un *Spectacle Maïakovski*, qu'il ne cessera de reprendre. *L'Étrange Histoire du Docteur Jekyll et de Mister Hyde*, à Gênes, et *Gregorio : cabaret dix-neuvième*, à Rome, dont il est l'auteur, sont autant de scandales. Les années 1960 sont celles du mouvement des caves à Rome. Il y occupe une place essentielle avec son Théâtre-Laboratoire, y présentant *Pinocchio*, et une première version de *Hamlet*, pièce à laquelle il reviendra toute sa vie. Le Théâtre-laboratoire est fermé à la suite d'un strip-tease qui tourne mal, et Carmelo Bene se replie là où il peut produire, décorer, jouer librement. Il écrit : *Notre-Dame des Turcs* (1966), un « roman » cryptobiographique, qu'il mettra également en scène, puis *Credit italien V.E.R.D.I.* (1967), ou *L'Oreille manquante* (1970).

Au tournant des années 1960 et 1970, Carmelo Bene passe au cinéma. Il apparaît en Créonte dans *Cédipe Roi* sous la direction de Pier Paolo Pasolini, puis se lance dans la réalisation. Cinq films en cinq ans. Une « parenthèse » conçue par un auteur complet. Il est sujet et personnage, illustré jusqu'à l'emphase avec *Notre-Dame des Turcs* (1968), caméra agitée, Ektachrome délavé,

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.



pellicule brûlée, propulsés par le mélange détonant d'un anarcho-mysticisme narcissique. Ses *Capricci* (1969) sont suivis d'un *Don Giovanni* (1970), d'une *Salome* (1972 – il est Hérode) et, surtout, d'un *Hamlet de moins* (1973, il est Hamlet). Le voilà techniquement paré pour maîtriser le théâtre total qui sera le sien.

TROIS APPARITIONS À PARIS

En 1973, Carmelo Bene revient à la scène avec *Notre-Dame des Turcs* – seconde version théâtrale. Désormais reconnu, comme le provocateur dont l'Italie manquait, il parcourt la Péninsule avec sa compagnie, reprend *Hamlet*, cette fois assorti de citations de Sophocle et de Freud. Il intervient en Hamlet-Cédipe, metteur en scène-monteur d'acteurs, soufflant gestes et actions. Exhibant ce dirigisme absolu, tonitruant, qu'il ne cessera plus de pratiquer.

Carmelo Bene ne fit que trois apparitions à Paris, toutes sous l'égi-

de du Festival d'automne. En 1977, il présente *Roméo et Juliette*, puis *S.A.D.E. ou Libertinage et décadence de la fanfare des carabinieri de la gendarmerie salentine*. Il ne se contente pas de « dépsychologiser » *Roméo et Juliette*, qu'il considère comme la plus mauvaise pièce de son auteur. L'acteur est directement confronté à la répétition théâtrale, à la mécanique du play-back. Elle devient le modèle du traitement qu'il fait subir à Shakespeare, poussé dans ses derniers retranchements identifiants. En 1983, il approfondit sa méthode avec *Macbeth* ; avant une version plus dépouillée encore en 1996 avec *Macbeth Horror Suite*, où proférations et grincements renvoient à l'une de ses références constantes : Antonin Artaud.

En Italie, Bompiani a édité une *Vita di Carmelo Bene*. En France, les Editions de Minuit ont publié *Superpositions*, son texte de *Richard III*, suivi d'une quarantaine de pages signées Gilles Deleuze, sous le titre *Un manifeste de moins* (132 p., 9,91 €). Pour tout commentaire, Carmelo Bene renvoyait volontiers à ceux du philosophe. Dans un important entretien aux *Cahiers du cinéma* (Hors-série 68), il note cependant : « Je dis toujours : "togliere di scena", qu'on peut traduire par ôter de scène, ce qui est tout le contraire de mettre en scène... Je déteste le théâtre. Je déteste aussi le cinéma, la littérature, bref l'art. Ce que je fais, c'est un "théâtre sans spectacle", ou si vous voulez : un "spectacle sans théâtre", ce qui est une recherche impossible ».

Jean-Louis Perrier

Erik Lönnroth

Le doyen des académiciens suédois

DOYEN des membres de l'Académie suédoise – il décernait chaque année le prix Nobel de littérature –, Erik Lönnroth est mort, dimanche 10 mars, à l'âge de 91 ans, dans sa ville natale de Göteborg. Historien de formation, il aurait fêté, en mai, le 40^e anniversaire de son accession au sein de l'institution.

En 1962, à 62 ans, Erik Lönnroth s'est déjà forgé une solide réputation de spécialiste du Moyen Âge. Il commence par étudier l'histoire de la Suède sous l'Union de Kalmar, cette alliance dominée par le Danemark qui avait hissé la Scandinavie parmi les grandes puissances du XV^e siècle. Avant de partir enseigner à Uppsala, au nord de Stockholm, le jeune historien publie *Le Pouvoir d'Etat et les finances d'Etat dans la Suède moyenâgeuse*. De retour, en 1952, à l'université de Göteborg, où il effectue le restant de sa carrière, il multiplie les publications. *Lawrence d'Arabie* (1943) et *L'Histoire de la politique étrangère suédoise* (1959) montrent qu'il s'intéresse également aux événements contemporains.

Antoine Jacob

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– M. Jean-Michel Bessou, Mme Nadine Bessou-Vidal, M^{lle} Mireille Bessou, ses enfants, M^{lle} Laetitia Vidal, sa petite-fille, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Maurice BESSOU,

le 17 mars 2002, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, le mercredi 20 mars, à Asprières (Aveyron).

50, quai Louis-Blériot, 75016 Paris.
31, rue Bernard-Mulé, 31400 Toulouse.
2, rue de Barbazan, 31300 Toulouse.

– M^{me} Emmanuelle Caplet-Chaney, son épouse, M^{me} Christiane Chaney-Raoul, ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, Ses sœurs, frères, beaux-frères, belles-sœurs, Et toute la famille, ont l'immense chagrin de faire part du décès de

M. André CHANEY,

survenu le 17 mars 2002, à l'âge de soixante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 mars, à 14 h 15, en l'église Saint-Philippe-Saint-Jacques de Châtillon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M^{me} Roland Durand, Anne et Philippe Guet, Hélène, Pierre et Jean-Baptiste, François Durand et Simone Saillard, Madeleine Leguille, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Roland DURAND, docteur vétérinaire, Alfort 1945.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 20 mars 2002, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à La Guerche (Cher).

Cet avis tient lieu de faire-part.

43, rue Jean-Jaurès, 18150 La Guerche-sur-l'Aubois.

– La famille Et les amis de

Louis GRASSI

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu à Rochefort, le 9 mars 2002.

Ses cendres ont été dispersées en mer, dans la plus stricte intimité, le 14 mars.

Sabrina Grassi-Fossier, 212, rue de la Convention, 75015 Paris.

– M^{me} Danièle de Lagausie, son épouse, Stéphanie, sa fille, Ses petits-enfants, Sa famille, Et ses proches, ont la grande douleur de faire part du décès de

Patrice de LAGAUSIE, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite, survenu le 18 mars 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 22 mars, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire part.

14 bis, rue de la Grande-Chaumière, 75006 Paris.

– José et Sylvie Veye-Chareton, Frédéric, Bernadette, Claire, Le docteur Françoise Loubet et Jacques Duprat, Stéphane et Martine Loubet, Vincent, Marie-Laure, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Louis LOUBET, née Janine DUDOUT.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière de Nécé (Orne).

Lycée Jean-Monnet, BP 241, 74106 Annemasse.

– Francine Mariani-Ducray, directrice des Musées de France, présidente de la Réunion des musées nationaux, a la tristesse de faire part du décès de

Victor J.-B. PASTOR, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier des Arts et lettres, grand donateur du Musée du Louvre,

survenu le 15 mars 2002, dans sa soixante-septième année,

et s'associe à la douleur de sa famille.

– Jean-Louis et Lucienne Péraud, Marie-Céline Péraud, Etienne et Odile Péraud, François (†) et Françoise Péraud, Frère Rémy Péraud (Jean-Pierre), Chantal (†) et Dominique Wallon, Jacques et Marie-Claude Péraud, Philippe Péraud, Elisabeth et Pierre Aubourg, Odile et Didier Méténier, Jean-Paul et Viviane Péraud, Emmanuel et Dominique Péraud, ses enfants,

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, M^{me} Madeleine Villey, M^{me} Marie-Thérèse Marie, ses sœurs, et leurs enfants, Les familles Pickersgill, Godefroid et Gardereau, ses neveux et nièces, ont la douleur de faire part du décès de

Jean PÉRAUD,

avocat honoraire, inspecteur général honoraire de la santé publique et de la population,

le 15 mars 2002, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

La messe d'inhumation sera célébrée le mercredi 20 mars, à 15 heures, en l'église de Saint-Sylvestre-de-Cormeilles (Eure).

19, allée de Tréville, 92330 Sceaux.

– Sa famille, Et ses proches, font part du décès de

M. Joseph POUPON,

survenu le 17 mars 2002, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans la plus stricte intimité.

– André, Madeleine, Dany, Yves, Jean-Claude, Patrick, Cécile, Patrick, Carole, Pierre, Françoise, Nicolas, Claire, Zoé, Ingrid, sa famille, ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. le professeur

Pierre TESTAS, chirurgien des Hôpitaux de Paris,

survenu le 14 mars 2002.

Il repose désormais auprès de sa fille, Valérie, au cimetière de Trivaux, à Meudon (Hauts-de-Seine).

– Anne-Marie Thibon, son épouse, Sophie Thibon, sa fille, Jack Thibon, son père, Patricia et Didier Bentz et leurs enfants, ses sœur, beau-frère et neveux, Richard Negro, Tous ses amis et frères de la Loge Marianne de l'An I (Grand Orient de France), ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre THIBON, trésorier principal, enseignant à l'université Paris-II - Assas,

survenu brutalement dans sa cinquante-sixième année.

Les obsèques auront lieu le 20 mars 2002, à 11 h 45.

Crématorium du Père-Lachaise, Paris-20^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

169, avenue Achille-Peretti, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Monique Uri, sa mère, Anne-Laurence et Jean-Christophe Hubau, Pascale et Pierre-Emmanuel Gros, ses enfants, Charlotte, Clémentine, Benjamin, Juliette et Alexandre, ses petits-enfants, Marie-Hélène et Maurice Piccot, Noëlle Uri, Didier Uri, ses frère et sœurs, Eléonore, Camille et Julien, ses neveu et nièces, ont l'immense chagrin d'annoncer le décès de

docteur Jean-Michel URI, ancien maire de Vignacourt,

le 13 mars 2002, à l'âge de soixante et un ans.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Montparnasse, dans l'intimité familiale.

1, avenue du Président-Wilson, 75116 Paris.

Remerciements

– Jeanne Havet, son épouse, Mariette et Philippe Condroyer, Maxime, Laurence, Valérie Condroyer, et leurs enfants, Marguerite et Franck Glauvès, Jean Glauvès, La famille Havet et alliés, très touchés par les nombreuses marques d'affection, d'amitié et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Jacques HAVET,

ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de l'Université, haut fonctionnaire à l'Unesco de 1946 à 1980, ancien sous-directeur de l'Unesco, vice-président de la Société française de philosophie,

remercie toutes les personnes qui ont ainsi pris part à leur peine.

41, rue Galilée, 75116 Paris.

Anniversaires de décès

– Que ceux qu'elle aimait et qui l'ont aimée s'unissent à nous dans le lumineux souvenir de

Valérie QUENNESSEN,

qui s'en est allée le 19 mars 1989.

Marie, Stéphanie, Elsa-Louise, Jean-Louis, Antoine, François.

Conférences

LE MOUVEMENT JUIF LIBÉRAL DE FRANCE (MJLF)

vous invite à une réunion interreligieuse sur le thème

« La notion de martyre dans les grandes religions monothéistes »,

avec le rabbin Daniel Farhi, le Père Jean-Marie Delfieux, le pasteur Florence Taubmann, l'imam Fayçal El Karoui,

jeudi 21 mars 2002, à 20 h 30, 11, rue Gaston-de-Cailavet, Paris-15^e. Métro Charles-Michel.

Cercle Amical - Centre V. Medem
Jeudi 21 mars 2002, à 20 h 30 : seconde conférence du cycle « La saga du mouvement ouvrier juif », par H. Minczeles, historien. 52, rue René-Boulanger, Paris-10^e.

Cours

Formations informatiques à domicile (prise en main du matériel, Internet, multimédia, bureautique), dépannage micro. Une équipe de formateurs et de techniciens à votre service en Ile-de-France.

ALDISA
Pour toute information, contactez le 01-46-67-18-90.

Communications diverses

– Centre communautaire de Paris : mercredi 20 mars 2002, à 20 h 30, Rencontre-débat animée par Elie Checron : « Les racines de l'intégrisme islamiste », avec Martine Gozlan (grand reporter à *Marianne*) et Michel Renard (directeur de la revue *Islam en France*). 119, rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : 01-53-20-52-52 (PAF).

Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3^e, jeudi 21 mars 2002, à 20 h 30 J.-L. Bennahmias : « Les Verts et le Moyen-Orient ». Réservations au 01-42-71-68-19 (ainsi que pour le concert de Michèle Tauber et de l'Odessa Klezmer du samedi 23 mars, à 20 h 30).

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAE

Autorisation de prélèvements

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031

Organisme créancier : Société Editrice du Monde 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER
Nom
Prénom
N°rue
Code postal [] [] [] [] Ville

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)
.....
N°rue
Code postal [] [] [] [] Ville

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER
Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

Le Monde (USPS=009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23461-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

ALAIN LOMPECH

Prévention, réparation

LES RÉACTIONS des porteparole des candidats à l'annonce du programme de Lionel Jospin ont été fidèles à la rhétorique simpliste de rigueur jusque dans l'Hémicycle. Triste spectacle de voir la bêtise prendre la place de l'analyse, de la critique. Les socialistes ne sont pas plus malins quand l'un d'eux ne trouve rien d'autre à dire que le programme de Jospin fait quarante pages en petits caractères quand celui de Chirac n'en fait que douze.

Il y aurait cependant beaucoup à dire sur quelques-unes des promesses du candidat Jospin. « *Le plein emploi d'ici la fin de la décennie. (...) Nous devons à nouveau faire reculer le chômage de 900 000 en cinq ans.* »

Pour cela, Jospin escompte une croissance de 3 %, dont personne aujourd'hui ne peut affirmer sérieusement qu'elle sera au rendez-vous dans une époque qui vit de très fortes tensions internationales. Il table aussi sur un développement des nouvelles technologies et annonce « *un ordinateur pour chaque jeune de l'école à l'université.* » Pour quoi faire ? L'ordinateur quand on en a réellement besoin, on sait s'en servir en deux jours. Cette croyance dans le tout-technologique ferait presque sourire.

Lionel Jospin annonce aussi « *100 % des jeunes sortant du système scolaire avec une qualification.* » Vaste programme, qui ne pourra être mis en œuvre que si le mastodonte de l'éducation nationale n'est plus prisonnier de syndicats plus puissants que le législateur, et fondamentalement réfractaires à tout changement qui pourrait toucher à leurs avantages acquis. Allègre avait raison. Lang est plus malin.

Le logement ? Trois cent mille seront démolis et reconstruits. Il

y a intérêt à se dépêcher, car à raison de 60 000 par an, un quinquennat ne suffira pas. Chirac promet encore plus.

Depuis le temps que certains dénoncent ces quartiers anxiogènes, criminogènes, où les jeunes, où la vie n'ont pas leur place, les candidats attendent la période de la présidentielle pour annoncer des mesures qui devraient être mises en œuvre de façon continue. Et puis, si l'on a bonne mémoire, elles ont déjà été promises depuis longtemps.

La sécurité enfin. Jospin cède au sentiment sécuritaire qui domine la campagne. Était-il si naïf quand il avouait avoir eu tort de penser que la baisse du chômage entraînerait de facto celle de l'insécurité ? Comme Chirac, il construit donc une usine à gaz quand il suffirait d'appliquer les lois existantes. « *Quand je veux étouffer un problème, je crée une commission* », disait Edgar Faure.

La sûreté totale n'a jamais existé. Les formes de délinquance évoluent avec les sociétés et croissent inévitablement avec l'insécurité sociale. Avec cette violence extrême, insupportable à ceux qui en sont les victimes – chômage de longue durée, pauvreté qui touche même ceux qui travaillent. Les pauvres se doivent d'être dignes et irréprochables. Presque tous les candidats affirment que la prévention et le traitement social de la délinquance ont prouvé leur efficacité. Ont-ils seulement été mis en œuvre ?

L'extrême gauche, les communistes et les Verts résistent. Mamère développe même un discours fondé sur les racines éducatives et sociales de la violence. Prévention, réparation, subtilité dans l'application des lois.

« La famille, tout le monde en parle, la droite comme la gauche »

LA PRÉSIDENTIELLE ? Ils en sortent. Nicolas Revel, 30 ans, père d'une petite Lou, n'a pas eu à battre campagne : présider l'association qui gère « Acidulé et à croquer », crèche parentale sise dans le 18^e arrondissement de Paris, ne déchaîne pas forcément les passions des foules. D'autant, précise le nouvel élu, que « *toutes les grosses décisions sont prises en assemblée générale* ». Les parents des seize bambins, âgés de 6 mois à 3 ans, qui fréquentent le 78 de la rue Marcadet, sont « *des gens ordinaires, qui veulent participer à l'éducation de leurs enfants et être des acteurs de leur quartier* », résume le directeur de la crèche, Luc Portat, un gaillard barbu, qui parle tout en changeant la couche de la petite Iris. « *Les élections, c'est une bonne période pour nous* », admet-il. Non que les associations demandent la lune. « *On voudrait que les budgets soient votés plus vite et que les fonds du FIPE [Fonds d'investissement pour la petite enfance] puissent être débloqués* », explique le géant aux doigts de fée. La petite Iris est aux anges.

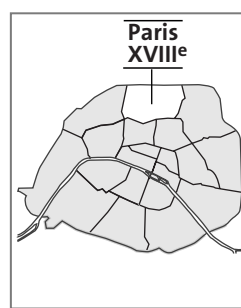
En mars, lors de l'inauguration des locaux – entièrement rénovés selon les normes européennes –, notables et élus avaient été invités à la fête. Normal : ces travaux n'ont-ils pas été financés à hauteur de 70 % par la Mairie de Paris et la Caisse d'allocations familiales ? Et si, après coup, campagne électorale oblige, certains sont tentés de récupérer l'affaire, qu'importe ! Le pragmatisme l'emporte. « *Sans les parents et les employés de la crèche, la rénovation n'aurait pas été réalisée. Les politiques ont mis la main au portefeuille, c'est tout. Si demain, ils tirent la couverture à eux, on n'en fera pas une maladie. C'est de bonne guerre !* », ajoute Luc Portat, philosophe.

Trop jeunes pour avoir vécu mai 68 et connu l'éclosion des crèches sauvages, pas assez vieux pour ne pas en avoir gardé trace, les parents de la rue Marcadet n'aiment guère les étiquettes. « *L'ambiance est plutôt de gauche,*



Dans cette crèche parentale, Francesco estime qu'il est anormal qu'un policier soit mieux payé que les gens qui s'occupent des enfants.

de moins on a cette sensation. Mais il n'y a pas de grands militants. Ce sont surtout des gens qui mettent en avant la qualité de vie, le respect de l'environnement, le temps libre : des valeurs que l'on rattache, d'habitude, à la gauche », nuance Danièle Gambino, mère d'Elijah et habitante du quartier voisin de la Goutte-d'Or. Elle a préféré la crèche parentale à la crèche municipale parce qu'elle trouve que cette dernière tend à trop « *formater* » les enfants : « *La crèche municipale est tellement médicalisée, institutionnalisée, réglementée. On est à mi-chemin entre l'hôpital et l'école. Or, pour moi, ce qui compte, c'est la libre expression de l'enfant. La crèche parentale offre une diversité qu'il n'y a pas ailleurs : dans la garde des enfants, selon*



res choses qui sautent aux yeux : il y a presque autant d'hommes que de femmes. Myriam Proust, qui a obtenu en décembre 2001 son diplôme d'éducatrice de jeunes enfants, confirme : « *Dans ma promotion, sur quinze élèves, il y avait six garçons.* » Pourtant, du côté des élus (et des budgets), les choses ne suivent guère. « *On attache un peu plus d'importance au social, mais c'est lent !* », sourit Myriam, qui touche 1 100 euros, net, par mois. « *La famille, tout le monde en parle, la droite comme la gauche* », ajoute-t-elle, sceptique. « *Qu'un policier ou un employé de banque soit mieux payé que les gens qui s'occupent de mon fils, je trouve ça incroyable. Le choix des politiques est là, non ?* », commente Francesco. Roméo regarde son père, sans cesser de têter son pouce. Patricia Merle, mère de la petite Céleste, sourit. Ce n'est pas que les élections ne l'intéressent pas. Mais pour ce qui est des crèches, elle ne se fait guère d'illusions : « *Les élections qui comptent, ce sont les élections municipales.* »

Catherine Simon

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Les classiques du siècle

C'EST l'idée de l'exposition de 1925, reprise pour la génération suivante : les chefs-d'œuvre de la peinture moderne ne sont pas tous au-delà des mers, ils ne sont pas tous davantage dans les galeries publiques, créés trop tard dans un monde trop averti. En demandant aux collectionneurs de prêter leurs meilleures pièces, on a composé un supplément éblouissant et provisoire au Musée d'art moderne. Comme il n'y a toujours pas à Paris de salle convenable

pour une grande manifestation de ce genre, le pavillon de Marsan a hébergé les deux cents toiles de cette anthologie hors série. Le découpage des « écoles » permet mal de compter des événements, des ambitions, des initiatives innombrables, dont la peinture française s'est trouvée le lieu vers 1905 ou 1910. Il y faut un instrument plus alerte et délicat. L'exposition suffirait presque à la procurer, en révélant si bien les modalités de la sensibilité qui traversent chaque

génération et établissent à un certain moment une affinité inattendue entre des esprits fort différents. Cézanne, Gauguin, Lautrec, Redon, Degas, Monet, Bonnard, Denis, Marquet : chacun d'eux est ici extrait de son temps pour entrer dans l'histoire serrée et lumineuse où l'on ne retient que les chefs-d'œuvre, où il n'entre que ce qui nous touche.

André Chastel
(20 mars 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



vos examens. www.lemonde.fr/examens
■ Cinéma. Tous les mardis, l'actualité du grand écran et les nouveaux films. www.lemonde.fr/cinema
■ Elysée 2002. lemonde.fr et TF1.fr ont ouvert un site Web commun pour couvrir les campagnes présidentielle et législatives. <http://elections.lemonde.fr>

CONTACTS

► **RÉDACTION**
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F
 ► **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-42-17-32-90
 Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
 Par courrier : bulletin p. 38
 Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)
 ► **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
 Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
 Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>
 Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>
 Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>
 Marché de l'immobilier : <http://immolemonde.fr>
 ► **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde
 ► **DOCUMENTATION**
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>
 ► **COLLECTION**
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
 Le Monde sur microfilms 03-88-71-42-30
 ► **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-42-17-32-90
 En vente : « L'Amérique guerrière ».

■ Tirage du Monde daté mardi 19 mars 2002 : 536 103 exemplaires.

1 - 3

Les « Carnets de campagne » du Monde

L'élection présidentielle vue par les électeurs

Chaque jour sur cette page